

Formation initiale des bibliothécaires d'Etat

« Le fonds Vincennes » de l'Université Paris 8 : traiter des fonds d'archives en université

Dossier d'aide à la décision

Emmanuelle SRUH

Sous la direction de Marie-Françoise Defosse

Tutrice - Enssib

Correspondant de l'établissement : Brigitte DUJARDIN
Conservateur - responsable du département des collections



Remerciements

Mes remerciements vont à

Marie-Françoise Defosse, pour son suivi attentionné, ses conseils pertinents et sa disponibilité,

Brigitte Dujardin, pour son accompagnement attentif,

Jérôme Barthélémy, Carole Letrouit, directeurs successifs du SCD de Paris 8, pour la confiance qu'ils m'ont accordée,

Monique Soulier, responsable administrative de la bibliothèque, pour sa connaissance de l'Histoire de Paris 8,

Bernadette Furcy, bibliothécaire, pour sa relecture et ses conseils d'ancienne fibienne, et à

tout le personnel de Paris 8 pour ses encouragements.

Je remercie également toutes les personnes rencontrées ou interviewées par écrit :

Dominique Coq, chef du Bureau du patrimoine - Direction du livre et de la lecture

Claire Etienne, responsable des archives Université de technologie de Compiègne

Marie-Françoise Garaudet, ingénieur - Centre de restauration et de sauvegarde des archives vidéo – Université Paris 8

Marie-Odile Illiano, mission de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire - Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche

Samy Khédhaïer, étudiant

Severine Liatard, documentaliste – France-Culture

Charlotte Maday, responsable du bureau des archives de l'Université Paris 7 Denis Diderot

Raphaëlle Mouren, enseignante– Enssib

Fabienne Queyroux, responsable des collections de manuscrits - Bibliothèque de l'Institut de France

Leila Salhi, responsable du service des archives de l'Université de Haute Alsace

Juliette Solves, documentaliste

Charles Soulié, enseignant - Paris 8

Danièle Tartakowski, enseignante - Paris 8

Isabelle Tournier, enseignante – Paris 8

JosetteTrat, enseignante – Paris 8

Michelle Zancarini-Fournel, enseignante – Lyon 1

l'ensemble du personnel de la BDIC, bibliothèque dans laquelle j'ai effectué un stage.

Résumé :

Ce rapport entend s'interroger sur l'actualité des fonds patrimoniaux en universités et proposer des modes de traitement d'un fonds conservé à la bibliothèque de l'Université Paris 8. Ce fonds constitué d'archives publiques et privées, de documents papiers et audiovisuels retrace en partie l'histoire de l'université depuis sa création à Vincennes en 1968.

Descripteurs :

Université de Paris VIII. Bibliothèque

Universités -- Fonds d'archives

Fonds spéciaux -- Archives

Abstract :

This report intends to wonder about the topicality of the patrimonial funds in universities and to propose modes of treatment of funds preserved at the library of the University Paris 8. This funds made up of public records and private, of paper documents and audio-visual partly recalls the history of the university since its creation with Vincennes in 1968.

Keywords :

Université de Paris VIII. Library

Universities and colleges -- Archives -- France

Special collections -- Archives

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier
postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California
94105, USA.

Table des matières

INTRODUCTION	9
1- UNIVERSITE PARIS 8.....	11
1.1 MAI 1968 ET L'APRES : HISTOIRE DE L'UNIVERSITE	11
1.2 PARIS 8 AUJOURD'HUI	12
1.2.1 <i>La bibliothèque de Paris 8 : présentation sommaire</i>	13
2- ENSEIGNEMENT SUPERIEUR : L'ACTUALITE DES COLLECTIONS PATRIMONIALES	17
2.1 LE PATRIMOINE DOCUMENTAIRE DES UNIVERSITES	17
2.2 EVALUATION DES COLLECTIONS PATRIMONIALES EN BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES	20
3- LE PATRIMOINE DE PARIS 8	24
3.1 LES FONDS PATRIMONIAUX A PARIS 8.....	24
3.2 INVENTAIRE DES FONDS D'ARCHIVES SUR L'UNIVERSITE PARIS 8.....	26
3.3 LE FONDS VINCENNES : UNE CONSTITUTION EXPERIMENTALE	30
4- A LA RECHERCHE D'UN MODELE.....	35
4.1 UNIVERSITE DE HAUTE-ALSACE : LE SERVICE DES ARCHIVES.....	35
4.2 UNIVERSITE PARIS 7 – DIDEROT : LE BUREAU DES ARCHIVES	37
4.3 BIBLIOTHEQUE DE DOCUMENTATION INTERNATIONALE CONTEMPORAINE (BDIC) : LES FONDS D'ARCHIVES.....	39
5- PROPOSITIONS DE TRAITEMENT	43
5.1 SCENARIO 1 : VALORISER UN FONDS CLOTURE	43
5.2 SCENARIO 2 : UN DEVELOPPEMENT RAISONNE	49
5.3 SCENARIO 3 : TRANSFERT D'UN PATRIMOINE.....	53
5.4 TRAITEMENT DES FONDS FAISANT L'OBJET DE DONS	55
CONCLUSION.....	57
BIBLIOGRAPHIE	59
TABLE DES ANNEXES.....	67

Introduction

2009, année des 40 ans de l'Université Paris 8 Vincennes à Saint-Denis.

Héritier de mai 68, conçu et organisé dans la foulée, le Centre universitaire expérimental de Vincennes ouvre ses portes aux étudiants le 13 janvier 1969. Installé dans le bois de Vincennes, il déménagera en 1980 dans la commune de Saint-Denis (93), à son emplacement actuel, contraint, par le gouvernement de l'époque.

Comme un cadeau d'anniversaire, ce PPP est l'occasion d'un travail de réflexion sur un fonds conservé à la bibliothèque, le « Fonds Vincennes ». Il s'agit d'un ensemble de documents papiers, sonores et audiovisuels, rassemblés tout au long d'une trentaine d'années, sur les lieux mêmes de leur production : l'université de Paris 8. Ce fonds, traité en partie seulement, rassemble à la fois des archives administratives, des ressources pédagogiques et des archives privées. L'ensemble est classé, inventorié et communiqué depuis plusieurs années déjà. Mais non catalogué, il est signalé par un inventaire mis en ligne, sur le site de la bibliothèque.

Le fonds Vincennes est intégré à un ensemble de fonds constitués qui se retrouvent sous l'expression « fonds spécialisés » ou « collections patrimoniales ». Ils sont l'objet d'une réflexion au sein de la bibliothèque. La particularité de ce fonds réside dans le fait qu'il ne procède pas d'un don mais s'est enrichi au fil du temps, grâce à la collecte effectuée au sein même de l'Université.

Bien que l'héritage du Centre universitaire expérimental de Vincennes (CUEV) soit fortement revendiqué dans les discours, sans doute sous la force de ceux qui ont vécu cette période, la valorisation de ce fonds n'a jamais été présentée comme une priorité. En témoigne l'absence de réel responsable depuis plusieurs mois.

C'est à l'occasion d'un questionnement sur ce fonds que j'ai proposé ma candidature et dans le même temps suggéré d'effectuer le projet professionnel personnel sur ce thème. L'objet de ce travail est de mener une réflexion sur l'amélioration du mode de traitement d'un fonds d'archives déterminé, susceptible de servir de modèle à d'autres fonds déposés à la bibliothèque, ceci afin d'optimiser la recherche sur l'histoire de l'Université Paris 8.

Après avoir évoqué le contexte du SCD de Paris 8, nous tenterons de rapporter l'état des réflexions et travaux en cours dans le domaine des collections patrimoniales en universités, dans une optique de valorisation d'archives. Une troisième partie sera consacrée à la description des fonds intéressants l'histoire de l'université, dans lesquels le fonds Vincennes prend place. A l'aide d'exemples d'expériences menées dans d'autres établissements, nous proposerons des scénarios de traitement du fonds.

1- Université Paris 8

1.1 MAI 1968 ET L'APRES : HISTOIRE DE L'UNIVERSITE

La création du Centre universitaire expérimental de Vincennes (C.U.E.V.) en 1968 est souvent présentée comme le résultat de la volonté d'Edgar Faure, alors ministre de l'Education nationale du général de Gaulle, et de la réflexion d'un noyau d'enseignants, ayant mené une réflexion collective, pour la plupart d'entre eux, pendant les événements de mai-juin 1968. Les textes ministériels constitutifs de ce nouvel établissement (décret du 7 décembre 1968, arrêté du 16 juin 1969) établissent la vocation expérimentale de Vincennes, son ouverture aux travailleurs et aux non-bacheliers, son orientation vers les problèmes du monde contemporain¹. Les innovations résident aussi dans la validation par un diplôme universitaire d'enseignements jusqu'alors inconnus à l'université : cinéma, théâtre, photographie. L'ouverture de l'université aux salariés, et donc l'existence de cours en soirée, rend nécessaire la création d'une crèche et d'une école, ouvertes aux étudiants et aux personnels, ce qui sera considéré comme une des originalités de cet établissement.

Dans les faits, « Vincennes » se veut à la fois une « université comme les autres », intégrée au système universitaire français, un lieu d'innovation pédagogique et une université critique.

Les bâtiments, conçus par l'architecte Paul Chaslin, sont construits très rapidement, sur un terrain appartenant à la Mairie de Paris, dans le bois de Vincennes. Ils présentent quelques équipements innovants, tels que du matériel audiovisuel et une télévision locale. Prévus pour accueillir 7500 étudiants en janvier 1969, les conditions de travail seront vite rendues difficiles lorsque les effectifs augmenteront pour atteindre en 1978/79, 32 969 étudiants², sans que les moyens alloués augmentent en conséquence.

En décembre 1970, le Centre expérimental accède au statut d'université, sous l'appellation d'Université de Paris-Vincennes (Paris VIII). Son caractère expérimental demeure comme héritage du C.U.E.V.

Dès l'ouverture de cette université, des difficultés apparaissent du fait du manque de moyens en terme de personnels, de crédits et de locaux. La bibliothèque semble très vite manquer de moyens elle aussi. Elle occupe deux salles de 1300 m² et offre 600 places de lecture.

Le mode de gestion de l'université doit aussi s'organiser, ce qui donnera lieu à de nombreux débats, affrontements, jugés parfois violents, entre participationnistes et non-participationnistes.

A côté des instances juridiques légales (U.E.R., conseil, bureau et président), des commissions consultatives sont mises en place où chacun peut venir débattre des problèmes de l'université. La commission de l'enseignement et de la pédagogie et la commission des services et des personnels administratifs et techniques en sont des exemples. Les départements sont aussi organisés en structures consultatives.

¹ DEBEAUVAIS, Michel. *L'université ouverte : les dossiers de Vincennes*.

² SOULIE, Charles. *Le destin d'une institution d'avant-garde : histoire du département de philosophie de Paris VIII*.

Le début des années 1980 marque un tournant. Le déménagement de l'université de Paris 8 est décidé par la ministre des universités, Alice Saunier-Seité contre l'avis des personnels et étudiants. Les locaux sont rasés durant l'été 1980, d'autres sont construits sur la commune de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) à la même période.

On assiste dès lors à une normalisation de l'université, due à plusieurs phénomènes : l'évolution des effectifs étudiants, le vieillissement du corps enseignant, la conjoncture idéologique des années 1980, marquée par le reflux du gauchisme et les conséquences de la crise économique. Du fait de la sectorisation des inscriptions, le public étudiant est pour l'essentiel issu du département de Seine-saint-Denis avec les composantes socio-démographiques qu'on lui connaît : forte proportion d'enfants de parents issus de l'émigration, provenance de milieu ouvrier, une moitié est titulaire d'un bac professionnel, beaucoup sont contraints de travailler pour payer leurs études. Seules les filières artistiques admettent une majorité d'étudiants parisiens, venus par choix étudier à Paris 8³.

Ce bref historique, outre qu'il vise à resituer la bibliothèque dans son contexte universitaire, peut être utile pour comprendre la composition du « Fonds Vincennes », comme témoin de nombre des épisodes de la vie de l'Université de Paris 8.

1.2 PARIS 8 AUJOURD'HUI

Installée sur un campus de 5 hectares, sur la commune de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), l'université est en constante expansion en termes de bâtiments (65.659 m² de surfaces construites).

Les enseignements dispensés demeurent tournés vers les sciences humaines et sociales, les arts, l'économie, le droit, l'informatique, les lettres et les langues.

Composée de 11 U.F.R., 4 instituts, 2 I.U.T. et 5 écoles doctorales, elle accueillait 21 487 étudiants, 1 075 enseignants et 601 personnels BIATOSS en 2007-2008⁴.

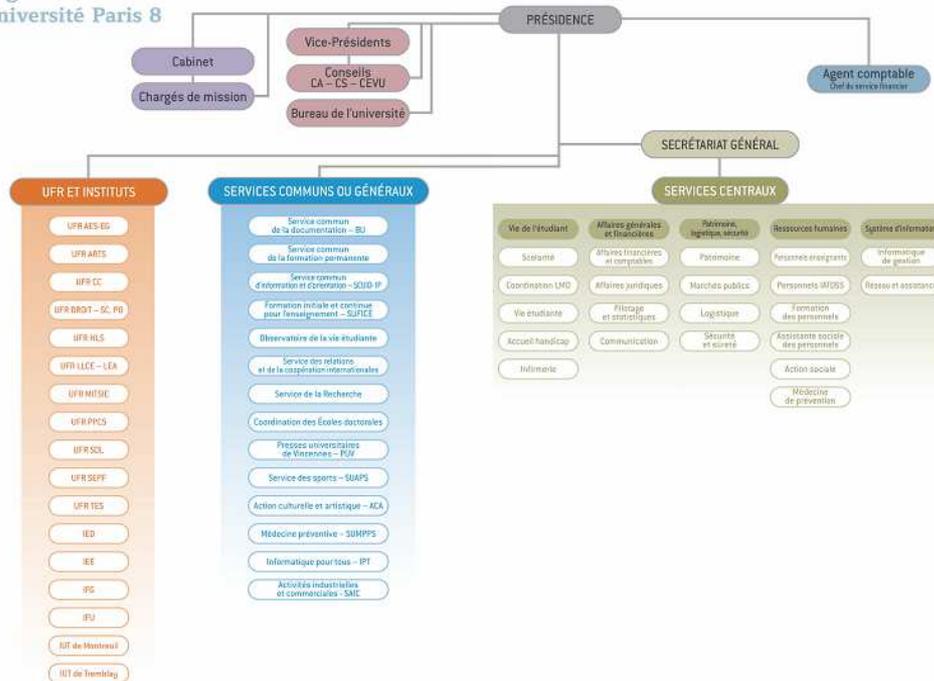
Paris 8 ne fait pas partie des établissements à compétence élargie, elle n'a pas intégré non plus un PRES, bien que cela ait été en projet en 2007.

Un organigramme général est disponible sur le site de l'Université⁵ :

³ En direct et en public de l'Université de Saint-Denis – paris 8 : ghetto universitaire ? Dans Julie Clarini et Brice Couturier, Du grain à moulin, émission de France-culture du 14 janvier 2009. En ligne < http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/grain/fiche.php?diffusion_id=69900>, consulté le 21/09/09

⁴ Présentation : Paris 8 en chiffres. En ligne < http://www.univ-paris8.fr/article.php3?id_article=1>, consulté le 21/09/2009

⁵ Université Paris 8. Organigramme. En ligne <http://www.univ-paris8.fr/article.php3?id_article=150>, consulté le 21/09/2009

Organigramme
de l'université Paris 8

1.2.1 La bibliothèque de Paris 8 : présentation sommaire

Créée quasiment à l'ouverture du centre expérimental, la bibliothèque suit le déménagement à Saint-Denis et occupe alors des locaux plutôt exigus de 3 000 m². 340 places assises sont proposées aux 29 000 étudiants inscrits à l'université. La majorité des collections sont en magasins, seulement 25 000 volumes sont en libre accès⁶.

Elle accède au statut de service commun de documentation en 1991 mais conserve la dénomination Bibliothèque de l'Université, selon l'article 1 de l'arrêté de création⁷.

Dans le cadre du schéma d'extension de l'université et du plan Université 2000, un projet de construction d'une nouvelle bibliothèque est mis en oeuvre en 1989. Dans la droite ligne du projet d'extension qui avait comme ambition « d'ouvrir l'université à la ville », et « une appropriation de l'université par la ville », la bibliothèque est conçue comme un lieu pluridisciplinaire d'accès à la connaissance, à la culture, d'apprentissage des savoirs, de formation, ouverte à d'autres publics et renforçant son rôle de lieu social⁸. Ce bâtiment est cofinancé par le Conseil général de Seine-Saint-Denis.

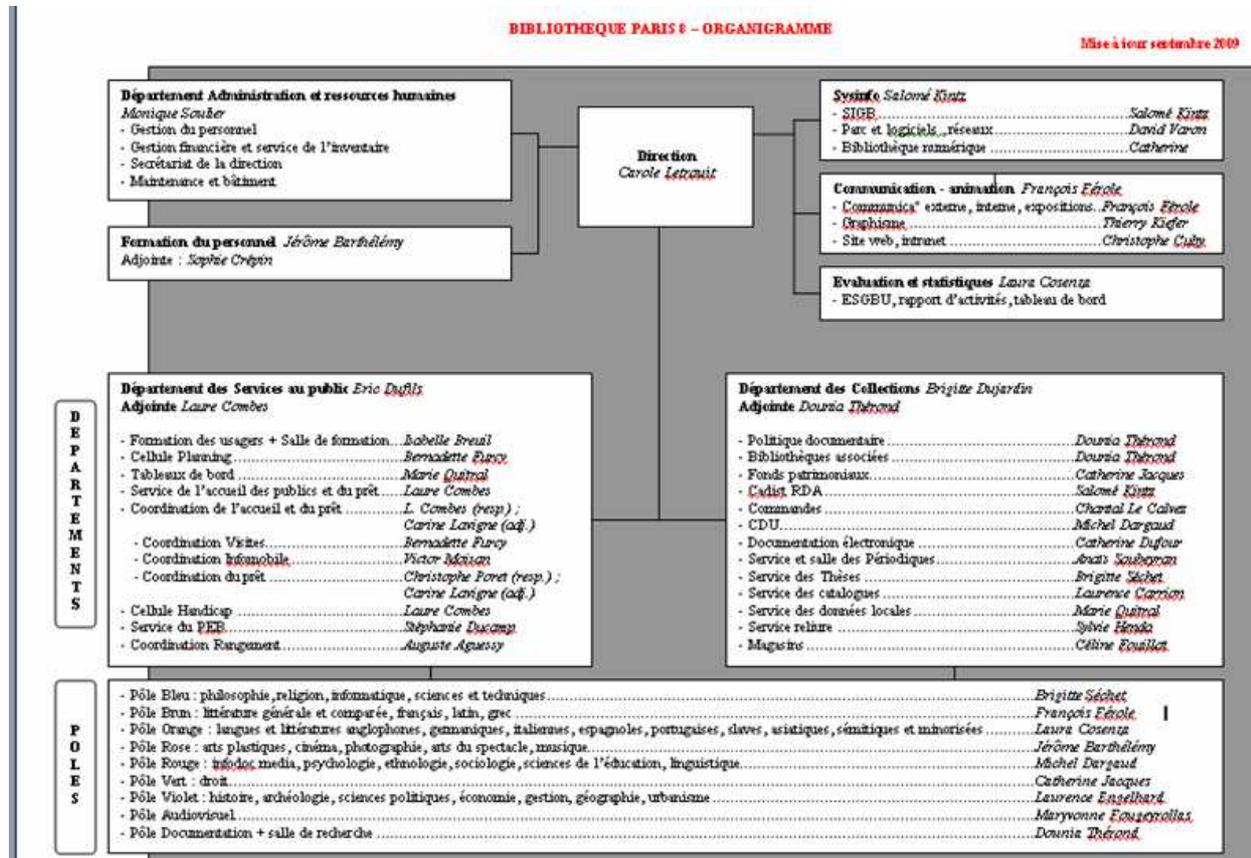
⁶ ROBERT, Cécile, Enquête sur les usages et les besoins des publics de l'établissement du SCD Paris 8: mise en place des outils d'analyse : PPP, p. 11

⁷ Université de Paris 8. Service commun de la documentation. Statuts. En ligne sur l'intranet <http://www.bu.univ-paris8.fr/intranet/Generalites/statuts_scd.pdf>, consulté le 21/09/2009

⁸ DUJARDIN, Brigitte, JULLIEN, Madeleine, « Bibliothèque universitaire, bibliothèque publique? » », *BBF*, 2000, n° 5, p. 66-70 En ligne <<http://bbf.enssib.fr/>>, consulté le 14/07/2009

La bibliothèque, construite par Pierre Riboulet, ouvre ses portes en 1998. D'une surface de 13 000m², elle offre 1 500 places assises. La fréquentation augmente de 48 % avec l'ouverture du nouvel équipement⁹.

L'organigramme de la bibliothèque est actuellement le suivant¹⁰ :



Cet organigramme révèle la création d'une nouvelle fonction, celle de responsable des fonds spécialisés et patrimoniaux.

Le service des catalogues comprend la gestion locale du SIGB, du SUDOC et de Calames puisque le SCD de Paris 8 est considéré comme un établissement pilote pour ce dernier outil.

Le département des collections est lui-même organisé en deux sous-ensembles¹¹ :

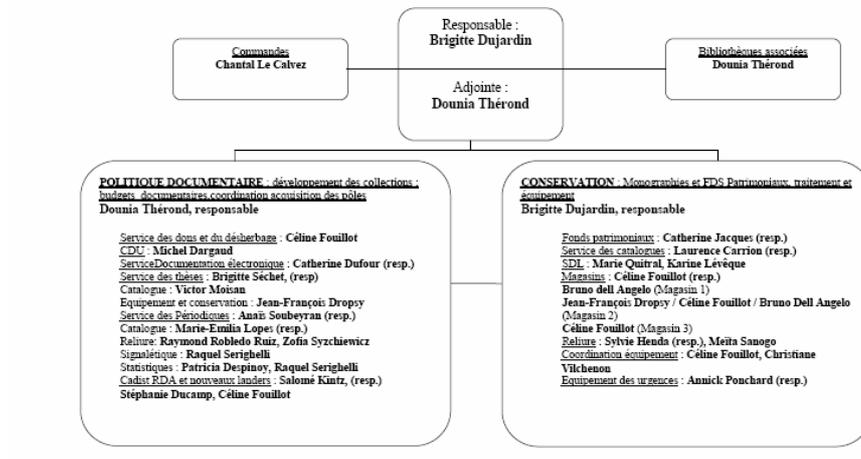
- la politique documentaire : développement des collections, budgets documentaires, coordination acquisition des pôles
 - la conservation : monographies et fonds patrimoniaux, traitement et équipement
- C'est donc dans le sous-ensemble « conservation » que prennent place les fonds patrimoniaux.

⁹ ROBERT, Cécile (conception et réalisation). Bilan de l'activité 1998-1999. Bibliothèque universitaire Paris 8 Saint-Denis, 1999. p. 11. En ligne <http://www.bu.univ-paris8.fr/web/bibliotheque/Rapport_activite_1998-1999.pdf>, consulté le 21/09/2009

¹⁰ SCD Paris 8. Organigramme général. En ligne <<http://www.bu.univ-paris8.fr/intranet/>>, consulté le 21/09/2009

¹¹ SCD Paris 8. Organigramme du département des collections. En ligne <<http://www.bu.univ-paris8.fr/intranet/>>, consulté le 21/09/2009

ORGANIGRAMME DU DEPARTEMENT DES COLLECTIONS



La bibliothèque est pourvue de 87 postes d'agents titulaires : 72 dans la filière bibliothèque, 15 dans les filières administratives et recherche et formation. La répartition reste constante et relativement équilibrée avec 20 postes de catégorie A, 18 en catégorie B et 33 en catégorie C. Il convient d'ajouter 2 postes de contractuels en catégorie B financés sur budget propre. Des moniteurs étudiants sont recrutés pour le rangement, l'information et la formation des usagers, à raison de 6360 heures, soit l'équivalent de 4 emplois¹².

La bibliothèque compte 16 791 lecteurs actifs avec une moyenne journalière de 2 135 entrées pour un total de 527 384 entrées dans l'année. Le nombre de prêts s'élève à 164 056. Les enseignants ne constituent qu'1 % du lectorat. Environ 600 lecteurs extérieurs sont inscrits au prêt. La bibliothèque est ouverte à toute personne âgée de 18 ans au moins ou titulaire du baccalauréat, ceci afin de répondre aux ambitions qui étaient celles du projet de nouvelle bibliothèque.

Les collections sont en grande majorité en libre-accès. Une partie est en magasin, consultable sur place ou empruntable.

Les monographies en libre accès sont réparties selon la classification CDU et conservées dans huit salles identifiées par des couleurs :

Salle Bleue : philosophie, religion, sciences exactes et appliquées (essentiellement les mathématiques), informatique

Salle Brune : littérature générale et comparée, langue et littérature francophone, grec et latin

Salle de documentation : ouvrages de référence (dictionnaires, encyclopédies, répertoires, bibliographies), guides pratiques et orientation

Salle Orange : langues et littératures étrangères (anglais, allemand, asiatiques, espagnol, italien, « langues minorisées », portugais, sémitiques, slaves)

Salle Rose : arts plastiques (architecture, sculpture, dessin, peinture), cinéma, photographie, musique, théâtre

Salle Rouge : information-documentation-médias, psychologie-psychanalyse, sociologie – ethnologie, linguistique générale, sciences de l'éducation

Salle Verte : droit, administration publique, santé publique et politique sociale

¹² COSENZA, Laura (coord.). Rapport d'activité 2008. Saint-Denis : SCD Paris 8, 2009, p. 5. En ligne <http://www.bu.univ-paris8.fr/web/bibliotheque/Rapport_activite_2008.pdf>, consulté le 21/09/2009

Salle Violette : sciences politiques, économie, gestion, statistiques, urbanisme, histoire, géographie.

S'y ajoutent une salle audiovisuelle qui comprend 20 postes de consultation des documents audiovisuels (DVD, VHS), deux postes d'écoute de CD et un poste pour les documents multimédias. Une salle de travail est ouverte aux enseignants et doctorants et une salle est dévolue à la formation. Une centaine de postes informatiques accessibles aux lecteurs est installée dans ces différents espaces. Ils permettent un accès à Internet, aux bases de données et à des outils de bureautique. L'accès nomade aux bases de données est prévu pour le mois d'octobre, l'accès wifi est en projet.

Le budget d'acquisition en 2008 s'élevait à 909 033 € ce qui représente 54,46 % du budget global. Ce budget a permis de procéder à l'achat de 17 388 volumes, 1 453 abonnements et 35 bases de données électroniques, 188 cartes, 255 documents sonores et 441 documents audiovisuels.

La bibliothèque conserve en outre un certain nombre de fonds patrimoniaux, récemment réorganisés au sein du service des fonds patrimoniaux et spécialisés. Ces fonds proviennent de dons ou dépôts d'individus ou d'institutions. Outre des livres imprimés ils contiennent des archives scientifiques et littéraires, sous forme de manuscrits, tapuscrits, correspondances, images fixes et animées, objets, etc., qui peuvent s'intégrer à un fonds plus vaste. Ces documents, diversement traités, sont conservés en magasin. Leur mode de traitement et de communication doit être repensé dans le cadre d'une réflexion générale sur les missions patrimoniales du SCD, axe défini dans le contrat quadriennal 2009-2012. Cette réflexion doit porter aussi bien sur la conservation que sur le signalement et la communication.

2- Enseignement supérieur : l'actualité des collections patrimoniales

2.1 LE PATRIMOINE DOCUMENTAIRE DES UNIVERSITES

Le traitement du fonds dont il est question s'inscrit dans la question plus vaste du patrimoine dans l'enseignement supérieur, sujet relativement émergent, qui va sans doute prendre plus d'importance à mesure que les universités vont être rendues autonomes au sens de la Loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU). Pour le Code du patrimoine¹³, «*le patrimoine s'entend [comme] de l'ensemble des biens, immobiliers ou mobiliers, relevant de la propriété publique ou privée, qui présentent un intérêt historique, artistique, archéologique, esthétique, scientifique ou technique*».

Le patrimoine qui nous occupe est ici entendu au sens de la documentation patrimoniale, dans le cadre de l'enseignement supérieur. Celle-ci ne concerne pas seulement les collections des bibliothèques universitaires, et c'est sans doute là que résident l'originalité et la difficulté du sujet.

Dans un article analysant la place occupée par le patrimoine dans les activités culturelles des universités, Andrée Bergeron, maître de conférences au Palais de la découverte et chercheur au Cerlis (Paris V. CNRS) déclare ainsi : «*Au cours des périodes récentes, les universités ont été de plus en plus nombreuses à se doter d'un service culturel. Dans le même temps, de multiples actions de sauvegarde, inventaire et valorisation ont été entreprises par les acteurs et les institutions scientifiques témoignant de l'intérêt croissant que les communautés scientifiques, dont les universités, portent à leur patrimoine*»¹⁴.

Ce mouvement est révélé par l'instauration, récente mais selon un rythme régulier, de services d'archivage dans les universités. Ceci est une obligation légale, comme le rappelle la circulaire relative à la gestion des archives dans les services et établissements publics de l'Etat : «*Dans les administrations centrales et les établissements publics de l'Etat, la fonction de gestion des archives intermédiaires doit être assumée par un service ou une cellule spécifique, qui doit apparaître clairement dans l'organigramme et être placé à*

¹³ Code du patrimoine. Legifrance.gouv.fr. En ligne

<<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006074236&dateTexte=20090910>>, consulté le 21/09/2009

¹⁴ BERGERON, Andrée. Patrimoine universitaire et inscription culturelle des savoirs. En ligne <<http://ustl1.univ-lille1.fr/culture/agenda/04/patrimoine/txt/13bergeron.pdf>>, consulté le 21/09/2009

un niveau lui permettant d'exercer efficacement sa mission»¹⁵. Les universités ayant mis en place de tels services sont encore en minorité.

Si cette réglementation a comme but un meilleur fonctionnement de l'administration et une consultation de la documentation par les usagers, la valeur historique de ces documents est affirmée. De fait, ces services, lorsqu'ils existent, sont délibérément instaurés dans une perspective de sauvegarde du patrimoine, au moins dans leur conception première.

A propos d'un fonds d'archives de l'Université de Paris 7-Diderot, on peut lire sur la page de présentation de ce fonds : « *Les activités passées et présentes de ses groupes de recherche et de ses services techniques façonnent une histoire scientifique et humaine spécifique, digne de mémoire* »¹⁶.

Un article récent d'Hélène Gay¹⁷ fait un état des lieux très instructif de la place des archives des sciences humaines et sociales dans les universités françaises. Elle cite ainsi deux initiatives qui tentent d'établir un bilan dans ce domaine. La première est l'enquête pilotée par la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon, en collaboration avec la Direction des archives de France, et qui vise à dresser un état des lieux des "fonds documentaires" ou "gisements d'archives" relatifs aux sciences humaines et sociales, présents dans les centres d'archives ou dans les centres de recherche. Cette enquête, démarrée en 2005, alimente une base de données où les résultats de l'enquête sont récoltés en permanence. Le site Internet¹⁸ propose un accès aux résultats de l'enquête. Ceux-ci prennent la forme de notices sommaires de description des fonds répertoriés classés selon leur origine : archives municipales et départementales ou archives des unités de recherche (équipes de recherche CNRS et universitaires). La recherche en texte intégral est possible.

Une autre enquête évoquée porte sur le fonctionnement des services d'archives en université, premier volet d'une enquête menée dans le cadre d'un travail du réseau professionnel d'archivistes nommé AURORE (Archivistes d'Universités, de Rectorat et d'Organisme de Recherche), dont les résultats ont été annoncés en juin 2008. «*25 établissements ont répondu : 7 organismes de recherche, 5 rectorats, 11 universités. Les résultats décrits ci-dessous sont donnés pour les services d'archives universitaires dont l'histoire est courte. En 2008, les services d'archives universitaires identifiés sont au nombre de 8. Les plus anciens à Mulhouse, Toulouse, Paris VII, créés en 2001. De 2001 à 2006, 5 universités se dotent d'un service : Angers, Compiègne, Montpellier I et III, Paris X. Depuis, Créteil, Nanterre, Paris I et VI, ainsi que le CNRS, ont ouvert des postes. Néanmoins, les universités non dotées de service d'archives sont majoritaires* »¹⁹.

Il faut aussi citer le travail réalisé par le Groupe d'Etudes et de Recherche sur les Mouvements Etudiants (GERME)²⁰ qui, à travers le Centre d'animation, d'archives et de recherches sur les mouvements étudiants (Mission CAARME, aujourd'hui dissoute) a construit un projet de création de Cité des mémoires étudiantes²¹.

¹⁵ JOSPIN, Lionel. Circulaire relative à la gestion des archives dans les services et établissements publics de l'État, 2 novembre 2001. En ligne <<http://admi.net/jo/20011104/PRMX0105139C.html>>, consulté le 21/09/2009

¹⁶ Université Paris Diderot. Les archives de l'Institut Jacques Monod. 2009. En ligne <<http://www.univ-paris-diderot.fr/sc/site.php?bc=archivesP7&np=IJM&g=m>>, consulté le 21/09/2009

¹⁷ GAY, Hélène. Les archives des universités : Enjeux de la collecte et de la sauvegarde des archives. *Imageson.org*, 9 avril 2009 [En ligne] <<http://www.imageson.org/document1067.html>>, consulté le 21/09/2009

¹⁸ Maison des sciences de l'homme de Dijon. Programme sur les archives de la recherche en sciences humaines et sociales. En ligne <http://mshdijon.u-bourgogne.fr/msh_cnrs/arshs/>, consulté le 21/09/2009

¹⁹ GAY, Hélène, id.

²⁰ GERME. Site. En ligne <<http://www.germe.info/index.html>>, consulté le 21/09/09

²¹ Cité des mémoires étudiantes <<http://www.citedesmemoiresetudiantes.org/>>, consulté le 21/09/09

Dans un rapport daté de 1996 intitulé «Les archives en France»²², Guy Braibant, membre du Conseil d'Etat, évoque la situation des archives scientifiques «*La France accuse un retard considérable dans le domaine des archives scientifiques, appellation qui recouvre tant les archives des établissements de recherche et d'enseignement scientifiques et celles des départements scientifiques des universités, que les archives personnelles des hommes de sciences*». Ces archives seraient en effet peu conservées dans les services adéquats, du fait notamment des scientifiques qui considèrent leurs archives comme des archives privées et donc non soumises à une obligation de versement. D'autre part, les institutions dans lesquelles ils exercent, n'ont pas, le plus souvent, de service d'archives susceptibles de les accueillir et de les traiter. S'il est fait mention dans ce même rapport de quelques dépôts effectués dans des bibliothèques ou musées, on peut s'interroger sur l'évolution de la situation depuis 1996. Il est indéniable qu'un mouvement est en cours dans les universités en matière d'archivage, même s'il n'est pas encore généralisé. Pour autant les fonds conservés concernent plus des archives administratives que scientifiques. Les archives des enseignants demeurent toujours quasiment inexistantes. Des dons ou dépôts ont été réalisés dans certaines universités (ex. Fonds Raymond Borde à l'université de Toulouse 1).

Ces différents textes ou travaux sont l'affirmation d'un intérêt porté aux archives universitaires, notamment pour leur valeur patrimoniale. En ce qui concerne leur gestion, il faudra se référer à un ensemble de textes officiels.

L'instruction n° 2005-003 du 22 février 2005 produite par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche «*Instruction de tri et de conservation pour les archives reçues et produites par les services et établissements concourant à l'éducation*»²³ fait le point sur les textes en vigueur dans ce domaine. Il y est rappelé l'existence du Code du patrimoine (Livre II consacré aux archives)²⁴ et de la circulaire du Premier ministre du 2 novembre 2001 relative à la gestion des archives dans les services et établissements publics de l'État²⁵, déjà évoquée précédemment. Un tableau de tri des documents²⁶ est associé à cette instruction. Organisé en chapitres, il donne les différents documents à conserver, trier ou détruire, avec la durée de conservation le cas échéant.

La récente loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008 relative aux archives²⁷, qui modifie en partie le Code du patrimoine, ne semble pas apporter de modifications quand au traitement des archives dans les universités.

Ces différents articles relatent diverses initiatives et avèrent qu'un mouvement de valorisation des archives universitaires est en cours, même si l'on ne peut encore dresser

²² BRAIBANT, Guy. *Les archives en France : rapport*, p. 35-36

²³ France. Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. «*Instruction de tri et de conservation pour les archives reçues et produites par les services et établissements concourant à l'éducation*» n° 2005-003 du 22 fév-02-2005. BO n° 24 du 16 juin 2005. En ligne <<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/24/default.htm>>, consulté le 19/09/2009

²⁴ Code du patrimoine. En ligne <<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006074236&dateTexte=20090716>>, consulté le 21/09/2009

²⁵ JOSPIN, Lionel. Circulaire relative à la gestion des archives dans les services et établissements publics de l'État, 2 novembre 2001. En ligne <<http://admi.net/jo/20011104/PRMX0105139C.html>>, consulté le 21/09/2009

²⁶ Tableau de tri et d'archivage, n° 24 du 16 juin 2005.

En ligne <ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2005/24/tableaux_encart24.pdf>, consulté le 21/09/2009

²⁷ LOI n° 2008-696 du 15 juillet 2008 relative aux archives.

En ligne <<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019198529&dateTexte=>>, consulté le 21/09/2009

un état général. La multiplication des colloques et journées d'étude sur le sujet en est une autre forme de témoignage. L'intérêt porté à ce sujet est le fait de plusieurs acteurs qui oeuvrent dans des domaines particuliers mais néanmoins complémentaires. Nous voyons là que les collections patrimoniales en universités peuvent être diverses, qu'elles ne relèvent pas seulement des collections conservées en bibliothèques universitaires, même si celles-ci occupent une place importante.

2.2 EVALUATION DES COLLECTIONS PATRIMONIALES EN BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES

En ce qui concerne les documents patrimoniaux des bibliothèques, Raphaële Mouren, dans son ouvrage *« Manuel du patrimoine en bibliothèque »*, en donne une définition très large : *« Les documents patrimoniaux, ce sont ceux que l'on conserve ou que l'on achète dans l'objectif d'une conservation à long terme »*²⁸. La charte des bibliothèques, adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques²⁹ en 1991, propose une définition plus précise : *« Les collections patrimoniales sont formées des collections nationales constituées par dépôt légal et des documents anciens, rares ou précieux »*, avec une note d'accompagnement : *« Par document ancien, on entend tout document de plus de cent ans d'âge. - Par document rare, on entend tout document qui ne se trouve dans aucune autre bibliothèque proche ou apparentée, ou pour une bibliothèque spécialisée tout document qui entre dans sa spécialité. - Le caractère précieux d'un document doit être, indépendamment de sa rareté, apprécié en fonction de sa valeur vénale, culturelle ou scientifique, en particulier pour les documents d'intérêt local ou ceux qui entrent dans la spécialité d'une bibliothèque spécialisée. »*

Conscient d'un manque en matière de connaissance des fonds patrimoniaux des bibliothèques universitaires et de recherche, la sous-direction des bibliothèques et de l'information scientifique (SDBIS) du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a lancé une enquête en juin 2008, nommée « Enquête sur le patrimoine des établissements d'enseignements supérieurs et de recherche ». Il s'agissait de *« déterminer les chantiers prioritaires à mettre en œuvre en matière de patrimoine dans les 5 prochaines années »*³⁰ et cela à partir de l'interrogation sur trois thèmes : la description et le signalement des collections conservées, l'état et les conditions de conservation de ces collections, les opérations de valorisation réalisées. Cette enquête entendait également *« préparer dans les meilleures conditions la dévolution des biens mobiliers - comprenant les collections des bibliothèques - aux universités dans le cadre de la loi relative aux libertés et aux responsabilités des universités »*.

« À la date finale de réception de l'enquête, fixée au 30 septembre 2008, le taux de réponse des établissements était proche de 75 %, traduisant un vif enthousiasme des bibliothèques et leur préoccupation forte sur cette question du patrimoine. Un premier dépouillement devrait permettre d'établir un état des lieux sommaire pour la fin de l'année et d'envisager, sur 2009, un traitement détaillé et spécifique de chacune des

²⁸ MOUREN, Raphaële (dir.). *Manuel du patrimoine en bibliothèque*, p. 27

²⁹ France. Conseil supérieur des bibliothèques. Charte des bibliothèques. En ligne <<http://enssibal.enssib.fr/autres-sites/Copie%20de%20csb/csb-char.html>>, consulté le 21/09/2009

³⁰ France. Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Sous-direction des bibliothèques. *Enquête sur le patrimoine conservé dans les bibliothèques universitaires et les bibliothèques de grands établissements*. En ligne <<http://www.sup.adc.education.fr/bib/Acti/patrimoine/patrimoine.htm>>, consulté le 17/09/2009

trois thématiques principales : signalement, conservation et valorisation. Les résultats seront rendus publics sous la forme d'un rapport et d'une base de données en ligne, reflet de cette cartographie », telle était la conclusion d'un article de Valérie Néouze sur cette enquête³¹. Le site du Ministère ne fait pas encore état de ces résultats, il affiche que la remise du questionnaire est prolongée jusqu'au 30 avril 2009³².

Lors d'une rencontre avec Marie-Odile Illiano³³, actuellement chargée du dépouillement et de l'analyse de cette enquête, j'ai pu obtenir des résultats qui ne sont pas les chiffres définitifs, le dépouillement étant toujours en cours. Cependant ils permettent d'avoir une idée générale de l'état des fonds conservés en BU, ce qui manquait gravement jusqu'à aujourd'hui, sans quoi les discours autour du patrimoine peuvent passer pour des présupposés. Ces chiffres sont donnés à titre indicatif et ne sont donc pas à réutiliser sans être actualisés. Ils sont là pour donner les grandes tendances, qui seront affinées lors de la publication des résultats.

Alors qu'en lisant l'intitulé de l'enquête « *Enquête sur le patrimoine des établissements d'enseignements supérieurs et de recherche* » sur le site du Ministère, on pouvait penser que le périmètre englobait tous les services possibles de ce ministère, une lecture plus attentive du préambule opère un resserrement sur « *le patrimoine conservé dans les bibliothèques universitaires et les bibliothèques de grands établissements* ». Le questionnaire a été envoyé à 150 établissements, 115 ont répondu. Dans les universités, les SCD étaient les destinataires.

L'enquête ne propose pas de définition pour les documents patrimoniaux mais pose la question de savoir si un critère de datation pour l'appellation « patrimonial » a été retenu et si d'autres critères sont pris en considération.

La date de 1811 a été choisie, lors du dépouillement, pour définir les fonds anciens. Les autres critères qui entrent dans la définition des collections patrimoniales, tels que la rareté et la préciosité ou la spécialisation ne sont pas encore répertoriés en masse chiffrée.

Les collections patrimoniales sont définies comme les fonds anciens d'avant le 19^e siècle, les livres rares et précieux (bibliophilie, livres d'artistes) et les collections spécifiques et destinés à la conservation.

La surprise des résultats n'est pas tant dans le chiffre de 580.000 livres imprimés avant 1811, qui constituent des documents souvent complémentaires à la collection de la BnF et dont l'existence est répertoriée et connue, que dans la multitude des autres types de documents.

Estampes : 150.000

Dessins : 55.000

Affiches : 113.000

Photos : 2 700.000

Cartes (avant 1900) : 8.000

Cartes postales : 145.000

Monnaies : 46.000

Manuscrits : 50.000

Objets et meubles : 4.000

Instruments scientifiques : 300

Documents sonores et audiovisuels : 45.000

³¹ NEOUZE, Valérie. Enquête sur le patrimoine des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. *BBF*, 2008, n° 6, p.16. En ligne <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-06-0016-003>>, consulté le 21/09/2009

³² France. Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Sous-direction des bibliothèques. *Enquête sur le patrimoine conservé dans les bibliothèques universitaires et les bibliothèques de grands établissements*. En ligne <<http://www.sup.adc.education.fr/bib/Acti/patrimoine/patrimoine.htm>>, consulté le 17/09/2009

³³ A la date du 8 septembre 2009

Nouveaux supports : 13.600

Périodiques : les chiffres sont difficiles à établir en raison du nombre de fonds non inventoriés

Imprimés > 1811 : pas de chiffre global car il est difficile de dire ce qui a été considéré comme documents patrimoniaux par les établissements, notamment pour les fonds des CADIST qui ont une mission de collecte exhaustive dans leur domaine, et dont les documents sont tous considérés comme patrimoniaux.

En ce qui concerne les archives, les chiffres sont également difficiles à établir, en raison du nombre de fonds non traités et de l'absence d'homogénéité entre les unités de mesure. Certains parlent de mètres linéaires, tandis que d'autres donnent des chiffres en terme de boîtes ou de cartons. Ce qui pointe là un manque de compétences acquises en matière d'archivistique, qui est sans doute une des raisons pour lesquelles de nombreux fonds ne sont pas traités. Toutefois on peut considérer que les archives constituent une masse considérable, dont le nombre est supérieur aux autres types de documents, livres imprimés mis à part. Il s'agit plutôt d'archives privées, données par des enseignants ou des unités de recherche.

379 fonds constitués en tant que fonds patrimoniaux ont pu être répertoriés, parmi lesquels sont inclus des fonds d'archives.

Cette enquête, ciblée sur les bibliothèques de l'enseignement supérieur, va permettre de donner un état des fonds considérés comme patrimoniaux, ce qui est nécessaire pour asseoir des discours et des politiques de traitement. Il est peut-être regrettable que cette enquête ne concerne pas toute la documentation des universités et des grands établissements de recherche. Une partie des archives administratives et scientifiques collectées, qui ont aussi une valeur patrimoniale, risquent d'être passées sous silence. La création de service d'archives dans les universités révèle ces fonds, qui devraient donc apparaître dans l'enquête, diligentée par la MSH de Dijon, pour ce qui concerne les sciences humaines et sociales. Ces deux enquêtes sont en effet menées de façon complémentaire, mais la différence de méthodologie employée risque d'être un frein à une analyse conjointe.

Un article récent de Jean-Luc Gautier-Gentès, paru dans le BBF³⁴, fait une synthèse plus que dense, sur la question des politiques à l'égard du patrimoine dans les bibliothèques, cela à partir d'une mise en perspective du rapport intitulé « *Le patrimoine des bibliothèques* », rédigé en 1982. Pour la partie consacrée aux bibliothèques universitaires, nous retiendrons ce qui concerne le présent.

D'une part, il affirme que « *si la situation du patrimoine des bibliothèques s'est améliorée, elle reste préoccupante* », notamment au ministère chargé des universités, pour la partie conservation, les politiques étant plus axées sur le signalement. D'autre part, est évoquée la discussion actuelle autour de la définition même de patrimoine, jugée trop extensive, mais sans qu'une nouvelle définition émerge encore. La tendance serait à une réduction au patrimoine écrit et aux fonds d'étude.

Pour dresser un tableau qui colle plus à la réalité du fonds Vincennes, tout en complétant la question des collections patrimoniales, nous pouvons citer deux articles consacrés aux archives en bibliothèques.

Celui intitulé : « *Les archives dans les bibliothèques : logiques de service ou accidents de parcours* »³⁵, où Albert Poirot constate qu'il est difficile d'avoir une vision globale

³⁴ GAUTIER-GENTES, Jean-Luc. Le patrimoine des bibliothèques : rapport à Monsieur le directeur du livre et de la lecture. *BBF*, 2009, n° 3, p. 27-27. En ligne <<http://bbf.enssib.fr/>>, consulté le 10/09/2009

³⁵ POIROT, Albert. Les archives dans les bibliothèques. *BBF*, 2001, n° 2, p. 4-14. En ligne <<http://bbf.enssib.fr/>>, consulté le 17/07/2009

des fonds d'archives conservés en bibliothèque. Il poursuit en citant trois outils qui peuvent cependant être utiles : les rapports annuels envoyés à la Direction des Archives de France DAF (peu nombreux), les missions d'inspection générale et un ouvrage « *Le patrimoine des bibliothèques de France* »³⁶. Celui-ci, édité en 1995, fait état de 35 références relatives à des archives conservées dans des bibliothèques, municipales dans la plupart des cas. En effet l'idée initiale était de dresser un inventaire des fonds patrimoniaux en bibliothèques. Ce projet réalisé en collaboration avec la Direction du livre et de la lecture ne s'est guère intéressé qu'aux bibliothèques relevant de ses compétences. Les bibliothèques universitaires ne sont donc pas concernées, même si cela n'est pas réellement explicite dans les textes introductifs. Seuls certains fonds, tels que les archives de la Société royale de médecine déposées à la bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, qui relève de l'Enseignement supérieur, sont cités. Cet article cite d'ailleurs la circulaire AD 8299, conjointe à la Direction des archives de France et à la Direction du livre et de la lecture, du 2 septembre 1994³⁷, qui tente d'établir une répartition des attributions entre services d'archives et bibliothèques, en ce qui concerne la conservation du patrimoine écrit. Bien que le champ de cette circulaire soit celui des bibliothèques territoriales, elle est intéressante en ce qu'elle énonce le fait que, conséquence de l'histoire, des archives peuvent être conservées dans des bibliothèques, mais qu'il est possible et souhaitable de procéder à des échanges entre institutions.

Sonia Combe, responsable du Musée de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), affirme dans l'article « *Archives et bibliothèques, un nouveau défi* »³⁸ que « *la présence d'archives dans des bibliothèques... [est] plus fréquente qu'on ne le croit* ». Mais là aussi il est plus question de fonds conservés en bibliothèques municipales qu'en bibliothèques universitaires. D'autre part elle évoque un « *phénomène de revalorisation du mot « archives » [...] et, partant, à un regain d'intérêt pour les archives elles-mêmes* ».

La valeur patrimoniale accordée à un fonds documentaire est fonction de plusieurs critères qui peuvent évoluer et surtout changer d'une institution à l'autre. Il est certain qu'une université construite récemment ne sera pas dépositaire du même type de collections qu'une autre datée de plusieurs centaines d'années. Et pourtant toutes auront des fonds qu'elles considèrent comme patrimoniaux, susceptibles d'être valorisés en tant que tels.

Une prise de conscience de l'importance de la documentation patrimoniale conservée dans les établissements de l'enseignement supérieur est assurément en cours. Elle n'est pas ciblée sur les quelques fonds prestigieux de bibliothèques anciennes mais semble vouloir appréhender un état général de la documentation, dans sa diversité.

A l'heure où chacun est appelé à valoriser ses richesses mobilières et immobilières, l'Université Paris 8 se doit de s'intéresser à ses collections patrimoniales, témoins de l'expérience particulière de cette université.

³⁶ ROBICHON, François (dir.). *Patrimoine des bibliothèques de France : un guide des régions*

³⁷ Cette circulaire paraît introuvable en ligne, j'ai pu l'obtenir auprès du Bureau du patrimoine de la DLL

³⁸ COMBE, Sonia. *Archives et bibliothèques, un nouveau défi*. *BBF*, 2006, n° 4, p. 58-64. En ligne < <http://bbf.enssib.fr/>>, consulté le 17/09/2009

3- Le patrimoine de Paris 8

3.1 LES FONDS PATRIMONIAUX A PARIS 8

La valorisation du patrimoine culturel, scientifique, pédagogique et institutionnel constitue un des axes du projet de contrat quadriennal 2009-2012 de l'Université³⁹. Dans la sous-partie intitulée « La constitution du patrimoine numérique », il est énoncé : « *Forte d'une histoire féconde et originale dans le paysage universitaire français, Paris 8 bénéficie d'un patrimoine culturel, scientifique et institutionnel particulièrement riche. Sa valorisation nécessitera, dans le cadre de la politique documentaire de l'établissement, la mise en place d'une procédure de collecte des données, de sélection, de classification, de numérisation, de conservation, et de diffusion numérique. La création d'un service des archives dédié à la recherche et à la valorisation du patrimoine (projet qui fait l'objet d'une demande de programme pluri-formation PPF) permettra de centraliser toutes ces étapes, et, dans un souci de mutualisation, élargira ses missions à la vie administrative et pédagogique de l'établissement. Ce projet engagera l'université de manière décisive dans la voie d'une valorisation beaucoup plus efficace de son patrimoine culturel et scientifique, et d'une amélioration des conditions de production et conservation de ses archives institutionnelles* ».

Le PPF en question s'articule autour de la recherche, l'inventaire, la conservation et la numérisation des archives, ce « *qui contribuera à la valorisation du patrimoine scientifique et culturel mais aussi à l'axe prioritaire sur l'épistémologie des sciences humaines et sociales* »⁴⁰.

Toujours à propos de la valorisation du patrimoine il est question de l'engagement de l'Université Paris 8 dans une série d'activités destinées à valoriser son patrimoine, notamment dans le cadre de partenariats avec les collectivités. Ces activités, décrites en annexe⁴¹, sont des journées d'étude, des colloques ou la participation à des manifestations culturelles et scientifiques. L'auteur poursuit : « *Elle [l'Université] souhaite poursuivre dans cette voie, mais aussi mettre en place de nouvelles structures qui serviront d'appui à cette politique : les projets de création d'une Bibliothèque numérique, d'un Service des Archives et d'un Centre expérimental universitaire des Arts font tous trois l'objet de demandes de PPF* ».

Dans la partie consacrée au SCD, il est mentionné que « *... le SCD de Paris 8 est dépositaire de nombreuses archives scientifiques qui ne seront pas prises en compte dans le PPF Archives présenté par le Service de la Recherche de l'université : doit être*

³⁹ Université Paris 8. *Contrat quadriennal 2009-2012 : projet*, p. 33

⁴⁰ *Id.*, *Partie Politique scientifique*, p. 12

⁴¹ *Ibid.*, *Partie Politique scientifique, annexe B*, p. 29

réalisé le signalement et l'équipement de ces documents dans le SUDOC à partir d'opérations de rétroconversion comparables à celles menées lors du présent contrat ». Lorsqu'on regarde la présentation détaillée, partie « Axe 3 Catalogues et conservation »⁴², il est question de fonds patrimoniaux qui ne relèvent pas de la constitution traditionnelle de collections en bibliothèque universitaire.

Le Fonds Vincennes est mentionné parmi ces collections comme un fonds à numériser. Dans ce même document, on peut lire « *Le SCD a souhaité préalablement engager une réflexion autour de la conservation, du traitement et de la valorisation de collections d'une grande richesse documentaire et scientifique* ». C'est donc à cette fin qu'une mission a été confiée à un conservateur de la bibliothèque autour des quatre points suivants :

- dresser un inventaire de ces fonds spéciaux en décrivant leur nature, leur volume et leur état,
- recenser les documents en notre possession relatifs au dépôt de ces fonds et investiguer les questions juridiques qui pourraient se poser,
- préconiser les méthodes de traitement en évaluant les moyens à mobiliser,
- étudier les dispositifs propres à la valorisation et la mise en espace de ces fonds.

Cette étude devrait constituer les prémisses du travail de la personne responsable des fonds patrimoniaux.

Il apparaît que la préservation et la valorisation du patrimoine sont une préoccupation de l'Université, relayée au sein du SCD. Il est question de la création d'un service des Archives et du traitement des fonds patrimoniaux. Mais l'articulation entre ses activités et celles de la bibliothèque n'est pas évoquée. Au fil des discussions, l'idée de la création d'un service d'archives semble s'être estompée. Je n'ai pu trouver trace du PPF propre à la mission Archives. Entre le projet initial du contrat quadriennal et le document final présenté au Ministère, on voit que la question des archives administratives a disparu, sans doute du fait d'un manque de soutien de la part de ceux qui en étaient les initiateurs. Seules les archives scientifiques demeurent, dans le cadre du projet d'une bibliothèque numérique.

Cet intérêt pour les archives de l'université prend place dans le contexte événementiel que constitue l'anniversaire des 40 ans de Paris 8. De plus, le mécanisme démographique fait qu'un nombre relativement important de personnels de l'Université ayant travaillé à Vincennes est proche d'un départ ou déjà parti en retraite. Les documents qu'ils ont pu conserver à leur domicile ou dans les locaux de l'université ne sont pas identifiés et risquent donc de ne pas être traités comme ils le devraient. C'est au cours de discussions avec des personnes ayant travaillé sur le fonds Vincennes que j'ai appris que tel enseignant possédait un fonds important d'archives papiers, tel département, une collection importante de photographies. Un inventaire mériterait d'être réalisé.

Diverses initiatives vont dans ce sens. Ainsi un document produit par Colette Perrigault, enseignante en histoire, dresse un bilan préliminaire à une évaluation du budget nécessaire à l'archivage des sources de l'Université Paris 8. Cette note, datée de 2007, propose un inventaire provisoire des différents fonds existants ainsi que des préconisations de modes de traitement. Bien que ce document semble comporter beaucoup d'approximations, il constitue une première approche, étape préalable à une étude ultérieure plus approfondie. Les fonds d'archives ont été répartis entre les archives conservées dans différents services de l'université et les archives personnelles. Parmi les

⁴² Projet de contrat quadriennal 2009-2012 : présentation détaillée : projet, p.3-4. En ligne <http://www.bu.univ-paris8.fr/intranet/Contrat_quadriennal/PresentationDetaillee.pdf>, consulté le 11/05/2009

services de l'université dépositaires d'archives, sont mentionnés : la bibliothèque, le service audio-visuel, le département cinéma et les différents UFR et départements. Cinq fonds personnels sont cités : le fonds Assia Melamed, confié à la BDIC, le fonds Annie Couëdel, qui comprend un grand nombre d'enregistrements vidéos de cours et de photographies, le fonds de la radio locale, émise depuis l'université au début des années 80, à l'initiative d'enseignants et d'étudiants, le fonds Berger/Courtois/Perrigault qui rassemble des archives personnelles et institutionnelles d'enseignants et enfin le fonds Mohamed Zouzi Chebbi, riche d'un ensemble de photographies sur l'université. Concernant le traitement, l'auteur insiste sur la priorité à donner aux archives audiovisuelles, compte tenu de l'état de dégradation de ces documents et du temps nécessaire à leur sauvegarde par la numérisation.

Dans le cadre du 40^e anniversaire de Paris 8, Danièle Tartakowsky, professeur d'histoire contemporaine et chargée d'une mission de réflexion sur les archives en 2008, a amorcé une enquête auprès des différents services pour connaître leur politique d'archivage. Le taux de réponse très faible n'a pas donné lieu à une communication écrite, mais d'après ses propres commentaires qui m'ont été adressés «... il laissait apparaître une diversité de situation, certains services souhaitant conserver dans leurs locaux leurs archives et d'autres aspirant à des solutions qui leur permettraient de s'en dessaisir tout en les sauvegardant ». Elle ajoutait « Un versement déjà ancien a été fait aux AD [archives départementales] 93 qui concerne les dossiers d'étudiants étrangers. Les AD sont toutes disposées à poursuivre la réflexion avec l'université sur la suite à donner».

Cette enquête de portée générale ne se voulait pas un inventaire de l'existant mais aurait peut-être permis, si le nombre de réponses avait été plus important, de dévoiler des documents d'archives similaires à ceux rassemblés dans le fonds Vincennes.

La création d'un service d'archives, si elle se réalise, aura sans doute comme tâche d'accomplir cet état des lieux, qui ne pourra être effectif qu'après une campagne de sensibilisation de tous les personnels sur l'enjeu de la valorisation des archives.

En attendant nous pouvons proposer un tableau des fonds connus et répertoriés.

3.2 INVENTAIRE DES FONDS D'ARCHIVES SUR L'UNIVERSITE PARIS 8

Les archives concernant Paris 8 sont conservées dans différentes institutions. Nous allons tenter d'en établir un tableau le plus exhaustif possible, en se basant en partie sur des travaux déjà réalisés. Le peu de temps passé dans l'établissement ne nous aurait pas permis de nous consacrer à un état des lieux des sources externes, bien que nous le pensons fort utile.

Dans le cadre de la préparation de la commémoration des 40 ans de l'Université Paris 8, Samy Khédhaïer, étudiant à Paris 8, a réalisé un rapport présentant un état des archives conservées à l'extérieur de l'établissement.

Nous reprenons ici cet inventaire de façon sommaire ; le document original étant très détaillé et donc relativement volumineux, nous proposons sa lecture en annexe 1 :

- Bibliothèque de documentation internationale de documentation (BDIC) :
Inventaire détaillé du fonds Assia Melamed

Fonds d'archives papier sur la création, le fonctionnement, l'activité et la vie quotidienne de l'Université Paris VIII-Vincennes, et sur l'activité de ses enseignants, personnels et étudiants, 1968-1980.

Cote : FR BDIC (ou RCR), F Δ Res 696/1-25 (25 cartons)

- Service documentation du journal *l'Humanité* : inventaire du dossier de presse sur l'université Paris VIII, articles de 1969 à 2000

Dossier de presse n° 1044 : « Enseignement supérieur. Universités de la région parisienne ». Sous-dossier « Paris VIII Vincennes ».

- Institut CGT d'histoire sociale : inventaire des tracts et motions concernant Paris VIII

Fonds entré le 31 mars 1983 au centre confédéral d'archives de la CGT (entrée n° 34) : « Archives du lycée Rodin et de la FGFL (UNEF) après 1968 » (2 cartons non classés). Don de Jean-Jacques Aublanc qui était à cette époque un des leaders parisiens des comités UNEF-Renouveau

- Archives Nationales, Centre des archives contemporaines : inventaire des archives du Ministère de l'Éducation Nationale concernant l'université Paris VIII

- Archives de la Préfecture de Police de Paris : statistiques et rapports concernant la surveillance de l'université Paris VIII

Une partie des archives est librement consultable (série Ga Br, années 1971 et 1972), certaines sont soumises à dérogation (série F, années 1969, 1972 et 1978)

La liste qui suit est celle des archives relatives à l'université de Vincennes telles que répertoriées dans l'ouvrage *Mémoires de 68. Guide des sources d'une histoire à faire*⁴³ et qui ne sont pas répertoriées dans l'inventaire cité ci-dessus :

- Bibliothèque Nationale, Département des estampes.

Série Q (Histoire) : plusieurs dizaines d'affiches entoilées, avec fichier méthodique. Descriptif par affiche et origine. Il y a une entrée « Comité d'action Vincennes ».

- BDIC, Fonds de la Gauche Prolétarienne.

Documents relatifs à l'action de la GP dans les lycées et facultés entre 1968 et 1970. Un carton de 8 chemises, comprend essentiellement des tracts sur les facultés de Censier, Jussieu, Vincennes, Cochin, Orsay et Nanterre.

Cote F DETA RES 576/4/1)

- Rectorat de Paris, Mission des archives nationales

Dossiers du directeur de cabinet Pianelli relatifs à Vincennes (1969-1970)

Cote V 208

- Centre International de Recherche sur l'Imagerie Politique

Photographies quotidiennes des journaux muraux de l'université de Vincennes.

⁴³ Mémoires de 68. *Guide des sources d'une histoire à faire*

- Agence photographique Horace
Dossier « Vincennes – Expulsion Duprat » (1969)

On peut également citer l'existence de fonds versés par des enseignants de Paris 8, que j'ai pu repérer mais non consulter. Les archives conservées à l'IMEC sont axées sur les œuvres des auteurs, peu de choses semblent concerner Paris 8 :

- Fonds Madeleine Rébérioux. Archives nationales (Paris)
Deux cartons concernent l'Université de Vincennes où elle fut enseignante jusqu'en 1978.
Cote : 647 AP/3 et 647 AP/4

- Fonds Hélène Cixous. Bibliothèque nationale de France
Les travaux d'H. Cixous à Paris-VIII sont rassemblés sous les cotes NAF 28080.
NAF 28080 (V. 4) : Dossier sur Nanterre. Fondation de l'Université de Vincennes, 1968,
NAF 28080 (V. 5-8) : Etudes féminines
NAF 28080 (V. 9-32) : Séminaires de Vincennes, 1976-86

- Jean-Louis Flandrin. Archives nationales
Les archives concernant son travail à Paris VIII sont rassemblées sous les cotes 624AP/15 à 624AP/25 (1970-1999). Sa bibliothèque a été déposée à la Maison des sciences de l'homme (MSH).

- François Chatelet. Institut mémoires de l'édition contemporaine (IMEC)
- Michel Foucault. Institut mémoires de l'édition contemporaine (IMEC)
- Daniel Zimmermann. Institut Mémoire de l'Édition contemporaine (IMEC)

Parmi les collections conservées à la bibliothèque de Paris 8, les fonds suivants peuvent être cités :

- Les cours enregistrés de Gilles Deleuze à Paris-VIII de 1979 à 1987 (400 heures)
Reproduits sur CD, ils sont également consultables à la BnF.
Cote AVCD 500/1 à 507/18

- Fonds Maria Antonietta Macchiochi
Il s'agit de la bibliothèque de travail de Maria Antonietta Macciocchi, enseignante de sociologie politique à Vincennes de 1974 à 1975.
Il comporte près de 2000 volumes et rassemble tous ses intérêts politiques et intellectuels pendant les années 70 : histoire du PCI, histoire du communisme européen, Gramsci, la Chine maoïste, Pasolini, le mouvement féministe.
Le fonds est en cours de traitement⁴⁴.

⁴⁴ BOUJU, Marie-Cécile, FRESSARD, Olivier. *La bibliothèque et les archives de M.A. Macciocchi : histoire, problèmes et enjeux. Colloque « Maria Antonietta Macciocchi, figure intellectuelle et passeur politique des années Vincennes », Université Paris 8, 7 avril 2009*

- Archives de Pierre Merlin

Un ensemble de documents, qui constitue sans aucun doute un fonds d'archives, a été déposé à la bibliothèque par Pierre Merlin, président de l'université entre 1976 et 1980, alors qu'il n'était plus en poste. Ce fonds, ni classé ni inventorié, est un témoignage de l'activité présidentielle, même si son inventaire permettra de mieux détailler le type de documents présentés. Il est rassemblé pour l'instant dans une quinzaine de cartons. Des préconisations de traitement seront évoquées en dernière partie. Il rassemble une grande variété de documents : documents administratifs, tracts, articles de presse, littérature grise. Pour en avoir une idée, voici le détail du contenu de deux « dossiers » pris au hasard :

- ▶ 1 ensemble de documents

- Courrier avec instances institutionnelles étrangères dans le domaine de l'éducation

Ex. Université de Pondichéry (Inde), pour un projet de coopération (1992)

- Dossier pour une demande d'aide à la recherche (1984)
- Notes de la responsable des bibliothèques de nombreuses disparitions de livres (1970)
- Motion sur la crèche de Vincennes (1980)
- Support de formation Webspirs (2001)

- ▶ 1 dossier : « Commission –budget- locaux. III- Locaux »

- ✓ « Demande de locaux »

- Prêt pour organisation politique (1980)
- Attribution de locaux pour syndicat étudiant (1979)
- Attribution de locaux pour colloque, rencontres (1977)
- Travaux exécutés par entreprise (1979)
- Problèmes de répartition de locaux entre départements (1977)
- Demande d'installation d'une librairie (1978)

- ✓ « Sécurité »

- Notes faisant état de cambriolages (1979)
- Rapport d'une commission sécurité (1977)
- Demandes de crédit

- ✓ « Travaux »

- Notes sur des travaux à réaliser (1978)
- Courrier avec Recteur pour la réalisation de travaux (1977)
- Courriers de personnels demandant des travaux (1976)

- ✓ « Dévolution des biens de l'Université de Paris »

- Note de la Chancellerie des universités (1979)
- Note sur le patrimoine de l'ancienne université de Paris (1977)

- ✓ Surfaces Vincennes

- Diverses notes sur le recensement des surfaces (1979)

- ✓ « Bâtiments militaires »
 - Diverses notes sur des constructions à effectuer (1976)
 - Notes pour la commission locaux : demande de locaux des différents départements (1975)
- ✓ « Crèche »
 - Motion (1979)
 - Communiqué du bureau du Conseil (1972)
- ✓ « Ecole maternelle »
 - Courrier de la ville de Paris (1979)
 - Courrier de l'Académie de Paris (1974)
- ✓ « Bibliothèque »
 - Tract CGT contre le manque de moyens
 - Notes sur la création de postes (1979)
 - Notes sur la répartition des crédits (1979)
 - Conventions relatives aux bibliothèques (1978)
 - Courrier de l'Amicale des directeurs de bibliothèques universitaires (1978)
 - Compte-rendu du Conseil de la bibliothèque, (1974, 1975)
 - Tableaux du nombre de prêts (1974)
 - Colloque des BU : réflexions d'un groupe de travail (1975)
 - Note sur les problèmes de locaux de la bibliothèque de paris 8 (1970)

Archives administratives, politiques ou pédagogiques, ces différents fonds révèlent une diversité de lieux de conservation, de thèmes et de supports, caractères que nous allons retrouver dans ce qui peut apparaître comme le fonds emblématique des archives sur l'Université Paris 8 : le fonds Vincennes.

3.3 LE FONDS VINCENNES : UNE CONSTITUTION EXPERIMENTALE

Cet ensemble de documents est décrit comme « le témoin historique de la naissance de l'Université Paris 8 », sur la page de présentation du site Internet de la bibliothèque⁴⁵. La période couverte est beaucoup plus vaste puisque, en effet, certains documents datent de la création de l'université expérimentale en 1968-69, mais la collecte s'est poursuivie au-delà des premières années. On trouve quelques documents datant des années 90 et assez peu des années 2000. La période des années 70-80 est sans aucun doute la plus riche.

On a assez peu d'éléments sur la façon dont s'est constitué ce fonds. Il est sans doute le résultat de plusieurs initiatives. D'après Michelle Zancarini-Fournel, enseignante d'histoire à Paris 8, c'est en 1994, qu'à la demande de la présidente de l'université, Irène Sokologorsky, les documents d'archives dispersés à divers endroits de l'université ont été collectés, rassemblés et classés par ses étudiants, dans le cadre d'une UE de

⁴⁵Bibliothèque. Fonds spécialisés à Paris 8. En ligne <http://www.bu.univ-paris8.fr/web/rechercher/fonds_specialises/fonds_vincennes.php?logo=11>, consulté le 24/08/2009

licence. La collecte s'est prolongée par le dépôt volontaire de personnels, départements ou services.

On peut penser que le fonds s'est constitué de documents qui n'auraient pas été conservés si la démarche avait été un acte strictement administratif. En effet, l'histoire des débuts de Paris 8 est fortement marquée par la volonté d'une « gestion participative », d'ailleurs parfois remise en cause. Les prises de position des différentes organisations politiques de gauche sont nombreuses, ce qui explique le nombre non négligeable de tracts conservés, mais dont le nombre est sans doute bien en deçà de ce qui a été produit.

Après que le fonds ait été constitué, plusieurs bibliothécaires en ont eu la responsabilité. La collecte s'est poursuivie quelque peu, mais sans qu'une politique de gestion ait été réellement définie.

La documentation sur support papier est aujourd'hui conservée dans des boîtes d'archives, au nombre de 124, localisées dans le magasin des périodiques, soit environ 12 mètres linéaires. Il est consultable sur place, aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Le déménagement dans des magasins nouvellement aménagés est prévu.

Le plan de classement (cf. annexe 2) a été conçu selon une organisation thématique, qui parfois manque d'articulation entre les différents sujets. L'instrument de recherche actuel est un inventaire sommaire, disponible sous forme papier à un bureau d'information de la bibliothèque et en ligne sur le site de la bibliothèque à la rubrique « Fonds spécialisés » de la page « Bibliothèque »⁴⁶. Il est à noter que cet inventaire est disponible sur des sites extérieurs à la bibliothèque comme celui du GERME, à la page « *Guide des sources sur les mouvements étudiants et l'enseignement supérieur d'Ile-de-France* »⁴⁷.

L'inventaire se présente comme une suite de cotes, correspondants chacune à un thème. A chaque cote correspondent un titre, quelques mots de précision parfois, et les dates extrêmes. Cela permet d'embrasser rapidement l'étendue des thématiques mais donne assez peu de détails sur le contenu des boîtes, aussi bien quantitatifs que qualitatifs.

Ex. V 1 Guides de l'étudiant, de 1971/72 puis 1977/78 à 2000

L'inventaire ne donne pas le détail de chaque boîte, qui sont autant de sous-cotes. Ainsi la cote V3 « Programmes d'enseignement des départements » est constituée de 54 boîtes, soit un peu moins que la moitié du fonds, ce qui n'apparaît pas à la lecture de l'inventaire.

Dans l'ensemble, le contenu des boîtes reflète le titre donné dans l'inventaire même si un tri plus fin mériterait d'être entrepris. Un classement chronologique est effectué dans chaque boîte et révélé par des chemises différentes, même si parfois cet ordre est bouleversé.

La plupart des feuillets n'ont pas d'indication de cote, ce qui ne permet pas un rangement efficace des documents. En effet, si un document est sorti de sa chemise, il est difficile de retrouver sa place initiale. On ne connaît pas non plus le nombre de documents par chemises et par boîtes.

Outre des documents papiers, le fonds Vincennes comprend des documents sonores et audiovisuels. Des documents audiovisuels sont conservés à la bibliothèque et en cours de traitement par un service de l'Université : le Centre de restauration et de sauvegarde des archives vidéos.

⁴⁶ *Id.* p. 30

⁴⁷ En ligne <<http://www.germe.info/guide/inventaires/fondsvincennes.htm>>, consulté le 21/09/2009

Alors qu'il existait, à l'époque de Vincennes, un service commun pour l'audiovisuel comprenant un service des moyens audiovisuels et un service photo, celui-ci a été démembré. Le service photo a été rattaché au Département photo, le service vidéo est devenu commun à l'UFR Arts uniquement. Celui-ci a cessé son activité en 1986. En 2004, le Centre de restauration et de sauvegarde des archives vidéos, rattaché à l'UFR Arts est créé par Marie-Françoise Garaudet et Patrice Besnard. Ce service, dans lequel prend place un laboratoire VAO (Vidéo assistée par ordinateur), s'attache depuis sa création à assurer la restauration et la sauvegarde des documents anciens de l'Université de Paris 8 par un transfert sur support numérique. Dans un document daté de janvier 2005 intitulé « *Projet de restauration et de sauvegarde des documents audiovisuels anciens de l'Université Paris : document technique et de synthèse* », Patrice Besnard et Philippe Guilbaud expliquent les problèmes techniques rencontrés pour la conservation des bandes analogiques (support ½ pouce EIAJ et ¾ pouce U-MATIC) et préconisent, après un traitement numérique, une sauvegarde sur serveur externe pour la conservation et sur support DVD pour la communication.

En juin 2009, date à laquelle j'ai rencontré Marie-Françoise Garaudet pour discuter de ce chantier de numérisation, 38 titres (correspondants à 49 DVD) étaient numérisés et prêts à être mis en consultation à la salle audiovisuelle de la bibliothèque. Ces documents font partie des 158 titres disponibles sur cassettes U-matic, conservées à la bibliothèque et consultables en salle audiovisuelle. Marie-Françoise Garaudet en a assuré l'inventaire technique et intellectuel. Pour chaque document numérisé une fiche catalographique a été réalisée selon des critères conformes aux normes de catalogage des documents audiovisuels. Un résumé a été ajouté pour chaque document. Cela permettra donc de les cataloguer sans avoir à les visionner de nouveau.

Le choix des documents numérisés a été fait par Marie-Françoise Garaudet en fonction de la connaissance qu'elle avait de tel ou tel film puisque elle-même a participé au tournage de nombre d'entre eux. Une demande d'autorisation a été faite auprès des réalisateurs ou enseignants responsables des cours dans lesquels se sont déroulés les tournages. Sans cette autorisation, la mise à disposition auprès des lecteurs est impossible.

Des contacts réguliers, quoique espacés dans le temps, sont maintenus entre la bibliothèque et le centre de restauration. La bibliothèque a notamment participé à son financement, à hauteur de 4500 €, en 2004. Des réunions sont organisées de façon périodique, d'où émergent des idées intéressantes, d'après les comptes-rendus que j'ai pu lire. Jusque là, seule la mise à disposition prochaine des documents numérisés à la bibliothèque paraît acquise.

Les documents sonores n'apparaissent pas dans l'inventaire car ils n'ont jamais été répertoriés jusqu'à présent. Ils étaient quelque peu « oubliés » dans des cartons, placés en magasins. Parmi l'ensemble des cassettes audio existantes, un tri a été effectué. Ont été détruits les enregistrements n'appartenant pas à l'Université. Ainsi des émissions de Radio-France ont été détruites car elles sont non reproductibles et par ailleurs consultables à l'Institut national de l'audiovisuel. Les enregistrements d'évènements ayant eu lieu à Paris 8 ont été conservés, tels que des colloques, interventions ou manifestations culturelles. En l'attente d'une vérification technique, ils sont pour l'instant incommunicables.

Si la typologie des supports est relativement simple, rendre compte de ce fonds est relativement complexe car les documents conservés sont d'origine différente.

La question des documents administratifs

Si l'on considère la nomenclature des documents provenant des services et établissements concourant à l'éducation, présentée dans l'instruction 2005-003 du 22 février 2005 (présentée dans le BO du 16 juin 2005)⁴⁸, peu de documents échappent à la qualification de documents administratifs.

Cette nomenclature qui se veut une aide au fonctionnement quotidien des services dans la gestion de leurs archives courantes et intermédiaires comprend six chapitres :

- Politique générale, administration et évaluation
- Vie scolaire et universitaire, dispositifs particuliers de formation
- Examens et concours
- Santé et aide sociale
- Finances et comptabilité
- Bâtiments

Les documents conservés semblent concerner principalement les deux premières rubriques et en moindre importance la dernière.

A titre indicatif, j'ai détaillé certaines parties de l'inventaire original du fonds pour recenser la part de documents administratifs, avec leur durée de conservation en tant qu'archives définitives (cf. annexe 2). La durée d'utilité administrative (DUA), c'est-à-dire la période pendant laquelle les documents doivent être conservés dans les établissements, excède rarement dix ans.

On peut donc voir qu'une grande partie des documents du fonds Vincennes ressort de la documentation administrative, puisque produite dans le cadre de l'activité de l'université. Si l'on se réfère aux recommandations habituelles, seule une partie d'entre eux aurait du être conservée à titre définitif, certains devant subir un tri.

Pour comprendre un peu mieux le contenu de ce fonds, on peut tenter une autre typologie, plus proche de l'esprit du classement proposé par ceux qui l'ont inventorié :

- documents émis par les instances dirigeantes (présidence, conseils) de l'université : dossiers préparatoires, comptes-rendus de réunions, notes d'informations
- documents émis par les services : programmes et bilans d'activités, notes des unités de formations
- documentation à l'intention des étudiants : programmes des enseignements, guides des diplômés, guide des étudiants
- publications périodiques : journaux institutionnels, des étudiants, des personnels, coupures de presse sur l'établissement
- documents émis par des syndicats ou associations (personnels et étudiants) : tracts, courriers. Seule cette catégorie ne serait pas du ressort des archives publiques, mais des archives privées.

Si l'on considère la définition des archives publiques : documents « *qui procèdent de l'activité de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements et entreprises publiques* » et la définition des archives privées : « *qui ne sont pas publiques...* »⁴⁹, qui relèvent donc d'archives familiales, d'hommes politiques, artistes, entreprises, associations, syndicats, etc., les documents conservés dans ce fonds procèdent de ces deux définitions. A la fois archives publiques par les documents administratifs et archives privées par les tracts provenant des associations du personnel ou des syndicats.

⁴⁸ France. Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. « Instruction de tri et de conservation pour les archives reçues et produites par les services et établissements concourant à l'éducation », op. cit. p.19

⁴⁹ NOUGARET, Christine, EVEN, Pascal. Les archives privées : manuel pratique et juridique

Les archives scientifiques, dans leur définition la plus restrictive, à savoir les archives personnelles des chercheurs, qu'on pourrait s'attendre à trouver, semblent peu présentes dans ce fonds. L'activité d'enseignement est à l'œuvre dans les documents audiovisuels, réalisés dans le cadre de cours. Ils sont répertoriés, dans la nomenclature officielle, comme archives publiques relevant des documents et productions pédagogiques.

Les documents rassemblés sont lacunaires par rapport à ce qui pourrait être un fonds d'archives de l'Université Paris 8. Ce qui n'a rien d'étonnant puisque la volonté de ceux qui ont constitué ce fonds à l'origine était plus orientée vers la conservation de sources utiles à la recherche que vers la constitution d'un outil au service de la gestion de l'université. Pourtant, cet aspect gestionnaire semble avoir été valorisé par rapport aux thèmes propres à l'enseignement et la recherche.

C'est dans cet assemblage de documents d'origines diverses que le fonds Vincennes trouve toute sa légitimité. Il est le résultat d'une absence de gestion des archives mais on retrouve en partie la même typologie de documents que dans un fonds d'archives publiques, la différence réside dans le classement par thème et non par service versant. Les archives administratives et les archives privées se renvoient les unes aux autres, témoins du contexte local de Paris 8, où l'activité des syndicats et associations était, à la création de l'établissement, intense et l'intervention des personnels et des étudiants dans la gestion de l'université, une règle.

L'originalité de ce fonds ne réside pas tant dans le type de documents conservés que dans leur hétérogénéité au sein d'un même ensemble. Il s'agit d'un regroupement volontaire de documents ayant comme sujet commun : l'Université Paris 8. Il faut en effet souligner l'aspect documentaire de ce fonds et proposer, à l'instar d'Isabelle Breuil, ancienne responsable de ce fonds, de le définir comme un fonds documentaire plutôt que comme un fonds d'archives.

La valeur actuelle de ce fonds tient aussi au fait que ces documents aient été conservés, signalés et communiqués, missions communément admises pour les bibliothèques, mais pas si courantes pour les archives historiques d'une université. La prise en compte du devenir des archives par les instances universitaires est un phénomène récent. En l'absence de service organisé à Paris 8, les documents rassemblés ont été confiés au service qui était capable d'assurer une continuité institutionnelle en matière de conservation de collections documentaires : la bibliothèque.

Une autre raison qui pourrait expliquer que ce fonds ait été conservé sur place et qu'un seul dépôt ait été effectué aux archives départementales⁵⁰ est la méfiance des personnels de Paris 8 à l'égard des pouvoirs publics. En effet, l'histoire de l'université, des débuts jusqu'au déménagement au moins, est marquée par des épreuves de force entre l'établissement et les instances de tutelle. Conserver ces documents sur place, c'était peut-être assurer leur pérennité.

⁵⁰ Celui des dossiers d'étudiants étrangers

4- A la recherche d'un modèle

La politique d'archivage dans les universités connaît un développement récent mais néanmoins réel et efficace dans certains établissements. Plusieurs universités possèdent depuis peu un service d'archives. Par le biais de visites, de correspondances, ou par la consultation de sites Internet mis en place par ces services, nous avons tenté de comprendre quelle était la réalité de ces services et comment étaient traités concrètement les documents. La plupart de ces services sont rattachés à la présidence ou au secrétariat général ; seule, à notre connaissance, l'Université de Compiègne (UTC) possède un service d'archive rattaché à la bibliothèque. Nous avons choisi d'évoquer plus précisément la situation de deux d'entre elles : l'Université de Haute-Alsace (UHA), l'Université Paris 7-Denis Diderot, et un cas particulier, la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC).

Des exemples étrangers auraient également pu être évoqués, tels que l'Université de Louvain (Belgique) ou Ottawa (Canada), souvent citées, dans le domaine de la gestion des archives universitaires. Cependant la situation administrative de ces universités n'est pas la même que celle des universités françaises. Ainsi en Belgique, il n'y a ni législation ni prescription officielle qui imposent aux universités de verser leurs archives dans un dépôt public. Elles sont considérées comme des archives privées⁵¹. Une liberté est donnée dans l'organisation de leurs archives. Toutefois, que ce soit en France ou à l'étranger, les modes de gestion de base présentent de grandes similitudes d'un établissement à l'autre. Les différences semblent plus se situer au niveau de la quantité de documents traités et des projets entrepris, au regard des moyens alloués à ces services.

4.1 UNIVERSITE DE HAUTE-ALSACE : LE SERVICE DES ARCHIVES

Le service des archives de l'Université de Haute Alsace (UHA), créé en 2001, est considéré comme le pionnier en terme de service d'archives universitaires. Ce service, actuellement dirigé par une archiviste contractuelle, est placé sous la responsabilité du secrétaire de cabinet de la présidence. Des vacataires étudiants, embauchés sur de courtes périodes, apportent une aide ponctuelle.

⁵¹ HIRAUX, Françoise. Des articles pour participer au devenir universitaire ; record management et action patrimoniale à l'université de Louvain

Ce service a été mis en place à la suite du rapport de stage d'un étudiant en DESS de Mecadocto (Métiers de la culture, des archives et de la documentation pour les collectivités territoriales et les organisations)⁵² qui avait auparavant réalisé un état des lieux des archives de l'université⁵³. La création d'un site Internet / Intranet⁵⁴, outil de gestion et de valorisation des archives, contribue à l'application de la politique d'archivage. Pour les publics extérieurs, il permet la consultation des inventaires réalisés ainsi que des archives numérisées.

Les tâches principales ont été le traitement des archives administratives des services centraux, la création d'un site Internet propre au service, la sensibilisation et formation des personnels de l'université au traitement des archives dans leurs services respectifs, ainsi que la numérisation de certains fonds.

La collecte des archives des services centraux continue, celle des URF et autres composantes d'enseignement est plus difficile à assurer, celle des associations est quasi inexistante.

La mise en place d'un logiciel propre à assurer la gestion des archives à savoir l'envoi des bordereaux de versement, la communication, la consultation des instruments de recherche est en projet.

L'archiviste, responsable du service, insiste sur la sensibilisation à faire auprès des personnels dans les différents services, qui sont les premiers maillons de la chaîne du traitement des documents.

Les locaux attribués à ce service se composent d'un bureau, d'un magasin équipé de compactus, offrant une capacité de 420 mètres linéaires. Une salle provisoire permet d'accueillir les vacataires et de procéder au tri des documents. L'absence de locaux suffisamment grands pose le problème de l'accueil des chercheurs extérieurs venant consulter les archives.

La consultation des archives se fait sur rendez-vous. Pour les services internes de l'université, l'accord du service dépositaire doit être demandé. Pour les personnes extérieures, la priorité est donnée à la consultation en ligne des documents numérisés, mais des visites sur place peuvent être effectuées. Pour l'année 2008-2009, six personnes extérieures à l'université sont venues consulter des documents sur place. La consultation se faisant pour l'instant dans la salle attenante au bureau, le mode de communication ne suit pas de règle établie.

Les archives courantes sont conservées dans les services, c'est au stade d'archives intermédiaires que le dépôt est effectué au service des archives. Y sont également conservées les archives définitives puisque aucun dépôt aux archives départementales, situées à Colmar, n'a été effectué. L'éloignement relatif des deux sites a sans doute retardé le transfert de ces archives définitives qui devrait avoir lieu prochainement. Les magasins n'ont pas une capacité suffisamment élevée pour supporter l'accroissement estimé.

Les instruments de recherche, sont mis en ligne sur le site des archives. Certains fonds ont également été numérisés et rendus accessibles sur ce même site.

⁵² LE GOIC, Matthieu. Etude pour la mise en place d'un service des archives à l'université de Hante-Alsace. Mulhouse : Tome I Université de Hante-Alsace, 2002. 49 p. Rapport de stage : DESS Mecadocto : Mulhouse : UHA, 2001-2002. En ligne <<http://www.archives.uha.fr/accueil/rapports.shtml>>, consulté le 21/09/2009

⁵³ LE GOIC, Matthieu. Etat des lieux des archives de l'UHA. Tome II Université de Hante-Alsace, 2002. 25 p. Rapport de stage : Maîtrise Mecadocto : Mulhouse : UHA, 2001-2002. En ligne <<http://www.archives.uha.fr/accueil/rapports.shtml>>, consulté le 21/09/2009

⁵⁴ Site internet du service des archives de l'université de Haute-Alsace. En ligne <<http://www.archives.uha.fr/pagedaccueil.shtml>>, consulté le 21/09/2009

4.2 UNIVERSITE PARIS 7 – DIDEROT : LE BUREAU DES ARCHIVES

Le « bureau des archives » a été créé en 1999. Il se veut un service « *de soutien à l'administration, l'enseignement et la recherche* »⁵⁵. Trois personnes avaient été recrutées au moment du déménagement de l'Université du campus de Jussieu vers le campus actuel pour effectuer les opérations nécessaires. Un poste d'archiviste professionnel a été créé en 2002, qui constitue toujours aujourd'hui le seul effectif du service. Cette personne est rattachée au secrétariat général.

Les archives conservées sont constituées d'archives administratives et d'archives scientifiques accumulées depuis la création de l'université en 1970. Les archives scientifiques concernent certaines composantes d'enseignement, tels que des unités d'enseignement et de recherche (UER) ou instituts et comprennent des documents émanant de chercheurs. Elles font l'objet d'une politique d'incitation au versement, comme en témoigne la page web consacrée aux archives d'enseignement et de recherche⁵⁶.

Les instruments de recherche sont répertoriés dans une base interne au service, très peu sont accessibles en ligne sur le site Internet du service⁵⁷. Ceux-là concernent les documents déposés par la présidence, les conseils et le secrétariat général, pour la partie administrative, qui datent tous de vingt ans ou plus. Les inventaires en ligne de fonds relevant de l'enseignement et de la recherche sont ceux d'archives déposées aux Archives nationales, hormis le fonds de l'Institut Jacques Monod. Celui-ci est en cours de constitution. Il semble qu'une conservation et valorisation par l'université peuvent être un moyen d'inciter d'autres chercheurs ou structures à des dépôts similaires.

La collecte de documents qui concernent la vie étudiante (associations, syndicats) est présentée par la responsable du service comme effective mais non exhaustive. La page web consacrée aux archives étudiantes⁵⁸ renvoie à des liens de sites nationaux : ceux du CAARME et de la Cité des mémoires étudiantes, évoqués par ailleurs. Aucun fonds émanant de cette collecte n'est présenté sur le site Internet.

L'acquisition d'un logiciel adapté au traitement des archives est en cours d'étude pour établir, à terme, une gestion numérique des archives.

Les documents sont stockés dans un magasin de stockage pouvant contenir 3 km linéaires d'archives.

Des versements d'archives administratives ont été effectués au cours de ces dernières années au Centre des archives contemporaines de Fontainebleau. Les universités parisiennes doivent, en effet, déposer leurs fonds d'archives définitives aux Archives nationales. La consultation des archives se fait sur rendez-vous, après avoir pris contact avec le responsable du service. Une salle, attenante au bureau de l'archiviste, est dédiée à cet usage. Des photocopies peuvent être demandées.

⁵⁵ Université Paris 7 Denis Diderot. Les archives. En ligne <<http://www.univ-paris-diderot.fr/sc/site.php?bc=archivesP7&np=ACCUEIL&g=m>>, consulté le 21/09/2009

⁵⁶ Université Paris 7 Denis Diderot. Les archives : les archives d'enseignement et de recherche en sciences, lettres, sciences humaines, santé, En ligne <<http://www.univ-paris-diderot.fr/sc/site.php?bc=archivesP7&np=ArchivesEnseigRech&g=sm>>, consulté le 21/09/2009

⁵⁷ Université Paris 7 Denis Diderot. Les archives : inventaires d'archives en ligne En ligne <<http://www.univ-paris-diderot.fr/sc/site.php?bc=archivesP7&np=ConsultArchives&g=m>>, consulté le 21/09/2009

⁵⁸ Université Paris 7 Denis Diderot. Les archives : les archives étudiantes. En ligne <<http://www.univ-paris-diderot.fr/sc/site.php?bc=archivesP7&np=ArchivesEtudiantes&g=sm>>, consulté le 21/09/2009

La communication des archives se fait par boîte mais en l'absence de foliotage, il n'y a pas moyen de vérifier le contenu des boîtes. Les noms des consultants sont gardés en mémoire.

La visite de ces deux services rend évidente la nécessaire existence d'un service chargé du traitement des archives de l'université, à des fins de conservation et de valorisation. Aux yeux d'une personne extérieure et peut-être peu avertie des spécificités archivistiques, le fonctionnement de ces deux services ne semble pas comporter de différences notables. Les pratiques en matière de gestion des archives semblent bien établies et appliquées. Cette situation est rendue possible grâce à l'emploi d'un archiviste professionnel. Ceci est la condition indispensable au bon fonctionnement du service, en raison des connaissances techniques que cela requiert, ce qui est d'ailleurs souvent souligné dans les manuels d'archivistique. Gérer des archives sans connaissances préalables entraîne une perte de temps, d'énergie et même parfois peut avoir des conséquences fâcheuses pour les documents. La création d'un poste d'archiviste est le reflet de la prise en compte de l'enjeu de l'archivage par les responsables d'universités. En revanche, les moyens alloués, notamment en termes de personnel et de locaux, ne sont pas en adéquation avec les actions à mettre en place. Faute de moyens, la priorité est donnée à la collecte des archives administratives, ce qui paraît logique au regard de l'obligation qui en est faite. Cela, au détriment des archives scientifiques ou de celles qui concernent la vie étudiante, qui sont reléguées à l'arrière plan. Ce type de fonds est répertorié en nombre restreint, ce qui s'explique par leur statut d'archives privées et donc non soumises à une obligation de dépôt. On comprend mieux, dans ce contexte, le projet de création d'une Cité des mémoires étudiantes⁵⁹, car très peu de documents semblent être conservés dans les universités. Le repérage des fonds d'archives universitaires est d'ailleurs difficile à l'heure actuelle car non seulement l'intérêt porté au patrimoine universitaire est récent mais aucun outil de présentation des archives universitaires n'existe au niveau national. Chaque établissement a son propre mode de présentation des instruments de recherche, la présentation en ligne accessible depuis le site de l'université paraissant le modèle idéal pour l'instant. Il est d'ailleurs étonnant de constater que cet accès en ligne des inventaires n'est pas de mise partout. Ainsi, le site des archives de l'Université de Louvain propose une page « Inventaires en ligne » dont le contenu est le suivant : « Cette page est encore en construction, 6/11/2008 »⁶⁰.

Les services d'archives des universités sont de petites entités. Leur création récente les a pourvus d'effectifs réduits mais constitués de personnels qualifiés dans leur domaine. Ces services, d'abord pensés comme des outils au service de la gestion de l'université, sont peu ouverts sur un public extérieur. En témoigne la localisation des bureaux, implantés au sein des services administratifs, où l'accueil du public n'est pas toujours pensé. Cette description se devait d'être complétée par celle d'un établissement plus proche de nous, dans ses missions et son fonctionnement.

⁵⁹ Cité des mémoires étudiantes, op. cit. p. 18

⁶⁰ Université catholique de Louvain. Archives de l'université : inventaire en ligne. En ligne <<http://www.uclouvain.be/232219.html>>, consulté le 29/09/2009

4.3 BIBLIOTHEQUE DE DOCUMENTATION INTERNATIONALE CONTEMPORAINE (BDIC) : LES FONDS D'ARCHIVES

La gestion des archives de la BDIC est riche d'enseignement pour nous⁶¹. En effet, cet établissement, de statut inter-universitaire, n'a pas vocation à conserver des archives universitaires mais est dépositaire d'un grand nombre d'archives provenant d'horizons divers. Les fonds conservés proviennent de mouvements et de personnalités politiques, d'associations de défense des droits de l'homme, d'intellectuels, de témoins et d'acteurs de l'histoire, en cohésion avec les thématiques propres à l'établissement, à savoir les deux guerres mondiales, les relations internationales et les sujets liés à ces questions.

Bien que la création d'un service « Archives » au sein de la bibliothèque date de 2000, des fonds d'archives ont été déposés dès la fondation de l'établissement en 1917, appelé alors «Bibliothèque-musée de la Guerre ». Avant cette date, les archives étaient traitées mais non organisées au sein d'un service identifié dont les missions sont la collecte, la conservation et la communication de ces documents. La mise en place de ce service a favorisé l'établissement d'inventaires, mis en ligne sur le site de la bibliothèque.

Cet établissement est aujourd'hui connu et reconnu pour la documentation rassemblée, ce qui incite à de nouveaux dépôts. Ainsi, 53 mètres linéaires ont été ajoutés en 2006, 271 mètres linéaires en 2007. La collecte risque cependant d'être entravée par un manque de place dans les magasins de stockage.

La BDIC fait partie du groupe de travail chargé de rédiger un guide des bonnes pratiques pour le Catalogue en ligne des archives et manuscrits de l'enseignement supérieur (Calames). Jusqu'à présent, les inventaires réalisés sont consultables en ligne, en format PDF, sur le site de la bibliothèque, à la rubrique « Base archives et images »⁶². Un fonds est répertorié dans Calames, mais plus à titre de test, pour l'instant.

La communication des documents se fait sur place et à distance puisqu'un programme ambitieux de numérisation est en cours. La bibliothèque s'est engagée dans un programme de numérisation constant et soutenu, où la part des archives n'est pas négligeable. Les archives numérisées sont consultables sur la « Base archives et images (bibliothèque numérique) »⁶³ du site Internet, lorsque les droits d'auteurs n'empêchent pas une mise en ligne.

Sur place, la demande de consultation est automatisée à partir de la notice du catalogue. Les documents d'archives et les documents rares ou précieux sont consultables dans la salle dite de réserve, placée sous surveillance. Les cartons sont donnés un par un pour éviter les mélanges de documents. Il est préconisé de compter les dossiers contenus dans les cartons, avant et après la consultation. L'idée de reclasser, après chaque consultation, les dossiers, conformément au plan de classement, a été suggérée mais jamais mise en oeuvre. C'est ainsi qu'au fil du temps certains cartons risquent d'être fortement désorganisés. Le contrôle, s'il ne permet pas d'empêcher des disparitions volontaires, faciles quand il s'agit de feuilles volantes, est surtout dissuasif.

L'expérience de la BDIC est intéressante en ce qu'elle propose un exemple de traitement de fonds d'archives par une bibliothèque. Les différences avec les services d'archives

⁶¹ J'ai effectué un stage d'un mois dans le service des archives de cet établissement en février-mars 2009

⁶² BDIC, Base archives et images. En ligne <<http://flora.u-paris10.fr:8082/flora/jsp/index.jsp>>, consulté le 5 septembre 2009

⁶³ Id., p. 38

examinés sont relativement nombreuses. Cela va du mode de collecte au type de valorisation.

La BDIC est dépositaire de fonds issus d'horizons très divers, dont la principale fonction est d'être une source documentaire pour la recherche. Les pratiques archivistiques en matière de classement semblent beaucoup moins bien établies que dans les services d'archives, sans doute du à un manque de formation des personnels. C'est dans le domaine du signalement, que l'effort est actuellement porté, avec le catalogage en EAD dans Calames. Leur expérience dans ce domaine sera riche d'enseignements car peu de membres du réseau Calames traitent de tels fonds. Il sera notamment intéressant, lorsque leurs inventaires seront publiés, de se pencher sur leurs pratiques pour savoir quel niveau de catalogage est privilégié, s'il diffère d'un fonds à l'autre, et dans ce cas, selon quels critères. En matière de communication des documents, la pratique paraît rodée et proche des services d'Archives nationales. Elle doit être source d'inspiration pour nous, même si nous n'avons pas pour l'instant de salle dédiée à cet usage. Le dernier volet concerne la valorisation des collections. Que ce soit sous la forme des projets de numérisation, de publications, de manifestations scientifiques ou d'activités pédagogiques, la BDIC mise beaucoup sur ce type d'actions pour faire connaître ses collections et attirer les chercheurs. Bien que les moyens à mettre en œuvre semblent importants, cela procure une vision dynamique des fonds, ce qui ressurgit sur l'image de la bibliothèque. La valorisation paraît nécessaire pour se forger un public.

Comme l'a montré l'enquête menée par le réseau Aurore⁶⁴, le nombre d'universités à s'être dotées d'un service d'archive est encore peu élevé même si la tendance est à une nette augmentation. S'il est difficile de comprendre pour quelles raisons le personnel administratif et les instances dirigeantes sont si peu sensibilisés à cette question, on peut penser que le mouvement en cours va de pair avec une apparente autonomie de gestion donnée aux universités.

Les fonds d'archives conservés dans les universités, bien que considérés à terme comme des collections documentaires patrimoniales, sont rarement pris en charge par les bibliothèques universitaires. Ces fonds ont ceci de particulier qu'ils sont à usage interne dans un premier temps, ensuite leur communicabilité est parfois soumise à des restrictions. Les bibliothèques n'ont pas comme habitude de conserver des documents qu'elles ne pourraient communiquer si ce n'est pour des questions de conservation. On pourrait toutefois envisager des collaborations entre services d'archives et bibliothèques, notamment pour la communication des documents aux chercheurs, tant les espaces adaptés semblent ne pas avoir été prévus lors de l'aménagement des locaux destinés au traitement des archives. L'exemple de la BDIC montre à quel point le travail de valorisation des fonds est important pour susciter des travaux de recherche. Les moyens aujourd'hui alloués aux services d'archives ne peuvent suffire à entreprendre des actions qui doteraient les fonds conservés de valeur patrimoniale connue et reconnue. Il est par ailleurs frappant de constater l'effet vitrine des sites Internet de ces services. Leur existence semble l'acte constitutif de leur création. Cet outil, indispensable à une valorisation de la documentation, semble cacher les difficultés à assurer la gestion quotidienne de ces services.

Ces trois exemples nous ont permis d'entrevoir la réalité du traitement des archives en établissement universitaire. La composition des fonds conservés ne correspond pas exactement au fonds que nous devons traiter. En effet, la typologie est relativement

⁶⁴ GAY, Hélène. Les archives des universités : enjeux de la collecte et de la sauvegarde des archives, op. cit. p. 18

homogène, pour chacun d'entre eux, alors que le fonds Vincennes rassemble des documents qui sont à la fois archives publiques et archives privées, ce qui rend un peu plus complexe son traitement.

Les exemples commentés sont à même de nourrir notre réflexion sur le traitement en question, sans qu'ils constituent un modèle « clef en main ».

5- Propositions de traitement

5.1 SCENARIO 1 : VALORISER UN FONDS CLOTURE

Ce scénario se propose d'approfondir le traitement du fonds dans l'optique d'une amélioration de la consultation par les chercheurs. Il a l'avantage de se réduire au traitement des documents déposés à ce jour à la bibliothèque, en améliorant l'existant, notamment en ce qui concerne le signalement et le classement. L'existence même du fonds, tel qu'il est connu, ne serait pas modifiée. En effet, il paraît difficile de transformer un fonds existant et constitué depuis quelques années.

Le fonds Vincennes a une histoire faite de nombreux points d'interrogations. Il constitue cependant un ensemble relativement homogène et on ne peut lui nier l'appellation de fonds documentaire en ce qu'il est classé, répertorié et communiqué.

On pourrait considérer qu'il est le fruit de l'histoire de l'Université Paris 8 et en cela constituer un fonds historique. Non alimenté depuis un certain nombre d'années, si ce n'est par l'envoi des programmes des études par le service commun universitaire d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants (SCUIO-IP), conservés également dans ce service, et par quelques documents dispersés, on pourrait envisager de clore ce fonds à une date, qu'il s'agirait de déterminer. On pourrait choisir la date de 1998, année de l'extension des locaux de l'université et construction de la nouvelle bibliothèque. Beaucoup de dossiers recensent des documents jusqu'à cette date et n'ont pas été alimentés au-delà.

Le travail à réaliser serait alors celui d'une amélioration du traitement, qui comprend un certain nombre de tâches que nous allons développer.

Le classement

Pour tenter d'éclairer la manière dont ce fonds était appréhendé et utilisé par les chercheurs, j'ai interrogé quatre personnes : deux enseignants et deux documentalistes, venus récemment, dans le cadre de la préparation d'ouvrages ou d'événements culturels. Le classement tel qu'il est organisé semble suffisant lorsque l'on sait ce que l'on cherche mais l'inventaire mériterait d'être affiné. Il est fait mention du désordre dans les boîtes et de lacunes : certains documents qu'on s'attend à trouver sont absents, comme des articles de presse identifiés par ailleurs ou des documents personnels. Le nombre important de documents administratifs, par rapport au reste, semble décevant parfois.

La première des tâches consiste à revoir le classement du fonds. En effet, aussi bien l'inventaire tel qu'il a été fait que le classement dans les boîtes méritent d'être revus.

Cependant, pour éviter l'effet chronophage, nous proposons que les intitulés des boîtes soient gardés en l'état, ainsi que leurs contenus, quand ils sont en correspondance. Seul l'ordre général serait revu. A titre d'exemple, on peut citer les boîtes V 21.1 à V 23 qui rassemblent les comptes-rendus des conseils centraux et qui se trouvent éloignées des boîtes V 4.1 à V 6.3 qui rassemblent les documents du conseil de l'Université (organe qui précède l'existence des conseils actuels).

Le classement dans les boîtes mérite également d'être affiné. Cela permettrait d'éliminer les doublons et de reclasser certains documents. Pour les documents en plusieurs exemplaires, nous proposons, que deux exemplaires au maximum soient gardés : le premier à des fins de communication, le second pour la conservation. Seul le premier serait noté dans l'inventaire et communiqué. Les deux autres seraient placés dans des chemises à part. Les éliminations autres que les doublons seront signalées dans l'inventaire. La règle veut que le responsable des Archives départementales, dont les archives universitaires dépendent, donne son accord avant toute élimination.

Certaines boîtes ne présentent pas d'ordre apparent, notamment les boîtes rassemblant un grand nombre de tracts. On pourrait par exemple tenter un classement par organisation syndicale ou associative, complété d'un ordre chronologique.

D'après un document sur la conduite d'un projet d'archivage⁶⁵, il est préconisé de se baser sur les données suivantes : un mètre linéaire par homme et par jour dans le cas d'un traitement avec tri et reconditionnement. Si on compte 12 mètres linéaires pour le fonds Vincennes, il suffirait de 12 jours à temps plein pour assurer le classement du fonds, ce qui me semble peu au regard de ce que j'ai pu entrevoir de l'état du fonds.

Le conditionnement

Les documents sont conservés pour l'instant dans des boîtes d'archives relativement anciennes dont nous ne connaissons pas les propriétés de conservation. De plus, certaines d'entre elles sont endommagées. Un reconditionnement général dans des chemises et des boîtes en matériau permanent devra être envisagé. Un tampon encreur « fonds Vincennes » a été apposé par le passé sur certains documents. Ce tampon semble avoir aujourd'hui disparu. Quoi qu'il en soit, cet estampillage est-il nécessaire ou même réglementaire ? Il est fortement conseillé contre le vol mais requiert un geste répétitif, qui, pour cette raison, n'est pas toujours effectué sur tous les feuillets.

On a pu remarquer que peu de documents étaient foliotés, ce qui explique en partie le désordre régnant dans certains dossiers. Le foliotage a comme avantage de pouvoir vérifier l'état des dossiers après communication. Faut-il y procéder ? Se pose la question de la destination finale de ces archives. Sont-elles vouées à rester en l'état à la bibliothèque, à être dispersées dans des fonds d'archives plus conséquents ou à être classées en archives définitives aux Archives départementales ? Selon le scénario retenu, la réponse sera différente. Il sera également nécessaire de procéder à un aménagement de la cotation existante car des boîtes contiennent trop de documents, ce qui ne favorise pas la conservation dans de bonnes conditions. Les brochures des programmes d'enseignements qui continuent à être versées attendent dans des cartons non traités d'être rangées dans des boîtes d'archives.

Un réaménagement des magasins de conservation vient d'avoir lieu à la bibliothèque, les besoins matériels résident donc essentiellement en matériel de conditionnement. Une commande des articles nécessaires a pu être évaluée à 3476 €. Il s'agit de boîtes, pochettes, attaches papier et petit matériel de restauration.

L'inventaire

Si l'on se réfère aux notions archivistiques il s'agit plutôt d'un répertoire car il décrit des dossiers et non des pièces.

Comme il est possible de le voir dans le document joint en annexe 2, celui-ci est assez sommaire. Il serait donc indispensable de le détailler, ce que j'ai commencé à faire, même s'il reflète assez bien le contenu du fonds. D'une part, cela permettrait d'avoir

⁶⁵ IDnum. Conseil. Conduire un projet d'archivage. En ligne,

<file:///F:/%5BIDnum.%5D%20Ingenierie%20Documentaire%20&%20archivage%20numerique.htm>, consulté le 23/072009

une meilleure idée de l'ampleur du fonds, d'autre part, ce serait un outil de gestion efficace pour la communication : le lecteur pourrait demander avec plus de précision telle ou telle boîte. Un reclassement induira forcément une modification de l'inventaire. Il constituera le document de base, utile au signalement.

Le signalement

Il a déjà été décidé de cataloguer ce fonds dans le Catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur (CALAMES) géré par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES). Calames entend rassembler les fonds d'archives et de manuscrits conservés dans les bibliothèques d'enseignement supérieur et de recherche, ce qui est donc bien le cas des documents qui nous occupent. L'avantage de Calames est qu'il permet de restituer une description hiérarchisée d'un ensemble de documents grâce au standard EAD (encoding archive description), qui lui-même s'appuie sur la norme de description des archives, l'ISAD(G).

Trois personnes de la bibliothèque ont été formées à cet outil ainsi qu'au catalogage en EAD. Il s'agit de la responsable du service des catalogues, d'un agent de catégorie B chargé du catalogage de ce fonds et de moi-même. On peut penser que la mise en service de Calames a favorisé l'intérêt porté à la valorisation de ce fonds. Nous avons vu qu'aucun outil national n'existe pour la mise en ligne des inventaires d'archives conservées dans les services des universités, sans doute parce que leur destin final est d'être versé aux services d'archives départementales ou nationales. Les outils, quand ils existent, sont développés localement. Dans son ensemble, le monde des bibliothèques s'est plus préoccupé de l'élaboration d'outils nationaux de description que celui des archives, plus attentif à la conservation.

La description du fonds Vincennes existe pour l'instant en local : l'inventaire est disponible en ligne sur une page du site de la bibliothèque⁶⁶. Cette page, enrichie d'un inventaire plus détaillé, sera-t-elle conservée ou choisira-t-on d'exporter les documents, catalogués dans Calames, dans un catalogue local ? Cette question devra être l'objet de la réflexion à mener pour l'ensemble des documents de la bibliothèque, catalogués dans Calames. L'intérêt de posséder ces fonds à la bibliothèque réside en partie dans le fait qu'ils se mêlent à la collection générale. Si certaines bibliothèques ont pris le parti de présenter à part leurs fonds patrimoniaux, par ailleurs signalés dans Calames, d'autres, comme la BU d'Angers, double ses inventaires en ligne du reversement des notices de Calames dans le catalogue local. Cette solution offre un triple accès aux documents : par l'outil national Calames, par un accès classique aux inventaires publiés en ligne et enfin par les notices de chaque élément décrit dans le catalogue. Si cela peut paraître redondant, l'efficacité n'est pas à mettre en doute. Reste à savoir si cette solution est compatible avec le système intégré de gestion de bibliothèque installé à Paris 8, Absys.

Le niveau de description doit être défini. Le répertoire actuel donne les intitulés des boîtes, ce qui peut paraître suffisant dans certains cas, comme pour les programmes d'enseignements par exemple. En revanche, un niveau de détail plus avancé pourrait être proposé pour certaines boîtes. Il s'agit évidemment de présenter un ensemble relativement homogène.

Bien qu'il soit difficile de quantifier la charge de travail, nous pouvons déjà proposer que le travail se fasse en deux temps : le classement et le reconditionnement d'abord, le catalogage en EAD ensuite. Ce qui ne nous empêchera pas de commencer à

⁶⁶Bibliothèque. Fonds spécialisés à Paris 8.

En ligne <http://www.bu.univ-paris8.fr/web/rechercher/fonds_specialises/fonds_vincennes.php?logo=11>, consulté le 24/08/2009

expérimenter le catalogage dans Calames. Cela peut se faire sans que le travail soit édité, donc rendu visible au public.

L'articulation du travail entre les deux personnes en charge du fonds peut se poser. Si le classement du fonds à plusieurs mains risque de poser des problèmes de coordination, il me semble que le catalogage dans Calames permet un travail collectif, toujours dans un souci d'efficacité dans un temps limité. D'autant que ces deux personnes ont suivi une formation sur l'encodage en EAD ainsi que sur le catalogage dans Calames, qu'il serait dommage de ne pas mettre à profit.

Une formation de base en archivistique serait souhaitable. En effet, le traitement des archives rassemble un ensemble de tâches qui ne relève pas des compétences de base des bibliothécaires. Si cela doit être fait par des personnels de bibliothèques, il est important de s'assurer qu'une déperdition d'énergie ne soit pas produite par méconnaissance des usages, des règles et des techniques archivistiques. Cette formation existe, assurée par la Direction des archives de France. Il s'agit d'une formation de base sur cinq jours qui recouvre les points suivants : organisation des archives en France, classement et traitement des archives, communication et conservation des archives. Le seul inconvénient pour les personnels de l'enseignement supérieur est son coût : 90 € par jour de stage, ce qui revient à une dépense de 450 euros par agent.

La communication

Pour l'instant, elle se fait sans aucune restriction. Tous les documents conservés sont jugés communicables. Pourtant, certains documents évoquant des dossiers personnels, sont soumis à une durée d'incommunicabilité. Ainsi selon la loi sur les archives de 2008⁶⁷, « *L'autorisation de consultation de documents d'archives publiques avant l'expiration des délais fixés au I de l'article L. 213-2 peut être accordée aux personnes qui en font la demande dans la mesure où l'intérêt qui s'attache à la consultation de ces documents ne conduit pas à porter une atteinte excessive aux intérêts que la loi a entendu protéger (...)* l'autorisation est accordée par l'administration des archives aux personnes qui en font la demande après accord de l'autorité dont émanent les documents ». Si cette autorisation pourrait facilement être accordée dans de nombreux cas, il me semble qu'une rigueur s'impose pour certaines pièces, telles que les certificats médicaux de membres du personnel. Selon cette même loi, « *Les archives publiques sont communicables de plein droit à l'expiration d'un délai de vingt-cinq ans à compter de la date du décès de l'intéressé, pour les documents dont la communication porte atteinte au secret médical. Si la date du décès n'est pas connue, le délai est de cent vingt ans à compter de la date de naissance de la personne en cause* ». Dans les cas litigieux, il faudrait alors inscrire la durée d'incommunicabilité sur les dossiers.

Les procédures de communication vont changer, du fait de l'installation des fonds spécialisés dans des magasins nouvellement aménagés. Actuellement les boîtes d'archives, conservées dans un magasin à proximité d'une salle de lecture, sont communiquées à la demande. Il est demandé au lecteur de s'installer sur une table à proximité du bureau d'information. La réflexion en cours sur la mission patrimoniale doit établir des propositions quant au circuit de communication des documents. Nous ne pouvons que conseiller une consultation sous surveillance doublée d'une vérification des documents après usage.

Durant la période de traitement du fonds (classement, catalogage), il paraît difficile de continuer à communiquer les documents dans les mêmes conditions. C'est pourquoi une consultation sur rendez-vous est mise en place. Cela devrait également permettre un échange avec les chercheurs dont les remarques peuvent enrichir la description des

⁶⁷ Loi 208-696 du 15 juillet 2008 relative aux archives. En ligne <>, consulté le 21/09/2009

fonds consultés. Des bulletins de demande de documents seront conçus afin de disposer de statistiques de consultation.

La numérisation

Bien qu'il soit impossible de faire l'impasse sur ce sujet, il semble que cela soit prématuré. D'une part, parce que nous n'avons pas encore une connaissance suffisante du fonds, qui devrait se faire à l'occasion du classement, d'autre part, parce que le projet de bibliothèque numérique au niveau de l'université commence seulement à se mettre en place. Il paraît plus cohérent de définir les grandes lignes directrices du projet avant de s'intéresser à un fonds en particulier. Proposer d'ores et déjà un choix de documents risque de mettre la priorité sur ce qui pourrait constituer une vitrine du fonds mais au détriment de son réel traitement.

Cependant nous pouvons estomper de grandes lignes. La numérisation des documents audiovisuels, on l'a vu, est déjà entreprise. Les cassettes vidéo sont en cours de traitement par le service de VAO de l'UFR Arts. Une participation financière supplémentaire de la part de la bibliothèque est demandée pour les travaux réalisés. Ce service est actuellement attaché à une UFR. Il se devrait d'être un service commun, avec un financement qui lui permette de répondre aux demandes de l'ensemble des services de l'université. Les documents sonores pourraient également être numérisés sur place, les compétences existant à l'UFR Arts. Concernant la documentation papier, il serait intéressant de procéder par corpus, en collaboration avec d'autres initiatives déjà en cours. Ainsi les publications issues du mouvement étudiant pourraient être choisies. Il s'agit principalement de tracts et de journaux. Parmi les archives administratives, on pense évidemment aux comptes-rendus des conseils centraux. Cela permettrait de compléter ceux déjà en ligne sur le site de l'université, ce depuis septembre 2002. La question des droits d'auteurs pour ces différents types de documents devra être étudiée pour qu'une mise en ligne soit possible. L'état physique des documents sur support papier ne paraît pas fortement dégradé, mis à part les coupures de presse, réparties dans différentes boîtes.

L'ouverture récente de l'inventaire en ligne des corpus numérisés et des projets de numérisation des établissements et organismes de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (NUMES) est un outil qui nous permettra de suivre les initiatives de numérisation proches ou complémentaire des nôtres.

En complément de la numérisation des documents papiers et audiovisuels, il serait souhaitable de s'intéresser à la capture des pages Internet. Un grand nombre d'informations passe exclusivement par ce biais-là. Il n'est pas certain que leur conservation soit assurée. Il serait par exemple opportun de veiller à la conservation des pages créées à l'occasion de la célébration des 40 ans de Paris 8⁶⁸. Les compétences de chaque service dans ce domaine n'étant pas assurées, il est de la responsabilité du service informatique de l'université d'effectuer ces sauvegardes. Le choix des pages à conserver serait en revanche le fait des services, auteurs des pages en question.

La valorisation

Des actions de valorisation pourraient être imaginées, proposées, en lien avec le service animation de la bibliothèque. Toutefois, il semble qu'aujourd'hui la meilleure manière de valoriser ce fonds est d'améliorer son signalement. A terme la bibliothèque numérique sera un outil de valorisation. A l'occasion de la mise en place de ce projet, les différents fonds de la bibliothèque seront évoqués, dans leur composition et leur état

⁶⁸ 40 ans de Paris 8. En ligne <http://www.univ-paris8.fr/40ans/spip.php?rubrique1>, consulté le 21/09/2009

de traitement. On peut imaginer que ce sera l'occasion de se mettre en relation avec des enseignants-chercheurs afin de susciter des travaux de recherche.

Une participation aux différents réseaux autour des archives en universités paraît souhaitable afin de présenter le fonds et le travail en cours. Cette participation sera aussi un outil de connaissance pour nous. Les structures en question sont les archivistes regroupés au sein du réseau nommé AURORE (Archivistes d'Universités, de Rectorat et d'Organisme de Recherche), le groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants (GERME), à l'initiative de la Cité de la mémoire étudiante et la Maison des sciences de l'homme (MSH) de Dijon. Des relations avec les archives départementales de Seine-Saint-Denis seront également à prévoir.

Bien que le fonds soit connu sous l'appellation « Fonds Vincennes », il paraît nécessaire de trouver une nouvelle appellation. Celui-ci n'est évocateur que pour ceux qui connaissent l'histoire de l'Université Paris 8 et n'est pas révélateur de l'ensemble des documents conservés. Nombre d'entre eux datent de la période qui suit le déménagement à Saint-Denis. Nous proposons les noms suivants :

Fonds Vincennes à Saint-Denis

Fonds Université Paris 8

Fonds historique de Paris 8

Fonds Mémoire de Paris 8

Ce dernier semble le plus signifiant par rapport à l'idée constitutive de ce fonds, cependant il présente de (trop) fortes similitudes avec le nom de l'association « Mémoires de 68 », à l'initiative du don des archives d'Assia Melamed à la BDIC.

Evaluation

Dans l'immédiat il paraît souhaitable de mettre en place un calcul de la fréquentation de la page du site Internet dédié à ce fonds. Lorsque la communication des documents aura trouvé sa formule, il sera sans doute aisé d'avoir des statistiques de communication.

Synthèse

Le traitement de ce fonds, notamment le catalogage dans Calames, servirait de modèle pour d'autres fonds à signaler, même si aucun des fonds déposés jusqu'alors à la bibliothèque ne ressemble à celui qui nous occupe. Il s'agit plutôt de dons de bibliothèques, mêmes si ces dons comportent aussi des manuscrits ou documents d'archives. Mais d'autres fonds provenant de services ou de personnels de la bibliothèque pourraient être proposés.

La gestion d'un fonds fermé paraît beaucoup plus simple à assurer que celle d'un fonds ouvert où la collecte se poursuit et où il est donc nécessaire d'entrevoir les perspectives et de poursuivre le traitement sur plusieurs années.

La charge de travail dans ce cas est délimitée dans le temps, même si elle est difficile à évaluer aujourd'hui, au vu du manque d'expérience du traitement des archives dans Calames. La BDIC qui a en charge de tels fonds n'a pas encore réalisé d'étude quantifiée sur ce sujet.

Si l'on veut que le traitement soit mené à bien dans un temps limité et surtout que les résultats soient visibles, il paraît important qu'il soit une priorité pour les personnes qui en ont la charge, au moins dans la phase de démarrage. On connaît déjà les moyens en personnel affectés à ce traitement. Il s'agit de deux personnes, aidées pour les décisions plus générales, du responsable des collections, du responsable des fonds patrimoniaux et du responsable des catalogues. Je propose que la quotité de travail consacrée à cette tâche soit à la hauteur d'un

tiers au moins de leur temps de travail. Si l'on se base sur la préconisation d'un mètre linéaire traité par jour et sur cette quotité de travail, on peut estimer à 8 semaines minimum le temps nécessaire au reclassement et reconditionnement du fonds dans sa partie documentation papier. Le temps dévolu au catalogage me paraît plus difficile à cerner. En effet, il paraît opportun de se servir de l'effet « année anniversaire de Paris 8 », pour assurer une nouvelle visibilité à ce fonds. Ce serait encourageant pour les chercheurs qui travaillent à des projets éditoriaux sur le sujet et pour d'éventuels travaux à venir. L'existence de ce fonds est relativement connue, il importe de montrer que ce fonds intéresse la bibliothèque.

Le fait de conserver ce fonds à la bibliothèque et de le traiter avec toutes les compétences nécessaires pourrait œuvrer au rapprochement des pratiques bibliothéconomiques et archivistiques. Plutôt que de laisser à l'abandon des collections que nous ne savons pas traiter, il est préférable de nous former pour le faire.

Si ce scénario ne présente pas d'obstacles majeurs, il comporte cependant certains inconvénients. Le premier réside dans le risque, souvent signalé, de traiter un fonds d'archives sans les compétences adéquates. Les risques ne concernent pas tant les documents eux-mêmes qu'une perte d'énergie, faute de connaissances et techniques appropriées. Nous avons vu que ce fonds était lacunaire et ne correspondait pas aux « standards » des fonds constitués d'archives universitaires. Maintenir cet état de fait, ne permet pas de l'homologuer comme fonds d'archives de l'Université Paris 8. Il s'agirait plutôt de le considérer comme un fonds documentaire, une collection de documents rassemblés artificiellement.

L'absence de collecte rétrospective ne permet pas de compléter la collection existante, ni de faire exister des archives conservées, probablement en grand nombre, par des membres du personnel de l'université. Ces archives, conservées jusqu'alors mais non valorisées, risquent de disparaître à jamais si elles ne sont pas prises en charge par une institution compétente pour cela. Que va-t-il advenir des documents conservés par les personnels quittant l'université ? C'est sans doute à cela qu'a répondu la constitution du Fonds Vincennes à l'origine. Il paraît indispensable aujourd'hui de proposer des solutions pour les documents non rassemblés dans un lieu de conservation.

De même ne pas engager de collecte courante, revient à mettre les chercheurs de demain devant de grands trous noirs quant à l'histoire de l'université à partir des années 90-2000. La période est certes moins féconde en épisodes politiques que les années antérieures, encore que le récent mouvement de mobilisation contre les conséquences de la LRU a parfois été présenté comme le premier mouvement d'ampleur dans les universités depuis 1968. Qu'en gardons-nous ? A la bibliothèque, pour l'instant, rien !

Ce scénario évince aussi toute la problématique des nouveaux dons qui pourraient nous être proposés, par des enseignants ou des UFR notamment, dont on a vu que leurs archives étaient quasiment absentes du fonds Vincennes.

Cette situation de statu quo ne prend pas en compte la situation de Paris 8, à savoir une université sans service d'archives et où la mise en place d'une politique d'archivage n'est pas, à ce jour, considérée comme prioritaire.

5.2 SCENARIO 2 : UN DEVELOPPEMENT RAISONNE

Ce scénario se place résolument dans une poursuite de l'action entreprise par les créateurs de ce fonds : rassembler la documentation sur l'université de Paris 8 dans une perspective de recherche. Pour amoindrir les risques d'une masse documentaire trop importante et donc impossible à traiter, nous proposons de limiter la collecte à un

certain nombre de documents. Si l'on considère que la bibliothèque est pour l'instant le seul service à même de garantir la constitution et la conservation des collections documentaires patrimoniales de l'établissement, il pourrait être de ses missions de se préoccuper du développement du fonds Vincennes.

Hormis le traitement du fonds actuel, il s'agirait de mettre en place une gestion des documents qui le compléterait et qui permettrait d'assurer un fonds documentaire, riche en ressources pour les chercheurs actuels et futurs.

Ceci repose essentiellement sur la collecte documentaire. Absente du premier scénario, il s'agit là de la définir précisément. En effet toute l'ambiguïté de ce fonds réside dans sa constitution : il rassemble des archives administratives, sans que cela ait été pensé comme un outil de gestion interne à l'université mais seulement comme un fonds dédié à la recherche sur l'université de Paris 8. La bibliothèque ne pouvant se substituer à un service d'archives, il importe de rester dans cette optique de fonds documentaire, plus que de fonds d'archives. La collecte aurait donc la fonction de pallier certains des inconvénients pointés dans le premier scénario, à savoir l'existence d'une collection lacunaire et limitée à une certaine période de l'existence de l'université. Cette collecte est de deux ordres : collecte rétrospective et collecte courante. Pour être réalisable, la collecte rétrospective doit être limitée à une période déterminée et à un type de documents. Plusieurs hypothèses de travail sont permises.

Ce fonds a vraisemblablement été constitué dans les années 90, dans le but de conserver des traces de la période où l'université de Paris 8 était installée dans le bois de Vincennes. On peut dire que ce sont les documents des dix premières années de l'existence de l'Université qui ont été constitutifs de ce fonds. Cette collecte a été rendue possible grâce à la volonté des uns et des autres, mais elle comporte des lacunes qui pourraient sans doute être comblées. C'est pourquoi il pourrait être proposé de se concentrer sur la période « vincennoise ». Pour autant, faut-il établir une césure au moment même du déménagement à Saint-Denis en 1979 ? Cette année là correspondant également à la fin du mandat du président de l'époque, Pierre Merlin, cela paraît une bonne solution quant à la limite chronologique. La gestion de l'université ne change pas radicalement mais clore la collecte à la fin du mandat d'un président peut permettre de distinguer plus facilement les archives administratives relevant d'une période ou d'une autre. Cette collecte aurait comme but un plan de sauvetage de la mémoire vincennoise, mais avec une limitation du type de documents. Dans l'optique qui est la nôtre, celle de poursuivre le travail de constitution d'un fonds documentaire, il est impensable de vouloir collecter toute la documentation datant de cette période. Nous proposerons plutôt de compléter l'existant, à savoir de procéder par type de documents déjà présents dans le fonds. Il s'agirait, à partir de l'analyse de l'inventaire détaillé à constituer, de déceler les lacunes et de chercher à les combler. Cette opération peut être relativement facile à mettre en place pour les types de documents aisément identifiables, tels que les programmes d'enseignement, les périodiques, les comptes-rendus des conseils, cela sera sans doute plus malaisé pour d'autres. En dehors d'une identification précise nous serons soumis à ce que les membres du personnel voudront bien nous donner. Faute de demandes précises, le risque est d'être submergé par une masse de documents que nous ne pourrions pas traiter.

Si l'on veut éviter de se complaire dans ce mouvement incessant d'appel à la mémoire de l'époque vincennoise (mais comment l'éviter en cette année du quarantième anniversaire !) et permettre des travaux de recherche sur une multiplicité de sujets, couvrant toute l'histoire de l'université et pas seulement les années expérimentales, nous devons proposer une collecte courante. Celle-ci se porterait aussi bien sur les documents

produits par les services de l'université que par les acteurs, en tant qu'individus ou organisations. Il s'agit de recueillir ce qui est susceptible d'intéresser les chercheurs et qu'ils pourraient ainsi consulter, dans un tout rassemblé. Nous proposons une liste typologique qui reprend des documents déjà présents dans le fonds, afin d'assurer une continuité de la documentation réunie. Pour que cette collecte s'accomplisse sans trop de difficultés, nous avons privilégié la documentation facilement identifiable et mise à disposition de tous. Elle pourra cependant être discutée. Même si la valeur d'un fonds peut se jauger à la rareté des documents, il s'agit plutôt ici de privilégier l'accessibilité des documents aux chercheurs. En effet très peu de travaux de recherche ont été entrepris par des personnes extérieures à l'établissement, peut-être faute de pouvoir avoir accès à des sources.

Voici la liste des documents à recueillir :

- Programmes des enseignements
- Guides des étudiants
- Elections : président, conseils centraux (CA, CS, CEVU), CPE, CTP, conseils d'UFR, conseil de la documentation
- Comptes-rendus des conseils centraux, des commissions des personnels, UFR
- Contrats quadriennaux
- Notes du président/secrétaire général à l'ensemble de la communauté universitaire
- Programme des colloques et manifestations culturelles
- Périodiques internes
- Rapports d'activités des services
- Rapports d'évaluation sur Paris 8
- Travaux scientifiques sur Paris 8
- Documents sonores et audiovisuels sur Paris 8 : émissions de radio, films ou vidéos
- Publications (tracts, journaux) des syndicats des personnels et des étudiants
- Programmes des activités des associations étudiantes

Hormis les tracts et les documents des associations, tous les documents entrent dans la catégorie des archives publiques. Pour ces dernières, il s'agirait de se mettre en relation avec les services producteurs afin qu'ils nous versent les documents désignés, en insistant sur le fait qu'il ne s'agit pas à proprement parler de mettre en place un archivage des documents administratifs mais une collecte dans le but de la constitution d'un fonds documentaire sur Paris 8. Ce qui veut dire que nous ne devrions recevoir que des doubles. Tous les documents concernés sont édités en plusieurs exemplaires quand ils sont sur support papier. Certains d'entre eux sont disponibles en ligne sur le site web de l'université. Il pourrait paraître aberrant de demander une impression de ces documents en ligne. Pourtant sans la certitude d'une conservation pérenne de la documentation électronique, cela pourrait être envisagé. Pour pallier cette difficulté, on pourrait imaginer qu'un espace dédié au fonds Vincennes soit aménagé dans la bibliothèque numérique. On y trouverait à la fois les documents numérisés par nos soins, transférés d'après d'anciens supports et les documents déjà mis en ligne par ailleurs qui viendraient donc les compléter. Cette collecte, pour être efficace, doit reposer sur une étroite collaboration entre la bibliothèque et les services versants. A notre initiative, elle doit reposer essentiellement sur nos forces, sans demander un surcroît de travail aux personnels administratifs qui assurent la gestion de ces documents. Après avoir expliqué notre démarche, nous proposerons à chaque service un circuit qui permette d'acheminer les documents vers la bibliothèque.

En ce qui concerne les publications syndicales, on ne conserverait que celles diffusées sur l'université et non celles à destination des adhérents. Ce recensement pourrait être

organisé en amont en demandant aux organisations syndicales de déposer un exemplaire à la bibliothèque, au risque que cela soit perçu comme un outil de surveillance. La collecte des documents émanant des organisations étudiantes devrait se faire en collaboration avec le projet de Cité des mémoires étudiantes qui appelle à ce type de collecte, sur tout le territoire national.

Mener de front une collecte rétrospective et courante permet d'amoindrir le risque existant du surpoids des sources sur ce qui a fait la réputation de cette université : les dix premières années de son implantation à Vincennes. Si l'on considère les publications anciennes et nouvelles sur Paris 8, on s'aperçoit que ce sont à peu près toujours les mêmes épisodes qui sont décrits, commentés, comme si l'histoire ne pouvait être écrite que d'après les souvenirs de ceux qui en ont été ses acteurs. Alors que cela a pu s'expliquer par un manque de sources écrites, comme l'avait constaté Rémi Faucherre⁶⁹, dans son mémoire de maîtrise en 1991-92, on peut espérer que ce type de collecte et une amélioration du traitement favorisent un regard nouveau. Et surtout que l'historiographie de Paris 8 ne se limitera pas à sa naissance et à la période « expérimentale », faute de documentation des années ultérieures.

Les autres opérations nécessaires au traitement du fonds sont identiques à celles du premier scénario. Le fait qu'il s'agisse d'un fonds ouvert induit quelques modifications dans la gestion, notamment en termes de prévision des mètres linéaires à stocker en magasin. Si l'on se base sur la liste de documents proposés et la création d'une bibliothèque numérique, on peut estimer le taux d'accroissement à moins d'un mètre linéaire par an.

Le fonds ainsi constitué est un fonds ouvert, dont le traitement ne peut être limité dans le temps. Il constitue donc une mission pérenne. Celle-ci doit être reconnue comme telle et demande donc des moyens en personnel. Autant un traitement du fonds tel qu'il est aujourd'hui semble pouvoir être assuré par les deux personnes désignées, parce que limité dans le temps et donc rendu prioritaire momentanément, autant ce scénario doit s'accompagner de moyens en personnel supplémentaires mais sur une période donnée. Les services d'archives visités sont constitués d'une seule personne à temps plein, ce qui a été désigné comme amplement insuffisant, au regard du retard de traitement de fonds anciens et des projets à mettre en place. Evidemment, le travail à mener dans le cadre de ce scénario n'est pas comparable à celui d'un service d'archives mais la dimension pérenne, non seulement de la responsabilité mais du traitement est à prendre en considération. Pour que le traitement des fonds patrimoniaux ne devienne pas l'affaire de spécialistes mais soit l'occasion d'une diversification des compétences des bibliothécaires, il est préférable d'employer plusieurs personnes partageant leur temps de travail avec d'autres fonctions. Charger une seule personne, à temps complet, du traitement de ce fonds risque de l'isoler dans une tâche sans réelle relation avec les autres types de collections. La règle au SCD de Paris 8 étant que le service de renseignement au public occupe un tiers du temps, on peut proposer que trois personnes se partagent le traitement de ce fonds, à raison d'un tiers de leur temps pour chacune d'entre elles. La collecte pourra être dévolue à une seule personne car il paraît plus efficace qu'un seul interlocuteur soit en contact avec les services versants. Cette proposition ne vaut que pour la période de traitement du fonds tel qu'il est aujourd'hui, qu'on pourrait évaluer à une année. Une fois le fonds Vincennes reclassé et signalé, la charge de travail sera réduite puisque le traitement ne concernera plus que les documents nouvellement entrants. Deux personnes seront donc suffisantes pour assurer

⁶⁹ FAUCHERRE, Rémi. *Atypie-utopie : Vincennes, naissance d'une université, mai 1968-janvier 1969*

la gestion courante du fonds. La charge de travail dépendra du nombre de documents collectés et des actions de valorisation du fonds mises en place.

Synthèse

Cette proposition a l'avantage de positionner la bibliothèque en service garant de la mémoire de l'université. Pour accomplir ce dessein, une coopération avec plusieurs services de l'université est indispensable, ce qui peut amorcer une sensibilisation aux enjeux de l'archivage. Les services concernés en premier chef sont les services versants des documents que nous aurions sélectionnés pour être collectés. En effet, cette sensibilisation des agents et des responsables universitaires a souvent été évoquée par les responsables de services d'archives comme essentielle pour mener à bien une politique d'archivage (cf. partie sur les exemples).

Il a souvent été dit qu'en déménageant à Saint-Denis, Paris 8 s'était « normalisée », avait perdu son caractère expérimental, sans qu'on puisse attribuer ce changement au seul fait du déménagement. Poursuivre une collecte diversifiée permettra sans doute de mieux analyser cette transition. Elle assurera sans aucun doute l'originalité du fonds. Les publications issues des syndicats ou des associations sont rarement présentes dans les fonds d'archives universitaires, si ce n'est quand les dites organisations ont versé leurs archives après qu'elles aient cessé leurs activités. L'université de Mulhouse semble être l'exception dans ce domaine puisqu'elle recense de nombreux fonds issus des organisations étudiantes mais la rubrique « Militantisme et syndicalisme » semble vide. Élément non négligeable des sources pour l'histoire d'une université, la documentation syndicale, sous la forme des tracts notamment, constitue une documentation très volatile. S'ils ne sont conservés aujourd'hui, le risque est grand qu'ils soient absents à jamais car les organisations syndicales locales ne sont pas toujours organisées au point de conserver leurs archives de façon systématique.

En limitant le type de documents collectés, en adéquation avec ceux déjà rassemblés, nous prévoyons un accroissement du fonds raisonnable (moins d'un mètre par an), qui de fait, pourra être stocké dans les magasins de la bibliothèque prévus à cet effet.

Que la bibliothèque collecte, traite et valorise des archives de Paris 8 peut apparaître comme la démonstration de ses compétences dans ce domaine et donc faire valoir l'idée qu'il est inutile de créer un service pour cela. Le risque est que la sensibilisation de la communauté universitaire à l'importance de l'archivage ne soit pas accompagnée d'une incitation à la création d'un service, à même d'assurer une politique d'archivage plus complète et dont la raison d'être est également celle d'un outil de gestion pour les services administratifs. La bibliothèque ne peut se substituer à un service d'archives pour ce qui est de la gestion des archives courantes et intermédiaires. Sa mission de constitution de collections patrimoniales peut en revanche être affirmée dans le développement de ce fonds documentaire.

5.3 SCENARIO 3 : TRANSFERT D'UN PATRIMOINE

La création d'un service d'archives propre à l'université nous semble être une proposition qu'on ne peut évincer, même s'il n'est pas de notre ressort de penser la gestion de l'université. Celui-ci aurait la responsabilité de la gestion des archives intermédiaires, selon ce qui est préconisé dans la circulaire du 2 novembre 2001,

précédemment citée⁷⁰. Tout comme les bibliothèques d'UFR ont été intégrées dans les services communs de la documentation, on peut penser que les archives autrefois conservées dans les différents services vont être de plus en plus centralisées au sein d'un service central. Cette circulaire, relativement récente, rappelle l'exigence d'un seul service « *qui doit apparaître clairement dans l'organigramme et être placé à un niveau lui permettant d'exercer efficacement sa mission* ».

Les services existants sont dans la plupart des cas rattachés à l'administration centrale de l'université, au secrétariat général ou à la présidence. Une exception existe, l'université de Compiègne, où le service d'archives est rattaché à la direction de la bibliothèque. Hormis dans ce cas précis des relations peuvent exister entre le service d'archives et la bibliothèque. Ainsi à Paris 7, les magasins de conservation sont prêtés par la bibliothèque. Mais dans la plupart des cas, il ne semble pas y avoir de collaboration en termes de gestion documentaire.

Bien que le fonds Vincennes ne soit pas réellement un fonds d'archives, les documents qu'il contient sont du même ordre. C'est pourquoi l'on pourrait proposer que le fonds Vincennes rejoigne la collection qui se mettrait en place au sein du service d'archives. La question serait alors de décider si le fonds doit rester en l'état ou s'il compléterait les documents gérés par ce service. En effet, on peut penser qu'un grand nombre des documents du fonds Vincennes sont également conservés parmi les archives des services de l'université mais on peut espérer pour la valeur de ce fonds que certains autres documents s'y trouvent en pièce unique. Faudrait-il conserver ce fonds comme témoin d'une tentative d'archivage ou privilégierait-on la remise à plat du classement des archives ? La question semble difficile à trancher sans connaissances des documents conservés dans les différents services.

La création de ce service exige évidemment des moyens. « *Cette tâche doit être confiée à des agents formés aux techniques de gestion des documents (catégories A et B), et disposant de moyens appropriés à leurs attributions* », c'est ce que préconise la circulaire relative à la gestion des archives⁷¹. Nous avons vu qu'un équivalent temps plein était souvent la règle. Si cela semble indispensable pour gérer les archives administratives intermédiaires, cela ne suffit pas à développer des actions autres, comme celles en faveur des archives scientifiques. Les moyens dont il est question dans ce texte législatif peuvent également se comprendre comme des moyens en termes de locaux et de fonctionnement. Les locaux devraient comprendre des salles de travail, des magasins de stockage et un local adapté à la communication au public. Le service de l'université de Haute-Alsace n'a pas à sa disposition de salle permanente attenante aux magasins ou au bureau ce qui rend le travail de tri très difficile, tout comme l'accueil d'éventuels chercheurs. Les archives sont non seulement destinées à un usage interne mais elles se doivent d'être mises à disposition de tous, dans le respect de la législation sur la communication de la documentation administrative.

La création d'un service d'archives au sein de l'université est une mise en conformité avec la loi. Cette création doit évidemment s'accompagner de la création d'un poste d'archiviste, ce qui est gage d'un traitement des fonds efficace. La construction ou l'aménagement de locaux adaptés est une des conditions nécessaires à l'existence de ce service.

Cette proposition a évidemment l'apparence d'un désintérêt pour un fonds conservé à la bibliothèque depuis plusieurs années. Pour autant, il nous semble que la bibliothèque ne pourrait prétendre, dans un tel cas, à poursuivre la détention du fonds Vincennes. Autant

⁷⁰ Circulaire relative à la gestion des archives dans les services et établissements publics de l'État, op. cit., p. 17

⁷¹ Circulaire relative à la gestion des archives dans les services et établissements publics de l'État, op. cit., p. 17

la dispersion de fonds entre différents établissements, si elle n'est jamais souhaitable peut s'expliquer pour des raisons de spécificités de chaque établissement ou par la volonté des donateurs, autant la dispersion de documents relevant du même type, au sein d'un même établissement, paraît une aberration. Si l'intérêt porté aujourd'hui à ce fonds est réel, sa conservation dans les locaux même de la bibliothèque ne constitue pas un enjeu capital, dans le cas où nous avons l'assurance que le traitement et la communication seront effectués dans de bonnes conditions.

Le risque est en effet que le fonds Vincennes ne soit pas considéré comme une priorité lors de la mise en place d'une politique de gestion centralisée des archives. La fonction première d'un service d'archives semble d'être un outil de gestion pour les autres services, avant de représenter un instrument pour la recherche. Ce fonds documentaire historique risquerait donc d'être laissé en l'état pendant quelques années encore, jusqu'à l'anniversaire des 50 ans de la création de Paris 8, là où on se réveillerait une fois de plus, un peu tard... L'originalité de ce fonds risque aussi de se fondre dans un ensemble qui recensera principalement des archives publiques. Les publications issues des organisations syndicales et associatives ou même les papiers des chercheurs et enseignants seront-ils pris en considération ?

Le signalement du fonds Vincennes par la bibliothèque, tel que présenté dans le premier scénario, promettait une visibilité nationale, grâce notamment à Calames. Cela ne saurait être le cas lors du traitement par un service d'archives, les fonds d'archives publiques n'étant pas associés à un tel outil. De plus, ce transfert de documents pourrait priver la bibliothèque d'un fonds emblématique qui promettait d'offrir une vitrine en matière de conservation et de valorisation de documents patrimoniaux même si leur ancienneté ne se compte qu'en quelques dizaines d'années...

5.4 TRAITEMENT DES FONDS FAISANT L'OBJET DE DONS

La question restée en suspens dans ces différents scénarios est celle des dons intéressants l'histoire de Paris 8 dont la bibliothèque est déjà dépositaire, comme les archives de Pierre Merlin, président de l'université, évoquées ci-dessus. De plus, si la valorisation du fonds Vincennes fait l'objet d'une communication, cela risque d'inciter le versement d'autres dépôts, comme cela est souvent le cas.

Les accepte-t-on, les intègre-t-on dans le fonds Vincennes ou les classe-t-on en fonds indépendants ?

Il ne paraît pas souhaitable d'accepter une masse trop importante de documents, sans avoir la certitude de pouvoir les traiter. Pour autant nous devons statuer sur ceux que nous avons acceptés.

Intégrer tous les nouveaux documents reçus au fonds Vincennes permettrait certes de l'enrichir et de supprimer les doublons éventuels. Mais cela serait en contradiction avec les bonnes pratiques de l'archivistique qui pose comme règle essentielle de garantir l'intégrité d'un fonds. Ainsi, les documents donnés par Pierre Merlin comportent sans doute des doublons avec le fonds Vincennes ainsi que des documents originaux, mais le garder intact est révélateur de l'activité d'un président d'université.

On pourrait donc considérer que ces archives constituent un fonds d'archives scientifiques, avec toute l'ambiguïté que cette notion comporte, c'est-à-dire qu'ils mêlent souvent archives administratives et archives privées, sans qu'il soit toujours

possible de les séparer. Les archives des enseignants ont, en effet, un statut d'archives mixtes car produites dans le cadre d'une activité publique mais en même temps elles peuvent relever d'archives personnelles. Dans ce cas, il semble que ces archives ont trait davantage aux activités de président d'université qu'à celles d'enseignant.

La difficulté supplémentaire dans le cas des archives de Pierre Merlin est qu'elles ont été déposées à la bibliothèque, il y a quelques années déjà, sans qu'aucune convention n'ait été signée et sans que les cartons soient seulement étiquetés. Il est quasiment impossible aujourd'hui de savoir si tous les cartons attribués à ce fonds sont bien les documents dont Pierre merlin a fait don à la bibliothèque. Lors du déménagement des magasins durant l'été, des cartons ont été trouvés dont on ne connaît pas la provenance mais qui concernent les années d'activité de ce président.

Des moyens en personnel supplémentaire s'avèrent plus que nécessaires pour traiter ce que nous pourrions appeler le fonds Pierre Merlin. En effet, il s'agit, rappelons-le, d'une quinzaine de cartons, non classés et non inventoriés. L'emploi de vacataires étudiants, engagés dans un travail de recherche, pourrait être une solution à envisager. Mais cela nécessite au préalable d'avoir bien défini la démarche de traitement, qui s'appuiera sur l'expérience du fonds Vincennes.

Un autre fonds semblable au fonds Vincennes est le fonds Assia Melamed, conservé à la BDIC (cf. annexe 1 p. 66). A défaut de pouvoir rassembler ces deux fonds dans l'enceinte de Paris 8, il serait opportun de pouvoir les comparer car ils concernent la même période de la vie de l'université. Cela sera sans doute rendu plus facile s'ils sont catalogués dans Calames. Mais dans quel but ? Doit-on aider le travail du chercheur en signalant les complémentarités précises ou se contenter de mentionner l'existence de ces fonds. Guy Brabant, dans son rapport sur les archives en France, évoque à propos des archives scientifiques, la pluralité des lieux de conservation des archives scientifiques qui certes « ...*crée une dispersion, dont il n'y a pas lieu de s'alarmer* ».

La création d'un service d'archives nous semble l'objectif à atteindre, avec une valorisation du fonds Vincennes. Cependant les priorités de l'université ne semblent pas être celles-ci. Bien que cette création de service ait été abordée dans le projet du contrat quadriennal, cela n'a pas été retenu comme axe prioritaire. Dans l'attente hypothétique de la création d'un service d'archives, le fonds Vincennes, en tant que source sur l'histoire de Paris 8, doit être valorisé. Le deuxième scénario qui repose non seulement sur une amélioration de l'existant mais aussi sur une évolution du fonds, révélatrice du temps présent, me paraît être le plus enthousiasmant. Il permet à la bibliothèque de s'approprier de nouvelles compétences en matière de traitement de collections patrimoniales et à l'université de revenir sur ses quarante années d'existence, non pas seulement sous la forme d'un objet mémoriel mais comme un retour sur soi qui se perpétue dans le présent, fondateur d'une d'identité que chaque université cherche à mettre en valeur aujourd'hui.

Conclusion

La question des collections patrimoniales en bibliothèque a été largement abordée, synthétisée. Il ne s'agissait pas ici de faire un état des lieux de la question mais plutôt d'en montrer l'actualité et de la replacer dans le contexte documentaire des universités. Celui-ci semble aujourd'hui marqué par un regain d'intérêt. Il est aujourd'hui rendu nécessaire, pour chaque université, de se forger une identité, de se donner une image singulière dans le paysage des établissements de l'enseignement supérieur. Le patrimoine documentaire peut être un allié dans cette quête. Dans le secteur des bibliothèques universitaires, le développement de projets nationaux touchant aux collections patrimoniales : enquête sur le patrimoine, catalogue Calames, base de données Numes sont le signe d'une prise en considération de ces collections qui bien qu'existantes dans tous les établissements étaient jusqu'à présent surtout connues pour ce qu'elles avaient de rares ou précieux.

40 ans après la création de l'Université Paris 8, il semble urgent de s'intéresser de près à la documentation qui marque son histoire, au risque qu'elle soit oubliée ou engloutie dans les poubelles des nombreux personnels amenés à partir en retraite dans les années actuelles.

Un mémoire de maîtrise sur la naissance de l'Université de Vincennes, réalisé en 1991-92⁷² faisait état du manque de sources écrites sur cette université, mis à part les articles de presse de l'époque. Depuis le fonds Vincennes a été constitué. Classé sommairement et signalé localement il lui faut maintenant acquérir un traitement qui le fasse vivre en dehors de la mémoire des acteurs proches de cette aventure unique et particulière qu'a constitué la création d'une université qui se voulait expérimentale au lendemain de Mai 68.

Espérons que l'initiative de proposer une valorisation de ce fonds interpellera également l'Université quant au sort de ses archives, sujet qui ne devrait pas manquer de se faire entendre, les bruits du chantier de construction du nouveau bâtiment des Archives nationales, à quelques mètres de là, promettant d'être plus que présents.

⁷² FAUCHERRE, Rémi, op. cit.p. 47

Bibliographie

Nous avons choisi d'organiser cette bibliographie de façon thématique et par support. Les deux grandes thématiques retenues sont la documentation patrimoniale et l'Université Paris 8. La thématique sur la documentation patrimoniale est elle-même divisée en plusieurs rubriques qui correspondent aux différents aspects traités dans notre travail. Les références des articles de périodiques que nous donnons peuvent souvent être trouvées indifféremment sur support papier ou en ligne. Certains actes de colloques n'ont pas été publiés, nous mentionnons cependant l'existence des pages web présentant ces manifestations. Quelques sites Internet méritent d'être cités dans leur ensemble.

Documentation patrimoniale

- **Les archives**

Monographies

Bibliothèque nationale de France. *Description des archives et des manuscrits : informatiser la description archivistique : mémento de formation*. Paris : BnF, 2008. 81 p.

Bibliothèque nationale de France. *Description des archives et des manuscrits : informatiser la description archivistique : EAD : mémento de formation*. Paris : BnF, 2008. 115 p.

BRAIBANT, Guy. *Les archives en France : rapport*. Paris : La documentation française, 1996. 303 p. ISBN 2-11-003607-9

CHARMASSON, Thérèse, DEMEULENAERE-DOUYERE, Christiane, GAZIELLO, Catherine, [et al.]. *Les archives personnelles des scientifiques : classement et conservation*. Paris : Archives nationales, 1995. 97 p. ISBN 2-86000-242-1

COEURE, Sophie et DUCLERT, Vincent. *Les archives*. Editions La découverte, 2001. Collection repères. 123 p. ISBN 2-7071-3569-0

France. Direction des archives. *Les instruments de recherche dans les archives*. La documentation française, 1999. 259 p.

FILLIEUX, Véronique, VANDEVOORDE, Evelyne (éd). *Les archives électroniques : quels défis pour l'avenir ? : actes de la 3ème journée des archives, organisée les 8 et 9*

mai 2003 par les Archives de l'Université catholique de Louvain. Louvain-la-Neuve : Academia-Bruylant, Université catholique de Louvain, 2004. 199 p. ISBN 2-87209-757-0

Mémoires de 68. *Guide des sources d'une histoire à faire*. Paris : [Lagrasse] ; Verdier, 1993. 384 p. (Collection des publications de la BDIC. Série III, Inventaires & bibliographies thématiques)

NOUGARET, Christine et EVEN, Pascal (dir.). *Les archives privées : manuel pratique et juridique*. Paris : La documentation française, 2008. 204 p. ISBN 978-2-11-006852-1

ODDOS, Jean-Paul (dir.). *Le patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*. Paris : Éditions du cercle de la librairie, 1997. 441 p. ISBN 2-7554-0680-4

Le patrimoine écrit scientifique et technique : définition, usages et accessibilité : actes du colloque, Roanne, 5-6 octobre 1993. Paris : FFCB, 1994. 152 p. ISBN 2-907420-27-5

VANDEVOORDE, Evelyne (éd.). *La communication des archives. De la communicabilité à l'accessibilité : actes de la 4ème journée des archives, organisée les 25 et 26 mars 2004 par le Service des archives de l'Université catholique de Louvain*. Louvain-la-Neuve : Academia-Bruylant, Université catholique de Louvain, 2005, 174 p. ISBN 2-87209-808-9

Sites Internet

Archives de France

En ligne <<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/>>, consulté le 28 septembre 2009

Association des archivistes de France

En ligne <<http://www.archivistes.org/>>, consulté le 28 septembre 2009

Portail international archivistique francophone (Piaf)

En ligne <<http://www.piaf-archives.org/>>, consulté le 28 septembre 2009

- **Les archives universitaires**

Monographies

SCHOUKENS, Cathy (Ed.). *Archives, universités, monde étudiant : une mémoire en construction* : actes de la 2ème journée des archives, organisé par le service des archives l'université catholique de Louvain, les 17 et 18 avril 2002. Louvain-la-Neuve : Academia-Bruylant, Université catholique de Louvain, 2003. 129 p. ISBN 2-87209-710-4

Articles

Archives et mémoires étudiantes : état des lieux : actes des deux premières journées d'études organisées par le GERME (Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants) ; 23 février 2000 à Nanterre et 6 juin 2001 à Paris. *La gazette des archives*, nouvelle série n° 193, 2002, 181

BERGERON, Andrée. Patrimoine universitaire et inscription culturelle des savoirs. En ligne <<http://ustl1.univ-lille1.fr/culture/agenda/04/patrimoine/txt/13bergeron.pdf>>, consulté le 17 juillet 2009

GAY, Hélène. Les archives des universités : Enjeux de la collecte et de la sauvegarde des archives. *Imageson.org*, 9 avril 2009. En ligne

<<http://www.imageson.org/document1067.html>>, consulté le 18 juillet 2009

HIRAUX, Françoise. Des archives pour participer au devenir universitaire : record management et action patrimoniale à l'Université catholique de Louvain. *La gazette des archives*, n°200, 2005-4, p. 21-28

Colloques

10es rencontres UNIVERSEUM 200, 11 au 13 juin 2009 à Toulouse. En ligne <http://www.upstlse.fr/57629032/0/fiche___pagelibre/&RH=rub07?RF=1229682094991>, consulté le 28 septembre 2009

La conservation des archives électroniques : enjeux et perspectives. Journée d'étude du vendredi 12 juin 2009, Université Montpellier 1.

En ligne <http://www.archivistes.org/article.php3?id_article=774>, consulté le 29 septembre 2009

Les archives dans l'université : une vision dynamique des archives : colloque organisé à l'université de Lausanne, les 30-31 octobre 2008.

En ligne <<http://www.unil.ch/archives08/page56663.html>>, consulté le 21/09/2009

Les enjeux de la professionnalisation de la fonction archives dans l'enseignement supérieur, la recherche et les rectorats. Journée d'étude du 1er juillet 2008, Paris Sorbonne.

En ligne <http://www.archivistes.org/article.php3?id_article=716>, consulté le 21 septembre 2009

Sites Internet

Cité des mémoires étudiantes

En ligne <<http://www.citedesmemoiresetudiantes.org/>>, consulté le 28 septembre 2009

Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants (GERME)

En ligne <<http://www.germe.info/>>, consulté le 28 septembre 2009

Programme sur les archives de la recherche en sciences humaines et sociales. Maison des sciences de l'homme de Dijon

En ligne <http://mshdijon.u-bourgogne.fr/msh_cnrs/arshs/>, consulté le 28 septembre 2009

Universeum : european academic heritage network

En ligne <http://universeum.it/>, consulté le 21/09/2009

• Le patrimoine en bibliothèque

Monographies

MOUREN, Raphaëlle (dir.). *Manuel du patrimoine en bibliothèque*. Paris : Ed. du cercle de la librairie, 2007. (Collection Bibliothèques). 416 p. ISBN 978-2-7654-0949-6

ROBICHON, François (dir.). *Patrimoine des bibliothèques de France : un guide des régions*. Paris : Payot, 1995. 11 vol. ISBN 2-228-88964-4

SANJUAN, Agathe. Le signalement des documents d'archives en bibliothèques : l'exemple du département des arts du spectacle de la BnF. 2002. 123 p. Mémoire d'étude : Diplôme de conservateur de bibliothèque : Lyon : Enssib, 2001-2002

SMITH, Franck. Evaluation et valorisation d'un fonds patrimonial à caractère scientifique en BU. Le « fonds Maison de la chimie ». 2002. 97 p. Mémoire d'étude : Diplôme de conservateur de bibliothèque : Lyon : Enssib, 2001-2002

Articles

BOUJU, Marie-Cécile, FRESSARD, Olivier. La bibliothèque et les archives de M.A. Macciocchi : histoire problèmes et enjeux. Colloque « Maria-Antonietta Macciocchi, figure intellectuelle et passeur politique des années Vincennes », Université Paris 8, 7 avril 2009. [Inédit]

COMBE, Sonia. Archives et bibliothèques, un nouveau défi, *BBF*, 2006, n° 4, p. 58-64. En ligne <<http://bbf.enssib.fr/>>, consulté le 17 juillet 2009

GASNAULT, François. La sélection des archives contemporaines. *BBF*, 2000, n° 4, p. 39-42. En ligne <<http://bbf.enssib.fr/>>, consulté le 17 juillet 2009

GAUTIER-GENTES, Jean-Luc, « Le patrimoine des bibliothèques : rapport à Monsieur le directeur du livre et de la lecture », *BBF*, 2009, n° 3, p. 27-27. En ligne <<http://bbf.enssib.fr/>>, consulté le 16 septembre 2009

LECOQ, Benoît. Quelques réflexions sur les bibliothèques universitaires et leur patrimoine. *BBF*, 2000, n° 4, p. 61-65. En ligne <<http://bbf.enssib.fr/>>, consulté le 16 septembre 2009

NEOUZE, Valérie. Enquête sur le patrimoine des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. *BBF*, 2008, n° 6, p.16 En ligne <<http://bbf.enssib.fr/>>, consulté le 25 juillet 2009

POIROT, Albert. Les archives dans les bibliothèques : logiques de service ou accidents de parcours ? *BBF*, 2001, n° 2, p. 4-14. En ligne <<http://bbf.enssib.fr/>>, consulté le 27 novembre 2008

Sites Internet

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Mission de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire

En ligne <<http://www.sup.adc.education.fr/bib/>>, consulté le 28 septembre 2009

Liste de discussion Bibliopat

En ligne <<http://listes.enssib.fr/www/info/bibliopat>>, consulté le 28 septembre 2009

Université Paris 8

Cette bibliographie sur l'Université Paris 8 permet de donner quelques repères historiques, notamment sur la création de cet établissement. Il ne s'agit pas d'une bibliographie exhaustive. Une bibliographie conséquente est proposée sur le site Wikipedia (http://fr.wikipedia.org/wiki/Paris_8), à l'article « Université Paris VIII ».

Monographies

DEBEAUVAIS, Michel. *L'université ouverte, les dossiers de Vincennes*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 1976. 299 p. ISBN 2-7061-0083-4

DJIAN, Jean-Michel (dir.). *Vincennes, une aventure de la pensée critique*. Paris : Gallimard, 2009. 191 p. ISBN 978-2-08-122437-7

FAUCHERRE, Rémi. *Atypie-utopie : Vincennes, naissance d'une université, mai 1968-janvier 1969*. 1992. 126 p. Mémoire de maîtrise : Histoire : Paris : Université Paris 7 Diderot, 1991-1992

MERLIN, Pierre. *L'Université assassinée : Vincennes, 1968-1980*. Paris : Ramsay, 1980. 291 p. Essais. ISBN 2-85956-179-X

ROBERT, Cécile, *Enquête sur les usages et les besoins des publics de l'établissement du SCD Paris 8 : mise en place des outils d'analyse*. 1998. Mémoire d'étude : Formation interne de bibliothécaire d'Etat : Villeurbanne : Enssib, 1998. 46 p.

Université Paris 8. *Contrat quadriennal 2009-2012 : projet*. Pagination multiple

Articles

COUEDEL, Annie. 68 : Vincennes de ses origines à nos jours. *Site du Cazals : les devenir de la philosophie à Paris 8*. En ligne <<http://www.paris-philo.com/article-5329386.html>>, consulté le 21 septembre 2009

Dossier « L'histoire vraie de « Vincennes ». *Politis*, mercredi 30 avril 2008, p. 22-34

DUJARDIN, Brigitte et JULLIEN, Madeleine. Bibliothèque universitaire, bibliothèque publique ? *BBF*, 2000, n° 5, p. 66-70. En ligne <<http://bbf.enssib.fr/>>, consulté le 14 juillet 2009

HAMON, Hervé, ROTMAN Patrick. Vincennes ou l'anomalie. *Le Débat*, mai 1981, n°12, p.38-49

SOULIE, Charles. Le destin d'une institution d'avant-garde : histoire du département de philosophie de Paris VIII. *Histoire de l'Education*, n°77, janvier 1998 En ligne <<http://www.univ-paris8.fr/sociologie/fichiers/soulie1998a.html>>, consulté le 17 février 2009

Vincennes : 40^e anniversaire : fabrique d'une utopie. *Libération*, mardi 13 janvier 2009, p. I-VIII

Vincennes récupérée ? *Les Temps Modernes*, août-septembre 1971, n°301, p. 335

Documents audiovisuels

ROBVEILLE, Yolande. *L'esprit de Vincennes*. Pantin : Zarafa Films [éd.], [2008]. 1 DVD-R (54 min) : coul. et n. et b. (PAL).

Sites Internet

Paris 8 Université Vincennes-Saint-Denis

En ligne <<http://www.univ-paris8.fr/>>, consulté le 28 septembre 2009

Paris 8 Vincennes Saint-Denis

En ligne <<http://julienas.ipt.univ-paris8.fr/hist/>>, consulté le 28 septembre 2009

Table des annexes

**ANNEXE 1 : INVENTAIRE DES ARCHIVES DE L'UNIVERSITE PARIS VIII
VINCENNES-SAINT-DENIS CONSERVEES HORS-LES-MURS..... 68**

ANNEXE 2 : INVENTAIRE DU FONDS VINCENNES..... 169

Annexe 1

Inventaire des archives de l'Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis conservées hors-les-murs

Cet inventaire, réalisé par Samy Khédhaïer, complète l'état des lieux des fonds d'archives intéressant l'histoire de l'Université Paris 8. Sa place en annexe s'explique par la longueur du document, dû à son niveau de détail, très précieux pour les chercheurs intéressés par la question. Ce document est consultable à la bibliothèque, dans le fonds Vincennes⁷³.

⁷³ Sans cote car en cours de traitement

INVENTAIRE DES ARCHIVES DE L'UNIVERSITE
PARIS VIII VINCENNES – SAINT-DENIS CONSERVEES
HORS-LES-MURS.

Rapport réalisé par Samy Khédhaïer dans le cadre de la mission archives de Paris 8, effectuée en 2008 pour le service communication de la Présidence, en vue de la commémoration des 40 ans de l'université.

Note introductive

Le présent rapport est le fruit d'un travail réalisé dans le cadre de la préparation de la commémoration des 40 ans de l'Université Paris 8, qui ouvrit ses portes au public en janvier 1969. Héritage des luttes de mai-juin 1968, elle fut édiflée en matériaux préfabriqués dans le bois de Vincennes durant l'été qui suivit, sous l'impulsion du ministre de l'Education Edgar Faure. Université pilote, elle se voulut ouverte à tous (salariés, non bacheliers, étudiants étrangers) et ouvrit la voie à de multiples innovations dans le système universitaire français. Détruite durant l'été 1980 et transférée pour la rentrée suivante à Saint-Denis, elle continue aujourd'hui à faire figure d'université à part, perpétuant tant que faire se peut « l'esprit Vincennes » d'une faculté à la fois militante, bouillonnante, fortement ancrée dans les réalités sociales et politiques, mais également à la pointe du savoir et de la production de la connaissance.

Une partie des archives de l'université a été rassemblée dans le « fonds Vincennes » librement consultable sur demande à la bibliothèque de l'université, et dont on peut trouver l'inventaire sur le site Internet de Paris 8. Le rapport qui suit constitue le pendant externe des archives de l'université, il rassemble sept inventaires (produits par nous) de celles qui sont conservées hors de ses murs mais aussi de celles qui constituent un regard extérieur à elle : la presse et l'Etat dans sa dimension régaliennne (d'aucuns diront *répressive*). Aussi ces inventaires sont-ils naturellement classés par lieux de conservation : la BDIC, le siège de *l'Humanité*, l'IHS-CGT, les Archives nationales et les archives de la Préfecture de police de Paris. Ajoutons qu'ils ne prétendent pas à l'exhaustivité, d'autres lieux de conservation étant susceptibles de sauvegarder des fonds d'archives concernant l'Université Paris 8 (nous pensons en particulier aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis pour les dossiers des étudiants étrangers). Pour chaque inventaire, une note et un sommaire détaillé permettent au lecteur de se retrouver ; le sommaire général permet d'accéder directement à l'un ou l'autre de ces inventaires. Enfin, une partie des archives traitées ici a été numérisée par nous et a aidé à illustrer l'ouvrage *Vincennes, une aventure de la pensée critique*, paru chez Flammarion sous la direction de Jean-Michel Djian pour les 40 ans de l'université. Une bibliographie succincte complète ce rapport.

Sommaire général du rapport

- BDIC : Inventaire détaillé du fonds Assia Melamed, **pages 3 à 18.**

- BDIC : Inventaire des coupures de presse contenues dans le fond Assia Melamed, articles de 1968 à 1972, **pages 19 à 26.**

- Service documentation du journal *l'Humanité* : inventaire du dossier de presse sur l'université Paris VIII, articles de 1969 à 1989, **pages 27 à 54.**

- Service documentation du journal *l'Humanité* : inventaire du dossier de presse sur l'université Paris VIII, articles des années 1990 et 2000, **page 55.**

- Institut CGT d'histoire sociale : inventaire des tracts et motions concernant Paris VIII, **pages 56 à 58.**

- Archives Nationales, Centre des archives contemporaine : inventaire des archives du Ministère de l'Education Nationale concernant l'université Paris VIII, **pages 59 à 68.**

- Archives de la Préfecture de Police de Paris : statistiques et rapports concernant la surveillance de l'université Paris VIII, **pages 69 à 86.**

- Bibliographie sommaire sur Paris 8, **page 87.**

BIBLIOTHEQUE DE DOCUMENTATION
INTERNATIONALE CONTEMPORAINE (BDIC, Nanterre).

Inventaire détaillé du fonds *Assia Melamed*, donné à la BDIC le 25 juin 1990 par l'association *Mémoires de 68*.

CONTENU : Fonds d'archives papier sur la création, le fonctionnement, l'activité et la vie quotidienne de l'Université Paris VIII-Vincennes, et sur l'activité de ses enseignants, personnels et étudiants, 1968-1980.

REFERENCE ou COTE : FR BDIC (ou RCR), F Delta (écrire Δ) Res 696/1-25 (25 cartons).

N.B. Assia Melamed, Iatos retraitée de Paris 8 qui vient de nous quitter, avait entrepris une thèse sur l'histoire de l'université de Vincennes et a, dans cette perspective, constitué un fonds d'archives que l'association Mémoires de 68 a confié à la BDIC de Nanterre. Ce fonds assez conséquent (25 cartons) n'a pas été classé dans sa totalité ; aussi il n'est pas rare de retrouver des documents d'archives similaires d'un carton à l'autre, d'une chemise à l'autre, indépendamment de leur numéro d'ordre, ou de trouver des documents n'ayant pas de rapport avec l'intitulé des cartons, qui sont ceux donnés par la BDIC. Chaque carton contient plusieurs chemises qui n'ont elles non plus pas forcément une cohérence intrinsèque. Toutefois, les cartons n° 1 à 9 forment un bloc à peu près cohérent, contenant pour une grande part des papiers administratifs de la Présidence, des divers organes de gestion, des commissions, des UER et départements de l'Université. Enfin, rappelons que lors de sa création et de ses premières années d'activité, l'université est souvent appelée CUEV (Centre universitaire expérimental de Vincennes).

Les quelques documents marqués d'un astérisque () ont été photocopiés avec l'autorisation des conservateurs de la BDIC que nous remercions.*

SOMMAIRE DE L'INVENTAIRE DETAILLE DU FONDS ASSIA
MELAMED (Les intitulés de cartons ou de groupes de cartons sont ceux
donnés par Sarah Varron, de la BDIC)

- Boîtes n° 1 à 9 : Textes du bureau du Conseil de l'université, des conseils d'UER,... (*page 6*).
 - Boîte n° 1 : 1968-1969 (*page 6*).
 - Boîte n° 2 : 1969-1970 (*page 7*).
 - Boîte n° 3 : 1970-1971 (*page 8*).
 - Boîte n° 4 : 1971-1972 (*page 9*).
 - Boîte n° 5 : 1972-1973 (*page 10*).
 - Boîte n° 6 : 1973-1975 (*page 10*).
 - Boîte n° 7 : 1975-1976 (*page 10*).
 - Boîte n° 8 : 1975-1976 (*page 11*).
 - Boîte n° 9 : Textes postérieurs à 1976 et non datés (*page 11*).

- Boîte n° 10 : Lois, décrets et règlements sur l'enseignement supérieur et sur Vincennes (*page 12*).

- Boîte n° 11 : Grèves du personnel à Vincennes, 1969-1978 (*page 12*).

- Boîte n° 12 : Documents divers sur Vincennes, 1968-1971 (*page 12*).

- Boîte n° 13 : Interviews réalisées auprès d'enseignants ayant participé à la création de Vincennes, 1978-1984 (*page 13*).

- Boîtes n° 14 à 16 : Tracts et textes de groupes politiques d'extrême gauche à Vincennes, 1968-1976 (*page 14*).
 - Boîte n° 14 (*page 14*).
 - Boîte n° 15 (*page 14*).
 - Boîte n° 16 (*page 15*).

- Boîte n° 17 : Tracts des syndicats et de partis de gauche à Vincennes 1969-1971 (*page 15*).

- Boîte n° 18 : Textes de réflexion sur les universités ouvertes aux travailleurs, 1977 (*page 15*).
- Boîte n° 19 : Textes et tracts d'extrême gauche, 1969-1970 (*page 16*).
- Boîte n° 20 : Textes du SNE-Sup.; divers tracts (*page 16*).
- Boîte n° 21 : Divers tracts et textes (*page 17*).
- Boîte n° 22 : Divers textes relatifs à l'intervention du Secours Rouge, de la Gauche prolétarienne, des Comités Palestine, etc. sur le quartier de la Goutte d'Or, Paris 18^{ème} (*page 17*).
- Boîte n° 23 : Collection d'*Eurabia*, bulletin de liaison du Comité européen de coordination des associations d'amitié avec le monde arabe (*page 17*).
- Boîte n° 24 : Divers textes de réflexion pédagogique (*page 17*).
- Boîte n° 25 : Dossier de presse sur Vincennes, 1968-1969 (*page 18*).

- Boîtes n° 1 à 9 : Textes du bureau du Conseil de l'université, des conseils d'UER,...

- Boîte n° 1 : 1968-1969. Huit chemises :

1) Un texte manuscrit et un article de la revue *Etudes*, numéro de janvier 70 (J. de Chalendar) sur la loi Edgar Faure et la mise en place des nouvelles universités ; réunion de la commission d'orientation de l'Université de Vincennes le 4 octobre 1968 sous la présidence de M. le doyen Las Vergnas ; projet sur l'enseignement des langues vivantes à Vincennes, 15 novembre 1968 ; fiche d'inscription vierge aux unités de valeurs ; avant-projet de licence d'anglo-américain au Centre universitaire expérimental de Vincennes (CUEV), décembre 1968-janvier 1969 : organisation du cursus, contenu de la formation, liste des enseignants proposés, etc. (15 feuilles).

2) Un article du journal *Le Monde* (date ?) : « Dans les facultés. L'ouverture du centre universitaire de Vincennes. Le ministère de l'éducation nationale annonce que les nominations d'enseignants vont avoir lieu incessamment »* ; documents manuscrits de septembre, octobre et novembre 1968 sur l'organisation de la faculté : nombre de professeurs, d'étudiants, problèmes matériels, organisation des cursus, etc. ; document dactylographié sur l'enseignement de la psychologie au CUEV ; notes sur l'organisation pratique des enseignements.

3) Tableau statistique sur le nombre d'étudiants inscrits à Vincennes par discipline, dominantes et sous-dominantes au 27/02/1969 (total : 7904 environ 8 000. 7904) ; proposition des étudiants communistes (cercle de Vincennes de l'Union des étudiants communistes, UEC) lors d'une assemblée générale d'étudiants candidats à l'inscription à la faculté de Vincennes ; réglementation pour les candidats non bacheliers ; notes sur les locaux et plan de l'université* ; document dactylographié (très peu lisible) de juin 1969 ; « CUEV semestre d'automne et printemps 1968-69 et année 1969-70 » : département de philosophie, répartition des cours par professeur ; « Le projet Vincennes ; "Monsieur le ministre, j'ai fait un rêve..." », document dactylographié de 13 pages sur l'historique et les acteurs du projet des universités nouvelles en France et de Vincennes en particulier ; document manuscrit « Le projet Vincennes » ; documents sur le projet Vincennes (octobre 1968) : enseignements, diplômes, étudiants salariés, listes d'enseignants par discipline ; liste de cours (unités de valeur ou UV) par dominantes ; documents sur les élections universitaires 1968-69, et résultats par Unité d'Enseignement et de Recherche (UER).

4) Elections universitaires : suite et fin ; « Statuts de l'université de Paris-Vincennes (Paris VIII) » : mission, structures, organisation, élections, organes, présidence, secrétariat général, etc. ; document sur les statuts des nouvelles UER ; organigramme de la structure administrative de l'université.

5) Documents sur l'organisation des enseignements et listes d'enseignants ; AG des enseignants de Vincennes ; Appel du bureau provisoire du SNE-Sup-Vincennes aux enseignants et étudiants ; résolution de l'intersyndicale des enseignants ; communiqué ; document général sur Vincennes (localisation, admissions, organisation des cursus...) ; inventaire et proposition de répartition provisoire des locaux ; circulaire Las Vergnas

(décembre 1968) ; projet d'arrêté et arrêtés (juin 1969) ; deux photographies Noir et Blanc prises en extérieur des bâtiments de Vincennes* ; assemblée constitutive provisoire de l'université de Vincennes : compte-rendu de la séance du samedi 5 juillet 1969 ; articles et déclarations sur Vincennes : cellule du PCF du CUEV, enseignants communistes de Vincennes, SNE-Sup Vincennes, UNEF.

6) *Les langues modernes*, revue de l'association des professeurs de langues vivantes de l'enseignement public : les événements de mai-juin 1968, 62^{ème} année, n° 5 septembre-octobre 1968 (numéro spécial) ; CUEV : avant-projet de licence d'anglo-américain.

7) Bulletin Officiel n° 34 du 3 octobre 1968 sur les emplois proposés au CUEV ; notes manuscrites ; rapports, lettres, documents sur l'organisation de Vincennes.

8) Correspondance entre la mairie de Vincennes et l'université ; plateforme des candidats enseignants de l'UER d'anglo-américain à l'assemblée constitutive de l'université de Vincennes ; AG du département d'Allemand du 4 novembre 1969 ; AG des philosophes de Vincennes du 11 décembre 1968 ; proposition d'orientation pour l'enseignement de la philosophie à Vincennes ; liste des candidatures aux postes de professeurs, maîtres de conférence et maîtres assistants créés à Vincennes ; réunion de la commission d'orientation de Vincennes le 27 septembre 1968 sous la présidence du doyen Las Vergnas ; groupe de travail sur les questions administratives, réuni les 2 et 4 octobre 1968 ; réunions du département d'anglo-américain en avril et octobre 1969.

- Boîte n° 2 : 1969-1970. Dix chemises :

1) « Où en est Vincennes » : bilan de la 1^{ère} année d'activité de l'université ; rapport sur l'enseignement élémentaire du chinois ; rapport : « Qu'a fait le département de philosophie de Vincennes ? » ; tracts de l'automne 1969 et du printemps 1970 : maoïstes de Vincennes, UNEF, département de psychologie, section Vincennes du syndicat national des bibliothèques (FEN), déclaration des Secrétaires de département de Vincennes ; motion adoptée par l'AG du département d'anglo-américain du 21 octobre 1969 ; divers tracts : syndicat de la bibliothèque, convocation d'une AG par le SGEN et le SNE-Sup, militants marxistes-léninistes ligne rouge, REP (« rejoignez le REP »), étudiants réformistes et modérés, alliance marxiste révolutionnaire, comité de base Vincennes, motion et textes du SNE-Sup, « l'UNEF propose... » (BN UNEF 17 septembre 1968), réunion du département d'anglo-américain sur l'Afrique du sud le 22 mai 1970, département d'économie politique de Vincennes : recherche sur le capitalisme au 20^{ème} siècle ; note du bureau de la commission électorale du 16 juin 1969 ; note à tous les enseignants du CUEV du 30 mai 1969 ; « Qu'a fait le département de philosophie de Vincennes ? » à la fin de l'année scolaire 1969-70.

2) Coupures de presse sur Vincennes (à voir de plus près), tracts, motions, réunions, AG, grèves, appels...

3) Correspondance du Ministère de l'Education Nationale sur la gestion de Vincennes, les diplômes, les unités de valeur,...

4) Correspondance, rapports et gestion du département d'anglo-américain

5) Rapports, comptes-rendus, notes, correspondance, motions, projets du conseil de gestion provisoire de l'université, de divers organes, de commissions (par exemple la commission des équivalences), du collectif enseignants ; Assemblée constitutive de l'université de Vincennes ; Liste par département des professeurs, maîtres de conférence, maîtres assistants, assistants et lecteurs pour l'année 1970-71.

6) Déclaration de l'UNEF du 20 mai 1970 ; notes, correspondances entre les départements, entre les départements et la présidence ; « Le tremblement de terre au Vale de Belice. L'initiative populaire dans l'urbanisation », texte d'Antonio Jacinto Rodrigues, janvier 1970 (rapport sur la Sicile occidentale) ; déclarations et projets de départements : géographie (agression de Jacques Barrat, note du 9 décembre 1969), économie politique, psychologie.

7) Notes du département de mathématiques aux autres départements de l'université.

8) Département de psychanalyse : lettre aux enseignants, extrait du débat du 3 juin 1970 avec Jacques Lacan, séminaire de Jacques Lacan du 3 décembre 1969.

9) Règlement pour les élections universitaires de 1969 à la faculté des lettres et sciences humaines de l'université Paris Sorbonne ; texte « Au sujet des statuts des nouvelles UER » ; sciences de l'éducation : besoins en heures complémentaires au 13 novembre 1969 ; emploi des salles.

10) Notes des départements (économie politique, philosophie) et du conseil de gestion provisoire de l'université ; projet de statuts de l'université de Paris-Vincennes ; notes, rapports, nombre d'étudiants des départements : musique, théâtre, littérature anglaise, économie politique, histoire, informatique, linguistique, italien,...) ; réunion de la commission du budget du 9 février 1970.

- Boîte n° 3 : 1970-1971. Huit chemises :

(Désormais figure clairement la mention « Université de paris VIII » en tête des notes et lettres de la Présidence du Conseil).

1) Assemblée constitutive de l'université : comptes-rendus des séances, motions, communiqués (septembre 1970 à janvier 1971) ; Conseil de l'université, février 1971 : comptes-rendus, motions, propositions ; diverses motions de participants du Conseil : personnes en charge, élus du personnel administratif, UNEF Renouveau ; déclaration du bureau du conseil de l'université ; compte-rendu d'une séance de mars 1971, motions du conseil, notes aux directeurs d'UER, aux départements et membres des UER, comptes-rendus de réunions de la fin mars 1971, motions, rapports et communiqués sur la rentrée 1971-72 et le manque de moyens octroyés par le gouvernement à l'université.

2) Notes sur les inscriptions à l'université, l'organisation de la maîtrise à Paris VIII ; lettres du ministère de l'Education Nationale sur le contrôle des connaissances pour 1970-71 et la création d'enseignements pour 1971-72.

3) Correspondance avec le rectorat et l'Education Nationale sur les enseignants associés, comptes-rendus, rapports, demandes de la commission du personnel enseignant (avril et juin 1971).

4) Rapport, information, propositions de la commission pédagogique (notamment sur le projet d'ITFP du gouvernement : Instituts techniques de formation pédagogique).

5) Dossier sur les élections universitaires 1970 ; réunion du collectif enseignants ; commission budget-recherche ; lettres du ministère de l'Education Nationale ; extrait des délibérations de la réunion de l'assemblée constitutive de l'université du 19 octobre 1970.

6) Conseil de l'université, février 1971 : déclarations, comptes-rendus, motions (sur la scolarité, les locaux, la situation matérielle, etc.) ; assemblée constitutive de l'université, réunion du 14 février 1971, motions (mêmes choses que la chemise n° 1) ; éléments pour un 1^{er} bilan de Paris VIII ; Académie de Paris : Mission et centre provisoires d'inscriptions universitaires pour l'année 1970-71, modalités d'inscription, sectorisation des étudiants en lettres, sciences humaines et droit ; correspondance avec le Professeur Le Ny sur les locaux de Saint-Maur (pour le département de psychologie) ; lettres du ministère de l'Education Nationale et de l'Académie de Paris.

7) Correspondance, notes de la Présidence aux départements, comptes-rendus du de réunions du Conseil de l'université, convocations à réunions ; projets (groupe d'aide pédagogique), notes, rapports, budget (commission des questions budgétaires et matérielles) 1970 et 1971, commission des locaux, répartition des heures complémentaires ; manque de moyens et conflits qui en découlent, quelques tracts (PCF, personnel de l'université), rapports sur la situation matérielle.

8) Correspondance entre la Présidence, les départements et services de l'université ; note pour la constitution du conseil scientifique ; quelques tracts (notamment sur l'exclusion de P. Boccara du CNRS, département d'économie politique de Vincennes) ; programme de l'UER d'espagnol, italien et portugais ; dossier sur la constitution de l'UER psychologie et sciences de l'éducation : comptes-rendus du conseil d'UER.

- Boîte n° 4 : 1971-1972. Six chemises :

1) Conseil de l'université : compte-rendu de la séance du 2 mai 1972, motion sur le budget, 14 février 1972, communiqué du 29 février 1972 ; lettre du Président de l'université au ministère de l'Education Nationale et au rectorat pour demander l'octroi de moyens supplémentaires ; compte-rendu de la réunion de la commission locaux du 29 octobre 1971 ; lettre du ministère de l'EN au Président ; commission pédagogique, commission du personnel enseignant, note du service du personnel aux départements ; projet de bloc d'UV pour la formation des documentalistes par Madeleine Rebérioux ; formation permanente, motion de la commission budget-locaux datée du 26 juin 1972 ; rapport du département de Chinois ; correspondance entre la Présidence et les départements d'Arts plastiques et de Musique ; département d'Etudes cinématographiques et audio-visuelles : demande urgente à la commission budget-locaux ; bilan du bureau du conseil sur les problèmes matériels, notes aux responsables des départements, rapport du conseil sur la rentrée à Vincennes, compte-rendu de la réunion du 8 novembre 1971, motions ; déclaration du Conseil du 29 octobre 1971, projet de protocole d'accord, note de la commission pédagogique, réunion de la

commission du personnel non enseignant du 14 janvier 1972, note du bureau du conseil sur les travailleurs immigrés à Paris VIII.

2) Sur la rentrée 1971-72 et le blocage de l'université : appel à AG de fin d'année à l'été 1971, appels à la grève, tracts, communiqués du bureau du conseil, motions du conseil et des départements, lettres, réunion de la commission électorale du 29 octobre 1971, communication interne, etc.

3) Bureau du conseil : note d'information sur les problèmes des chargés de cours à Vincennes ; dossier statistique et tracts du collectif des chargés de cours de l'université et des chargés de cours du département d'Economie politique.

4) Projet d'orientation politique et d'organisation pédagogique du département de Sciences politiques pour 1971-72 ; texte de l'AG des enseignants du 11 avril 1972 sur l'université ; note du bureau du conseil sur le département d'Etudes cinématographiques ; plate-forme de la section psychologie du SNE-Sup ; appel du bureau du conseil à propos des travailleurs immigrés, 1^{er} mars 1972 ; motion du bureau du conseil sur la crèche, 14 février 1972 ; compte-rendu de la réunion du conseil de l'UER Psychologie et Sciences de l'éducation du 27 janvier 72.

5) UER Espagnol-Italien-Portugais : répartition des horaires, professeurs, cours et étudiants, participation de cet UER à l'ILALD, Institut de linguistique appliquée et de didactique des langues de l'UER Informatique et Linguistique.

6) Rapport sur le fonctionnement et l'organisation du département de Chinois ; documents de cours de Chinois ; déclaration du bureau du conseil du 1^{er} mars 1972 ; tract de « la majorité active des étudiants de Chinois à Vincennes ».

- Boîte n° 5 : 1972-1973. Quatre chemises :

1) Déclaration du bureau du conseil sur les heures supplémentaires pour 1972-73 et leur répartition ; notes de la commission de la scolarité sur les équivalences et les dérogations ; relevés de notes de Pierre Guyot, étudiant au Centre universitaire des langues vivantes orientales ; appel de la CGT et du SNE-Sup de Vincennes pour la solidarité avec Maria Macciocchi ; notes de diverses commissions : commission du personnel enseignant, commission des thèses, commission de la formation permanente ; notes des UER et du conseil, comptes-rendus de réunions, motions, correspondance, projets, quelques tracts...

2) Dossier « L'audio-visuel à Paris VIII », sur le service technique, les moyens, les productions de l'université ; documents internes : notes des commissions, comptes-rendus de réunions, motions, notes aux départements et notes des départements et du bureau du conseil, correspondance,...

3 et 4) IDEM : documents internes : comptes-rendus, notes du bureau du conseil, des UER et des commissions, déclarations, propositions, motions, tracts, lettres, etc.

- Boîte n° 6 : 1973-1974 et 1974-1975. Trois chemises :

1) Projet d'arrêté sur le DEUG, correspondance avec le CNRS ; dossier « d'action spécifique » du département Français langue étrangère, décembre 1973 ; lettre ouverte sur Vincennes*, sur le manque de moyens, par le Président Claude Frioux au nom du conseil, 3 décembre 1973.

2) Mémoire du secrétariat d'Etat aux universités : « Réflexions sur un nouveau système d'aide aux étudiants », pour les journées d'études sur le système d'aide aux étudiants, 9-10-11 septembre 1974 ; rapport d'activité du service de la formation permanente pour l'année 1975 (**A dupliquer**).

3) Essai de bilan général de l'activité de l'université de Paris VIII depuis sa création : rapport de synthèse du conseil de l'université daté du 20 sept 1974, 27 pages (**A dupliquer**) ; documents internes : correspondance, notes,...

- Boîte n° 7 : 1975-1976. Six chemises :

1) Communication interne, demandes des UER, budget de l'exercice 1976, compte-rendu de la conférence des présidents d'université du 18 mars 1976, correspondance avec le rectorat,...

2) Communication interne, dossiers des UER (d'Etudes cinématographiques et de Psychologie), PV de réunions, documents sur le fonctionnement de l'accueil de l'université, correspondance,...

3) Communication interne, notes du bureau du conseil, budget de l'exercice 1976, correspondance, grève du service informatique (14 mai 1976), compte-rendu de la matinée du forum des universités tenu à Orsay le 24 avril 1976.

4) Suite du compte-rendu du forum des universités du 24 avril 1976 : compte-rendu de l'après-midi ; communication interne, notes des commissions, convocations, courrier ; extrait du « Guide des universités 1976-77 » tiré du journal *le Point* n° 194 du 7 juin 1976 (**A dupliquer**) ; dossier de l'UER d'Economie politique.

5) Communication interne, correspondance, tracts du SGEN-CFDT, dépenses du service reprographie par département, dossier « Enseignements des universités parisiennes 1975-1976 » de la coordination des cellules d'information et d'orientation de la région parisienne.

6) Tableaux statistiques sur les résultats des élections universitaires 1975-76 à Vincennes ; Dossier du service de la formation permanente : liste des stages effectués à Paris VIII en 1975-76, formation permanente et recyclage des enseignants.

- Boîte n° 8 : 1975-1976. Trois chemises :

- 1) Dossier formation permanente : présentation générale* et descriptif détaillé de tous les stages proposés par l'université, par exemple : Méthodes mathématiques en urbanisme, Informatique générale, Anglais commercial et économique, Anglais initiation, Formation et perfectionnement des travailleurs sociaux, éducateurs, infirmiers et paramédicaux, L'Allemand des « media », etc. (**A dupliquer**) ; communication interne, dossier des personnels ATOS ; correspondance entre le Président de l'université Claude Frioux et divers acteurs (Secrétariat d'Etat aux universités, Procureur de la République, Président de la commissions des libertés de l'Assemblée Nationale,...) ; documents sur le chantier de l'extension de l'université.
- 2) Communication interne, tracts, dossier du département Théâtre, comptes-rendus de réunions, déclarations du bureau du conseil, etc.
- 3) Communication interne, correspondance, notes des divers services et commissions ; dossier sur la situation des départements en 1975 : nombre d'étudiants inscrits, professeurs, maîtres de conférence, maîtres assistants, assistants, chargés de cours, heures statutaires, heures supplémentaires 1974-75 et 1975-76, budget de fonctionnement, personnels ATOS administratifs et techniques (**A dupliquer ?**) ; photocopie de la brochure de présentation de l'université pour 1974-75.

- Boîte n° 9 : Textes postérieurs à 1976 ou non datés. Quatre chemises :

- 1) Projet de rectification des statuts des auxiliaires de l'Université Paris VIII ; documents manuscrits sur le nombre d'employés dans les divers services et départements (**A dupliquer ?**) ; dossier sur le fonctionnement des services universitaires des activités physiques, sportives et de plein air ; commission pédagogique du CUEV : « Pour un semestre d'été à Vincennes ».
- 2) Dossier du Secrétariat Général de l'université, service Statistiques : « La population étudiante en 1976-77 à Paris VIII Vincennes et ses caractéristiques principales » : évolution par département : effectifs, répartition étudiants français/étudiants étrangers, bacheliers/non bacheliers, salariés/non salariés, et répartition par cycle d'étude en 1976-77 ; feuilles de statistiques sur la période 1978-1980 sur les inscrits par dominante, l'obtention des UV,... (**A dupliquer**).
- 3) Suite des statistiques administratives sur les étudiants de Paris 8 pour 1980 et évolution depuis la création de l'université*.
- 4) Dossier « Plan de travail de nettoyage pour l'entretien des locaux de la faculté » (proposition présentée le 20 novembre 1978) : répartition des horaires et organisation, superficies, matériel, demandes des employés de nettoyage (réclamations, demandes de matériel...) ; dossier du département de psychologie : demande de subvention au Secrétariat d'Etat aux universités (27 octobre 1978), guide de l'étudiant en psychologie : buts de la formation, organisation du département et des cursus, inscriptions, diplômes, équivalences, dérogations, etc.

• Boîte n° 10 : lois, décrets sur l'enseignement supérieur et sur Vincennes. Trois chemises :

1) Journal *Combat* du 24 sept 1968 : « L'université selon Edgar Faure, le texte intégral du projet de loi d'orientation » ; décret du ministère de l'Education Nationale du 7 décembre 1968 sur la création à Vincennes d'un centre universitaire ayant statut de faculté ; arrêté sur l'organisation des études au CUEV pour 1968-69 ; Bulletin officiel (n° 45 du 19 décembre 1968, n° 34 du 3 octobre 1968) ; correspondance avec le ministère de l'EN ; déclaration d'Edgar Faure à l'Assemblée Nationale le 24 juillet 1968 ; loi d'orientation de l'enseignement supérieur du 12 novembre 1968.

2) Lois, décrets et circulaires de 1971 aux années 1980 sur la formation professionnelle, la formation continue, l'éducation permanente,...

3) Communication interne et correspondance, notes, comptes-rendus, sur la création et l'organisation de l'université de 1968 à 1971, notes du bureau du conseil aux départements, motions, etc. (nombreux doublons par rapport aux boîtes précédentes) ; projet de statuts et statuts de l'université.

• Boîte n° 11 : grèves du personnel 1969-1971, 1973, 1978. Sept chemises :

1) Tracts, appels à AG, comptes-rendus sur la grève de fin janvier et février 1969 ; appels ou comptes-rendus d'AG, de grèves (étudiants et personnels), revendications, tracts, 1969 à 1971. Par exemple : mouvement d'étudiants contre les communistes PCF et CGT « dirigeant » le conseil de gestion, grèves en faveur des immigrés, grèves des vacataires, etc.

2) IDEM

3) La grève vue du Conseil : nombreux textes émanant du conseil de gestion de l'université sur la grève de novembre 1971 et les négociations.

4) Tracts, revendications, motions durant les grèves de personnels de 1972, 1973 et 1978 : grèves contre les notations des contractuels par le Président Pierre Merlin, soutien à la grève de la faim de l'employé de nettoyage Mohamed Zemzemi contre son licenciement (1978), etc.

5, 6 et 7) Textes émanant des comités de grève et des divers acteurs des grèves des étudiants et du personnel : tracts, communiqués, motions, bilans de grève, etc.

• Boîte n° 12 : coupures de presse sur Vincennes ; ébauche d'un travail universitaire sur la naissance de Vincennes ; texte de juin 1971 : bilan des trois 1^{ères} années de Vincennes fait par un groupe d'étudiants... Six chemises :

1) Dossier de presse (bien fourni) sur Vincennes : articles tirés de nombreux journaux, *le Nouvel Observateur, Combat, le Monde,...* (**A dupliquer**).

2) Extraits d'un mémoire (introduction, annexes,...) daté du 30 sept 1984 sur l'histoire de la création des universités nouvelles et de Vincennes suite à mai 68 (suite : voir chemise suivante).

3) Mémoire sur la naissance de Vincennes (suite de la chemise n° 2) et documentation y afférant (photocopies d'ouvrages, réflexions sur les mutations de l'Université).

4) Mémoire rédigé par plusieurs étudiants en histoire, daté de juin 1971, sur le bilan des trois 1^{ères} années de l'université de Vincennes (le bilan est plutôt mauvais selon eux).

5) Guide des études à Paris VIII pour 1971-72 ; note dactylographiée de Madeleine Rebérioux sur mai 68, écrite à chaud (10-11 mai).

6) Texte littéraire anonyme inspiré par mai 68.

• Boîte n° 13 : Interviews réalisées entre 1978 et 1984 auprès d'enseignants ayant participé à la création de Vincennes. Neuf chemises :

1, 2 et 3) Relevés d'interviews manuscrits et dactylographiés d'enseignants par département (histoire, russe, sociologie,...) sur le thème « Vincennes pour quoi faire ? », sur la situation à Vincennes, les problèmes rencontrés au départ (notamment les querelles personnelles dans les départements, etc.) ; également un texte intitulé « Pour une réflexion sur la situation de l'université », écrit le 6 juin 1968 par la « commission inter-disciplines » d'Assas (cf. chemise suivante).

4) « Manifeste universitaire Mai 1968 », texte de la commission « autonomie et co-gestion » de l'IEP de Paris ; texte intitulé « Pour une réflexion sur la situation de l'université », daté du 6 juin 1968 et produit à la demande des commissions de travail de nombreuses AG par la « commission inter-disciplines » ayant réuni durant depuis plusieurs semaines (on est début juin 68) des étudiants, anciens étudiants et enseignants au 92 rue d'Assas Paris 6^{ème} (deux exemplaires du texte et une ébauche du texte intitulée « éléments pour une proposition de la commission inter-facultés ») ; déclaration du bureau national du SNE-Sup du 27 mai 68 ; rapport introductif de Paul Henry Chombart de Lauwe, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études de Paris, au 3^{ème} colloque international de l'AUEPEL (?) tenu à Montréal du 5 au 15 mai 1967 sur le thème « Recherche, université, société – fonctions, structures et pouvoirs ».

5) Relevés d'interviews sur la naissance de Vincennes (J. de Chalendar, Michel Alliot,...).

6) Relevés d'interviews ; quelques rapports et projets pour la création de Vincennes ; journal « L'agitateur Sorbonne » du 17 octobre 1968 : dossier sur la loi d'orientation de l'enseignement supérieur et les nouvelles universités Vincennes et Anthony, articles sur l'actualité politique ; extrait d'un ouvrage : chapitre de Jean Marcel Bougereau « quelques remarques à propos du mouvement italien ».

7) Relevés d'interviews manuscrits.

8) Relevés d'interviews manuscrits et dactylographiés.

9) Relevés d'interviews dactylographiés.

• Boîtes n° 14 à 16 : Tracts et textes de groupes politiques d'extrême-gauche à Vincennes, 1968-1976.

- Boîte n° 14. Dix chemises :

1) Tracts unitaires de syndicats et d'organisations de gauche et d'extrême-gauche (UNEF, UNCAL, PSU, PS, LO, etc.) ; journal *La cause du peuple*, numéro du 1^{er} mai 1970 ; Thomson/CSF en lutte,...

2) Tracts ; textes sur la situation à Vincennes ; texte de cours d'une UV du département d'espagnol et portugais, de Abdon Yaranga Valderrama (1969) : « Le problème de l'indien en Amérique Latine – les autorités traditionnelles des communautés indigènes de la région andine, au Pérou et le potlac andin ».

3) Journal *Action* du 5 novembre 1968 : « Mexico Paris notre combat », avec un long article sur Vincennes : « Vincennes-la-folie : 21 conditions des étudiants » ; revue *Révolution culturelle*, cahiers bimestriels, juin 1969, numéro rédigé par des militants de Vincennes, de Censier Sorbonne et des « camarades anglais » ; tracts, textes politiques, textes et projets d'UER de Vincennes, pétition « Journée d'action pour la sécurité et l'hygiène à l'appel de la CGT Vincennes ».

4) Texte « A propos de la discussion : critique du gauchisme » (avec la mention manuscrite « 9 mai 1970 ? »).

5) Tracts, appels à réunions, élections universitaires (beaucoup de choses sur l'UNEF).

6) Tracts et textes politiques de militants (groupe maoïste de Vincennes, gauche prolétarienne pour la plupart).

7 et 8) Tracts et textes politiques.

9) Quelques feuilles de presse ronéotée (*Tornado rouge*, journal des cellules de Vincennes de la ligue communiste, supplément à Rouge n° 54), tracts.

10) Tracts et coupures de presse : supplément à *Clarté* n° 24 (mensuel de l'UEC) ; *Rouge* n° 62 du 4 mai 1970.

- Boîte n° 15. Neuf chemises :

1) Deux coupures de presse.

2) Tracts et textes politiques.

3) Tracts, textes politiques, coupures de presse (dossier sur l'université en général), notes internes à l'université de Vincennes, correspondance avec le ministère, dossier sur l'UER de philosophie et l'affaire Judith Miller.

4 et 5) Tracts, textes politiques, journaux : supplément à *Révolution culturelle* d'octobre 1969, édité à Vincennes « Oser penser parler agir frayer la voie faire la révolution » (2 exemplaires).

6 à 9) Tracts syndicaux (CGT, SGEN,...) et politiques, motions, appels, etc.

- Boîte n° 16. Dix chemises :

1) Tracts et textes politiques sur Vincennes, sur l'actualité,...

2) Rapports de la commission d'information sur l'affaire Jaubert présentés à la presse le 21 juin 1971 ; déclaration du bureau du conseil de l'université de Vincennes du 18 février 1972, communiqué du bureau 26 avril 1972 ; tract.

3) Tracts, motions, procès-verbaux de réunions sur Vincennes, textes sur la grève des secrétaires de département, note du bureau du conseil,...

4) Deux tracts de l'AG et du comité de lutte du département d'anglo-américain de Vincennes, une coupure de presse du journal *Le Monde* du 15 octobre 1969 sur ce département.

5) Textes politiques sur la lutte des classes, datés de 1970.

6) Tracts pour la gratuité de la navette de bus entre le métro Vincennes et l'université, et contre la fermeture de la crèche de l'université.

7) Tracts, appels à AG et textes politiques d'extrême-gauche (Ligue communiste notamment) sur l'université, la violence, la lutte des classes, etc.

8) Textes sur le rôle politique des intellectuels et le Groupe des vigilants (par Michel Béaud notamment) ; tracts du comité « Quand c'est insupportable on ne supporte plus »*.

9) Textes politiques sur la lutte des classes, la bataille idéologique ; tracts.

10) Textes politiques, tracts, motions, affiche du comité d'action Vincennes « Appariteurs musclés, vos papiers ! » écrit en rouge sur fond blanc (**A dupliquer**) ; extraits du Journal Officiel du 23 juin 1966.

• Boîte n° 17 : tracts des syndicats et de partis de gauche à Vincennes, 1969-71. Quatre chemises :

- 1) Tracts syndicaux, appels à AG, motions, textes du SNE-Sup, du SGEN-CFDT.
- 2) Tracts, motions et textes de syndicats et cellules de partis à Vincennes, programmes pour les élections universitaires.
- 3) Tracts et textes syndicaux et politiques.

• Boîte n° 18 : textes de réflexion sur les universités ouvertes aux travailleurs, 1977. Sept chemises :

- 1) Textes sur les rapports entre université, étudiants et travailleurs : colloque international sur l'ouverture des universités aux travailleurs tenu du 23 au 25 juin 1977 à Paris : huit textes en français et en langues étrangères sur des expériences similaires à Paris VIII (en Espagne, au Venezuela, en Tanzanie,...).
- 2) Textes et annexes du même colloque – suite ; convocation au colloque « Vincennes » à l'université de Zürich sur la réforme des universités en France ; rapport analytique de la 20^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO (Paris, 1978) sur « l'expérience des Etats membres en matière de service universitaire et recommandations sur le rôle futur de l'UNESCO à cet égard ».
- 3) Contribution au colloque sur la contribution pratique des établissements d'enseignement supérieur au développement des communautés, tenu à Paris du 18 au 22 décembre 1978 (par B. Cali) ; contribution au colloque sur l'université et la collectivité, tenu à Paris les 1^{er} et 2 décembre 1978 : « Problématique des relations université-collectivité dans les pays en voie de développement » (par Ophelia Angeles) ; contributions en anglais à ces colloques, sur la situation en Afrique et au Costa-Rica ; document préparatoire au colloque, émanant de l'UNESCO.
- 4) Procès-verbaux du bureau du conseil de l'université et annexes, décembre 1978 et janvier 1979.
- 5) Documents relatifs au colloque international sur l'ouverture des universités aux travailleurs : organisation, inscriptions, et contributions : sur l'expérience italienne (par le centre de recherche sur les politiques de l'éducation de Paris VIII), sur l'université ouvrière du Mexique Vicente Lombardo Toledano, et sur la population de la formation permanente à Vincennes (dossier de Nicole Meyer responsable du service formation permanente à Vincennes) (**dupliquer la dernière contribution ?**).
- 6) Relevés des interventions de Michel Debeauvais, Guy Berger, Robert Allezaud, Noémie Mac Intosh à ce colloque.

7) Textes manuscrits sur les mêmes questions et sommaire du livre *L'ouverture des universités aux travailleurs*.

- Boîte n° 19 : Textes et tracts d'extrême-gauche 1969-70. Cinq chemises :

1, 2 et 3) Coupures de presse militante, tracts, appels à actions, textes politiques et idéologiques sur la l'actualité, la lutte des classes, dont un *Manuel du guérillero urbain* par Carlos Marighela.

4 et 5) IDEM : presse militante et tracts d'extrême-gauche (exs : *Informations ouvrières*, organe de la fédération des comités d'alliance ouvrière ; *Etoile rouge*, journal de l'organisation des jeunes juifs révolutionnaires).

- Boîte n° 20 : Textes du SNE-Sup ; tracts divers. Début 1969. Quatre chemises :

1) Textes sur la création de la section SNE-Sup de Vincennes, plates-formes, motions, tracts, quelques comptes-rendus de réunion de la commission de l'université de Vincennes pendant sa création.

2) Série de presse syndicale : *Bulletin du SNE-Sup* (13 numéros, d'août 1968 à juillet 1969) et *Bulletin d'information à l'usage des militants du syndicat national des chercheurs scientifiques* (SNCS-FEN) (3 numéros, de décembre 1968 et janvier 1969).

3 et 4) Tracts et textes politiques et syndicaux ; premier numéro du bulletin du conseil provisoire du CUEV, octobre 1969 (**A dupliquer**).

- Boîte n° 21 : Textes et tracts divers. Cinq chemises :

1 à 3) Tracts, textes politiques et idéologiques divers ; grande affiche du comité de lutte des mal-logés du 18^{ème} (Paris), écrite en rouge sur fond blanc avec dessin : « Les mal-logés occupent un immeuble vide, soutenons-les, défendons-les ».

4) Dossier de presse : nombreuses coupures de presse (*Le Monde* pour la plupart, mais aussi *Paris-presse*) sur les luttes du printemps 1970.

5) Textes et tracts sur l'université et textes politiques (de l'UNI notamment) ; 2^{ème} numéro de la revue *Que faire – une nouvelle résistance*, des cahiers du centre d'études et d'initiatives révolutionnaire, 1^{er} trimestre 1970.

- Boîte n° 22 : Divers textes relatifs à l'intervention du Secours rouge, de la gauche prolétarienne, des comités Palestine, etc., sur le quartier de la Goutte d'or, Paris 18^{ème}. Trois chemises :

1 à 3) Tracts, textes militants, confessions manuscrites, photographies, affiches, bilans de réunions (etc.) relatifs aux mal-logés, aux immigrés, au racisme,...

- Boîte n° 23 : *Eurabia*, bulletin de liaison du Comité européen de coordination des associations d'amitié avec le monde arabe. Trois chemises :

1) D'août-septembre 1973 à novembre 1974 : 10 numéros.

2) De janvier 1975 à août-septembre 1975 : 10 numéros.

3) De septembre 1975 à mars 1976 : 10 numéros ; et quelques textes de l'association Palestine.

- Boîte n° 24 : Divers textes de réflexion pédagogique. Deux chemises :

1) Textes, rapports, photocopies d'ouvrages sur l'université, l'enseignement supérieur, la pédagogie, sur mai 68, sur les étudiants et leur place dans la société, sur le syndicalisme étudiant, par exemple : « La crise de société », intervention d'Alain Geismar du SNE-Sup au colloque d'Amiens le 17 mars 1968 ; « Naissance d'un syndicalisme étudiant » de Marc Kravetz (chapitre d'un ouvrage) ; « Des problèmes pédagogiques », travail d'une commission au cartel des ENS, printemps 1966 ; « Thèmes permanents et problèmes actuels de l'université française » par Antoine Léon, octobre 1968.

2) Textes de présentation et contributions à des colloques : colloque national de Caen tenu les 11-12-13 novembre 1966, colloque national d'Amiens tenu les 15-16-17 mars 68,...

- Boîte n° 25 : dossier de presse sur Vincennes, 68-69. Trois chemises : (Dupliquer ou inventorier l'ensemble de la boîte)

1) Sur l'année 1968 : *Paris-Match* n° 1008 du 31 août 1968, *le Monde* des 14-15 et 15-16 septembre 1968, *l'Aurore* du 22 novembre 1968, etc.

2) Année 1969.

3) Année 1969, suite.

BIBLIOTHEQUE DE DOCUMENTATION INTERNATIONALE CONTEMPORAINE (BDIC, Nanterre).

Fonds Assia Melamed (cote : F Δ Res 696/1-25). Inventaire des coupures de presse contenues dans le fonds (boîtes n° 12, 15 et 25).

N.B. Cet inventaire constitue un supplément à celui plus général du fonds Assia Melamed (s'y reporter). Il concerne les coupures de presse relatives à l'université de Vincennes réunies dans ce fonds d'archives, dans les boîtes n° 12, 15 et 25. La période couverte est celle de la création et des trois premières années de fonctionnement de l'université (1968-1971, plus un article datant de 1972). Les articles très courts ont été indiqués par la mention « (b) » (pour « brève ») ; certains articles n'ont pas été référencés : dans ce cas figure la mention « Sans référence » ou la mention « (?) » lorsque la référence indiquée n'est pas certaine. Enfin certains articles ne sont pas datés : ils sont indiqués par la mention « date ? ».

SOMMAIRE DE L'INVENTAIRE

- Boîte n° 12, chemise 1 : articles de 1968 à 1972 (*page 20*).

- Boîte n° 15, chemise 1 : deux articles de 1969 (*page 22*).

- Boîte n° 25 (trois chemises contenant des coupures de presse) :
 - chemise 1 : articles de 1968 (*page 22*).
 - chemise 2 : articles de 1969 (*page 23*).
 - chemise 3 : articles de 1969, suite (*page 24*).

– Boîte n° 12, chemise 1 :

- *le Nouvel Observateur*, 9 décembre 1968, pp. 38-39 section Lettres-spectacles-Arts, rubrique Enseignement : « Les paris de Vincennes. Psychanalyse et linguistique seront les deux mamelles de l’université » long article sur Vincennes avec une photographie du chantier de la faculté : « Les bâtiments de Vincennes sortis de terre en un temps record », et un encart : « Les unités de valeur » sur le fonctionnement pédagogique de Vincennes (article de Guy Dumur).
- *le Nouvel Observateur*, 11 novembre 1968, p. 23 : « Vincennes. Les nouveaux mandarins », avec une photographie du chantier de la faculté : « La nouvelle faculté de Vincennes. Les étudiants ne se pressent pas de s’inscrire » (article de René Backmann).
- *le Nouvel Observateur*, 20 janvier 1969, p. 8 : « Université. Trois stratégies à Vincennes », avec une photographie du dehors prise d’un couloir de la faculté : « La nouvelle faculté de Vincennes. Personne ne cache son jeu » (article de Claude Angeli).
- *Action*, 12 décembre 1968 : « Aventures au zoo de Vincennes. Feuilleton à épisodes » (avec un dessin de Wolinski).
- *le Monde*, 17 juillet 1969, p. 11, rubrique Enseignement : « Vincennes : naissance difficile d’une expérience. I. D’innombrables contradictions, par Frédéric Gaussen (à suivre) ».
- *France nouvelle* n° 1220, 26 mars 1969, p. 7 : « Vincennes. Ni centre pilote ni vitrine. Construit en trois mois à la suite des événements de mai-juin 1968, le Centre de Vincennes représente un des acquis de la lutte. Or, faute de moyens, la situation y devient chaque jour plus critique et son avenir même est menacé », avec une photographie de Vincennes : « Le centre expérimental de Vincennes. A l’actif des luttes universitaires de mai 1968 ».
- *l’Aurore*, 22 mai 1970, p. 10a : « L’Aurore université. Un doyen presque heureux à Vincennes : nous sommes sortis du “pot au noir” ».
- *Oser parler penser agir frayer la voie et faire la révolution*, 18 au 20 juin 1969, un numéro d’un journal d’extrême-gauche.
- *la Cause du peuple*, non daté : « A Vincennes, les révisionnistes du PCF agressent les étudiants en lutte », avec une photographie de l’entrée de Vincennes montrant une voiture vandalisée et une affiche trônant devant, portant l’inscription : « AG à 14h. Ceci est l’œuvre du S.O. du PCF qui défendit la liberté d’expression en organisant des ratonnades en envoyant des camarades à l’hôpital. (avec une écriture différente) : Pour un œil, les deux yeux, Pour une dent, toute la gueule ! ».
- *le Monde*, 3 avril 1970, pp. 8-9 : « Document. Panorama de l’extrême gauche révolutionnaire. Le courant anarchiste, le courant trotskyste, le courant maoïste, les groupes oppositionnels au PCF, Autres mouvements et publications ».
- *le nouveau Clarté*, mensuel de l’UEC, supplément au n° 20 spécial Paris : « Rentrée. Les étudiants ne se laisseront pas faire » (avec notamment dans ce numéro une interview de Marius Bertou, secrétaire général de l’UD-CGT de Paris : « La riposte des travailleurs dévalués », sur la dévaluation du Franc et les problèmes économiques).
- *les Lettres françaises* (?), 1969 : « L’expulsion du cours du Dr Lacan (suite) ».
- *France-soir*, non daté : « Edgar Faure : “Si les troubles continuent à Vincennes le centre universitaire sera fermé” ».
- *l’Aurore*, 22 avril 1970 : « Université. Vincennes occupée ».

- *le Monde*, non daté : « Enseignement. Vincennes : naissance difficile d'une expérience. II. Une péniche en haute mer, par Frédéric Gaussen ».
- **Sans référence** : « Université. Vincennes : le doyen démissionne » (sur la démission de M. Jean Cabot et de ses deux assesseurs MM. Girault et Hervouet). (b)
- **Sans référence** : « Crise ouverte à Paris VIII ». (b)
- **Sans référence** : « Vincennes. Scrutin interrompu à la suite de la destruction du matériel électoral ». (b)
- **Sans référence** : « Le président de l'assemblée constitutive de l'université de Paris VIII a démissionné [...] ». (b)
- *le Figaro*, 15 octobre 1970 : « Jeunesse. Ecole. Démission de M. Jean Cabot président de Paris VIII-Vincennes ». (b)
- **Sans référence**, 12 juin 1971 : « Le président de l'université de Vincennes et le bureau du conseil donnent leur démission » (sur la démission de M. Michel Beaud). (b)
- *Combat* (?), fin de l'année scolaire 1969-70 ou début 1970-71 ? : « Difficultés pédagogiques et matérielles à l'université de Vincennes ».
- *le Monde*, samedi et dimanche 2-3 octobre 1971 : « A l'université de Vincennes. Les vacataires en grève bloquent les inscriptions » (b).
- *le Monde*, 6 octobre 1971 : « En raison de la grève des vacataires. Les inscriptions définitives à l'université de Vincennes se feront par correspondance » (b).
- *le Monde* (?), 24-25 janvier 1971 : « Les élections universitaires. Vincennes : le scrutin a donné lieu à de légers incidents » (b).
- *le Monde* (?), 22 juillet 1971 : « En raison de la grève des vacataires. Les bacheliers devront demander leur inscription à l'université de Vincennes par correspondance » (b).
- *le Monde*, 7 octobre 1970 : « Enseignement. La répartition des locaux entre les treize universités parisiennes ».
- *le Monde* (?), 6 décembre 1969 : « M. Jean cabot est élu président du conseil de gestion de Vincennes » (b).
- *le Monde* (?), 10 juin 1971 : « Les responsables de Vincennes insistent sur la "précarité" de leur université » (b).
- *la Médecine praticienne*, date ? : « Une université très... spéciale : Vincennes » (b).
- *le Monde* (?), 13-14 juin 1971 : « La crise de l'université de Vincennes. M. Beaud maintient sa démission » (b).
- *le Monde*, 24 juin 1971 : « Enseignement. M. Guichard annonce la construction de locaux supplémentaire à Vincennes » (b).
- *le Monde* (?), 20 avril 1972 : « A l'université de Vincennes Plusieurs départements menacent de fermer » (b)
- *le Monde*, 16 octobre 1970 : « Enseignement. M. Cabot, président de l'université de Vincennes présente sa démission ».
- *le Monde*, 19 février 1971 : « M. Michel Beaud à Vincennes » (b).
- *le Monde* (?), 26 novembre 1970 : « Incident à l'université de Vincennes » (sur M. Barrat, secrétaire général de l'université, retenu pendant trois heures dans un amphi par des militants maoïstes et trotskistes) (b).
- *le Figaro* (?), date ? : « Ecole. Université. Jeunesse. Pour protester contre l'éviction de Mme Judith Miller. Des enseignants décident d'occuper les locaux du centre de Vincennes » (b).
- *le Figaro*, 25 novembre 1970 : « Université de Vincennes. Le secrétaire général séquestré dans un amphithéâtre » (b).
- *le Monde* (?), 19 juin 1971 : « Trois cent personnes font la grève par solidarité avec M. Frioux, toujours séquestré » (b).

- *le Monde*, 10 février 1971 : « Les élections universitaires. Vincennes a le record de la plus faible participation » (b).
- *le Monde* (?), 20-21 juin 1971 « Après de nombreuses palabres. Le vice-président de Vincennes a été libéré par les grévistes et hospitalisé ».
- *le Monde* (?), date ? : « Enseignement. Le vice-président de l'université de Vincennes est séquestré par des grévistes ».
- *le Monde* (?), 22 juin 1971 : « En désaccord avec son conseil. Le président de l'université de Vincennes confirme sa démission ».
- *le Monde*, 30 juin 1971 : « Enseignement. M. Claude Frioux élu président de l'université de Vincennes ».
- *le Monde* (?), 23 avril 1970 : « Dans la nuit de mardi. La police fait évacuer le centre de Vincennes “occupé” par des enseignants et des étudiants gauchistes » (suite à l'affaire Judith Miller).
- *le Monde* (?), 7 octobre 1971 : « A l'université de Vincennes. La grève des vacataires ranime la rivalité entre gauchistes et communistes ».
- *le Monde*, 27 janvier 1970 : « L'enseignement de la philosophie est-il trop orienté à Vincennes ? ».
- *le Monde*, 14 avril 1970 : « M. Guichard “met fin à l'affectation dans l'enseignement supérieur” de Mme Miller, assistante en philosophie à Vincennes ».
- *Combat*, 19 juin 1969 : « Université. Vincennes : les “gauchistes” sabotent les élections ».
- *le Parisien libéré*, 14 juillet 1969 : « Les facultés en délire. Vincennes : le champ clos de bagarres entre communistes et “gauchistes” qui ont coûté des milliards par Jean Sonkin », avec une photographie d'un mur de la fac habillé d'affiches et de graffitis : « A Vincennes, comme à Nanterre, les murs révèlent toujours les mêmes obsessions : un désir de souiller et de détruire » (**intéressant notamment pour la photo**).
- *Combat*, 18 décembre 1968 : « Les centres universitaires expérimentaux. II. Vincennes, huit jours après » (**intéressant car juste au moment de l'ouverture de Vincennes**).
- *Action*, 14 janvier 1969 : « Vincennes : la guerre de 100 ans ».
- *France-soir*, date ? : « Les enseignants contestataires de Vincennes ont été expulsés sans heurts par la police », avec une photographie de l'intervention de la police : « Au cours de l'expulsion, vers 1h du matin, 175 personnes ont été appréhendées ».
- *le Monde*, 26 novembre 1969 : « Le conseil transitoire du centre de Vincennes ne parvient pas à élire un président ».
- *France-soir*, date ? : « Une interview exclusive du ministre de l'Education nationale. Guichard : “Le petit jeu de chat perché entre les étudiants et la police a assez duré” » (sur la faculté de Nanterre).
- **Sans référence** : très long article sur Vincennes : « Vincennes-la-Folie : 21 conditions des étudiants ».
- *le Monde*, 16 octobre 1970 : « Enseignement. M. Cabot, président de l'université de Vincennes présente sa démission ».
- **Sans référence** : « Vincennes ça pue. UN. Butor Boyaux ».

– Boîte n° 15, chemise 1 :

- *l'Aurore*, samedi 11 et dimanche 12 octobre 1969 : « Les gauchistes sabotent la rentrée des facultés. A Vincennes : le doyen et la CGT dénoncent les extrémistes – dont certains professeurs – qui mettent en péril l'existence du centre. A censier : un député UDR est malmené par les piquets de grève qui s'opposent à l'inscription des étudiants » (seul le titre a été découpé, l'article n'y est pas).
- *le Nouvel Observateur*, 10 novembre 1969 : « La tentation de l' "Occident" ».

– Boîte n° 25 :

- Chemise 1 : année 1968

- *Paris-Match* n° 1008 du 31 août 1968 : « Je cherche un nouveau type de relations entre l'université et la vie », longue interview d'Edgar Faure (4 pages).
- *Sans référence*, 14-15 septembre 1968 : « Expériences-pilotes à Vincennes et Antony dès cette année ».
- *le Monde*, 15-16 septembre 1968 : « Les nouveaux équipements universitaires de la région parisienne. M. Edgar Faure annonce la création de trois établissements expérimentaux à Vincennes, à Antony et Porte Dauphine ».
- *l'Express* du 23 au 29 septembre 1968, long article de 4 pages sur la réforme de l'université en France et sur Vincennes avec des photographies de personnalités.
- *Action*, 27 sept 1968 : « La nouvelle faculté de Vincennes : premières rumeurs ».
- *le Monde*, 2 octobre 1968 : « Dans les centres universitaires expérimentaux de la région parisienne. Les inscriptions sont reçues à partir de mercredi. Vincennes : lettres et sciences sociales » ; plus loin : « Dauphine : carrières de gestion ».
- *le Monde*, date ? (fin de l'année scolaire 1968-1969 ?) : « L'année universitaire sera allongée et complétée par un semestre d'été au centre expérimental de Vincennes » (b).
- *le Monde*, 10-11 novembre 1968 : « Les paris de Vincennes. I. Trois mois ou la naissance d'une faculté par Frédéric Gaussen ; peu d'amphithéâtres beaucoup de petites salles ; un studio de télévision » ; plus loin : « La réforme et son double par Maurice Duverger ».
- *le Monde*, 12 novembre 1968 « L'actualité. Les paris de Vincennes. II. Un tableau qui comporte beaucoup d'ombres ».
- *l'Aurore* (ou un autre journal de droite ?), 22 novembre 1968 : « C'est la fac "clandestine" du Bois de Vincennes : la ville de Paris contre-attaque », avec une photographie du chantier : « Ce chantier en pleine activité : une "amputation" du bois de Vincennes, estiment les conseillers de Paris ».
- *le Monde*, 21 novembre 1968 : « A Vincennes, Geep-Industries a construit une faculté inattendue. Vous devez la voir ».
- *France-soir*, 11 décembre 1968, rubrique enseignement jeunesse : « A Vincennes (ouvert ce matin) les étudiants établiront leur programme d'ici à janvier ».
- *l'Humanité* (?), 21 ou 22 (?) décembre 1968 : « Le centre universitaire de Vincennes va-t-il enfin fonctionner ? ».
- *Elle*, décembre 1968 : « Etudiants. "Que va-t-il se passer dans la faculté révolutionnaire de Vincennes ?". Le doyen Las Vergnas répond », avec une photographie du chantier : « Une faculté révolutionnaire pour 7500 étudiants-cobayes ».

- Chemise 2 : année 1969

- **le Nouvel Observateur**, 31 mars 1969, rubrique « Libre débat », article intéressant sur la sélection à l'université, la réforme de l'université, l'enseignement, etc. : « Réponse à Jean-Paul Sartre par Edgar Faure. “Cadres, flics des cadres, les étudiants ne veulent plus de ce beau destin”, a écrit Jean-Paul Sartre dans notre dernier numéro. A ses yeux, la nouvelle “loi d’orientation” de l’université ne change rien à l’enseignement français, qui reste fondé sur la sélection et sur l’octroi à une élite d’une culture morte. A cette “réforme-bidon”, il estime que les étudiants ne peuvent s’opposer que par la négation révolutionnaire, le refus de toute participation. L’auteur de la “loi d’orientation”, Edgar Faure, ministre de l’Education nationale, lui répond cette semaine ».
- **l’Aurore**, 2 avril 1969 : « Vincennes : la pluridisciplinarité, ou l’enseignement qui cherche la réalité ».
- **l’Humanité**, 9 mai 1969 : « Effrayer “le bourgeois” ou isoler la bourgeoisie ? » (article n’ayant rien à voir avec Vincennes).
- **l’Humanité** (?) 6 (?) janvier 1969 : « Rentrée aujourd’hui au Centre de Vincennes. 5000 étudiants inscrits mais pénurie d’enseignants ».
- **le Monde**, 15 janvier 1969 : « Vincennes : Cinq mille étudiants se sont inscrits au centre expérimental » ; plus loin : « Les comités d’action veulent boycotter les élections ».
- **Sans référence**, janvier 1969 : « Rentrée calme à Vincennes » (b).
- **Sans référence**, janvier 1969 : « Vincennes pourra-t-il fonctionner » (b).
- **l’Aurore**, 25 janvier 1969 : « Vincennes : des professeurs et des étudiants contre l’occupation », une avec photographie.
- **le Figaro**, 28 janvier 1969 : « Université, jeunesse, école. Des enseignants du SNE-Sup : “Vincennes n’est plus un centre expérimental, trop d’étudiants, pas assez de maîtres” ».
- **l’Aurore**, 28 janvier 1969 : « Vincennes : reprise des cours hier » (b).
- **Combat**, 28 janvier 1969 : « Malgré de sérieux problèmes matériels. Les cours reprennent aujourd’hui à Vincennes ».
- **l’Humanité**, 28 janvier 1969 : « Vincennes : la majorité des enseignants désire la reprise des cours » (b).
- **le Monde**, 29 janvier 1969 : « Vincennes : fin de la grève ».
- **l’Aurore**, 31 janvier 1969 : « Les extrémistes sabotent le centre de Vincennes » (b).
- **le Monde**, 7 février 1969 : « Centre universitaire de Vincennes : M. Las Vergnas a donné sa démission de responsable de l’organisation des enseignements ».
- **le Monde**, 11 février 1969 : « Au centre universitaire de Vincennes. Les cent quatre-vingt-un étudiants poursuivis après l’occupation des locaux préparent leur réponse au recteur » ; plus loin : « Le SNE-Sup : exiger la réintégration ».
- **le Monde**, 12 février 1969 : « Nous n’irons pas voter par Emmanuel Teray (1) ». Même journal, même date, p. 11, une brève : « Des enseignants de Vincennes demandent au recteur d’engager contre eux des procédures disciplinaires » (ils sont 7) (*par solidarité avec les étudiants poursuivis*).
- **le Monde**, 23-24 février 1969 : « Université. Le P.C. : il est vital que Vincennes ne soit pas un échec ».
- **le Monde** (?), 14 mars 1969 : « Au centre universitaire de Vincennes » (motion d’étudiants et enseignants en urbanisme) (b).
- **France-nouvelle** n° 1220 du 26 mars 1969 : « Les problèmes réels. Le pari » dans le dossier « Vincennes. Ni centre pilote ni vitrine ».

- *l'Aurore*, 28 mars 1969 : « Vincennes : clé de voûte de la réforme, la notation continue se substitue à la guillotine de l'examen. Mais la facilité n'est pas au programme ».

- Chemise 3 : 1969 (suite)

- *le Monde*, 5 juin 1969 : « Au centre de Vincennes. Le bureau de l'administration a été occupé mercredi pendant plusieurs heures ».
- **Sans référence**, 24 avril 1969 : « Des étudiants de Vincennes s'inquiètent d'un projet d'organisation des examens ».
- **Sans référence** : « Enseignement. A la faculté de Vincennes. Des étudiants gauchistes s'en prennent à un professeur communiste » (André Gisselbrecht, professeur d'allemand).
- *l'Humanité*, 31 mai 1969 « "l'Humanité" répond à des lecteurs qui prenaient la défense des "gauchistes" ».
- *l'Humanité* (?), 5-6 juin 1969 : « Enseignement. Au centre de vincennes. Des enseignants dénoncent les "méthodes terroristes" d'un petit groupe d'étudiants ».
- *le Monde*, 8-9 juin 1969 : « Journée de trêve à Vincennes ».
- *l'Aurore*, 19 juin 1969 : « Des enragés jettent dans le bassin du centre les urnes et les listes électorales. Scandaleux sabotage des élections à Vincennes ».
- *l'Aurore*, date ? : « Edgar Faure : La vie de Vincennes ne tient qu'à un fil. Les élections sont reportées au jeudi 26 juin ».
- *l'Humanité*, 19 juin 1969 : « A la faculté de Vincennes des commandos gauchistes brisent les urnes et empêchent les élections ».
- *Combat*, 19 juin 1969 : « Université. Vincennes : les "gauchistes" sabotent les élections ».
- *le Monde*, 18 juin 1969 : « Les élections au centre universitaire de Vincennes les "gauchistes" ont détruit les urnes ».
- **Sans référence**, 19 juin 1969 : « Vincennes : les condamnations de l'action des "gauchistes" se multiplient ».
- *l'Humanité*, 19 ou 20 juin 1969 : « En dépit de toutes les provocations Vincennes doit continuer » ; plus loin : « Une déclaration de l'UEC ».
- *France-soir*, date ?, rubrique « enseignement jeunesse » : « Brève bagarre à la Fac de Vincennes où les élections ont été interrompues ».
- *le Monde*, 20 juin 1969 : « A la suite des incidents un nouveau scrutin sera organisé le 26 juin au centre de Vincennes » ; plus loin : « A Vincennes. Trois textes fixant l'organisation des études sont publiés » ; plus loin : « Un nouveau scrutin (suite de la première page) ».
- **Sans référence**, 21 juin 1969 : « Après les incidents. Cent quatorze enseignants du centre de Vincennes s'engagent à être présents le jour du vote "pour assurer une libre consultation" ».
- *l'Humanité*, date ? : « Faculté de Vincennes : Nouvelles élections le 26 juin après les incidents de mercredi exploités par toute la réaction ».
- **Sans référence**, 19 juin 1969 : « Jeunesse, université. Après les incidents de mercredi. Les élections à Vincennes reportées au 26 juin ».
- *le Monde*, 24 juin 1969 : « Enseignement. Avant les élections de jeudi. Des enseignants expriment leur volonté de "défendre l'expérience de Vincennes" ».
- *l'Humanité*, 19 juin 1969 : « 114 enseignants de la faculté de Vincennes s'engagent à assurer l'élection du 26 juin. L'UEC condamne vivement la provocation gauchiste ».

- *le Nouvel Observateur*, 23 juin 1969 : « Le quitte ou double de Vincennes ».
- *le Monde*, 26 juin 1969 : « Enseignement. Les élections à Vincennes. La très grande majorité des étudiants et des enseignants se prononcent contre l'utilisation de méthodes violentes ».
- *l'Humanité*, 26 juin 1969 : « Election aujourd'hui au centre universitaire de Vincennes. Une liste UNEF-Renouveau proposée aux 7000 étudiants d'une institution menacée ».
- **Sans référence**, 27 juin 1969 : « Jeunesse, université. Très faible participation des étudiants à Vincennes ».
- **Sans référence**, 27 juin 1969 : « On a voté hier, mais peu, au centre universitaire de Vincennes. Quelques incidents sans gravité provoqués par l'opposition gauchistes-communistes ».
- *le Monde*, 28 juin 1969, p. 11 : « Enseignement. Elections dans la confusion au centre universitaire de Vincennes » ; plus loin : « Un journaliste malmené par des "gauchistes" » (il s'agit d'Yvan Levaï journaliste à *Europe n°1*).
- *l'Aurore*, 27 juin 1969 : « Au début de l'après-midi, l'affrontement entre (...). Vincennes a voté peu mais a pourtant voté ».
- *l'Humanité*, 27 juin 1969 : « Vincennes : enseignants et étudiants ont élu leurs représentants malgré de nouvelles provocations gauchistes ».
- *le Nouvel Observateur*, 27 juin 1969 : « Les élections de Vincennes ».
- **Sans référence**, 27 juin 1969 : « Jeunesse, université. "Barricades" devant les urnes à Vincennes par les communistes qui voulaient assurer le déroulement normal des élections ».
- **Sans référence** : « Le conseil du centre universitaire de Vincennes comprend une majorité d'élus progressistes ».
- *l'Humanité*, date ? : « Hier à Vincennes, agression de type fasciste dans une salle d'examen. Arrêt de protestation des professeurs et des étudiants ».
- *le Monde*, 29 juin 1969 : « Après les élections de jeudi la tension persiste à Vincennes. Des enseignants sont malmenés et insultés par des gauchistes » ; plus loin : « "Une agitation de type fasciste" ».
- *le Monde*, fin juin 1969 : « Au centre universitaire de Vincennes des enseignants "affirment leur hostilité absolue à tout règlement de compte individuel ou collectif" ».
- *Bulletin du SNE-Sup*, 1^{er} juillet 1969 : « A propos des incidents de Vincennes (pour le bureau syndical, E. Terray) ».
- **Sans référence**, 1^{er} juillet 1969 : « "Chacun doit avoir la possibilité de s'exprimer sans être menacé" déclare le président du centre universitaire de Vincennes » (b).
- *le Monde*, 2 juillet 1969 : « Certains délégués étudiants refusant de pénétrer dans le "bastion gauchiste", le conseil de gestion de Vincennes a renoncé à siéger mercredi ».
- *France-soir*, 1^{er} juillet 1969 : « Enseignement, jeunesse. Vincennes : par solidarité avec des étudiants le doyen a refusé de siéger au Conseil ».
- **Sans référence**, 1^{er} juillet 1969 : « Vincennes : la réunion du conseil de gestion reportée par suite du refus du président et des élus UNEF-Renouveau d'y siéger ».
- *l'Humanité*, juillet 1969 : « Vincennes : le conseil du Centre universitaire se réunit à nouveau jeudi ».
- *le Monde*, 5 juillet 1969, p. 24 : « La réunion du conseil de gestion du centre de Vincennes est ajournée une nouvelle fois ».
- *l'Humanité-dimanche*, juillet 1969 : « Centre universitaire de Vincennes. Première réunion du conseil élu jeudi ».
- **Sans référence**, juillet 1969 : « Jeunesse, université. Vincennes : réunion sans incident du Conseil transitoire ».

- **le Monde**, juillet 1969 : « Réunion sans incident du conseil de l'université de Vincennes » (b).
- **l'Humanité**, date ? : « Trois heures de débat en public. Le conseil de la faculté a tenu samedi sa première séance à Vincennes », avec notamment une citation de Marius Bertou, secrétaire général de l'UD-CGT de Paris, sur le recyclage des travailleurs et la formation continue.
- **le Monde**, 30 juin ou début juillet 1969 : « M. Jacques Droz est nommé doyen du centre de Vincennes » (b) ; plus loin : « Le PSU combat la loi d'orientation, mais condamne "les agissements irresponsables" » (b).
- **le Monde**, 17 juillet 1969 : « Enseignement. Vincennes : naissance difficile d'une expérience. I. D'innombrables contradictions par Frédéric Gausse ».
- **le Monde**, 18 juillet 1969 (suite de l'article de la veille) : « Vincennes : naissance difficile d'une expérience. II. Une péniche en haute mer par Frédéric Gausse ».
- **Sans référence**, 13 juillet 1969 : « "Il n'y aura pas cette année de semestre d'été" au centre universitaire de Vincennes » (b).
- **l'Humanité**, 12 juillet 1969 : « Faculté de Vincennes : le gouvernement rend impossible la tenue du semestre d'été. La CGT demande à participer aux travaux des conseils universitaires » (avec une citation de Marius Bertou secrétaire général de l'UD-CGT de Paris).
- **Sans référence**, juillet 1969 : « Pas de semestre d'été au centre de Vincennes ».
- **Sans référence**, 27 juillet 1969 : « Une délégation de la CGT a visité le centre de Vincennes. Une délégation d'une soixantaine de militants et de responsables de la CGT, parmi lesquels MM. Krasucki et Mascarello, ont visité le centre universitaire de Vincennes, où ils ont été reçus, notamment, par M. Droz, président du conseil provisoire de gestion. Ce conseil avait demandé aux représentants des grandes centrales ouvrières d'assister à titre d'observateurs à ses débats, mais jusqu'à présent seule la CGT a répondu. Cette dernière fait savoir dans un communiqué qu' "*une profonde communauté de vues, une volonté de coopération sur les problèmes communs, notamment en ce qui concerne la rentrée d'octobre 1969 et les conditions de la participation des travailleurs à l'enseignement de la faculté de Vincennes, se sont dégagées de cette visite et du débat qui l'a clôturée*" ».

SERVICE DOCUMENTATION DU JOURNAL *l'Humanité*

Dossier de presse n° 1044 : « Enseignement supérieur. Universités de la région parisienne ». Sous-dossier « Paris VIII Vincennes ».

N.B. Afin de retrouver plus facilement les articles de journal – ou retranscriptions d'émissions radiodiffusées ou télévisées – que l'on choisira de dupliquer, et étant donné la grande quantité d'articles compilés (environ 550), ceux-ci ont été répertoriés dans l'ordre de consultation (de haut en bas) : par thème, et dans chaque thème du plus récent au plus ancien, avec un maximum d'informations pour pouvoir les localiser dans le dossier (section, chemise, sous-chemise). A partir de la page 13, les brèves ont été signalées par la mention « (brève) » ou « (b) ». Nous remercions le service documentation de l'Humanité qui a bien voulu nous accueillir.

SOMMAIRE DU SOUS-DOSSIER « Paris VIII Vincennes ».

I) Section « Vincennes (Paris VIII) ». Articles de 1969 à 1980. (*page 29*)

1) Chemise « Drogue à Vincennes ». Articles de 1977 et 1980. (*page 29*)

a) Sous-chemise sans titre : articles de fin février / mars 1980. (*page 29*)

b) Articles sans sous-chemise, de mai, juin et août 1977. (*page 30*)

2) Chemise « Démission Merlin + suite ». Articles de mars 1980. (*page 32*)

a) Articles sans sous-chemise, de mars 1980, juste après la démission de Pierre Merlin. (*page 32*)

b) Sous-chemise « Démission du président Pierre Merlin », articles de mars 1980. (*page 33*)

3) Chemise « A propos de “ l'expérience Vincennes ” ». Articles de 1969 à 1980. (*page 34*)

4) Chemise « A propos des cours de sexologie ». Articles de 1975 et 1978. (*page 36*)

- 5) Chemise « Diverses attaques du gouvernement ». Articles de 1977 et 1978. **(page 38)**
- II) Section « Paris VIII : Transfert ; Divers ». Articles de 1969 à 1989. **(page 38)**
- 1) Articles sans chemise, de 1981 à 1989. **(page 38)**
- 2) Chemise sans titre. Articles de 1981. **(page 39)**
- 3) Chemise « Transfert de “ Vincennes ” ». Articles de 1976 à 1981. **(page 39)**
- a) Articles sans sous-chemise, de 1980 et 1981. **(page 39)**
- b) Sous-chemise « Démolition de Vincennes ». Articles d’août et septembre 1980. **(page 40)**
- c) Un article sans sous-chemise du *Monde* (Une lettre de P. Merlin au *Monde*, août 1980). **(page 40)**
- d) Sous-chemise « Paris VIII emménage officiellement à Saint-Denis le 31 juillet 1980 ». Articles été-automne 1980. **(page 40)**
- e) Sous-chemise « H » (pour *l’humanité*). Articles de 1978 à 1980. **(page 42)**
- f) Articles sans sous-chemise, de 1979 et 1980. **(page 43)**
- g) Sous-chemise « 10^{ème} anniversaire de Vincennes janvier 1979 (soirée) ». Articles de 1979. **(page 44)**
- h) Articles sans sous-chemise, de 1978. **(page 44)**
- i) Sous-chemise « Fermeture de l’IUT de Saint-Denis ». Articles de 1978. **(page 46)**
- j) Sous-chemise « Position de la municipalité de Saint-Denis ». Articles de 1978. **(page 46)**
- k) Articles sans sous-chemise, de 1976 à 1980. **(page 47)**
- 4) Chemise « Vincennes. Divers ». Articles de 1969 à 1985. **(page 48)**
- a) Articles sans sous-chemise, de 1977 à 1985. **(page 48)**
- b) Sous-chemise avec un article de *l’Humanité* collé dessus, tiré de *l’Humanité* du 30 octobre 1976 : « Mme Saunier-Seïté veut exclure de Vincennes un chargé de cours » (sur l’affaire Jacques Lesage de La Haye, cf. dernier article de la sous-chemise). Articles de 1976 et 1977. **(page 49)**
- c) Sous-chemise « Rentrée 75-76 à Vincennes ». Articles de 1975. **(page 50)**

d) Sous-chemise « Vincennes (1969-70) ». Articles de 1969 et 1970. (*page 50*)

e) Sous-chemise « Vincennes. Paris VIII : Lettres, Droit, Langues, Economie politique, Arts, Littérature, Psychologie et Sciences de l'éducation, Philosophie et Psychanalyse, Sciences juridiques, Sciences politiques, Sociologie, Sciences sociales ». Articles de 1970 à 1972. (*page 52*)

I) Section « Vincennes (Paris VIII) ».

1) Chemise « La drogue à Vincennes ». Articles de 1977 et 1980.

a) Sous-chemise sans titre : articles de fin février / mars 1980.

- *Europe n°1*, « Club de la presse », le 15 février 1981, commentaire de Roger Chinaud : retranscription de l'intervention.
- *Libération*, 28 mars 1980 : « Le quotidien d'Hersant-Winkler affirmait : les marchands de drogues sont de retour. Vincennes débarque à *France-Soir* ».
- *le Quotidien de Paris*, 1^{er} avril 1980 : « Drogue. Notre envoyé spécial sur le campus a fait ses provisions. Mon marché à Vincennes ».
- *Paris-Match*, 21 mars 1980, dossier : « 55% de faux étudiants et la drogue en liberté, Vincennes ce gros bouton... ».
- *le Matin*, 12 mars 1980 : « Vincennes : Pierre Merlin séquestré par des étudiants ».
- *le Matin*, 13 mars 1980 : « L'affaire de Vincennes, pourquoi une telle haine ? par Jacques Marseille, maître-assistant à Vincennes ».
- *le Monde*, 8 mars 1980 : « Après les incidents à l'université de Vincennes ; “la seule solution est de chasser nous-mêmes les trafiquants de drogue” nous déclare M. Pierre Merlin »
- *le Figaro*, 7 mars 1980 : « Vincennes en est une illustration... Franchises universitaires : les dangers de la tradition, par Jacques Malherbe ».
- *le Monde*, 6 mars 1980 : « Une semaine d'action syndicale. Les vacataires de l'enseignement supérieur réclament une amélioration de leur situation ».
- *le Monde*, 6 mars 1980 : « A la suite d'incidents. Le président de l'université de Nantes décide la fermeture partielle des locaux ».
- *le Quotidien de Paris*, 5 mars 1980 : « Des faux vertueux ».
- *le Quotidien de Paris*, 5 mars 1980 : « L'université de Vincennes peut-elle continuer à vivre ? Le calme est revenu, l'angoisse demeure. Jour tranquille à “ Paris VIII ” ».
- *le Monde*, 5 mars 1980, rubrique Education : « L'Université de Vincennes renonce au contrôle des cartes d'étudiant à l'entrée du campus ».
- *l'Aurore*, 4 mars 1980 : « Mais les graves incidents d'hier marquent surtout l'échec d'une folle expérience pédagogique... ».
- *l'Humanité*, 4 mars 1980 : « Vincennes. La provocation a échoué. Pas de contrôle et pas de vigiles mais des mesures pour lutter contre le trafic de drogue ».
- *Libération*, 4 mars 1980 : « AG. L'opération “portes closes” à l'université Paris VIII a tourné en eau de boudin. Vincennes : les vigiles ont fait long feu ».

- **Libération**, 3 mars 1980 : « Feuilleton. Vincennes : ce n'est qu'un début, le délire continue. Le conseil demande le retour à l'ordre, le président porte plainte contre des étrangers et la semaine sera chaude ».
- **l'Humanité-dimanche**, 2 mars 1980 : « Troublante affaire de drogue à l'université de Vincennes. [encart] : la seule université qui accueille des étudiants travailleurs ».
- **TF1**, journal télévisé de 20h00, mardi 4 mars 1980 : retranscription du sujet sur Vincennes. Introduction : « Depuis quelques jours la police traquait les trafiquants de drogue à l'université de Vincennes, Paris 8 plus précisément. Pour cette opération contre les revendeurs de drogue le conseil de l'université avait décidé de faire contrôler l'entrée du campus par des vigiles. Ceux-là en interdisaient l'entrée aux personnes non inscrites à la faculté. Alors les étudiants ont protesté plutôt vigoureusement. Le conseil de l'université a retiré ces vigiles aujourd'hui et le calme est revenu à Vincennes. Oui, Vincennes qui rend bien des services, notamment à ceux qui n'ont pu emprunter les filières normales de l'enseignement supérieur parce que la fameuse égalité des chances ils ne l'ont jamais connue, Vincennes risque une nouvelle fois d'être discréditée dans l'opinion publique par cette fameuse affaire de drogue ».
- **France inter**, 3 mars 1980 à 19h, retranscription du sujet « Vincennes chienlit – journée des dupes ».
- **l'Aurore**, 3 mars 1980 : « Les gauchistes décidés à s'opposer au contrôle anti-drogue à Paris VIII. En finir avec la chienlit de Vincennes ».
- **le Monde**, 2 mars 1980 : « Le trafic de drogue à l'université Paris VIII. Vincennes, la rebelle, a peur d'elle-même ».
- **le Matin**, 1^{er} mars 1980 : « L'université de Vincennes veut lutter contre le trafic de drogue. A partir de lundi, un contrôle des cartes d'étudiants sera mis en place. Une mesure qui provoque de vives réactions ».
- **l'Humanité**, 1^{er} mars 1980 : « Vincennes ; trafics contre l'université. Retour massif des trafiquants de drogue alors que le pouvoir prépare le démantèlement de Paris VIII ».
- **le Figaro**, 1^{er} mars 1980 : « Le recteur de l'université fait chasser les trafiquants de drogue par la police. Vincennes : l'overdose ».
- **France-soir**, n° 11 059, 29 février 1980. A la Une : « A la suite de révélations de *France-soir*, le conseil universitaire autorise la police à “procéder à des arrestations” – Drogue à Vincennes : l'université menacée de fermeture. “Les trafiquants sont revenus. Ce sont des gangsters très souvent armés. Je sais que certains ont des pistolets ”, explique le Président (Pierre Merlin) ».
- **TF1**, journal télévisé de 13h00, 29 février 1980, retranscription du sujet sur la drogue à Vincennes : sur l'autorisation par le conseil de laisser entrer la police à l'université pour arrêter les trafiquants.
- **RTL**, 29 février 1980, retranscription de l'info de 13h sur Vincennes et la drogue.
- **le Monde**, 29 février 1980 : « Contrôle des cartes d'étudiants, appel à la brigade des stupéfiants. L'université de Vincennes décide de renforcer la lutte contre le trafic de drogue ».
- **France-soir**, 20 février 1980 : « Un reportage sur l'université de Paris VIII à Vincennes : “les vendeurs de drogue, tu les verras à la cafétéria...” ».

b) Articles sans sous-chemise, de mai, juin et août 1977.

- **le Monde**, 2 août 1977 : « La drogue à Vincennes. Une lettre du président de l'université à Mme Saunier-Seïté ».

- *le Matin de Paris*, 15 juin 1977 : « Vincennes. La paix policière. Les dirigeants de l'université ont livré les *dealers* ».
- *Libération*, 14 juin 1977 : « Dix arrestations à Paris VIII Vincennes. La police félicite l'université. Tout est bien qui finit bien ».
- *France-Nouvelle*, 13 juin 1977 : « Vincennes. Histoire (inachevée) d'une provocation. André Gisselbrecht » (article sur Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'état aux universités, sur ses positions anti-Vincennes et anticommuniste ».
- *le Monde*, 14 juin 1977 : « La polémique sur le trafic de drogue s'apaise. Vincennes après la tempête ».
- *Paris hebdo*, 10 juin 1977 : « Université de Vincennes. Les grandes manœuvres de la drogue ».
- *le Monde*, 10 juin 1977 : « Le trafic de drogue. Bagarres et arrestations à l'université de Vincennes ».
- *l'Aurore*, 9 juin 1977 : « Université. Le président de Vincennes face aux marchands de drogue : des armes dérisoires ».
- *l'Humanité-dimanche*, 8 juin 1977 : « Faut-il raser Vincennes ? ».
- *le Nouvel Observateur*, 6 juin 1977 : « Vincennes : une drogue mortelle ? “ J'accuse Alice Saunier-Seïté de s'être conduite en provocatrice ”, un entretien avec Pierre Merlin, président de l'université de Vincennes ».
- *le Monde*, 8 juin 1977 : « La drogue à Vincennes. Mme Saunier-Seïté suggère au président de l'université de porter plainte contre X... »
- *l'Humanité*, 4 juin 1977 : « l'UD-CGT et Vincennes » (l'Union départementale des syndicats CGT de Paris soutient l'université de Vincennes contre les attaques de Mme Saunier-Seïté, pour la sauvegarde des acquis, notamment l'ouverture de l'université aux salariés non bacheliers).
- *France-soir*, 4 juin 1977 : « En dépit de la drogue, des “ soucis ” et du désordre, à Vincennes, il y a aussi des étudiants qui travaillent ».
- *Europe n°1*, vendredi 3 juin 1977, infos de 8h30, retranscription de l'information : « Expliquez-vous. Le président de l'université de Vincennes ».
- *France-soir*, 6 juin 1977 : « Le H de la Drôme venait de Vincennes » (ainsi qu'une information sur le vol d'une partie des droits d'inscriptions de l'année 1977-1978, soit près de 100 000 Francs...).
- *France-soir*, 1^{er} juin 1977 : « Les accusations du chef de la brigade des stupéfiants ».
- *France inter*, mercredi 1^{er} juin 1977, info de 13h00 sur l'Université de Vincennes.
- *le Matin de Paris*, 3 juin 1977 : « Vincennes. “ Alice fait de la provocation ” dit L. Mexandeau, délégué du PS à l'éducation ».
- *le Quotidien de Paris*, 2 juin 1977 : « Vincennes : l'université survivra-t-elle à l'affaire ? ».
- *la Croix*, 3 juin 1977 : « Drogue : polémique à propos de Vincennes. “ On veut démanteler l'université ”, affirme son directeur ».
- *France-soir*, 3 juin 1977 : « Alice Saunier-Seïté : “ Je suis la femme à abattre ” ».
- *le Quotidien de Paris*, 2 juin 1977 : « Faut-il brûler Vincennes ? ». Sur une autre page : « Pour ne pas confondre “ l'intox ” et la drogue ».
- *Libération*, 2 juin 1977 : « Le chômage à la faculté. Vincennes : le commissaire et le président polémique ».
- *l'Humanité*, 2 juin 1977 : « Vincennes. Faire la clarté pour l'université ». Sur une autre page : « L'université en cause. L'UEC condamne le trafic de drogue et s'élève contre les projets de démantèlement de l'enseignement supérieur ».
- *Rouge*, n° 362, 2 juin 1977 : « Saunier-Seïté veut la peau de Vincennes. Son dernier coup bas : la drogue. LE COMLOT ».

- **le Matin**, 2 juin 1977 : « Vincennes : le complot. Président, enseignants, étudiants tous d'accord : on se sert de la drogue pour couler l'université ».
- **le Monde**, 2 juin 1977 : « Le trafic de drogue à Paris VIII. Polémique entre le chef de la brigade des stupéfiants et le président de Vincennes ».
- **le Matin**, 2 juin 1977 : « Vincennes : ne pas se tromper de combat ».
- **le Figaro**, 2 juin 1977 : « Alice Saunier-Seïté à l'Assemblée : “ Vincennes est l'exception pas le symbole ” ». Sur la même page, un autre article : « Drogue : dialogue de sourds entre policiers et universitaires ».
- **France-soir**, 2 juin 1977 : « La drogue à Vincennes ».
- **Libération**, 1^{er} juin 1977 : « Overdose dans la campagne contre l'université de Paris VIII. La fin d'une certaine idée de Vincennes, “ temple et supermarché de la drogue ” ! ».
- **le Quotidien de Paris**, 1^{er} juin 1977 : « Polémique entre le président de l'Université et le chef de la brigade des stupéfiants. Vincennes : seulement une affaire de drogue ? ».
- **le Monde**, 2 juin 1977 : « Les drogues ou comment s'en débarrasser ».
- **l'Humanité**, 1^{er} juin 1977 : « A qui servent les trafiquants ? Le pouvoir développe une campagne contre l'université de Vincennes ».
- **l'Aurore**, 1^{er} juin 1977 : « La fac de Vincennes et la drogue. Ses services ayant été mis en cause, le patron des stupéfiants sort de ses gonds et s'en prend au président de l'Université où les rumeurs vont bon train. POLEMIQUE AU CAMPUS ».
- **l'Aurore**, même numéro que le précédent : « l'Université de Vincennes est devenue un centre de trafic et de perdition. DROGUE SUR LE CAMPUS. La police des stupéfiants reproche aux dirigeants de Paris VIII leur inertie. Alice Saunier-Seïté les invite à prendre leurs responsabilités. QUI SONT LES NAUFRAGEURS ? ».
- **le Matin de Paris**, 1^{er} juin 1977 : « Les secrets de l'offensive drogue contre Vincennes. L'opération du commissaire Solères coïncide avec les attaques politiques du gouvernement ».
- **France-soir** CTD, 1^{er} juin 1977 : « Les défenseurs de l'université expérimentale affirment : “ On veut nous obliger à fermer ”, mais les témoignages affluent. DROGUE : DES PROFESSEURS DE VINCENNES ACCUSENT. “ Même à moi, on a proposé de la drogue ”, dit le vice-président de l'Université ».
- **France-soir** BTB, 1^{er} juin 1977 : « Le chef de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme écrit au patron de l'Université Paris VIII. DROGUE : LE PRESIDENT DE VINCENNES EN ACCUSATION. “ Vous n'avez jamais jugé utile de me signaler la situation du trafic d'héroïne dans votre université ” déclare le commissaire Solères ».
- **France-soir** dernière heure, 1^{er} juin 1977 : « DROGUE : VINCENNES EN ACCUSATION. “ La faculté est devenue un repaire d'intoxiqués et de trafiquants ” disent certains professeurs ; “ On veut en profiter pour nous obliger à fermer ” assurent les défenseurs de l'université expérimentale ».
- **France-soir**, 1^{er} juin 1977 : « VINCENNES SAISIE PAR LA DROGUE. “ On m'a fait renifler du ‘libanais’ à l'amphi n° 1 ” raconte le vice-président de l'université ».
- **le Journal du Dimanche** dernière heure, 29 mai 1977 : « LA DROGUE A VINCENNES. Le Président de l'Université accuse la police, qui donne une autre version. Mais qui pourra enrayer le trafic ? par Annie Coudray ».
- **le Figaro**, 31 mai 1977 : « Vincennes “ville interdite”. Paris 8 : une université tuée par overdose ? ».
- **Libération**, 12 mai 1977 : « La drogue à Paris VIII. “ Comptons sur notre propre joint ”. Dealers et consommateurs s'organisent à Vincennes ».

- **Libération** non daté (peut-être le même numéro que le précédent, ou de la veille ; l'auteur est le même : JP Gene) : « Vincennes face à la drogue. TO DEAL OR NOT TO DEAL ».

2) Chemise « Démission de Merlin + suite ». Articles de mars 1980.

a) Articles sans sous-chemise, de mars 1980, juste après la démission de Pierre Merlin.

- **Révolution**, 21 mars 1980 : « Vincennes et les pratiques magiques. L'université sise au milieu du bois de Vincennes n'est pas comme les autres. Les travailleurs y sont comme chez eux. D'où les tirs croisés dont " Vincennes " est l'objet, par Emile breton ».
- **l'Humanité**, 17 mars 1980 : « Les luttes doivent s'amplifier. Henri Malberg, Secrétaire de la fédération de Paris du PCF, a fait hier la déclaration suivante à propos de l'offensive giscardienne contre Vincennes ».
- **l'Humanité**, même numéro que le précédent : « Vincennes. Paris VIII sous tutelle. Le ministre nomme un administrateur ».
- **l'Humanité**, 15 mars 1980 : « Vincennes. Les giscardiens réclament la fermeture de Paris VIII » ; plus loin un autre article : « l'UEC : l'heure est à la responsabilité et à la lutte ».
- **le Monde**, 19 mars 1980 : « Education. Entre l'arrivée de l'administrateur provisoire et l'organisation d'élections à Vincennes. Le ministère des universités s'intéresse de près aux "gauchistes" susceptibles d'obtenir le pouvoir ».
- **Europe n°1**, 19 mars 1980 à 7h45, retranscription du commentaire : « Vincennes. Gicquel : "Vincennes, la drogue ! Vincennes, la crasse ! Vincennes, poubelle ! Que n'a-t-on pas dit à propos de cette université à nouveau en crise et dont le Président Pierre Merlin vient de démissionner. Et c'est vrai qu'il est facile de raconter et d'écrire à peu près tout et n'importe quoi sur cette université symbole" [...] ». (*Le commentaire défend l'université, à travers l'exemple du cours de Jacques Marseille auquel assistent régulièrement vingt étudiants assidus, salariés ou non bacheliers*). Dernière phrase de l'intervention : « Alors que tous ceux qui critiquent cette université de l'intérieur ou de l'extérieur pensent à P. Trillet et à tous les autres, car ceux-là qui travaillent sont la majorité ».
- **Libération**, 17 mars 1980 : « En attendant les élections à l'université de Vincennes. Après la drogue, les plaintes et les démissions. Un Président intérimaire est nommé ». Article suivant : « Pourquoi en être arrivé là ? Entretien avec F. Châtelet et G. Deleuze ». Plus loin, document « Pour une commission d'enquête » signé F. Châtelet, G. Deleuze, J.-François Lyotard (texte issu de discussions préalables dans les UV du département de philosophie de Vincennes).
- **l'Aurore**, 15 mars 1980 : « La crise du " souk " de Vincennes. C'EST LA LOI QU'IL FAUT CHANGER estiment des universitaires. Douze ans ça suffit ! ».
- **le Monde**, 17 mars 1980 : « le Secrétaire Général de l'université de Vincennes démissionne ».

b) Sous-chemise « Démission du président Pierre Merlin », articles de mars 1980.

(M. Merlin annonce sa démission mercredi 12 mars 1980 au JT de 20h sur Antenne 2 après avoir été séquestré la veille dans son bureau par des étudiants et certains enseignants. 30 membres du conseil sur 54 démissionnent également. Causes : la drogue et la plainte déposée par le président contre des étudiants étrangers inscrits grâce à de faux papiers, et son refus de retirer la plainte malgré les pressions subies).

- *l'Unité* n° 375 du 21 mars 1980 : « Pierre Merlin : “ Ceux qui m’avaient séquestré préfèrent la tutelle directe du ministre ” par Marie-José Bernardot ».
- *le Nouvel Observateur*, 17 mars 1980 : « Université. Etre président à vincennes. Légende photo “Pierre Merlin séquestré dans son bureau” ».
- *le Monde*, 15 mars 1980 : « Vincennes après la démission de son président ». Article suivant : « Il pleut ». Article suivant : « Les réactions ».
- *Europe n°1*, 13 mars 1980 à 13h, retranscription de l’information : « Vincennes. Mr Pierre Merlin a démissionné de son poste de Président de Vincennes, mais il continue de défendre cette université. Synonyme de pagaille, pour beaucoup de Français, Vincennes a, paradoxalement, une bonne réputation à l’étranger pour l’enseignement que l’on y prodigue, c’était une expérience pilote, voulue par Mr Edgar Faure, Ministre de l’éducation, il y a douze ans. Comment juge-t-il cette expérience universitaire, avec le recul ? Alexandre Fronti est allé voir Mr Edgar Faure ce matin ». (Interview très courte, très laconique).
- *le Quotidien de Paris*, 14 mars 1980 : « le “capitaine courageux” a quitté le bateau ivre. VINCENNES SANS PRESIDENT ». Encarts : « Vincennes en chiffres » et « La chaise vide... ».
- *l'Humanité*, 14 mars 1980 : « Université. Vincennes : déjouer le piège du pouvoir. Etudiants, professeurs et personnels communistes appellent à la lutte ».
- *le Figaro*, 14 mars 1980 : « Vincennes et “ l’après Merlin ” : élections ou intérim ? ».
- *le Matin*, 14 mars 1980 : « Un nouveau tournant pour vincennes. La démission de Pierre Merlin risque d’affaiblir la position de l’université, à quelques mois seulement de son transfert, prévu à Saint-Denis » ; Deux encarts : « Pierre Merlin : un sacré caractère » et « “ Il y a ceux qui s’en foutent, ceux qui gueulent, et puis les autres... ” ».
- *le Matin*, 14 (ou 15) mars 1980 : « La peur de Vincennes ».
- *le Monde*, 14 mars 1980 : « Libres opinions. Tout le monde, n’importe quoi, n’importe qui ? par Pierre Merlin ».
- *le Monde*, 14 mars 1980 : « Démission de M. Pierre Merlin. Un nouvel épisode dans l’histoire. mouvementée de l’université de Vincennes » ; article suivant : « Lutttes réelles et chimères ».
- *le Figaro*, 13 mars 1980 : « Vincennes : démission de Pierre Merlin ».
- *l'Humanité*, 13 mars 1980 (brève) : « Démission du président de l’université de Vincennes. M. Pierre merlin, président de l’université de Vincennes, a annoncé sa démission et celle de la majorité du conseil de l’université Paris VIII. Cette décision intervient après que M. Merlin ait été séquestré, mardi, par un groupe d’étudiants et d’enseignants ».
- *Europe n°1*, 13 mars 1980, info de 8h40, retranscription de l’émission : « Expliquez-vous. Pierre Merlin, université de Vincennes » (Interview détaillée de M. Levai).

3) Chemise « A propos de “ l’expérience Vincennes ” ». Articles de 1969 à 1980.

- **le Matin** 13 novembre 1980 : « Université : Paris VIII-Saint-Denis ouvre ses portes. L’ex-faculté de Vincennes devra accueillir 28 500 étudiants dans 280 salles. La vie tumultueuse de la fac de Vincennes. I) L’après Mai 68 ou les années folles ».
- **le Matin** 17 novembre 1980 : « Université : Vincennes rentre à saint-denis. Pour les ex-Vincennois, les cours commencent aujourd’hui dans un campus deux fois plus petit que leur ancien. La vie tumultueuse de la faculté. II) 1971-1976 : les luttes pour la survie et le “scandale” du sexe ».
- **le Matin** 18 novembre 1980 : « La vie tumultueuse de la fac de vincennes. III) 1976-1980 : la fin de l’utopie. Pour tenter de sauver Paris-VIII menacée par le pouvoir, Pierre Merlin a joué la normalisation contre la révolution. Mais l’université a dû capituler ».
- **le Matin** 30 novembre 1979 : « Vincennes : l’imagination en sursis. Paris VIII était à l’avant-garde de l’innovation pédagogique. Le ministre s’en est effarouché ».
- **Témoignage chrétien** 19 mars 1979 : « Témoignage. Enseigner à vincennes. Vincennes, une université où, apparemment, il fait bon enseigner ». Encart : « Le désir d’apprendre » (sur un livre plaidant pour Vincennes : *Vincennes ou le désir d’apprendre*, éditions Alain Moreau, Paris, 1979, par des étudiants et enseignants de Vincennes).
- **le Monde** 17 octobre 1978 : « L’université de Vincennes dix ans après. Six témoignages sur une expérience : Jacques Droz : “Des leçons” ; Edgar Faure : “Les grandes politiques dérangeant” ; Claude Frioux : “Un exemple” ; Jean Cabot : “Et la pluridisciplinarité ? ” ; Michel Beaud : “La contradiction du pouvoir” ; Pierre Merlin : “Un observatoire pour notre temps” ».
- **l’Aurore** 5 août 1977 : « Dans une série de réponses à *l’Aurore*, Pierre Merlin défend son université de Vincennes. Dans une lettre qu’il nous a adressée, Pierre Merlin fait le point de ses désaccords avec *l’Aurore* sur un certain nombre de problèmes de l’université de Vincennes (Paris VIII) dont il est le président ».
- **le Matin** 18 juillet 1978 : « L’avenir de Vincennes en question. L’université mal aimée du pouvoir pourra-t-elle s’installer à Bercy ou à la Villette ? Un entretien avec Pierre Merlin, président de Paris VIII ».
- **Valeurs actuelles** 6 juin 1977 : « Les filières de Vincennes. Vincennes, asile des “marginiaux”. Une triple filière : trafic de drogue, permis de séjour abusifs, inflation de sciences humaines. L’autonomie poussée à l’absurde ».
- **le Monde** 1^{er} juin 1977 : « Scènes de la vie de Vincennes. I) Un ghetto universitaire ? par Philippe Boggio ».
- **le Monde** 2 juin 1977 : « Scènes de la vie de Vincennes. II). Le spectre du démantèlement par P. Boggio ».
- **le Monde** 3 juin 1977 : « Scènes de la vie de Vincennes. III) L’avant-garde des travailleurs par P. Boggio ».
- **le Monde** 24 avril 1976 : « Pêle-mêle vincennois » (sur la grève).
- **le Figaro** 29 mars 1976 : « Deux ans avant l’évacuation prévue des locaux, l’université de Vincennes s’agrandit ».
- **l’Humanité** 18 février 1976 : « Paris VIII : appel des intellectuels pour l’ouverture des universités aux non bacheliers ».
- **le Monde** 14 février 1976 : « Dix-sept universitaires lancent un appel en faveur de Paris-VIII-Vincennes ».

- **le Point** n° 177 du 9 février 1976 : « Université : drôles d’amphis à Vincennes. Aucune université depuis 1968 n’a fait autant de scandales que Vincennes. On y délire toujours. Mais on commence d’y apprendre ».
- **le Quotidien de Paris** 1^{er} décembre 1976 : « Le dossier Vincennes : une fausse image ».
- **le Monde** 20 mars 1976 : « Correspondance. A propos de “L’olivier”. M. Frioux, président de l’université de Paris VIII Vincennes, nous écrit » (“L’olivier” est un film sur la Palestine financé en partie par Vincennes ; selon M. Wolfenstein cette contribution financière serait contraire à l’esprit de la loi d’orientation sur l’enseignement supérieur).
- **l’Humanité** 3 juin 1975 : « Vincennes : satisfaction pour les non bacheliers ».
- **le Monde** 29 mai 1975 : « Dans certaines disciplines seulement. Les diplômés du premier cycle de l’université de Vincennes sont reconnus nationalement ».
- **le Monde** 23 janvier 1975 : « Vincennes : “le ghetto expérimental”. “Un film n’est pas une fin” ».
- **le Monde** 28 février 1975 : « Vincennes et la télévision ».
- **le Nouvel Observateur** 17 février 1975 : « Une réussite qui fait peur. A l’étranger, et surtout aux Etats-Unis, Vincennes c’est la grande université, le Berkeley français ».
- **le Monde** 24 janvier 1975 : « Le “ghetto expérimental” de Vincennes. Un film, pour quoi faire ? ».
- **Paris-Match** 18 janvier 1975 : « Les maudits de Vincennes ont gagné. L’expérience de l’université où l’on entre sans bachot avait failli être condamnée : le ministre vient de décider qu’elle serait étendue à toute la France ». En gros caractères, en haut de la 4^{ème} page de l’article : « A Vincennes, il n’est pas rare de voir assis côte à côte un polytechnicien et un guide de montagne, un énarque et un ancien jardinier de la Ville de Paris ».
- **le Journal du Dimanche** – CCB 17 mars 1974 : « Fruit de l’agitation de 68, ouverte à tous, même aux non bacheliers : CETTE ETRANGE UNIVERSITE DE VINCENNES » long article d’Annie Coudray. « Pour elle, l’heure de vérité est arrivée. Que s’y passe-t-il ? Y travaille-t-on ? Nous sommes allés voir ».
- **le Monde** 16 novembre 1974 : « Trois mille étudiants de Vincennes manifestent à Paris ».
- **l’Humanité** 15 novembre 1974 « Plusieurs milliers d’étudiants de Vincennes manifestent ».
- **le Monde** 27 octobre 1974 : « La situation des non bacheliers à Vincennes. L’action du Secrétaire d’Etat est une véritable provocation estiment les dirigeants de cette université ».
- **le Monde** 6 novembre 1974 : « Les restrictions à l’entrée des non bacheliers à l’université de Vincennes sont confirmées ».
- **le Monde** 25 octobre 1974 : « A l’université de Vincennes. L’arrêté interdisant aux non bacheliers de se présenter aux DEUG est provisoirement annulé ».
- **le Monde** 23 octobre 1974 : « L’expérience de Vincennes en question ».
- **le Monde** 22 octobre 1974 : « 6000 étudiants “non bacheliers” vont-ils être éliminés de Vincennes ? ».
- **le Monde** 1^{er} octobre 1974 : « A l’université de Vincennes. Les non bacheliers ne pourront pas obtenir le diplôme de premier cycle ».
- **l’Humanité** 27 septembre 1974 : « L’université de Vincennes devra-t-elle fermer ses portes aux “non bacheliers” ; licencier les “auxiliaires” ? »
- **le Monde** 14 juin 1974 : « La création d’une société de sexologie est une “opération mystificatrice” estiment les enseignants de l’université de Vincennes ».

- **le Monde** 24 mai 1974 : « Des universitaires de Vincennes font irruption chez le directeur des enseignements supérieurs » (*chez Raymond Le Bris, au ministère de l'éducation nationale*).
- **l'Humanité** 10 mai 1974 : « Université de Vincennes : des enseignants payés avec des retards inadmissibles ».
- **le Monde** 18 avril 1974 : « Une université expérimentale cinq ans après. Vincennes : la fin du "folklore" ».
- **l'Humanité** 10 décembre 1973 : « A Vincennes : 18 000 étudiants, 800 enseignants privés d'eau, d'électricité et... de papier ! Fontanet veut-il mettre un terme à une expérience dont le bilan est positif ? ».
- **l'Humanité** 26 décembre 1973 : « 16 organisations démocratiques parisiennes : Il faut sauver l'Université de Vincennes ».
- **le Monde** 31 janvier 1973 : « Le diagnostic d'un professeur de Vincennes. "L'université française est malade" ».
- **le Monde** 17 juillet 1969 : « Vincennes : naissance difficile d'une expérience. I) D'innombrables contradictions, par Frédéric Gausson ».
- **le Monde** 18 juillet 1969 : « Vincennes : naissance difficile d'une expérience. II) Une péniche en haute mer, par F. G. ».

4) Chemise « À propos des cours de sexologie ». Articles de 1975 et 1978.

- **l'Humanité** 9 mai 1978 : brève sur les suites de la plainte déposée par Pierre Merlin contre trois journalistes de *TF1* à propos d'un film apparemment truqué sur la sexologie à Vincennes et intitulé « Cours de sexologie à Vincennes : pornographie ou pédagogie ? » (*Le film a en fait été tourné ailleurs qu'à Vincennes...*).
- **le Monde** 2 avril 1975 : « La sexologie : une science médicale ? » (brève allusion à Vincennes.)
- **le Monde** 30 mars 1975 : « A propos de sexologie ».
- **le Nouvel Observateur** 24 février 1975 : « Vincennes après la tempête. En quelques heures, le "scandale" de Paris-VIII a été ramené à de plus justes proportions ».
- **le Nouvel Observateur** 17 février 1975 : « L'affaire de Vincennes », éditorial de Jean Daniel. Tribune libre donnée à plusieurs personnalités : Claude Frioux (Président de Vincennes), Guy Sitbon (journaliste qui a fait un reportage sur la sexologie à Vincennes), Michel Béaud (ancien président de l'université de Vincennes, professeur d'économie politique à Vincennes), et Georges Lapassade (maître de conférence en sciences de l'éducation à Vincennes).
- **le Monde** 26 février 1975 : « La sexologie à Vincennes. Les redresseurs de torts ».
- **le Monde** 18 février 1975 : « L'enseignement de la sexologie de Vincennes pourrait être assuré avec des garanties scientifiques, décide le Secrétaire d'Etat aux Universités ».
- **le Figaro** 25 février 1975 : « Sexologie : les cours continuent à Vincennes ».
- **l'Aurore** 25 février 1975 : « A Vincennes. Meignant n'allait pas assez loin ! ». (*Le docteur Meignant donne des cours de sexologie à Vincennes*).
- **la Croix** dimanche 23 et lundi 24 février 1975 : « Sexologie et expérimentation sexuelle ».

- **le Monde** 19 février 1975 : « L'Université de Vincennes renonce à poursuivre *le Nouvel Observateur* ».
- **l'Humanité** 19 février 1975 : « Vincennes : le vrai terrain ».
- **l'Humanité-dimanche** 19 février 1975 : « Les vrais mystères de Vincennes ».
- **Libération** 18 février 1975 : « L'Université de Vincennes et la sexologie. Ce pauvre monsieur Frioux... ».
- **Libération** 18 février 1975 : « Sexologie à Vincennes. Vincennes n'est pas Berkeley ».
- **Valeurs actuelles** 17 février 1975 : « Le cours de Vincennes. Episode inattendu du différend PC-PS : la querelle du sexe à l'Université Paris 8 (Vincennes). Personnage prétexte : un cinéaste médecin, professionnel de la "sexologie" ».
- **l'Humanité** 17 février 1975 : « Vincennes : plainte contre *TF1* ».
- **le Figaro** 17 février 1975 : « L'affaire du cours de sexologie. J.-P. Soisson : "pas question de remettre en cause l' Université de Vincennes" ».
- **Minute** 12 février 1975 : « Pour une fois le "nouvel obs." avait trop bien observé. Son reportage déclenche un scandale. A la fac de Vincennes. Les cours de sexologie devenaient des "partouzes" d'étudiants ».
- **l'Humanité** 14 février 1975 : « Vincennes : droit de réponse à la TV ».
- **l'Aurore** 14 février 1975 : « Le docteur Meignant n'est pas le seul à l'enseigner à Vincennes... Quand la sexologie est payante ».
- **Libération** 13 février 1975 : « Vincennes : de qui se moque-t-on ? ».
- **le Monde** 13 février 1975 : « La suspension de l'enseignement de la sexologie à vincennes. "Il s'agit d'une véritable provocation" déclare M. Frioux, Président de l'université ».
- **RTL** 12 février 1975, à 5h45 et 8h15, retranscription du sujet : « Jean Ferniot : l'affaire de Vincennes ».
- **l'Humanité** 12 février 1975 : « SNE-SUP : le véritable scandale ».
- **l'Humanité** 12 février 1975 : « Soisson s'est lancé à l'assaut de l'Université de Vincennes où 7000 étudiants sont des salariés non bacheliers (une interview de Claude Frioux, Président de l'université) ».
- **l'Humanité** 11 février 1975 : « Universités : les communistes parisiens s'élèvent contre les menaces qui visent Vincennes et la Halle-aux-Vins ».
- **le Parisien libéré** 10 février 1975 : « Jussieu et Vincennes : enquête dans 2 universités "autonomes". Dépôt d'explosifs à Jussieu, "travaux pratiques" de sexologie à Vincennes, l'université "autonome" a bien curieuse allure si l'on en croit les dépêches d'agence (AFP) et les déclarations entendues sur les ondes des postes périphériques et à la télévision. Explosifs et barres de fer à Jussieu / "Travaux pratiques" de sexologie à Vincennes ? ».
- **France-soir** 12 février 1975 : « Scandale de Vincennes : "Dans 5 ans, toutes les universités s'aligneront sur nous", dit un professeur. Interrogez les sexologues, ils vous le confirmeront : leur discipline n'en est en France qu'à ses débuts. Pour l'instant, elle balbutie... ».
- **le Monde** 12 février 1975 : « A l'université de Vincennes. Un martyr de la sexologie ? ».
- **l'Aurore** 11 février 1975 : « Cours de sexologie scandaleux à vincennes. Découverte d'un dépôt d'explosifs à jussieu. Deux universités sur la sellette. Par Jacques Malherbe ».
- **le Monde** 11 février 1975 : « Après la suspension d'un enseignement de sexologie. Le Président de l'Université de Vincennes proteste contre une "atteinte à l'autonomie" ».

Trois encarts : « Le mauvais sort », « Une déclaration de M. Guy Sitbon », et « Questions ».

- **le Monde** 9 février 1975 : « Tandis qu'une enquête administrative est ouverte. L'enseignement de sexologie est suspendu à l'Université de Vincennes ».
- **France-soir** 9 février 1975 : « Les cours de sexologie de Vincennes suspendus ».
- **le Journal du Dimanche** 9 février 1975 : « L'affaire du "sexe" à l'Université de Vincennes. Que s'est-t-il passé au juste ? ».
- **France inter** 10 février 1975 à 7h40, retranscription du sujet : « Claude Vincent : la sexologie... ».
- **l'Aurore** 12 février 1975 : « Quand la politique s'empare du "cours scandaleux" de l'Université de Vincennes. Sexologie PC et PS ».
- **l'Humanité** 10 février 1975 : « Sexologie-prétexte... Soisson veut porter un nouveau coup à l'Université de Vincennes. C'est vendredi 7 février que M. Soisson, Secrétaire d'Etat giscardien aux Universités, a tiré ses propres conséquences d'un article paru dans *le Nouvel Observateur* du lundi 3 février. Cet article [intitulé "sexologie : je te tiens, tu me tiens...", note du lecteur] portait sur l'enseignement de sexologie dispensé à l'Université de Vincennes (Paris VIII) : M. Soisson a suspendu ces cours ».
- **le Quotidien de Paris** 10 février 1975 : « M. Soisson et vincennes. Savoir résister ».
- **le Nouvel Observateur** 10 février 1975 : « Notre homme à Vincennes ».
- **France-soir** (date ?) : « On enseigne maintenant le flirt à Vincennes ».

5) Chemise « Diverses attaques du gouvernement ». Articles de 1977 et 1978.

- **l'Humanité** 21 juillet 1978 : « Saunier-Seïté en diffamation ».
- **l'Humanité** 14 juin 1977 : « Prudence » (*déclaration de Mme Saunier-Seïté et critique de cette déclaration*).
- **le Monde** 7 juin 1977 : « M. Georges Marchais proteste auprès de M. Barre contre les attaques de Mme Saunier-Seïté ».
- **l'Humanité** 29 avril 1977 : « Etudiants fortunés ».
- **le Monde** 4 mai 1977 : « Deux questions de M. Cogniot sur la réforme de l'enseignement et l'Université de Vincennes ».
- **l'Humanité** 28 mai 1977 : « Vincennes répond » (*à Mme Saunier-Seïté*).
- **le Monde** 29 avril 1977 : « Mme Saunier-Seïté : Vincennes n'a pas l'exclusivité des non bacheliers ».
- **le Monde** 28 mai 1977 : « Au Sénat. Violente diatribe de Mme Saunier-Seïté contre la politisation des universités. "Vincennes, c'est l'Italie", affirme le Secrétaire d'Etat ».
- **le Matin de Paris** 28 mai 1977 : « Université. Vincennes sert de cible à Saunier-Seïté ».
- **la Croix** 28 mai 1977 : « L'Université de Vincennes : une ville interdite ? Mme Saunier-Seïté s'en prend aux communistes ».
- **le Monde** 29 mai 1977 : « "calomnie" et "provocation". L'Université de Vincennes réagit aux attaques de Mme Saunier-Seïté ».
- **l'Aurore** samedi 28 et dimanche 29 mai 1977 : « Université. Katmandou-sur-marne... L'Université de Vincennes ne réagit même plus aux accusations d'Alice Saunier-Seïté ».

II) Section « Paris VIII : Transfert ; divers ». Articles de 1969 à 1989.

1) Articles sans chemise, de 1981 à 1989.

- **Libération** 19 octobre 1988 : « Etudiants en grève de la faim pour une place à Paris-VIII ».
- **l'Humanité**, 25 mai 1989 : « La faculté de Saint-Denis prépare le festival. Pas plus Hadès qu'Erasmus. Le marché unique ne rend pas les frics-facs plus sympathiques aux étudiants que le projet Devaquet spectaculairement rejeté en 1986. Ils se mobilisent pour une Europe de coopérations véritables et ouverte sur le monde ».
- **Libération** 25 octobre 1988 : « Rentrée universitaire. Vincennes à Saint-Denis : sous la plage 68, la banlieue 80. Fondée après mai 68 par Edgar Faure, déménagée de Vincennes à Saint-Denis en 1980, Paris VIII navigue entre le rêve d'une université pour tous et la réalité d'une fac périphérique, qui se spécialise, malgré elle, dans le premier cycle. Deuxième volet de notre enquête sur la rentrée 1988 ».
- **l'Humanité**, 24 octobre 1988 : « Les étudiants d'une vingtaine d'universités se sont rencontrés, samedi, à Saint-Denis. ON NE PEUT PLUS ATTENDRE. Face à la gravité de la situation dans le supérieur, ils lancent une pétition nationale et proposent une manifestation le 28 octobre ».
- **l'Humanité**, 14 mars 1988 : « Les produits se rebiffent » (*note : les produits = les étudiants*).
- **l'Humanité**, 14 octobre 1988 : « Paris-VIII : journée d'action le 19 octobre ».
- **le Monde** 4 novembre 1984 : « A Saint-Denis, l'Université de Vincennes. Nous n'irons plus au bois... ».
- **le Matin** samedi 12 et dimanche 13 novembre 1983 : « Université : évacuation musclée à Saint-Denis ».
- **l'Unité** n° 512 du 6 mai 1983, « Saint-Denis, ex-Vincennes : le "labo" est bouché. Alice Saunier-Seité a fait du bon boulot : Vincennes le modèle pédagogique, le laboratoire que le monde nous enviait – mais oui ! – est devenu Saint-Denis la morose, par Françoise Lorient ». Encart : « Détruire, disent-ils, par Alain Barrau, Secrétaire national à la jeunesse du PS ».
- **le Monde** 11 novembre 1982 : « La leçon d'écologie » (*sur la visite du ministre de l'environnement Michel Crépeau à Paris 8 Saint-Denis pour inaugurer la création d'une filière écologie à l'Institut de géographie, dirigé par Yves Lacoste*).
- **l'Humanité**, 29 septembre 1982 : « Connaissance des banlieues » (brève sur le diplôme « Connaissance des banlieues »).
- **le Monde** 14 décembre 1981 : « Education. Mme Macciocchi pourra reprendre son enseignement dans une université française » (brève).
- **l'Humanité**, 26 septembre 1981 : « Université de Paris VIII : un diplôme sur les banlieues ».
- **le Quotidien de Paris** 17 février 1982 : « Universités. Et l'affaire Macciocchi rebondit... ».

2) Chemise sans titre. Articles de 1981.

- **le Monde** 5 novembre 1981 : « Mobilisation à l'Université Paris-VIII pour obtenir des moyens corrects d'enseignement ».
- **le Matin** 4 décembre 1981 : « Université : effervescence à Paris-VIII. Etudiants, enseignants et personnels de service protestent contre l'exiguïté des locaux et un budget de pénurie ».
- **le Monde** 3 décembre 1981 : « A Saint-Denis. La grève continue depuis une semaine au département cinéma de Paris-VIII ».
- **le Quotidien de Paris** n° 639 du 16 décembre 1981 : « Derrière l'élégante façade de brique, papiers gras et gobelets s'entassent. Motif : grève des balayeurs. VINCENNES-SAINT-DENIS FAC POUBELLE ».

3) Chemise « Transfert de “Vincennes” ». Articles de 1976 à 1981.

a) Articles sans sous-chemise, de 1980 et 1981.

- **Libération** 29 novembre 1981 : « Vincennes à Saint-Denis : un an déjà. Paris-VIII a survécu au douloureux transfert de l'été 1980, oscillant entre le désir de “rester en rupture ” et les soucis de l'emploi ».
- 3 brèves :
- **l'Humanité**, 30 novembre 1981 : « Plusieurs centaines d'étudiants de Paris-VIII Saint-Denis ont manifesté hier devant le ministère de l'Education Nationale » (*contre le manque de crédits*).
 - **l'Humanité**, 19 novembre 1981 : « Après le transfert de l'Université de Vincennes à Saint-Denis, la crèche n'a plus de locaux pour accueillir les enfants ».
 - **le Monde** 3 septembre 1980 : « Vincennes et le PS – “depuis 10 ans, la droite s'ingéniait à discréditer Vincennes, aujourd'hui elle l'abat”, déclare dans un communiqué M. Louis Mexandeau, député socialiste du Calvados et délégué national du PS à l'éducation nationale ».

b) Sous-chemise « Démolition de Vincennes ». Articles d'août et septembre 1980.

- **le Matin** 17 septembre 1980 : « Vive Vincennes ! par Jacqueline Brunet, maître-assistant à l'université de Paris VIII-Vincennes ».
- **Valeurs actuelles** 1^{er} septembre 1980 : « La reconquête de Vincennes. Deux mois pour mettre un terme à douze ans d'illégalité : après les étudiants et les professeurs, les bâtiments de l'université doivent disparaître ».
- **le Monde** 2 septembre 1980 : « A Vincennes. Les murs sont partis avec les graffiti... ».

- ***l'Humanité***, 30 août 1980 : « Paris-VIII : protestation des élus de Paris du PCF contre la démolition » (brève).
- ***le Quotidien de Paris*** samedi 30 et dimanche 31 août 1980, double-page : « VINCENNES EST TUEE. VIVE SAINT-DENIS. L'université de Vincennes, la plus importante et la plus attrayante, la plus haïe et la plus adorée vient d'être livrée "pour de bon" aux casseurs. Les étudiants trouveront à la rentrée une usine à apprendre, un monstre froid de béton de morne laideur : Saint-Denis. Une université née d'un coup de mauvaise humeur et qui y ressemble. VINCENNES EN AGONIE ». Plus loin : « PASSEPORT POUR L'ENNUI ».
- ***l'Humanité***, 29 août 1980 : « Paris VIII : l'UNEF dénonce la démolition » (brève).
- ***le Monde*** 30 août 1980 : « Vincennes trop vite démolie ».
- ***l'Humanité***, 28 août 1980 : « La casse de Vincennes ».
- ***le Monde*** 29 août 1980 : « La démolition des anciens locaux de l'université de Paris-VIII ». Plus loin : « Vincennes écrasée ».
- ***le Matin*** 28 août 1980 : « Vincennes sera détruite... ».
- ***l'Aurore le Figaro*** 28 août 1980 : « Université de Vincennes. La démolition a commencé ».
- ***le Matin*** 27 août 1980 : « Université de Vincennes : après le déménagement, la démolition. La destruction des anciens bâtiments de Paris VIII va commencer alors que certains demandent leur sauvegarde ».
- ***le Monde*** 5 août 1980, rubrique « Régions - Ile-de-France » : « Faut-il démolir les bâtiments de l'Université de Vincennes ? ». Plus loin « Inacceptable gaspillage, par Pierre Dommergue et Bernard Cassen (enseignants du département d'Anglais de Vincennes, qui ont participé à la naissance du CUEV) ». Plus loin : « Des solutions de rechange, par Georges Mesmin (conseiller de Paris, député du 16^{ème} arrondissement, Président de la commission d'étude des problèmes parisiens de l'UDF) ». Plus loin : « M. Jacques Chirac au secours de Mme Saunier-Seïté, par Daniel Benassaya (conseiller socialiste de Paris) ».

c) Un article sans sous-chemise du *Monde* du 23 août 1980.

- ***le Monde*** 23 août 1980, rubrique « Correspondance » : « Un dossier transmis à la cour des comptes. M. Pierre Merlin, ancien Président de l'Université de Paris-VIII, nous écrit ».

d) Sous-chemise « Paris VIII emménage officiellement à Saint-Denis le 31 juillet 1980 ». Articles été-automne 1980.

- ***Libération*** 1^{er} décembre 1980 : « De Vincennes à Saint-Denis », déclaration du comité de lutte de Vincennes-Paris VIII-Saint-Denis ».
- ***Révolution*** 21 novembre 1980 : « Vincennes-Saint-Denis ou la résistance des matériaux. Casseurs et exorcistes. Une carte postale sur une faculté "imprimée en creux", sur l'archéologie universitaire. Quand un maire communiste souhaite la bienvenue aux "trublions" » (par Emile Breton).
- ***l'Humanité***, 14 novembre 1980 : « Rentrée de Paris VIII » (brève).

- **le Matin** 14 novembre 1980 : « Paris VIII : changement de décor. A quelques jours de la rentrée, l'université de Saint-Denis ressemble un peu à un anti-Vincennes... ».
- **le Monde** 15 novembre 1980 : « La rentrée de l'université de Vincennes à Saint-Denis. Si le métro venait jusque-là ! ».
- **Radio France** 14 novembre 1980, retranscription de l'info de 13h : « Paris VIII – Saint-Denis. Claude Frioux (professeur de russe, et ancien Président de la faculté de Vincennes) ».
- **le Quotidien de Paris et de sa région** 15 novembre 1980 : « Sous les briques, la fac... Ils ont perdu vincennes. A Saint-Denis, les étudiants nouveaux sont arrivés ».
- **Libération** 15 et 16 novembre 1980 : « Vincennes à Saint-Denis. Université : 28 000 étudiants font leur rentrée lundi dans les nouveaux locaux de Paris VIII ». Plus loin : « Inauguration publique à l'amphi 4. Gardarem Saint-Denis ». Plus loin, rubrique « Champ libre » : « Université "sociale" ou université d'"élites" par Robert Allezaud ». Encart : « Nostalgie. Les ondes libres des Vincennois irréductibles. Une soirée avec radio OVNI » (*ondes des Vincennois(es) non identifié(e)s*). Au verso : « Vincennes à Saint-Denis. Punch. "L'université assassinée", un livre du Président de Vincennes. Merlin, c'est plus musclé » (*"L'université assassinée, Vincennes : 1968-1980", par Pierre Merlin, Editions Ramsay, 1980*).
- **l'Express** 18 octobre 1980 : « Vincennes à Saint-Denis : tout beau tout neuf. L'université transplantée s'éveille dans l'innocence retrouvée. Un calme trompeur ? » (*article accompagné de photos en couleur de Saint-Denis et des fresques de Vincennes réalisées par des étudiants du département Arts plastiques*).
- **l'Humanité**, 12 septembre 1980 : « Paris VIII. Un apport à la Seine-Saint-Denis déclare la fédération du PCF ».
- **le Monde** 3 septembre 1980, rubrique « Correspondance » : « Le déménagement de l'Université de Paris-VIII-Vincennes ».
- **le Monde** samedi 23 août 1980, rubrique « Education » : « Décidé il y a deux ans. Le déménagement de l'Université Paris-VIII se termine ». Plus loin : « Vincennes à Saint-denis : un habit trop étroit ».
- **le Monde** 3 août 1980 : « L'Université de Vincennes en déménagement. Mai 68 dans les cartons ».
- **le Figaro** 2 août 1980 : « Paris VIII déménage en douceur. Vincennes : un aller simple... ».
- **le Matin** 4 août 1980, rubrique « Notre temps » : « Vincennes à Saint-Denis : entre l'espoir et l'inquiétude. Pour certains, le transfert de l'université signifie la fin d'une expérience. Mais beaucoup parient sur son implantation urbaine et croient à son renouveau ».
- **le Matin** 4 août 1980 : « Le déménagement de Vincennes. Il reste deux atouts pour éviter que Paris VIII ne devienne un cimetière : la solidarité des personnels et la confiance des étudiants, par Jean Gattegno (professeur de Littérature anglaise à Paris VIII-Vincennes, ancien Secrétaire national du SGEN-CFDT) ».
- **le Matin** 2 août 1980 : « Vincennes à Saint-Denis. Le déménagement de l'université se poursuit, bientôt les bâtiments seront rasés, et pour la rentrée prochaine des locaux flambant neufs attendent les Vincennois dans la banlieue Nord ». Plus loin : « Balade dans une université défunte ». Plus loin : « Un mini-beaubourg en banlieue ». Encart : « Vincennes, connais pas... Pas de flonflons à Saint-Denis pour accueillir les Vincennois ».
- **le Figaro** 2 août 1980 : « L'Université de Paris-VIII déménage. VINCENNES A SAINT-DENIS ».

- *l'Humanité*, 1^{er} août 1980 : « Vincennes : garantir l'accueil des étudiants. Un communiqué de la fédération de Paris du PCF ».
- *Libération* 30 juillet 1980, rubrique « Société » : « Bulldozers. Le 31 juillet, l'université Paris VIII emménage officiellement à Saint-Denis. VINCENNES DANS LES CARTONS » (avec photos N&B).
- *le Monde* 30 juillet 1980, rubrique « Urbanisme » : « Son prix est estimé à 120 millions. L'Université de Vincennes sera démolie ».
- *le Matin* 22 juillet 1980 : « Déménagement de Vincennes : le 4 août. Les Vincennois craignent que l'opération ne tourne à la catastrophe en raison de la date choisie et de l'exiguïté des locaux de Saint-Denis ».
- *le Quotidien de Paris* n° 200 lundi 21 juillet 1980 : « Désertée par la plupart des étudiants, la faculté de Paris VIII attend les déménageurs. Les rares "habitués" encore présents n'espèrent rien de bon de leur prochain exil... VINCENNES : L'AGONIE ». Plus loin : « Saint-Denis : on ne sera pas prêt pour la rentrée ».
- *le Matin* 11 juillet 1980 : « Le dernier été de la fac de Vincennes. Le déménagement de Paris VIII pourrait commencer fin août. Le transfert de l'université entraînera-t-il sa mort, sa "normalisation" ou sa renaissance ? ».

e) Sous-chemise « H » (pour *l'Humanité*). Articles de 1978 à 1980.

- *l'Humanité*, 20 juin 1980 : « Université de Vincennes. Conditions de transfert inacceptables ».
- *l'Humanité-dimanche* 4 mai 1980 : « L'Université de Vincennes livrée aux bulldozers ».
- *l'Humanité*, 20 mai 1980 : « Faculté de Vincennes Paris VIII : le jeu de passe-passe ».
- *l'Humanité*, 10 mars 1980, rubrique « Universités » : « Le pouvoir choisit la force ».
- *l'Humanité*, 15 mai 1980 : « Vincennes doit vivre. Dans une lettre au 1^{er} ministre Paul Laurent énonce les mesures indispensables à la sauvegarde de l'Université Paris VIII. Après le dépôt du permis de démolir l'Université de Vincennes à la mairie de Paris, Paul Laurent, député de la capitale, Secrétaire du Comité Central du PCF, a adressé une lettre au 1^{er} ministre. Nous en publions ci-dessous des extraits ».
- *l'Humanité*, 5 mai 1980 : « Université : empêcher le démantèlement de Vincennes » (brève).
- *l'Humanité*, 7 mai 1980 : « Vincennes. Vers la dissolution de l'université ? » (brève).
- *l'Humanité*, 2 mai 1980 : « L'Université de Vincennes à la casse » (brève).
- *l'Humanité*, 21 mars 1980 : « Université. Sauver Vincennes » (brève).
- *l'Humanité*, 14 septembre 1979 : « L'Université de Vincennes déménagée ? » (brève).
- *l'Humanité*, 25 avril 1979 : « "Vincennes" : le PCF demande une prolongation de bail » (b).
- *l'Humanité*, 24 avril 1979 : « Conseil de Paris. L'Université de Vincennes à l'Hôtel de Ville ».
- *l'Humanité*, 7 avril 1979, rubrique « Ile-de-France » : « Université de Vincennes. Permis de démanteler refusé. La municipalité de Saint-Denis repousse le projet ministériel de transfert de Paris VIII ».
- *l'Humanité*, 28 mars 1979 : « Paris VIII : manifestation » (b).
- *l'Humanité*, 23 mars 1979 : « Paris VIII à Marne-la-Vallée ? » (b).
- *l'Humanité*, 6 décembre 1978 : « Paris VIII : prolongation de bail demandée » (b).

- *France-Nouvelle* 30 octobre 1978, rubrique « Dans l'actualité, Paris-8 / Vincennes » : « Le fil d'Ariane. L'allure principale entraîne avec elle tous les accidents particuliers ».
- *le Matin* 27 octobre 1978 : « Un appel de personnalités pour sauver Vincennes ».
- *l'Humanité*, 26 octobre 1978 : « "Sauver Vincennes". Un appel de plusieurs personnalités, universitaires, chercheurs, écrivains et artistes ».
- *l'Humanité*, 6 octobre 1978 : « Paris VIII : manifestation aujourd'hui ».
- *l'Humanité*, 7 octobre 1978 : « Vincennes : refus du démantèlement. Les cinq Présidents successifs estiment que Paris VIII doit continuer ».
- *l'Humanité*, 30 septembre 1978 : « Paris VIII-Vincennes. Le conseil Général de la Seine-Saint-Denis favorable à l'implantation d'une deuxième université dans le département ».
- *l'Humanité*, 29 septembre 1978 : « Manifestation pour la survie de Paris VIII-Vincennes ».
- *l'Humanité*, (non daté : 27, 28 ou 29 septembre 1978) : « Un appel du Président de l'UNEF ».
- *l'Humanité*, 26 septembre 1978 : « Vincennes encore une fois ».
- *l'Humanité*, 26 septembre 1978 : « Dans la rue contre la fermeture ».
- *l'Humanité*, 21 septembre 1978 : « Paris VIII. Maintien du potentiel universitaire demandent les communistes ».
- *l'Humanité*, 15 septembre 1978 : « Paris VIII : Mme Saunier-Seïté ignore les nouvelles propositions ».
- *l'Humanité*, 14 septembre 1978 : « Paris VIII. Sept propositions pour le transfert ».
- *l'Humanité*, 12 septembre 1978 : « Paris VIII : premier recul ? Une réunion de concertation doit avoir lieu mercredi, entre universitaires élus et ministère ».
- *l'Humanité*, 11 septembre 1978 : « Université. Sauver Paris VIII. Henri Fiszbin [Président du groupe communiste au Conseil de Paris, note] intervient auprès du maire de Paris pour une concertation en vue du transfert de Vincennes ».
- *l'Humanité*, 31 août 1978 : « Université. Pas de transfert autoritaire. Les étudiants communistes protestent contre la démolition de l'IUT de Saint-Denis et le démantèlement de l'Université de Vincennes ».
- *l'Humanité*, 5 août 1978 : « Transfert de Vincennes » (b).
- *l'Humanité*, 23 août 1978 : « La prérentrée de Mme Saunier-Seïté. Le ministre des universités réaffirme sa volonté de transférer l'Université de Vincennes à Saint-Denis et de maintenir bloquées les carrières des enseignants ».
- *l'Humanité*, 27 juillet 1978 : « Paris VIII : la réponse de la ville attendue » (b).
- *l'Humanité*, 22 juillet 1978 : « Université. Vincennes : des propositions. Les Présidents de Paris VIII et XIII ainsi que deux conseils Généraux demandent la mise en place d'un groupe de concertation ».
- *l'Humanité*, 14 juillet 1978 : « Vincennes : unanimité pour la concertation ».
- *l'Humanité*, 12 juillet 1978 : « "Vincennes" : trouver une solution réaliste. Le comité du PCF de Paris VIII, souligne la nécessité d'une solution concertée au transfert de l'université ».
- *l'Humanité*, 11 juillet 1978 : « Université. Vincennes Villetaneuse solidaires ».
- *l'Humanité*, 8 juillet 1978 : « Echech à la reine ! ».
- *l'Humanité*, 8 juillet 1978 : « Université. Vincennes : le choix doit être discuté. Après les universitaires et les élus communistes, la CGT propose une large consultation pour l'installation de Paris VIII ».
- *l'Humanité*, 7 juillet 1978 : « Paris VIII sous le couperet. Le transfert de l'Université de Vincennes à Saint-Denis pourrait prélude à son démantèlement ». Plus loin :

« 30 000 étudiants pour 900 places. Le Président de l'Université de Vincennes, les élus communistes et de nombreuses organisations soulignent l'incongruité de la décision de transférer Paris VIII à Saint-Denis ».

- *l'Humanité*, 7 juillet 1978 : « Les élus communistes prêts à toute concertation déclare Paul Laurent, membre du Bureau Politique du PCF ».
- *l'Humanité*, 6 juillet 1978 : « “Vincennes” déménagée d'autorité ».
- *l'Humanité*, 5 juillet 1978 : « L'Université Paris VIII en Seine-Saint-Denis ? » (b).
- *l'Humanité*, 22 juin 1978 : « Paul Laurent : urgence pour l'Université de Vincennes » (b).
- *l'Humanité*, 10 juin 1978 : « Contre le démantèlement de “Vincennes” » (b).
- *l'Humanité*, 8 juin 1978 : « Le PCF et Paris VIII » (b).
- *l'Humanité*, 7 juin 1978 : « La CGT et le transfert de Paris VIII » (b).
- *l'Humanité*, 27 mai 1978 : « Université cherche locaux » (b).
- *l'Humanité*, 17 avril 1978 : « Craintes pour Vincennes » (b).

f) Articles sans sous-chemise. Articles de 1979 et 1980.

- *le Monde* 18 juin 1980 : « Le transfert de l'Université de Paris VIII (Vincennes). Les nouveaux locaux de Saint-Denis devraient être prêts pour la rentrée ».
- *le Matin* 21 juin 1980, rubrique « Notre temps » : « L'Université de Vincennes devra déménager avant le 15 septembre. C'est ce qu'a annoncé l'administrateur provisoire de Paris VIII. Mais les adversaires du transfert n'ont pas désarmé ».
- *Libération* 10 juin 1980 : « Quête du Graal. A la veille de ses derniers exam', l'université expérimentale meurt surtout d'auto-dissolution... La chute de Paris VIII : Vincennes reste sur sa fin... ».
- *Libération* 14 mars 1980 : « Overdose. Le déménagement de l'université à Saint-Denis paraît inéluctable. Vincennes au fond de l'impasse ».
- *le Figaro* 2 novembre 1979 : « Université de Vincennes : Chirac accorde un dernier délai de quelques mois ».
- *le Monde* 28 octobre 1979, rubrique « Education » : « Un an de sursis pour l'Université de Vincennes ».
- *le Monde* 28 mars 1979 : « Vincennes entre le suicide et le baroud d'honneur ».

g) Sous-chemise « 10^{ème} anniversaire de Vincennes janvier 1979 (soirée) ».
Articles de 1979.

(Le mardi 30 janvier 1979 à la Mutualité est organisée une soirée spectacles et débats pour fêter les 10 ans de l'Université de Vincennes. Au menu : théâtre, cinéma, poésie, danse, expositions,...)

- *le Monde* 1^{er} février 1979, rubrique « Education » : « Une fête pour défendre Paris-VIII. Apprendre à Vincennes. Ce désir qu'on veut étouffer ». Encart : « Un coude à coude solidaire ».
- *l'Humanité*, 27 janvier 1979 : « Une soirée pour “Vincennes” » (b).
- *l'Humanité*, 1^{er} février 1979, rubrique « La vie politique et sociale, enseignement supérieur » : « “Vincennes” doit vivre. La seule université ouverte aux non bacheliers ».

célèbre son 10^{ème} anniversaire » (illustration : photographie de l’affiche des communistes de Paris-VIII pour la défense de l’université : « Exister – Vincennes »).

● **le Monde** 30 janvier 1979 : annonce publicitaire : « Défendre Vincennes ! A l’occasion du 10^{ème} anniversaire de l’Université de Paris-VIII et de la sortie du livre “Vincennes ou le désir d’apprendre”, Mardi 30 janvier 1979, de 20 heures à 24 heures, Palais de la Mutualité (entrée gratuite). Soirée pour Vincennes : films, musique, théâtre, poésie, réalisations audiovisuelles, travaux d’étudiants ; forums : presse féministe, presse satirique, revues Vincennes ; débat : université expérimentale et monde du travail », en-dessous : « Ont signé l’appel “Pour sauver Vincennes” ».

● **le Monde** 1^{er} février 1979 : *erratum* pour une personne n’ayant pas signé l’appel « Pour sauver Vincennes » publié dans le numéro précédent.

h) Articles sans sous-chemise, de 1978.

● **le Monde** 20 décembre 1978, rubrique « Education » : « Grève de la faim à l’Université de Vincennes. Empoignades au bord du gouffre ».

● **Rouge**, 1-2-3 décembre 1978 : « Vincennes n’est plus une folie. Une campagne de mobilisation pour sauver Vincennes ».

● **le Monde** 1^{er} novembre 1978 : « Un comité de soutien lance un appel pour “sauver Vincennes” » (b).

● **l’Aurore** 25 octobre 1978 : « Le transfert de Paris-VIII Vincennes : une contestation gauchiste ».

● **le Monde** 12 octobre 1978 : « Mme Saunier-Seïté : puisque Paris-VIII veut être en ville... ».

● **le Matin** 12 octobre 1978, rubrique « Notre temps » : « Dernière année pour 32 000 étudiants dans les locaux de Paris-VIII. Vincennes : une rentrée sous le signe de l’inquiétude. Etudiants et enseignants sont persuadés que le transfert à Saint-Denis signifie la fin de l’expérience ». Plus loin : « Claude, ouvrier, licencié de sociologie : “un formidable espoir...” ». Plus loin : « Pierre Merlin, Président de Paris VIII : “Pourquoi pas à Marne-la-Vallée ? ” ». Encart « François châtelet, professeur de philosophie [*responsable du département de philosophie à Vincennes depuis la création, note*] : “l’université de l’avenir...” ».

● **le Monde** 1^{er} octobre 1978, rubrique « Education » : « Contre le transfert de Paris-VIII à Saint-Denis. Le conseil Général de la Seine-Saint-Denis demande que son Président soit reçu par M. Barre ».

● **l’Humanité**, 28 septembre 1978 : « La CGT : atteinte au potentiel intellectuel et scientifique du pays ».

● **le Monde** 28 septembre 1978, rubrique « Société, éducation » : « Mme Saunier-Seïté paraît décidée à imposer le transfert de Paris-VIII à Saint-Denis ». Plus loin : « Un déménagement sous escorte ».

● **le Matin de Paris** 25 septembre 1978 : « Le transfert de l’Université de Vincennes. Une bataille exemplaire, par Jean-Luc Mano, Président de l’UNEF ».

● **le Monde** 23 septembre 1978, rubrique « Education » : « Libres opinions. Qui a peur de Vincennes ? par Jean Gattegno, professeur de Littérature anglaise à Vincennes et membre de la commission exécutive de la section enseignement supérieur du SGEN-CFDT ». Autre article, même numéro : « Le transfert de l’Université de Vincennes. Le conflit entre Paris-XIII-Villetaneuse et le ministre s’aggrave. L’IUT de Saint-Denis a été évacué ».

- **le Monde** 22 septembre 1978 : « Pour s’opposer à la décision de Mme Saunier-Seïté. L’UNEF a décidé d’occuper les locaux de Saint-Denis destinés à l’Université de Paris-VIII » (b).
- **le Monde** 19 septembre 1978 : « Le Président de Paris-VIII porte plainte en diffamation contre Mme Saunier-Seïté » (b).
- **le Monde** 12 septembre 1978 : « Au conseil de paris. M. Chirac : le départ de l’Université Paris-VIII du bois de Vincennes sera effectif à la rentrée 1979 » (b).
- **le Monde** 15 septembre 1978 : « Le problème de Vincennes est réglé déclare Mme Saunier-Seïté » (b).
- **le Monde** 14 septembre 1978 : « Trois villes de la Seine-Saint-Denis sont prêtes à accueillir l’Université de Vincennes » (b).
- **l’Aurore** 14 septembre 1978 : « Vincennes-Paris VIII se cherche un gîte... mais les travaux sont commencés à Saint-Denis ».
- **le Monde** 9 septembre 1978, rubrique « Education » : « L’avenir de Paris-VIII et le sort des assistants. Mme Saunier-Seïté a reçu les dirigeants du SGEN-CFDT » (b).
- **le Monde** 23 août 1978, rubrique « Education » : « Recevant une délégation socialiste. “Le transfert à Saint-Denis est la seule solution pour l’Université de Vincennes” déclare Mme Saunier-Seïté ».
- **le Journal du Dimanche** 23 juillet 1978 : « Le dernier baroud de Vincennes ».
- **Valeurs actuelles** 17 juillet 1978, rubrique « Université » : « Les émigrés de Paris-VIII. Les étudiants de Vincennes sont expulsés par M. Chirac. Et rejetés par les élus communistes. Leur image de marque inquiète ».
- **le Monde** 12 juillet 1978 : « L’avenir de l’Université de Vincennes. Le projet de transfert à Saint-Denis est une “manœuvre politicienne” estiment les Présidents de Paris-VIII et Paris-XIII ».
- **le Figaro** 11 juillet 1978 : « Transfert de Paris-VIII à Saint-Denis. Vincennes : un enjeu politique ? ».
- **le Matin** 7 juillet 1978, rubrique « Notre temps » : « Après la décision de transférer l’université à Saint-Denis. L’expérience de Vincennes est-elle menacée ? Controverses autour de la nouvelle implantation ». Plus loin : « Pierre Merlin : “je n’ai pas été consulté” ». Quatre encarts : « SNE-Sup : Vers un démantèlement de Paris-VIII ? » ; « Le gouvernement : “tout a été prévu” » ; « Un crève-cœur [témoignage-opinion de Catherine Clément, chargée de cours à Vincennes, contre le déménagement imposé par Mme Saunier-Seïté, note] » ; « Saint-Denis. La municipalité proteste ».
- **le Monde** 6 juillet 1978 : « L’Université de Vincennes pourrait s’installer à Saint-Denis à la rentrée de 1979 » (b).
- **l’Aurore** mercredi 5 juillet 1978 : « Université Paris VIII : Alice Saunier-Seïté a tranché. Vincennes devra faire ses valises. Installation prévue à Saint-Denis en août 1979 ». Plus loin : « Apathie à Vincennes ». Plus loin : « Le maire communiste de Saint-Denis : “Pourquoi chez nous ? ” ».
- **le Matin** 21 juin 1978 : « Trois questions à... Pierre Merlin, Président de l’Université de Vincennes (Paris VIII) ».

i) Sous-chemise « Fermeture de l’IUT de Saint-Denis ». Articles de 1978.

- **l’Humanité**, 18 novembre 1978 : « Nouvelles grèves les 4 et 8 décembre. 5 000 personnes manifestent à Saint-Denis contre la destruction de l’IUT » (b).

- *l'Humanité*, 17 novembre 1978 : « IUT de Saint-Denis : journée d'action aujourd'hui » (b).
- *l'Humanité*, 16 novembre 1978 : « IUT de Saint-Denis : recours contre la démolition » (b).
- *le Monde* 6 octobre 1978 : « Après le “déménagement forcé”. Situation bloquée à l'IUT de Saint-Denis » (b).
- *l'Humanité*, 5 octobre 1978 : « IUT de Saint-Denis : les illégalités du ministre » (b).
- *le Monde* 27 septembre 1978 : « Le transfert de l'Université de Vincennes. L'IUT de Saint-Denis “déménagé” sous la protection de la police » (b).
- *l'Humanité*, 27 septembre 1978 : « M. Barre envoie la police à l'université. Un nouveau pas dans la liquidation de Paris-VIII-Vincennes : l'IUT de st-denis “déménagé” de force ». Page suivante : « Coup de force. Enseignants, étudiants, élus communistes se sont opposés au “déménagement” de l'IUT de Saint-Denis ».
- *l'Humanité*, 25 septembre 1978 : « Paris VIII. Rassemblement à 18h à Saint-Denis pour l'ouverture de l'IUT. Les élus communistes demandent une concertation sur Vincennes » (b).
- *l'Humanité*, 22 septembre 1978 : « L'IUT de Saint-Denis fermé » (b).
- *l'Humanité*, 18 septembre 1978 : « Journées “porte ouverte” à l'IUT de Saint-Denis » (b).
- *l'Humanité*, 30 août 1978 : « Sous la pioche des démolisseurs ! L'IUT de Saint-Denis détruit et l'Université de Vincennes privée de 10 000 m2 de locaux » (brève avec photographie).
- *l'Humanité*, 28 août 1978 : « Les casseurs. Pour démanteler l'université Paris VIII Mme Saunier-Seïté ne craint pas de faire démolir les locaux de l'IUT de Saint-Denis » (article accompagné de la copie de la demande de permis de démolir l'IUT de Saint-Denis rue de la liberté, où se trouve depuis la rentrée 1980-81 l'Université Paris VIII).

j) Sous-chemise « Position de la municipalité de Saint-Denis ». Articles de 1978.

- *le Monde* 8 juillet 1978, rubrique « Education » : « Le transfert de l'Université de Vincennes. Mme Saunier-Seïté juge “surprenante” l'attitude de la municipalité de Saint-Denis ». Plus loin, dans le même article : « Les protestations des organisations de gauche » (b).
- *le Nouveau Journal* 7 juillet 1978 : « Vincennes ? Niet ! ».
- *le Monde* 7 juillet 1978 : « La municipalité de Saint-Denis refuse d'accueillir l'Université de Vincennes ». Encart : « “Une décision antidémocratique” ».

k) Articles sans sous-chemise, de 1976 à 1980.

- *l'Humanité*, 19 mars 1977 : « Le SNE-Sup contre le transfert de Paris-VIII » (b).
- *La Vie* 15 juin 1978, rubrique « Enseignement » : « Vincennes sur le gril, interview de Pierre Merlin, Président de Vincennes ».

- **le Matin** 7 juin 1978 : « L'Université de Vincennes attaquée sur deux fronts. Jacques Chirac a l'intention de récupérer ses terrains à l'automne. Et Alice Saunier-Seïté veut y instaurer des examens de contrôle ».
- **le Monde** 28 mai 1978 : « Le transfert de Vincennes. L'Etat squatter ? ».
- **l'Aurore** 4 mai 1978 : « Vincennes devait former l'honnête homme de l'an 2000 ! » (b).
- **le Monde** 1^{er} avril 1978, « Au conseil de Paris. L'Université de Paris-VIII quittera-t-elle Vincennes ? ».
- **le Matin** 4 novembre 1977, rubrique « Etudiants » : « Rentrée dans la morosité ». Plus loin : « Ce qui peut sauver l'Université. Une interview de pierre merlin, Président de Paris VIII (Vincennes) ».
- **la Croix** 14 juin 1977, rubrique « Education jeunesse » : « “Vincennes vivra”. La journée porte ouverte de l'Université de Paris-VIII ».
- **le Matin de Paris** 13 juin 1977, rubrique « L'événement. Université » : « De l'espoir dans la déglingue. Journée portes ouvertes à Vincennes ».
- **l'Humanité**, 11 juin 1977 : « Saunier-Seïté : déconvenue » (b).
- **le Monde** 11 juin 1977 : « Mme Saunier-Seïté est prête à renoncer au transfert de Paris-VIII à Marne-la-Vallée » (b).
- **l'Express** 6 juin 1977, rubrique « Université » : « Qui veut la mort de Vincennes ? Après la surpopulation, la drogue. Et, bientôt, la transplantation. Vincennes aura bien du mal à surmonter sa crise de croissance » (3 pages illustrées).
- **le Quotidien de Paris** 2 juin 1977 : « Marne-la-Vallée ou le retour à l'ordre ». Plus loin : « Ils ont dit au “Quotidien” : François Châtelet ; Michel Foucault ; Madeleine Rébérioux ».
- **le Figaro** 3 juin, rubrique « Education » : « Marchands de frippes, de merguez, vendeurs de haschich et étudiants authentiques mêlés. Vincennes : le crépuscule des vétérans de 1968 ».
- **Economia** n° 34 de mai 1977, rubrique « Actualité enseignement » : « Pourquoi cherche-t-on à se débarrasser de Vincennes, l'université la plus novatrice (et l'une des plus connues à l'étranger) de France ? Mise à mort d'une université ».
- **le Matin de Paris** 21 avril 1977 : « Déménager, c'est disparaître. Fille de Mai et d'Edgar Faure, l'université de Vincennes sera-t-elle rayée de la carte parisienne par le nouveau maire de Paris ? par Daniel Defert, 35 ans, enseignant de sociologie à l'Université de Vincennes ».
- **Libération** 8 avril 1977, rubrique « Courrier » : « Vincennes piège à cons de la pseudo-libération ». Plus loin : « Vincennes, j'ai bu de ton eau ! ».
- **le Monde** 7 avril 1977 : « Le parti socialiste prend la défense de l'Université de Vincennes » (b).
- **le Nouvel Observateur** 28 mars 1977, rubrique « Etudiants » : « Une camisole pour Vincennes. Il y a de bonnes raisons pour déménager l'université la plus controversée de France. Mais faut-il en profiter pour lui faire perdre son âme ? » (Long article, plusieurs pages).
- **le Monde** 8 février 1980 : « Le transfert de l'Université de Vincennes. “Je crois encore aux miracles” déclare M. Pierre Merlin » (b).
- **la Croix** 5 avril 1977, rubrique « Vivre aujourd'hui éducation » : « Université de Vincennes : un transfert contesté à Marne-la-Vallée ». Plus loin : « Interview. M. Pierre Merlin (Président de l'Université de Vincennes) : “Nous avons l'impression qu'il s'agit bien d'un démantèlement”. Une situation d'étouffement financier. Rester une université expérimentale ».

- *le Monde* 2 avril 1977 : « Les gauchistes et les communistes à l'Université de Vincennes » (b).
- *le Monde* 26 mars 1977 : « Six heures pour Vincennes : gauchistes et communistes réunis dans l'inquiétude ».
- *l'Humanité*, 25 mars 1977 : « Six heures pour Vincennes » (b).
- *l'Humanité*, 24 mars 1977 : « Six heures pour Vincennes. Enseignants et étudiants défendent l'Université de Paris-7 » (erratum : comprendre *Paris-8...*).
- *l'Humanité*, 17 mars 1977 : « Vincennes : rencontre CGT-universitaires » (b).
- *le Monde* 17 mars 1977 : « M. André Henry au secours de l'Université de Vincennes ». Plus loin : « Libres opinions. Vincennes : l'université étouffée, par Michel Beaud, ancien Président de l'Université Paris-VIII Vincennes, professeur à l'UER d'Economie politique ».
- *l'Humanité*, 15 mars 1977 : « Vincennes : le recteur confirme le “transfert” » (b).
- *Libération* 14 mars 1977 : « La remise en ordre universitaire. La mort de Vincennes-la-libre ».
- *l'Humanité*, 11 mars 1977 : « Six heures pour “Vincennes” ».
- *le Monde* 11 mars 1977, rubrique « Education » : « Le transfert de Paris-VIII à Marne-la-Vallée. Un démantèlement estime le Président de l'université ». Plus loin : « “Vincennes vivra...” à Beaubourg ».
- *le Monde* 6 mars 1977 : « Le transfert de Paris-VIII à Marne-la-Vallée » (b).
- *le Monde* 27 février 1977 : « L'Université Paris-VIII (Vincennes) sera transférée à Marne-la-Vallée. Un “exil” déjà contesté ».
- *l'Humanité*, 24 février 1977 : « L'Université de Vincennes démantelée ? » (b).
- *l'Humanité*, 26 janvier 1977 : « Paris-VIII dans la rue » (b).
- *le Quotidien de Paris* 26 janvier 1977 : « Education : Les difficultés financières des universités. L'avenir de Vincennes en question ».
- *le Monde* 26 janvier 1977 : « Paris-VIII : rupture pédagogique » (b).
- *l'Humanité*, 21 décembre 1976 : « A l'université de Vincennes. Déblocage de quelques crédits après la lutte des enseignants et des étudiants ».
- *le Quotidien de Paris* 10 décembre 1976 : « Vincennes : l'université devra-t-elle fermer ? » (b).
- *l'Humanité*, 26 octobre 1976 : « Paris-VIII : les crédits correspondant à 20 000 heures d'enseignement volés à l'université » (b).

4) Chemise « Vincennes. Divers ». Articles de 1969 à 1985.

a) Articles sans sous-chemise, de 1977 à 1985.

- *le Monde* 15 avril 1985 : « A propos de Mme Macciocchi » (b).
- *le Monde* 9 février 1985 : « Au conseil d'Etat : la nomination de Mme Macciocchi à Paris-VIII est annulée » (b).
- *le Matin* 24 février 1981 : brève sans titre sur un incident à Paris-VIII (cf. article suivant).
- *France-soir* 23 février 1981 : « Un bibliothécaire de Paris VIII accusé de violences ». (Note : Stéphane Rumbert, 20 ans, habitant à Drancy, étudiant en histoire à Paris VIII et militant de UNEF-ID, a porté plainte samedi 21 février au commissariat de Saint-

Denis contre un bibliothécaire de l'université. Il l'accuse d'avoir reçu un coup de tête de sa part le 19 février 1981 vers 11h dans le hall, lors d'affrontements sporadiques entre des militants de l'UNEF-ID et du PCF. Ces derniers distribuaient des tracts contre le trafic de drogue à l'université).

- **le Matin** 20 février 1981 : « Violents incidents à Saint-Denis. Des bagarres ont opposé des étudiants de l'Université Paris-VIII à des distributeurs de tracts communistes ».
- **le Quotidien de Paris** 20 février 1981 : « Droque. Le PC attaque à l'Université de Saint-Denis ».
- **l'Humanité**, 24 décembre 1980 : « Claude Frioux vient d'être élu » (b) (*Note : il est élu Président de l'Université Paris 8 Saint-Denis, il remplace Pierre Merlin démissionnaire au printemps ; il avait déjà été Président de Paris 8 à Vincennes de 1971 à 1976*).
- **le Monde** 24 décembre 1980 : « Paris-VIII : M. Claude Frioux ».
- **le Nouveau Journal** 7 avril 1979 : « La sanction. On attendait depuis longtemps un geste de bon sens concernant le fonctionnement de l'Université de Vincennes. Pourquoi faut-il que ce soit le gouvernement de la Tunisie, qui ait eu à l'accomplir en décidant qu'il ne reconnaît plus désormais les diplômes délivrés par cette université ». (*Note : la Tunisie ne reconnaît plus les diplômes de Vincennes car des étudiants ne pouvant aller à l'université en Tunisie faute de titres, sont entrés à Vincennes, y ont suivi des cours, obtenu des diplômes « nombreux et variés » selon l'article, et sont revenus au pays*).
- **le Monde** 28 mars 1979 : « M. Merlin demande à la Tunisie de revenir sur sa décision de ne plus reconnaître les diplômes de Paris-VIII » (b).
- **Libération** 7 février 1979 : « Aux étudiants Vincennois » (*article portant notamment sur la réintégration à Vincennes de Mohamed Zemzemi suite à sa grève de la faim. Immigré tunisien, employé de nettoyage à Paris 8, il avait été licencié pour avoir manqué deux jours de travail, alors que c'était, selon ses dires, pour effectuer des démarches administratives au consulat et aux allocations familiales*).
- **la Croix** 11 janvier 1979 : « Le visage caché de l'Université de Vincennes. Un folklore connu (drogue, politisation). Mais aussi un enseignement novateur ». Plus loin : « Reportage. La pédagogie du dialogue : un cours des sciences de l'éducation ». Plus loin : « Le transfert : des arrière-pensées ». Plus loin : « La pluridisciplinarité ». Encart : « le rapport Schwartz ».
- **Libération** 9 décembre 1978, rubrique « Ecole » : « Vincennes : un gréviste de la faim en danger de mort » (*sur Mohamed Zemzemi*).
- **Rouge** n° 815 du 7 décembre 1978 : « Vincennes. Grève de la faim de deux membres du personnel. De nos correspondants ».
- **le Monde** 12 décembre 1977, rubrique « Correspondance » : « Sexisme et racisme à l'Université de Vincennes » (b).
- **Rouge** 12 mai 1977 : « Après la "Semaine sur le viol et les agressions sexistes", "A Vincennes, comme dans les autres universités, notre lutte contre le sexisme continue" ».
- **le Monde** 20 avril 1977 : « A l'Université de Vincennes. L'hygiène contre le souk ».

b) Sous-chemise avec un article collé dessus, tiré de *l'Humanité* du 30 octobre 1976 : « Mme Saunier-Seïté veut exclure de Vincennes un chargé de cours » (*sur l'affaire Jacques Lesage de La Haye, cf. dernier article de la sous-chemise*). Articles de 1976 et 1977.

- **le Matin** 5 mai 1977 : « Le prof condamné ne sera pas radié de l'université ».
- **le Monde** 4 mai 1977, rubrique « Faits » : « M. Lesage de La Haye demande sa réhabilitation juridique ».
- **le Monde** 24 novembre 1976, rubrique « Education » : « Une lettre du Président de Paris-VIII sur la situation de M. Lesage de la Haye ». Plus loin : « Le cas de M. Geismar ».
- **le Monde** 3 novembre 1976, rubrique « Correspondance » : « La situation de M. Lesage de La Haye. Une lettre du professeur Eisenmann ».
- **le Monde** 31 octobre 1976 : « Les poursuites contre un enseignant de Paris-VIII. Mme Saunier-Seité commente la situation de M. Lesage de la Haye » (b).
- **l'Aurore** samedi 30 et dimanche 31 octobre 1976 : « Le prof qui venait de l'ombre. Privé de ses droits civiques après une condamnation il enseigne pourtant à l'Université Paris-VIII (Vincennes) et le secrétariat d'Etat aux universités veut le limoger. Vincennes la bouillante, Vincennes la trublionne, le labo de la révolution culturelle permanente... L'université la plus vilipendée de France, enfante parfois de ces personnages qui s'écartent des silhouettes communes ». Article accompagné d'une photographie de M. Jacques Lesage de La Haye, avec une légende : « Jacques Lesage de la Haye : c'est en prison qu'il a puisé l'essentiel de l'enseignement qu'il dispense ».

c) Sous-chemise « Rentrée 75-76 à Vincennes ». Articles de 1975.

- **le Nouvel Observateur** 15 décembre 1975 : « Vincennes vu par Jean-Pierre Soisson. Le Secrétaire d'Etat aux Universités répond ici à l'article de Gérard Petitjean ».
- **le Quotidien de Paris**, rubrique « Politique » : « Vincennes. La voie étroite de Jean-Pierre Soisson ».
- **le Nouvel Observateur** 8 décembre 1975, rubrique « Opinion » : « Pitié pour nous. Qu'est-ce qui peut bien faire courir à Vincennes tous ces étudiants qui veulent devenir urbanistes ? par Françoise Choay codirecteur de l'UER de Vincennes (Institut d'urbanisme) ».
- **le Monde** 29 novembre 1975 : « Répondant à M. Soisson. L'Université de Vincennes s'explique sur l' "irrégularité" de certaines inscriptions » (b).
- **l'Humanité**, 28 novembre 1975 : « Université de Vincennes : manifestation hier devant l'Hôtel de Ville » (b).
- **le Monde** 28 novembre 1975 : « A l'initiative de M. Soisson. Les autres universités parisiennes pourraient accueillir le "trop-plein" de Vincennes ».
- **l'Humanité**, 27 novembre 1975 : « Université de Vincennes : rassemblement cet après-midi, à l'Hôtel de Ville de Paris » (b).
- **le Monde** 23 novembre 1975 : brève sans titre sur la mobilisation d'étudiants et enseignants de Vincennes pour obtenir des crédits et des locaux supplémentaires : participation d'étudiants à un "cours sauvage" le vendredi 21 novembre dans le hall principal de l'UNESCO, occupation depuis le jeudi de bâtiments désaffectés de la Ville de Paris près de la faculté, et exposé des revendications d'une dizaine d'étudiants en psychologie au Palais des congrès lors du concert de Léo Ferré le vendredi soir.
- **l'Humanité**, 25 novembre 1975 : « Université de Vincennes : étudiants et enseignants occupent d'anciens locaux de l'armée » (b).
- **l'Humanité**, 22 novembre 1975 : « Vincennes : les étudiants occupent des bâtiments militaires » (b).

- **le Monde** 22 novembre 1975 : « Sept mille cinq cent étudiants en 1968, trente mille aujourd'hui. Vincennes dans l'entassement ».
- **le Monde** 8 novembre 1975 : « Rentrée difficile à l'Université de Vincennes. Des "cours sauvages" sont organisés dans un restaurant et dans le RER ».

d) Sous-chemise « Vincennes (1969-70) ». Articles de 1969 et 1970.

- **l'Humanité**, 8 juillet 1970 : « Vincennes : Le Comité UNEF soutient les revendications du personnel » (b).
- **le Monde** 23 avril 1970 : « Dans la nuit de mardi. La police fait évacuer le centre de Vincennes "occupé" par des enseignants et des étudiants gauchistes » (*pour protester contre l'exclusion de Mme Judith Miller, assistante de philosophie, et plus généralement contre le gouvernement*).
- **l'Humanité**, 22 avril 1970 : « Tentatives de grave provocation à la Faculté de Vincennes » (b).
- **le Monde** 21 avril 1970 : « Au centre de Vincennes. Le département de philosophie ne délivrera pas de diplômes nationaux ».
- **l'Humanité**, 21 avril 1970 : « Vincennes : une mise en garde de l'UEC » (b).
- **le Monde** 16 janvier 1970 : « Au centre universitaire de Vincennes. La licence de philosophie n'aurait pas cette année la qualité de diplôme national ».
- **l'Humanité**, 17 janvier 1970 : « Vincennes : réorganisation autoritaire du centre universitaire ? ».
- **le Monde** 10 janvier 1970 : « A vincennes. Des étudiants demandent la gratuité de l'autobus desservant la faculté » (b).
- **le Monde** 11 janvier 1970 : « Des étudiants de Vincennes s'attaquent aux autobus ».
- **le Monde** 27 janvier 1970 : « L'enseignement de la philosophie est-il trop orienté à Vincennes ? ».
- **l'Humanité**, 6 décembre 1969 : « L'UNEF-Renouveau et l'élection du doyen de Vincennes ».
- **le Monde** 6 décembre 1969 : « M. Jean Cabot est élu Président du conseil de gestion de Vincennes ».
- **le Monde** 3 décembre 1969 : « Une lettre ouverte de l'Association des étudiants de Vincennes à M. Guichard. L'expérience du centre doit être utile à l'ensemble de l'Université française ».
- **l'Humanité**, 1^{er} décembre 1969 : « Lettre ouverte des étudiants de Vincennes au ministre Guichard » (b).
- **le Monde** 30 novembre 1969 : « Le centre universitaire de Vincennes n'a toujours pas de président » (b).
- **le Monde** 26 novembre 1969 : « Situation extrêmement confuse. Le conseil transitoire du centre de Vincennes ne parvient pas à élire un président ».
- **l'Humanité**, 25 novembre 1969 : « Vincennes : le conseil est déterminé à poursuivre l'action ».
- **le Monde** 25 novembre 1969 : « Le conseil de gestion du centre de Vincennes doit examiner des propositions du ministère. [Plus loin dans le même article] : Pas de statut pour les quatre cent chargés de cours ».
- **l'Humanité**, 21 novembre 1969 : « Vincennes : il faut lui donner les moyens de fonctionner ».

- **le Monde** 22 novembre 1969, rubrique « Enseignement » : « “Nous sommes dans la misère”, déclare le conseil de gestion du centre universitaire de Vincennes ».
- **Combat** 19 novembre 1969 : « A Vincennes : gauchistes et communistes s'épient ».
- **le Parisien Libéré** 19 novembre 1969 : « A la fac de Vincennes, gauchistes et communistes se heurtent pour le monopole de la grève ».
- **le Monde** 18 novembre 1969 : « Estimant ses moyens insuffisants. Le conseil du centre de Vincennes décide de suspendre les cours jusqu'à jeudi ».
- **l'Humanité**, 18 novembre 1969 : « Université : l'austérité provoque. Vincennes : le gouvernement désorganise le centre expérimental ».
- **le Monde** 19 novembre 1969 : « Au centre de Vincennes. Etudiants gauchistes et communistes revendiquent l'initiative de la grève ».
- **le Monde** 11 (ou 22 ?) novembre 1969 : « Rentrée difficile au centre de Vincennes » (b).
- **l'Humanité**, 29 octobre 1969 : « “La Nation” découvre des “étudiants musclés” » (b).
- **La Nation** 28 octobre 1969 : « Une nouvelle catégorie au centre pilote de Vincennes ouvert hier : “les étudiants musclés” ».
- **le Monde** 16 octobre 1969 : « A Vincennes. Les unités de valeur de philosophie accordées l'an dernier ne seraient pas toutes validées » (b).
- **le Monde** 12 octobre 1969 : « Lutte pour le pouvoir à la nouvelle faculté. Le conseil transitoire et les “maoïstes” sont engagés dans une épreuve de force à Vincennes ».
- **le Monde** 11 octobre 1969 : « Au centre universitaire de Vincennes. Querelle sur le droit de recruter des enseignants » (b).
- **le Monde** 10 octobre 1969 : « “La vie à Vincennes est devenue impossible” déclare M. Droz » (b).
- **l'Humanité**, 10 octobre 1969 : « Le vandalisme à Vincennes : une déclaration de Marius Bertou secrétaire général de l'Union des Syndicats CGT parisiens » (*sur le vol de dossiers d'inscription d'étudiants travailleurs à Vincennes et l'envoi de tracts à leur domicile pour assister à de « prétendues assemblées générales »*).
- **l'Humanité**, 9 octobre 1969 : « Le doyen Droz : “Le centre de Vincennes est en péril” » (b).
- **le Monde** 8 octobre 1969 : « Après l'occupation des locaux administratifs. Le conseil du centre de Vincennes lance un appel pour éviter la fermeture de l'établissement ».
- **le Monde** 7 octobre 1969 : « A la suite de dégradations. Les bureaux de la scolarité du centre de Vincennes sont fermés jusqu'au 11 octobre ».
- **le Monde** 4 octobre 1969 : « A Vincennes. Des étudiants “gauchistes” occupent les locaux administratifs pendant quelques heures » (b).
- **le Monde** 30 septembre 1969 : « Au centre universitaire de Vincennes. Certains départements ont pratiqué l'inflation des diplômes ».
- **le Monde** 26 septembre 1969 : « Les difficultés des centres expérimentaux. Vincennes : peu de postes supplémentaires d'enseignants ».
- **l'Humanité**, 22 septembre 1969 : « La réouverture de la Faculté de Vincennes ».
- **l'Humanité**, 11 octobre 1969 : « Vincennes : les cours reprendront le 27 octobre. Le comité de gestion, le SNE-Sup, la CGT et la CFDT décidés à empêcher tout sabotage de ce centre expérimental ».
- **le Monde** 21 septembre 1969 : « Au centre de Vincennes. Les étudiants de première année domiciliés dans l'Est de la région parisienne seront inscrits en priorité » (b).
- **le Monde** 7 août 1969 : « Les “gauchistes” de Vincennes vus par un enseignant britannique ». (*article intéressant*).
- **l'Humanité**, 26 septembre 1969 : « La faculté de Vincennes reste ouverte aux non bacheliers » (b).

- ***l'Humanité***, 27 septembre 1969 : « Faculté de Vincennes : l'équivoque n'est pas levée sur les conditions d'inscription des non bacheliers » (b).
- ***le Monde*** 26 décembre 1969 : « Près de la moitié de non bacheliers parmi les étudiants de Vincennes ».
- ***l'Humanité***, 25 septembre 1969 : « Graves menaces sur les deux facultés nouvelles de Dauphine et Vincennes ».
- ***le Monde*** 19 (ou 29 ?) septembre 1969 : « Simplification des modalités d'entrée des non bacheliers à l'université ».
- ***France-Nouvelle*** n° 1247 du 1^{er} octobre 1969 : « A propos de Vincennes. Classe ouvrière et université » (*Deux grandes pages illustrées, avec notamment l'information que l'UD-CGT Paris, représentée par Gérard Alezard, siège à titre d'observateur au conseil transitoire de gestion du CUEV.*)
- ***Combat*** 27 novembre 1969 : « Vincennes : les chances d'une deuxième chance » (grande page).
- ***France-Nouvelle*** n° 1220 du 26 mars 1969 : « Vincennes. Ni centre pilote ni vitrine » (grande page avec photographie).

e) Sous-chemise « Vincennes. Paris VIII : Lettres, Droit, Langues, Economie politique, Arts, Littérature, Psychologie et Sciences de l'éducation, Philosophie et Psychanalyse, Sciences juridiques, Sciences politiques, Sociologie, Sciences sociales ». Articles de 1970 à 1972.

- ***le Monde*** 24 juin 1971 : « M. Guichard annonce la construction de locaux supplémentaires à Vincennes ».
- ***le Monde*** 30 juin 1971 : « M. Claude Frioux élu Président de l'Université de Vincennes ».
- ***le Monde*** 20 juin 1971 : « Après de nombreuses palabres. Le vice-Président de Vincennes a été libéré par les grévistes et hospitalisé ».
- ***le Monde*** 19 mai 1972 : « Les cours vont pouvoir reprendre à l'Université de Vincennes ».
- ***le Monde*** 8 mai 1972 : « A Vincennes. De nombreux enseignements sont suspendus ».
- ***l'Humanité***, 2 mai 1972 : « Vincennes : une lutte de chaque jour pour ne pas disparaître ».
- ***le Monde*** 20 avril 1972 : « A l'Université de Vincennes. Plusieurs départements menacent de fermer » (b).
- ***le Monde*** 24 avril 1972 : « L'inspection générale de l'administration va étudier la situation financière de l'Université de Vincennes » (b).
- ***le Monde*** 21 avril 1972 : « Après un défilé d'étudiants et d'enseignants de l'Université de Vincennes. Des heurts entre manifestants et policiers ont eu lieu au quartier Latin ».
- ***l'Humanité***, 20 avril 1972 : « Vincennes : faute de crédits l'université peu à peu paralysée » (b).
- ***l'Humanité***, 12 avril 1972 : « Vincennes : l'Université rasée dans six ans ? ».
- ***le Figaro*** 11 avril 1972 : « En vertu d'une convention passée avec l'Etat. L'Université de Vincennes sera rasée dans six ans. Les terrains qu'elle occupe reviendront à la Ville de Paris ».

- ***l'Humanité***, 3 février 1972 : « Vincennes : une expérience universitaire en péril. Le Président de l'université, Claude Frioux nous entretient des menaces qui pèsent sur le centre ».
- ***l'Humanité***, 13 janvier 1972 : « Le centre universitaire de Vincennes en péril » (b).
- ***l'Humanité***, 29 novembre 1971, rubrique « Ecole » : « La pénurie (en enseignants et locaux) met en danger l'expérience universitaire de Vincennes (PARIS VIII) ».
- ***le Monde*** 25 novembre 1971 : « Opération "portes ouvertes". L'Université de Vincennes réclame de nouveaux locaux ».
- ***le Monde*** 9 octobre 1971, rubrique « Correspondance » : « Une lettre de l'Université de Vincennes » (b).
- ***le Monde*** 22 juillet 1971 : « En raison de la grève des vacataires. Les bacheliers devront demander leur inscription à l'Université de Vincennes, par correspondance » (b).
- ***le Monde*** 11 novembre 1971 : « A Vincennes. Accord entre l'université et les vacataires grévistes » (b).
- ***France-Nouvelle*** n° 1340 du 20 au 26 juillet 1971 : « A propos de Vincennes. Mythologie ou lutte des classes » (*Deux grandes pages avec photos de l'université, sur les raisons de la grève des vacataires, des luttes et de la séquestration de Claude Frioux à Vincennes*).
- ***l'Humanité***, 19 juillet 1971, rubrique « Université » : « Vincennes : l'expérience universitaire se consolide ».
- ***l'Humanité***, 24 juin 1971 : « Université de Vincennes – Une nouvelle provocation (après la séquestration du vice-Président Claude Frioux) a eu lieu mardi contre un militant étudiant de l'UNEF, agressé par un groupe de "nervis" de l'OCI dirigé par Shapira [...] » (b).
- ***le Monde*** 18 juin 1971, rubrique « Enseignement » : « Le vice-Président de l'Université de Vincennes est "séquestré" par des grévistes ».
- ***l'Humanité***, 21 juin 1971 : « Le vice-Président de l'Université de Vincennes libéré » (b).
- ***le Monde*** 19 juin 1971 : « A l'Université de Vincennes. Trois cent personnes font la grève par solidarité avec M. Frioux, toujours séquestré » (b).
- ***l'Humanité***, 19 juin 1971, rubrique « Université » : « Vincennes : le gouvernement tente d'exploiter la séquestration du vice-Président de Paris-VIII » (*MM. Frioux et Traullet, séquestrés, ont riposté en faisant la grève de la faim*).
- ***l'Humanité***, 18 juin 1971, rubrique « L'actualité politique et sociale » : « Vice-Président de l'Université de Vincennes : le ministre l'expulse, des gauchistes le séquestrent. La séquestration à Vincennes du vice-Président de l'université, Claude Frioux, a créé une vive émotion chez les universitaires et dans le personnel ».
- ***l'Humanité***, 17 juin 1971, rubrique « Université » : « Université de Vincennes : en pleine bataille pour l'obtention de crédits. Un petit groupe séquestre le vice-Président ».
- ***le Monde*** 22 juin 1971, rubrique « Enseignement » : « En désaccord avec son conseil. Le Président de l'Université de Vincennes confirme sa démission » (b).
- ***l'Humanité***, 6 juin 1970 : « Incident dans les facultés de Nanterre et de Vincennes ».
- ***le Monde*** 14 juin 1971 : « La crise de l'Université de Vincennes. M. Beaud maintient sa démission » (b).
- ***le Monde*** 12 juin 1971 : « Le Président de l'Université de Vincennes et le bureau du conseil donnent leur démission » (b).
- ***l'Humanité***, 11 juin 1971 : « Université de Vincennes : lassé par la pénurie le bureau du conseil remet sa démission » (b).

- ***l'Humanité***, 10 juin 1971 « “Gentiment reconduits”... » (b) (*le conseil de l'Université Paris VIII au complet avec son Président M. Beaud se sont fait chasser de la cour du ministère de l'Education Nationale par la police, et jetés sur le trottoir. Ils occupaient la cour car ils se disaient insatisfaits des vagues promesses données par un représentant du ministre. Le ministère feignant d'ignorer l'incident, a dit que les membres du bureau ont été « priés gentiment de repartir »*).
- ***le Monde*** 10 juin 1971 : « Les responsables de Vincennes insistent sur la “précarité” de leur université ».
- ***le Figaro*** 8 juin 1971 : « L'Université de Vincennes demande les moyens de poursuivre son expérience ».
- ***l'Aurore*** 9 juin 1971 : « On se lasse » (b).
- ***l'Humanité***, 8 juin 1971 : « Vincennes : obstacles renouvelés pour une université qui commence à réussir ».
- ***le Monde*** 7 mai 1971 : « Un arrêt du conseil d'Etat. L'Université de Vincennes n'est toujours pas autorisée à délivrer des diplômes nationaux en philosophie ».
- ***l'Humanité***, 28 novembre 1970, rubrique « Etudiants » : « Succès syndical des étudiants de Vincennes : le décret du 16 mai est abrogé. Meeting parisien de l'UNEF-Renouveau jeudi à Nanterre » (*le décret ministériel du 16 mai 1970 qui obligeait 477 étudiants de l'Ouest parisien désirant s'inscrire à Vincennes, à se diriger vers d'autres facultés, vient d'être abrogé*).
- ***l'Humanité***, 24 novembre 1970 : « Grave manœuvre contre Paris-8. Les inscriptions de 400 bacheliers refusées à l'Université de Vincennes » (cf. article précédent).
- ***le Monde*** 5 novembre 1970 : « Deux inculpations pour les incidents de l'Université de Vincennes » (b).
- ***le Monde*** 3 novembre 1970 : « A l'Université de Vincennes. Les services administratifs sont fermés jusqu'au 9 novembre » (b) (*suite aux incidents du 29 octobre : dégradation des bureaux administratifs par des militants anarchistes et maoïstes pour protester contre le manque de locaux*).
- ***l'Humanité***, 2 novembre 1970 : « Faculté de Vincennes : Services administratifs fermés jusqu'au 9 novembre » (b).
- ***l'Humanité***, 31 octobre 1970 : « Vincennes : nouveaux incidents provoqués par des éléments “gauchistes” ».
- ***le Monde*** 16 octobre 1970, rubrique « Enseignement » : « M. Cabot, Président de l'Université de Vincennes présente sa démission. M. Cabot, Président de l'assemblée constitutive de l'Université de Vincennes (Paris VIII), vient de donner sa démission, ainsi que ses deux assesseurs, MM. Hervouet et Girault. M. Cabot démissionne en même temps de la fonction de doyen du centre qu'il occupait également. Il devait être reçu ce jeudi 15 octobre par M. Guichard, ministre de l'Education Nationale, qui devait lui indiquer s'il acceptait ou non sa démission, et par M. Mallet, recteur de l'Académie de Paris » (*raisons de sa démission : manque de locaux, non-autorisation de rouvrir la crèche, problèmes internes à l'Université de Vincennes*).
- ***l'Humanité***, 10 octobre 1970 : « Faculté de Vincennes : comment on fabrique un “succès” gauchiste » (b).
- ***le Monde*** 30 septembre 1970 : « “Grève du zèle” du personnel administratif de Vincennes » (b).

SERVICE DOCUMENTATION DU JOURNAL *l'Humanité*

Dossier enseignement supérieur. Section Universités : académies de la région Île-de-France. Sous-dossier « Paris VIII Vincennes Saint-Denis ».

N.B. Ce dossier constitue la suite chronologique du dossier de presse n° 1044 du service documentation de l'Humanité. Contrairement au précédent, il contient très peu d'articles (neuf au total). Ceux-ci concernent les années 1990 et 2000.

- *le Journal du Dimanche*, 28 mai 2006 : « Saint-denis (93). A Paris 8, des non-étudiants font régner un climat d'insécurité. Des squatteurs dans les amphis ».
- *le Nouvel Observateur*, 31 mai 2001, rubrique « Entreprendre » : « St-denis. Paris-VIII La Fac pas comme les autres », article de trois pages avec photos légendées : « A l'heure où Sciences-Po s'ouvre à des "jeunes des cités", retour sur une autre révolution : en 1970, la "fac de Vincennes" s'ouvrait aux non-bacheliers. Bilan plus que positif : grâce notamment à l'informatique, Vincennes la révolutionnaire s'est muée en une fac high-tech où se côtoient 50 nationalités ».
- *Libération*, vendredi 2 juin 2000 : « Saint-denis. Paris-VIII, la faculté de mélanger. Avec trois fois plus d'étudiants étrangers que la moyenne nationale, la fac fonde son identité sur les différences culturelles » et une citation encadrée : « Paris-VIII souffre d'un complexe des origines. Car Saint-denis, c'est Vincennes ! ».
- *le Monde*, 13 décembre 1996, page 14 : « Carnet. Nominations. Enseignement supérieur. Renaud Fabre, professeur d'économie politique, a été élu, lundi 2 décembre, président de l'université Vincennes-saint-denis (Paris-VIII). Il succède à Irène Sokologorsky ».
- *l'Humanité*, 2 juin 1990 : « Deux journées de débats à l'université Paris-VIII. Nous partîmes cinq cents... pour fêter son renforcement sensible dans cette fac, l'Union des étudiants communistes a organisé plusieurs rencontres. Une occasion pour Sylvie Vassalo de commenter les mesures annoncées par le ministre de l'Education nationale pour l'Enseignement supérieur ».
- *le Nouvel Observateur*, 31 janvier-6 février 1991, rubrique « Notre époque » : « Analphabète parfois, prolo et branchée toujours... Paris-VIII, université zouloue. Dix ans après avoir quitté son bois, Vincennes est toujours Vincennes. Aujourd'hui, le hip-hop des tagueurs y tient le haut du béton, au même titre que l'informatique et la géopolitique. Un laboratoire, ou une pétaudière ? », 2 pages avec photos couleurs légendées : « A Saint-denis, les zoulous tatouent les murs de fresques et de tags » et « Au centre, le professeur d'ethnopsychologie Georges Lapassade ».
- *le Monde*, 21 mars 1991 : « Le professeur et les taggeurs. L'université de Saint-Denis partagée entre les sciences "hip-hop" et son désir de respectabilité ».
- *les Echos*, 6 octobre 1992 : « Dossier la révolution en douceur de ???[article coupé]. Quand Paris-VIII découvre Saint-Denis. L'ancienne université de Vincennes trouve aujourd'hui un second souffle dans la banlieue du Nord-est parisien. Sans rien renier de ses origines, Paris-VIII a aujourd'hui compris la nécessité de s'ouvrir au monde extérieur ».

- **Révolution** n° 758 du 8 septembre 1994, rubrique « Les enjeux » : « Paris 8. 25 ans d'utopie, 25 ans de vie. Un quart de siècle sépare l'université de Vincennes de celle de Saint-Denis. Réflexions sur l'une des conquêtes de 1968 », 4 pages dont une grande photo de l'ancienne entrée vue des marches.

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE – CGT (IHS-CGT, Montreuil-sous-Bois).

Fonds entré le 31 mars 1983 au centre confédéral d'archives de la CGT (entrée n° 34) : « Archives du lycée Rodin et de la FGFL (UNEF) après 1968 » (2 cartons non classés). Don de Jean-Jacques Aublanc qui était à cette époque un des leaders parisiens des comités UNEF-Renouveau et vice-président du CAUEP Histoire.

N.B. Les deux boîtes contiennent des tracts, des motions et des journaux militants de diverses organisations lycéennes et étudiantes. Il y a dans l'ensemble peu de choses intéressant l'histoire de l'Université Paris VIII à Vincennes. Aussi avons-nous établi l'inventaire détaillé de tout ce qui intéressait ce sujet (il s'agit surtout de tracts) ; pour le reste, nous mentionnons simplement les organisations ou les universités dont il est question.

Boîte n° 1 : Archives de 1968 et 1969 pour la plupart.

1) Tracts nationaux de l'UNEF, de l'UEC, du PCF, tracts distribués dans d'autres universités que Paris VIII-Vincennes (Censier et Sorbonne notamment), lettres et documents divers relatifs à l'UNEF et à l'UNEF-Renouveau, tracts communistes de mai-juin 68, tracts des lycéens de Rodin, de la jeunesse communiste, des Comités d'action lycéens (CAL),... ; en voici quelques exemples :

- Tract de l'UNEF : « Contre les mesures du pouvoir, pour les intérêts des étudiants : Agir avec et dans l'UNEF. Programme pour la rentrée 1972 ».
- Tract anti-capitaliste et anti-impérialiste humoristique de mars 1969.
- Analyse et programme de la liste « Défense des intérêts des étudiants. Université démocratique » (UNEF Renouveau) aux élections universitaires, mars 1969, UER d'italien et de roumain (de la Sorbonne ?).
- Tract UNEF-Renouveau : « Les comités de la tendance UNEF pour son Renouveau s'adressent aux étudiants de Paris » sur les élections universitaires, janvier 69.
- Tract (6 pages) des étudiants marxistes-léninistes de Ligne Rouge : « L'importance de la bataille actuelle contre la participation répression à l'université ». (date ?).
- Tract anti-CAL du mouvement lycéen de réforme du lycée Rodin à Paris.
- Tracts de l'UNEF Renouveau, appels, pétitions, bons de soutien, assises nationales,...
- Tracts et journaux de l'UEC.

- Journal *l'Humanité Rodin* (lycéens communistes de Rodin).
- Tracts du PCF (notamment la section du quartier de la Butte aux cailles).
- Extrait du numéro spécial de *Démocratie nouvelle*, avril-mai 1968 : « Les communistes et “le mouvement” ».

2) Tracts concernant ou mentionnant l'université Paris VIII-Vincennes :

- Motion de la section SNE-Sup de l'université de Vincennes suite à l'AG du 24 mai 1969 à 13h, contre l'insécurité et les menaces physiques à Vincennes, et contre les interventions policières qui peuvent en découler.
- Tract de l'UNEF, section groupe d'études de langues : « A bas la circulaire de la liquidation de la 2nde langue. Unité enseignants, étudiants, parents d'élèves ; grève générale des étudiants linguistes ». Plus loin : « [...] à Vincennes, les étudiants d'italien, de russe [...] se sont mis en grève [...] ». (date ?).
- Tract unitaire : Front révolutionnaire anti-sioniste (FRAS), Ligne rouge, Humanité rouge, Comité Palestine Vincennes : « Défaite sioniste à Censier » (un meeting du front étudiant juif, couverture du Betar selon les signataires, a été empêché d'être tenu à Censier). (date ?).
- Tract : « Brisons la contre-offensive Guichard et de la bourgeoisie. Après l'occupation de la direction de l'éducation surveillée : pour être victorieux, élargissons notre front de lutte, à bas l'encasernement et l'oppression de la jeunesse populaire ». Avec quelques passages sur la mobilisation à Vincennes. (date ?).
- Tract du « Comité quand c'est insupportable, on ne supporte plus » sur des dessins et textes tendancieux antisémites et anti-étudiants trouvés à Vincennes, œuvre d'un « appariteur musclé de la fac de Vincennes », et sur les circonstances de la découverte de ces papiers par le comité signataire (date ?).
- Tract unitaire anarchiste contre un meeting, écrit par des groupes de plusieurs facultés et lycées dont Vincennes (date ?).
- Tract signé par des organisations d'extrême-gauche et le Comité Palestine Vincennes : « Karame : “une étincelle peut mettre le feu à la plaine” » (1968 ou 69).
- Tableau de chiffres sur la participation au congrès de l'UNEF en 1970, par université : « Vincennes : 177 ; 18 » (à quoi correspondent les chiffres exactement ?).
- Tract « Vidons Nixon ! » (avec le « x » en forme de croix gammée). Contre la tournée européenne de Nixon, daté du 28 février 1969 : « RDV à 14h30 dans toutes les facs : Nanterre, Vincennes, Censier, Sorbonne, Dauphine, Sciences... à chacun son objectif anti-impérialiste !!! A bas l'impérialisme américain ! NIXON-la-PESTE, DEHORS ! ».

Boîte n° 2 : Archives de 1970 et 1971 pour la plupart.

1) Ne concernant pas l'université Paris VIII-Vincennes :

Journaux, tracts, documents de : l'UNEF (notamment pour son 59^{ème} congrès des 5-6-7 mars 1971), groupe de Lettres de l'UNEF, CGT, PCF (journaux de la section Montmartre, 9^{ème} arrondissement), AJS, OCI, la Ligue communiste révolutionnaire,

SNE-Sup, Secours rouge, Groupe Information Prison, UECF (= UEC), PAIGC (Partido Africano da Independencia da Guine e Cabo Verde : rapport sur la situation de la lutte : « l'an VIII de notre lutte armée de libération nationale, par Amilcar Cabral Secrétaire Général, janvier 1971 », contenant notamment une liste de déserteurs et d'ennemis tués...), UEC, UNEF-Renouveau, Fédération autonome des syndicats de police, MJC, UNI, PSU et son journal *Tribune socialiste*, PCR, la Gauche prolétarienne, l'Humanité rouge, MARC (mouvement d'action et de recherche critiques, proche de la CFDT), *Informations ouvrières* (organe de la fédération des comités d'alliance ouvrière), PS section Censier-Sorbonne, PSU action-lycées, COCU (comité d'organisation et de coordination universitaire), CLERU (comité de liaison étudiant pour la rénovation universitaire), *Solution* (journal de l'Union nationale des commerçants et artisans) (de droite), tracts divers (surtout gauche et PCF) pour la présidentielle de 1969, journaux *Barricades*, *le Monde libertaire*, *Jeune révolutionnaire* (organe de l'AJS), *La cause du peuple*, USRP-CGT (tract du 2 mai 1970), le nouveau *Clarté* spécial Paris.

2) Tracts ou autres documents concernant l'université Paris VIII-Vincennes :

- « L'université Paris-Nord est en grève ! », tract non daté des comités d'action UNEF des facultés de Saint-Denis et de Villetaneuse pour protester contre le manque de crédits, d'enseignants, de locaux et d'équipements.
- « Le ministre prétend vider Judith Miller. Que les masses étudiantes reprennent et développent leurs initiatives », tract non daté signé par « Un groupe enseignants-étudiants pour l'organisation de la lutte » et l'occupation « massive et active » de Vincennes : « Judith Miller restera ! »
- « Le 10 mai, au Bois de Vincennes (Plaine St-Hubert), 44 organisations démocratiques, dont l'UNEF, participeront au grand rassemblement pour le soutien et la victoire des peuples vietnamiens, Khmer et Lao en lutte contre l'agression américaine, pour leur indépendance », tract non daté de la section Paris-Sciences de l'UNEF.
- « La section FEN-CGT de Vincennes affirme sa solidarité avec le personnel du Restaurant de Nanterre mais s'élève contre la fermeture des restaurants universitaires le mardi 17.11.1970 (...) », tract de la section FEN-CGT de Vincennes du 16 novembre 1970.
- « Barrat est chassé mais la lutte continue », tract de 1970 (?) signé « Pour un mouvement du 27 mai », sur des incidents à Vincennes et contre le refus de certaines inscriptions : « Tous à l'AG mercredi 25 à 18h Amphi I ».
- Rapport du bureau de la section du SNE-Sup de Vincennes daté du 26 juin 1969 « pour l'abstention massive aux élections à Vincennes, en étant présent, mais sans heurts ».
- Tract contre les élections, pour l'abstention à Vincennes, signé Alliance marxiste révolutionnaire, daté du 26 juin 69.
- « Les deux mamelles de l'UEC : matraque et bulletin de vote », tract du 26 juin 1969 des étudiants communistes marxistes-léninistes du groupe « humanité rouge » pour « intensifier la propagande en faveur abstention et obliger les services d'ordre réviso et fascistes à se retirer. A bas les collaborateurs ! Mobilisation pour une abstention active ! ».
- « Votez AGEV pour la défense des intérêts étudiants – pour une université démocratique. Vincennes est menacé ! (...) », tract de l'AGEV (association générale des étudiants de Vincennes) pour les élections à Vincennes le 26 juin 1969.

- Tract de l'AGEV du 26 juin 1969, sur le déroulement du scrutin, contre l'attitude des groupes d'extrême-gauche qui ont essayé d'empêcher les étudiants de voter : « Etudiants de Vincennes ! (...) Venez voter, faites voter les listes défendues par l'UNEF Renouveau. Rejoignez la lutte de l'AGEV. Votez “défense des intérêts étudiants – université démocratique”. Comme il avait été annoncé le scrutin aura lieu jusqu'à 22H ».
- « Pas de régime tchèque à Vincennes », tract de la Gauche prolétarienne de juillet 1969, sur la situation à Vincennes, contre l'UEC, le PCF et le pouvoir.

ARCHIVES NATIONALES, CENTRE DES ARCHIVES CONTEMPORAINES (FONTAINEBLEAU)

Inventaire des boîtes d'archives provenant du ministère de l'Education Nationale (direction de l'enseignement supérieur), concernant l'université Paris VIII.

N.B. Dans la base de données Priam 3 des Archives Nationales, nous avons trouvé trois articles dont l'intitulé mentionne explicitement l'Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis. Ils ont été versés par le ministère de l'Education Nationale à des époques différentes. Le dernier, soumis à dérogation, a pu être consulté après une demande d'autorisation. Ces cartons contiennent pour l'essentiel des archives concernant la création et l'organisation des UER, des départements et des diplômes à Vincennes, sur la période 1968-1972 ; on y trouve également : une partie de la correspondance de la Présidence de l'Université avec les UER et le ministère de l'Education Nationale ; des textes de lois (décrets et arrêtés ministériels pour la plupart) régissant divers aspects de la vie de l'Université ; des statistiques sur le nombre d'étudiants inscrits, des listes d'enseignants, des tracts syndicaux, des procès-verbaux de réunions, etc., avec notamment plusieurs dossiers fournis concernant le département d'Urbanisme de l'Université et la Commission nationale consultative pour l'enseignement et la recherche universitaires en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Le dernier carton concerne pour sa part les relations entre Paris 8 et l'ORSTOM au début des années 1980.

SOMMAIRE DE L'INVENTAIRE

I) Versement 19790569, boîte n° 2 (F 17 bis 25 412) : « Faculté de Vincennes : organisation ; rapports, notes, textes officiels, dossiers de candidature, PV de réunions, 1969-1972 » (4 dossiers). (*page 60*).

- 1) Dossier « Vincennes 1969-1970 ». (*page 60*).
- 2) Dossier « Organisation des études en 1968-69. Vincennes ». (*page 60*).
- 3) Dossier « Commission urbanisme ». (*page 62*).
- 4) Dossier « DOCUMENTS URBANISME. 1) 1969-70, 1970-71. 2) (rien de mentionné) ». (*page 63*).

II) Versement 198770207, boîte n° 24 (F 17 ter 798) : « Université de Vincennes Paris VIII. UER : Lettres ; sciences juridiques ; sciences sociales (Math.) » (14 chemises et un dossier). (*page 64*).

III) Versement 20010210, boîte n° 11 : « ORSTOM. Relations avec les ministères et avec des organismes scientifiques divers (CNRS, GIP Reclus, Université Paris VIII, etc.) ». (*page 67*).

I) Versement 19790569, boîte n° 2 (F 17 bis 25 412) : « Faculté de Vincennes : organisation ; rapports, notes, textes officiels, dossiers de candidature, PV de réunions, 1969-1972 » (4 dossiers).

1) Dossier « Vincennes 1969-1970 » :

a) Archives sans chemise :

Documents sur l'organisation des études au CUEV : lettres des UER (maths, philosophie, économie politique, urbanisme, histoire, psychanalyse, etc.) : listes d'UV, modalités du contrôle des connaissances, répartition des postes d'enseignants dans les départements, questions relatives aux diplômes décernés et à leur reconnaissance, création d'UER (ex : département d'urbanisme), lettres du ministère de l'Education Nationale concernant les départements, statuant sur leur création et leur organisation, tracts syndicaux, arrêtés du ministère de l'Education Nationale sur les départements et sur l'inscription des candidats non bacheliers au CUEV pour 1969-70 (arrêté du 10 novembre 1969), motions des commissions exécutives des départements (anglo-américain, sciences de l'éducation, philosophie), liste de doctorants et sujets par département pour l'année 1969-1970.

b) Chemises par département sur la consultation de la section permanente à propos des diplômes décernés, des UV et des enseignants :

Littérature française, Allemand, Arabe, Chinois, Espagnol-Portugais, Hébreu, Italien, Anglo-américain, Etudes littéraires anglaises, Langues slaves, Histoire, Géographie (*contient plus de choses que pour les autres départements*), Linguistique, Sociologie, Psychologie, Philosophie, Psychanalyse (*chemise vide*), Sciences de l'éducation, Economie politique (*contient plus de choses que pour les autres départements, comme pou la géographie*), Urbanisme (*contient beaucoup de choses, avec notamment un guide épais et bien détaillé sur le département : « Vincennes urbanisme 69.70 »*), Arts (Musique, Arts plastiques, Théâtre, Etudes cinématographiques et audio-visuelles), Sciences politiques, Mathématiques, Informatique.

c) Documents d'archives divers : de même type que a)

On y trouve, en plusieurs exemplaires, l'arrêté du ministère de l'Education Nationale sur l'organisation des études à Vincennes pour l'année 1969-1970 (départements, autorisation de délivrance de diplômes : dans l'ensemble, d'après une note, il y a prorogation de l'arrêté de 1968-1969) ainsi que des documents de la section permanente du conseil de l'enseignement supérieur sur les mêmes questions.

2) Dossier « Organisation des études en 1968-69. Vincennes » :

a) Archives sans chemise :

Mêmes types de documents que le dossier précédent, pour l'année 1968-1969. Avec notamment des statistiques : « Etudiants définitivement inscrits le 17 janvier 1969 à 22h (total : 6 190 inscrits + 2 075 pré-inscrits, 525 transferts de maîtrise et 3^{ème} cycle et 600 pour l'Institut d'Urbanisme, soit grand total : 9 390 prévus) ; même document au 27 février 1969 (7 904 inscrits) ; tracts syndicaux ; statistiques sur le nombre d'étudiants par matière ; créations de postes de maîtres de conférence ; correspondance avec le ministère sur les problèmes à Vincennes (surpopulation : 9 000 inscrits et pas assez de crédits) ; problèmes du département allemand du 6 février 1969 (longue lettre du titulaire de la chaire au rectorat sur l'occupation des amphis) ; également un rapport à priori intéressant d'une dizaine de pages : rapport du ministère de l'Education Nationale – inspection générale de l'administration, du 24 janvier 1969, objet : « Centre universitaire de Vincennes – Problèmes concernant l'accueil des étudiants » **(Intéressant sur la situation à Vincennes. A dupliquer ?)**.

b) Chemise « arrêté du 16 juin 69, organisation des études 1968-1969 » :

Contient cet arrêté et d'autres textes de lois (des décrets).

c) Chemise « Code » :

Liste des UV proposées aux étudiants par département et statistiques sur les inscriptions à Vincennes.

d) Chemise « Commentaires des départements sur le 1^{er} projet d'arrêté » :

Plusieurs lettres des départements et du Conseil de gestion de l'Université critiquant certains aspects de l'arrêté.

e) Chemise « 1^{er} projet d'arrêté (périmé) » :

Le même que précédemment en 2 exemplaires.

f) Chemise « Non Bachelier » :

Arrêtés sur l'inscription des non bacheliers à Vincennes (du 16 juin 1969).

g) Chemise « nombre des candidats » :

Chemise vide.

h) Chemise « divers » :

Un article du *Monde* du 2 octobre 1968, page 9 : « Dans les centres universitaires expérimentaux de la RP. Les inscriptions sont reçues à partir de mercredi. Vincennes : lettres et sciences sociales ; Dauphine : carrières de gestion » ; Au verso de l'article : « le SGEN approuve avec quelques réserves les réformes des enseignements secondaire et supérieur », plus loin : « Beaux-arts : le SNE-Sup demande que le dialogue soit engagé avec l'ensemble des enseignants et des étudiants », plus loin : « Pour la création d'une "unité d'enseignement et de recherche" de l'orientalisme » ; Deux lettres : une du recteur au ministre sur les événements de la nuit du 23 au 24 janvier (1969 ?) à Vincennes, et une réponse de M. Las Vergnas, recteur de la faculté de Lettres et Sciences humaines au recteur et au président du Conseil de gestion (il ne peut rien dire sur le sujet car il était à la Sorbonne et on ne lui a rien encore rien communiqué).

i) Chemise « organisation des études. Questionnaires. Réponses. » :

Questionnaires remplis par les départements sur le nombre d'étudiants inscrits par dominantes, sous-dominantes et diplômés ; listes d'UV de départements et explication de certains diplômés (ex : « justification du bloc expérimental philo-socio-psycho »).

j) Chemise « Dossiers constitués par les différentes sections du département Arts ».

- Notes générales.

- Sous-chemise « Dossier de la section des Arts plastiques, département des Arts CUEV » (avec notamment quelques CV et notices biographiques d'étudiants).

- Sous-chemise « Théâtre » : bien détaillée, avec plusieurs autres sous-chemises : UV, Prévisions vacances, Enseignants, Salles, Bureaux, Equipement, Acquisitions d'ouvrages et de documents, Vacances, Prévisions concernant les débouchés, Propositions concernant la sanction des études.

- Sous-chemise « Département arts : section cinéma ».

- Sous-chemise « Musique ».

- Sous-chemise « Dessin et Arts plastiques ».

3) Dossier « Commission urbanisme » :

a) Chemise « Commission nationale » :

Correspondance relative à la création d'une Commission nationale consultative pour l'enseignement et la recherche universitaires en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire (commission créée par arrêté ministériel du 10 novembre 1969) : Correspondance reçue par le ministère de l'Education Nationale et émanant de diverses institutions et organisations : académies, universités, ministères, syndicats (SNE-Sup), société française des urbanistes (SFU), instituts d'urbanisme, etc.

b) Chemise « Liste » :

Liste de noms et adresses pour expédition de courrier relatif à la commission mentionnée en a). Il s'agit de la liste des membres participant au travail de cette commission (on y trouve par ex. M. Pierre Merlin).

c) Chemise « Questionnaire sur les diplômes (M. Merlin) » :

Rapport préliminaire sur les diplômes et les équivalences décernés par les établissements enseignant en urbanisme et en aménagement du territoire, établi par Pierre Merlin, du département urbanisme de la faculté de Vincennes, pour la commission nationale consultative citée plus haut ; questionnaire vierge envoyé aux établissements.

d) Chemise « rapport sur l'initiation à l'environnement dans les établissements scolaires » :

Trois documents de travail de la commission sur cette question : 1) "Etude de cas – USA. Groupe pour une pédagogie de l'environnement (ou GEE Group for Environmental Education)" ; 2) "Proposition pour le développement d'un programme portant sur la connaissance de l'environnement" ; 3) "Sensibilisation à l'environnement. Propositions d'interactions envisageables".

e) Chemise « Enquête Astier » :

Contient deux sous-chemises (intitulées « Projet I » et « Projet II ») et des archives sans sous-chemise : enquête de 1970 de la commission sur les cadres et techniciens des organismes d'urbanisme et d'aménagement du territoire afin d'améliorer les cursus et formations des futurs employés de ce secteur.

f) Chemise « Procès-verbaux de la commission nationale consultative pour l'enseignement et la recherche universitaires en matière d'urbanisme et d'aménagement du Territoire » :

Procès-verbaux des réunions de la commission, 1969-70 ; quelques correspondances, rapports et documents de travail.

4) Dossier « DOCUMENTS URBANISME. 1) 1969-70, 1970-71. 2) *(rien de mentionné)* »

a) Chemise « Divers » :

Correspondance et comptes-rendus de réunions du ministère des Affaires culturelles, direction de l'architecture, centre d'études supérieures d'histoire et de conservation des monuments anciens, et réunions interministérielles sur ces questions.

b) Document sans chemise :

CEREQ, Centre d'études et de recherches sur les qualifications, note d'information n° 13, 31 mars 1973 : « Lutte pour l'amélioration de l'environnement et besoins en formation ».

c) Chemise « Comité consultatif des universités section "urbanisme" » :

Correspondance interne du ministère de l'Education Nationale sur ce comité.

d) Chemise « Organisation des études dans les UER. 1969-70, 1970-71. » :

- Sous-chemise « Organismes existants dans les universités » : liste des UER, des départements et instituts d'urbanisme et d'aménagement du territoire dans les universités françaises.

- Sous-chemise « Aix » : documents sur l'institut d'aménagement régional de l'université II Aix-Marseille.

- Sous-chemise « UER Grenoble ».

- Sous-chemise « IEP Paris ».

- Sous-chemise « Institut d'urbanisme de Paris » (Livret de l'étudiant – octobre 1969).

- Sous-chemise « Tours » : un guide sur le CESA (Centre d'études supérieures de l'aménagement) et un rapport, « Propositions pour la création de l'unité d'enseignement

et de recherches : “Aménagement du territoire, géographie et informatique” » (Université de tours).

- Sous-chemise « Vincennes » : arrêté du 2 février 1973 supprimant l’UER géographie et urbanisme et créant à la place 2 nouveaux UER (un de géographie et un d’urbanisme) ; deux guides du département d’urbanisme de Vincennes (« Vincennes urbanisme 69.70 » et « Vincennes urbanisme 70.71 ») ; document du département d’urbanisme de Vincennes sur les diplômes et UV pour 1969-1970 : « Enseignement prévu pour l’année 1969-1970 » ; documents sur les enseignements spécialisés de l’IEP de Paris en aménagement et urbanisme.

II) Versement 198770207, boîte n° 24 (F 17 ter 798) : « Université de Vincennes Paris VIII. UER : Lettres ; sciences juridiques ; sciences sociales (Math.) » (14 chemises et un dossier).

1) Chemise « Correspondance » :

Correspondance (1970 et 1971) avec le ministère de l’Education Nationale et certaines UER sur la création de diplômes (maîtrise d’informatique par exemple).

Suite à la requête du doyen aux UER en date du 19 mars 1971 :

2) Chemise « UER d’Allemand » :

Listes d’UV, composition des diplômes, liste des enseignants, guide du département d’Allemand 1970-1971, 1^{er} semestre.

3) Chemise « UER d’Anglo-Américain » : idem.

4) Chemise « UER d’Arts » :

- Sous-chemise « UER Arts : section cinéma » : listes d’UV et d’enseignants pour 1970-1971.

- Sous-chemise « UER Arts : section théâtre. + demande pour 72-73 » : listes d’UV, composition des diplômes, enseignants.

- Sous-chemise « UER Arts : section Musique » : idem.

- Sous-chemise « UER Arts : section Arts Plastiques » : idem (moins de choses).

5) Chemise « UER d’économie politique et sciences économiques » : idem.

6) Chemise « UER de géographie – urbanisme, section géographie » : idem.

7) Chemise « UER Informatique – linguistique » :

- Section informatique (sans sous-chemise) : « Rapport de la section d'informatique (comportant des propositions de diplômes pour sa dominante pour l'année 1971/1972) » : listes d'UV, composition des diplômes, enseignants ; guide « UER linguistique – informatique. Département d'informatique : orientation des études, organisation des études, programme d'enseignement, Année 1970-71 » : idem.

- Sous-chemise « UER informatique – linguistique, section linguistique » : idem.

8) Chemise « UER Espagnol. Italien. Portugais »

- Sous-chemise « UER Espagnol. Italien. Portugais, section Espagnol – Portugais » : guide « Etudes ibériques et latino-américaines, Année 1970/1971 » : idem.

- Sous-chemise « UER Espagnol. Italien. Portugais, section Italien » : document manuscrit listes d'UV, enseignants, et contrôle des connaissances.

9) Chemise « UER Etudes slaves, orientales, asiatiques (russe, arabe, chinois, hébreu) » :

- Sous-chemise section d'hébreu : listes d'UV, composition des diplômes, enseignants.

- Sous-chemise section de chinois : idem.

- Sous-chemise section russe : idem.

- Sous-chemise section arabe : idem.

10) Chemise « UER Etudes historiques et sociologiques » :

- Sous-chemise section Etudes sociologiques : idem.

- Sous-chemise section Etudes historiques : idem 1970-1971 avec la mention « aucun changement pour 71-72 ».

11) Chemise « UER Etudes littéraires, littérature anglaise, littérature générale, Français langue étrangère » :

- Sous-chemise section Etudes littéraires (littérature française) : idem.

- Sous-chemise section Littérature anglaise : 1 page seulement : liste des diplômés, des enseignants et contrôle des connaissances.

12) Chemise « UER Philosophie et Psychanalyse »

- Sous-chemise section Philosophie : idem.
- Sous-chemise section Psychanalyse : idem pour 1970-71 et 1^{er} semestre 1971-72.

13) Chemise « UER Psychologie et Sciences de l'éducation » :

- Sous-chemise section Psychologie : idem.
- Sous-chemise section Sciences de l'éducation : idem.

14) Chemise « UER Sciences sociales » :

- Sous-chemise section Mathématiques : idem.

15) Dossier « Vincennes 70-71 » :

a) Sous-dossier « Organisation des études 1970-1971 » :

Création de diplômes, organisation des enseignements, UV, enseignants, contrôle des connaissances, guides, correspondance avec la Présidence de l'Université de Vincennes, etc. Une sous-chemise par département :

- Informatique
- Mathématiques
- Urbanisme
- Allemand
- Arabe
- Chinois
- Etudes littéraires anglaises
- Anglo-américain
- Littérature française (pour 1969-1970)
- Psychologie
- Russe
- Sciences de l'éducation
- Espagnol
- Histoire
- Italien
- Linguistique
- Sociologie

- Géographie
- Chemise Arts avec 4 sous-chemises (Musique, Arts plastiques, Théâtre, Cinéma).
- Sous-chemise « Organisation des études 1970-71 » : divers documents sur l'organisation des études à Vincennes : correspondance de la Présidence avec le ministère, les UER, sur la création de diplômes, d'UER, les UV, etc.
- Brochure guide du département d'urbanisme : « Vincennes urbanisme 1^{er} semestre 1970-71 » (déjà retrouvé plusieurs fois dans le même carton).

b) Sous-dossier « Projet semestre d'été » (très peu de choses) : rapports de réunions des représentants d'UER et collectifs d'enseignants sur l'Université de Vincennes : « Que faire de Vincennes ? (I et II) » ; rapport de mars 1970 : « Projet semestre d'été » (en 3 exemplaires).

III) Versement 20010210, boîte n° 11 : « ORSTOM. Relations avec les ministères et avec des organismes scientifiques divers (CNRS, GIP Reclus, Université Paris VIII, etc.).

N.B. L'Orstom est l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer. Ce carton contient deux dossiers. Le premier, le plus volumineux, concerne les relations entre l'Orstom et divers ministères du gouvernement français. Le second dossier concerne les relations entre l'Orstom et divers organismes scientifiques : le CNRS (sous-dossier le plus important), le GIP reclus, le Centre international de gérontologie sociale, le CEDOR Bucarest, l'Institut du Sahel, l'EHESS et l'Université Paris VIII. Nous ne nous intéressons ici qu'à ce dernier élément.

Chemise « Paris 8 » du 2nd dossier du carton :

Cette chemise contient très peu de choses ; les quelques archives qui y sont conservées ont été photographiées (se reporter aux clichés annexes). On y trouve :

- Une présentation du Centre tiers-monde de Paris VIII, créé en 1974 : historique, équipes de chercheurs, axe méthodologique, thèmes de recherche.
- Le projet de collaboration scientifique entre le centre tiers-monde de Paris VIII (alors dirigé par Pierre-Philippe Rey) et l'Orstom (représenté par Suzanne Collet et Francis Gendreau), et dont l'objet est la création en commun du LAEP (laboratoire d'anthropologie économique et politique), laboratoire associé qui aurait pour mission de mener des recherches dans des pays en voie de développement sur des thèmes tels que : “petites et moyennes industries et artisanat” ; “indépendance alimentaire et politiques agraires” ; “urbanisme” ; “politique, Etat et société civile” ; etc. (ce projet voit le jour fin 1983-début1984).

ARCHIVES DE LA PREFECTURE DE POLICE DE PARIS.

N.B. Nous reproduisons ici un extrait du courrier du service des Archives de la Préfecture de Police de Paris, que nous avons reçu suite à notre demande de consultation d'archives ayant un lien avec l'université Paris VIII-Vincennes. Nous faisons ensuite l'inventaire des archives librement consultables (série Ga Br, années 1971 et 1972), puis celui des archives soumises à dérogation (série F, années 1969, 1972 et 1978), pour lesquelles une autorisation de consultation a été obtenue. Dans ces dernières, on note la présence d'un important dossier de presse pour l'année 1969, et une compilation de quelques articles pour les années 1972 et 1978.

Extrait du courrier des Archives de la Préfecture de Police de Paris sur l'université de Vincennes :

« [...] **Pour votre sujet, les recherches dans la série F apparaissent plus appropriées.** En effet, ce fonds toujours ouvert fait état de rapports de la Police Municipale et de la Sécurité Publique sur les manifestations et voyages officiels durant la période 1950-1970. En raison d'un manque de références inventoriées pour votre étude, nous avons procédé à une recherche plus fine d'archives non classées provenant de ce fonds, afin de déceler les dossiers les plus pertinents pour votre requête. Il ressort de cet examen, la sélection de trois documents susceptibles de vous intéresser qui sont également soumis à dérogation :

- Un dossier assez volumineux consacré aux manifestations et mouvements divers par les étudiants de la faculté de Vincennes durant l'année 1969. Il contient cinq sous-chemises avec des rubriques précises (1-blancs des renseignements généraux, 2-mise en place effectifs matériel, 3-informations renseignements locaux, 4-main courante, 5-comptes rendus divers, 6-tracts affiches et articles de presse).
- La sous-chemise 3 université de Paris VIII-Vincennes du dossier universités et lycées mouvements divers qui reprend approximativement le même découpage que le dossier précédent pour l'année 1972 mais en beaucoup moins conséquent.
- La sous-chemise 1 université-lycée Vincennes qui est le pendant de la sous-chemise 3 pour l'année 1978.

Ces trois dossiers apportent un éclairage chronologique relativement complet sur les agitations et mouvements estudiantins ayant eu cours à l'Université Paris VIII-Vincennes. Je tiens également à vous préciser que les tracts, affiches et articles de presse contenus dans ces trois dossiers, sont communicables.

Par ailleurs, dans la série Ga Br (brochures des Renseignements Généraux), **le carton Ga br 42 (enseignement supérieur) contient deux brochures, librement consultables, qui peuvent retenir l'attention pour votre projet.**

Il s'agit d'une part d'un cahier, datant de novembre 1971, qui fournit des informations sur les structures essentielles, modalités d'inscription et préparations assurées par les universités de Paris dont Vincennes.

D'autre part, le second document est une brochure portant sur les résultats d'ensemble aux élections universitaires pour l'année 1971-1972. [...] ».

SOMMAIRE DE L'INVENTAIRE

A) ARCHIVES LIBREMENT CONSULTABLES (série Ga Br, années 1971 et 1972) : deux cahiers (*page 72*).

1) Ga Br 42 236 : « LES UNIVERSITES DE PARIS. Novembre 1971 » : cahier donnant des informations sur les structures essentielles, les modalités d'inscription et les préparations assurées par les universités de Paris dont Vincennes (*page 72*).

I) Les structures essentielles (*page 72*).

II) Inscription à l'université (*page 72*).

III) Les 13 universités (préparations assurées et composition, de Paris I à Paris XIII)(*page 72*).

IV) Généralités sur les filières d'enseignement (ces informations sont fournies à titre indicatif par l'Académie de Paris et sous réserve d'éventuelles modifications décidées par les universités) (*page 73*).

V) Annexe : Ressort des universités périphériques. Premières inscriptions en première année d'enseignement supérieur (sauf PCEM) (*page 73*).

2) Ga Br 42 258 : « PREFECTURE DE POLICE ; Direction des renseignements généraux, juillet 1972. Résultats d'ensemble aux élections universitaires (collège étudiants), Année 1971-1972 » (*page 73*).

I) Résultats d'ensemble aux élections universitaires (collège étudiants) pour la totalité des universités françaises (élections tenues au 1^{er} trimestre 1972) (*page 74*).

II) Tableau récapitulatif de ces élections par université (*page 75*).

III) Note sur les résultats obtenus dans les Universités parisiennes (*page 75*).

IV) Résultats par UER dans les Universités parisiennes (*page 75*).

V) Résultats par UER dans les autres Universités françaises, classées par Académie(*page 76*).

VI) Membres des conseils d'Université de l'Académie de Paris (*page 76*).

B) DOSSIERS SOUMIS A DEROGATION (série F, années 1969, 1972 et 1978) : Un dossier et deux sous chemises (*page 78*).

I) Dossier 610 : « Manifestations et mouvements divers par les étudiants de la faculté de Vincennes. Année 1969 » (la chemise n° 1 en partie seulement) (*page 78*).

1) Chemise n° 1 : « Blancs des RG » (*page 78*).

2) Chemise n° 2 : « Effectifs matériel » (*page 79*).

3) Chemise n° 3 : « Informations renseignements locaux » (*page 80*).

4) Chemise n° 4 : « Main courante » (*page 80*).

5) Chemise n° 5 bis : « Tracts – Affiches » (*page 80*).

6) Chemise n° 6 : « Articles de presse » (*page 80*).

II) Chemise n° 3 d'un dossier non numéroté : « Universités et lycées. Mouvements divers. 1972. Université de Paris VIII-Vincennes » (*page 85*).

III) Dossier non numéroté : « Université – Lycée. Sous-chemise 1 » (année 1978) (*page 85*).

INVENTAIRE DES ARCHIVES DE LA PREFECTURE DE POLICE DE PARIS CONCERNANT L'UNIVERSITE PARIS VIII-VINCENNES

A) ARCHIVES LIBREMENT CONSULTABLES (série Ga Br) : deux cahiers concernant les années 1971 et 1972.

1) Ga Br 42 236 : « LES UNIVERSITES DE PARIS. Novembre 1971 » : cahier donnant des informations sur les structures essentielles, les modalités d'inscription et les préparations assurées par les universités de Paris dont Vincennes.

Nous donnons ici le sommaire général du cahier avec, dans chaque rubrique du sommaire, les informations concernant l'université Paris VIII.

I) Les structures essentielles

Explication des structures et du fonctionnement de l'université en France (notamment le contrôle des connaissances et les unités de valeur ou UV).

II) Inscription à l'université

Explications sur les modalités et procédures d'inscription et réinscription et des droits auxquels elles donnent accès pour les étudiants (logement, restau U, etc.) dans les universités parisiennes.

III) Les 13 universités (préparations assurées et composition) (de Paris I à Paris XIII)

Informations concernant Paris VIII (également nommée Paris-Vincennes) :

ORIENTATION :

sciences humaines en liaison avec les enseignements scientifiques et techniques (université ouverte aux non bacheliers dans les conditions fixées par arrêté ministériel du 16 juin 1969).

PREPARATIONS ASSUREES (ARRÊTE MINISTERIEL DU 10 AOÛT 1970) :

- diplôme à réglementation nationale.
- licences d'enseignement : d'éducation musicale, d'arts plastiques.
- licences d'enseignement et maîtrises de : lettres modernes, allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, russe, histoire, géographie.

- licences et maîtrises de : linguistique, psychologie, sociologie, sciences de l'éducation.
- doctorat d'université (lettres et sciences humaines).
- doctorats de spécialité (3^{ème} cycle) : littérature française ; études germaniques, anglaises, nord-américaines, islamiques, ibériques, latino-américaines, italiennes, slaves, extrême-orientales ; histoire, géographie, esthétique, psychologie, sociologie, linguistique, études urbaines, histoire économique, fiscalité et économie financière.
- doctorat d'Etat ès lettres et sciences humaines.
- licences et maîtrise libres.

Ils peuvent être définis par des mentions particulières déterminées par l'Université dans les domaines suivants : sciences juridiques, politiques et économiques, sciences sociales, arts (section théâtre, section cinéma), philosophie, urbanisme et aménagement régional, informatique, mathématiques.

COMPOSITION DE L'UNIVERSITE :

Les différentes sections d'enseignement sont : allemand ; anglo-américain ; arts ; économie politique ; espagnol-italien-portugais ; études françaises, littérature anglaise, littérature générale et français langue étrangère ; études slaves, orientales et asiatiques ; géographie et urbanisme ; études historiques et sociologiques ; informatique, linguistique générale et appliquée ; psychologie et sciences de l'éducation ; philosophie et psychanalyse ; sciences juridiques et science politique ; sciences sociales et mathématiques.

IV) Généralités sur les filières d'enseignement (ces informations sont fournies à titre indicatif par l'Académie de Paris et sous réserve d'éventuelles modifications décidées par les universités)

Précisions sur l'accès, la composition, le cursus et la délivrance de certains diplômes (médecine, pharmacie, etc.)

V) Annexe : Ressort des universités périphériques. Premières inscriptions en première année d'enseignement supérieur (sauf PCEM)

Rubrique sur la sectorisation des facultés par grandes filières : droit, sciences économiques, sciences, lettres et sciences humaines : pour chaque université et filière figurent les listes des communes sectorisées s'y rattachant.

Ressort de l'université Paris-Nanterre
 Ressort de l'université Paris-Sud
 Ressort de l'université Paris-Val-de-Marne
 Ressort de l'université Paris-Nord

2) Ga Br 42 258 : « PREFECTURE DE POLICE ; Direction des renseignements généraux, juillet 1972. Résultats d'ensemble aux élections universitaires (collège étudiants), Année 1971-1972 ».

Comme précédemment, nous donnons le sommaire général du cahier avec, dans chaque rubrique du sommaire, les informations concernant l'université Paris VIII.

I) Résultats d'ensemble aux élections universitaires (collège étudiants) pour la totalité des universités françaises (élections tenues au 1^{er} trimestre 1972)

TOTAUX :

Inscrits : 593 645

Votants : 162 835 soit 27,42 % des inscrits

Sièges à pourvoir : 6721

Sièges pourvus : 3815 soit 56,76 % des sièges à pourvoir

REPARTITION DES SIEGES AVEC POURCENTAGE SUR LES SIEGES POURVUS :

UNEF (tendance communiste) : 1000 soit 26,21 %

Fédération nationale des étudiants de France (FNEF) : 7 soit 0,18 %

Union nationale inter-universitaire (UNI) : 38 soit 0,99 %

Comité de liaison des étudiants pour la réforme universitaire (CLERU) : 78 soit 2,04 %

Défense des intérêts des étudiants (DIE) : 80 soit 2,09 %

Corpo : 318 soit 5,71 %

Divers : 2042 soit 53,52 %

REPARTITION DES « DIVERS » PAR ETIQUETTE :

Indépendants : 67

Association corporative des étudiants en sciences (ACES) : 61

Association nationale des étudiants en médecine de France (ANEMF) : 34

LIRU : 13

Université 2000 : 9

Groupe union droit GUD : 8

AGEN (ancienne tendance FNEF) : 8

Association corporative des étudiants en sciences (ACES) : 7

ARU : 7

ALLO : 6

UCS : 5

IAR : 5

UNU : 4

URU : 3

Soutien CLERU : 3

MSG : 3

MRA : 3
GAU : 1
Soutien UNEF : 2
GELIA : 1
UJP : 1

II) Tableau récapitulatif de ces élections par université

POUR PARIS VIII-VINCENNES :

Nombre d'inscrits sur les listes électorales : 9 340
Nombre de sièges à pourvoir : 92
Nombre de votants et participation en pourcentage : 9,22% (862 votants)
Nombre de sièges pourvus : 24
Sièges par liste :
UNEF : 14
FNEF – AMRU – UNI – CLERU – DIE – Corpo : rien
Divers : 10

III) Note sur les résultats obtenus dans les Universités parisiennes

Quelques incidents à Paris VI (l'UNI a été pris à partie par des militants gauchistes).
Les élections aux conseils d'UER de Paris I ont été reportées au 16 mars (au lieu des 26 et 27 janvier) car les bureaux de vote n'étaient pas installés et les présidents de ces bureaux étaient absents. La participation générale a été légèrement inférieure à celle de 1971 : 132 469 inscrits et 25 965 votants soit 19,6% contre 20,9% en 1970. La participation a également été inférieure à la moyenne nationale qui est de 27,42%

Sur les 1 193 sièges à pourvoir, 590 ont été pourvus.

L'UNEF de tendance communiste en a obtenu 221 soit 18,51 % des sièges mis en compétition, ou 37,45 % des sièges pourvus.

Les différentes formations modérées ont obtenu 95 sièges soit 16,10 % des sièges pourvus et 274 des représentants étudiants soit 46,44% des sièges pourvus ont été classés sous la rubrique « divers ».

Cette classification établie par les Présidents d'université a été contestée par les dirigeants d'associations modérées dont la FNEF qui estiment qu'une grande partie des étudiants classés dans la catégorie « divers » sont apparentés à leur mouvement.

Cette contestation semble justifiée lorsque l'on constate que des associations comme l'ACES, l'ANEMF et l'AGES sont classées sous cette rubrique.

IV) Résultats par UER dans les Universités parisiennes

POUR PARIS VIII-VINCENNES :

UER et nombre d'inscrits sur les listes électorales	Nombre de sièges à pourvoir	Nombre de votants et participation (en %)	Nombre de sièges pourvus...	...par listes
Allemand : 503	6	52 (10,3 %)	2	UNEF : 2
Economie politique : 374	3	21 (5,6 %)	1	Divers : 1
Etudes littéraires : 948	10	72 (7,5 %)	2	UNEF : 2
Histoire et sociologie : 1 309	8	91 (6,9 %)	1	Divers : 1
Géographie et urbanisme : 710	4	33 (4,6 %)	1	Divers : 1
Espagnol-Italien-Portugais : 366	10	38 (10,3 %)	2	Divers : 2
Arts : 717	3	21 (2,9 %)	2	Divers : 2
Sciences juridiques et politiques : 379	8	51 (13,4 %)	2	UNEF : 2
Psychologie et sciences de l'éducation	10	5,43 %	1	UNEF : 1
Informatique et linguistique : 819	12	225 (27,4 %)	6	Divers : 6 (Union pour l'université modérée)
Etudes slaves, orientales et asiatiques : 350	12	50 (14,2 %)	4	UNEF : 4
Langues, littératures et civilisation anglo-américaine : 1 275	6	122 (9,56 %)	1	UNEF : 1
TOTAL pour 1972 : 9 340	92	862 (9,22 %)	24	UNEF : 14 Divers : 10
Résultats 1970 : 6 744 inscrits	94	472 (7 %)	24	UNEF : 20 Divers : 4

V) Résultats par UER dans les autres Universités françaises, classées par Académie

(Rien sur Paris VIII)

VI) Membres des conseils d'Université de l'Académie de Paris

NOMBRE ET LISTE DES MEMBRES ELUS AU CONSEIL DE L'UNIVERSITE PARIS VIII PAR COLLEGE ELECTORAL :

- Etudiants : 28, dont :

UER Allemand (2) : Michel Briand (UNEF) et Daniel Richard (UNEF)
UER Anglo-américain (2) : Chantal Vabetas et Anne-Marie Bons (UNEF)
UER Economie Politique (2) : J.Michel Seyrat et Claude Martinat (UNEF)
UER Etudes slaves (2) Michèle Paris et Yvelyne Bonnard (UNEF)
UER Etudes françaises (2) : Sylvain Renard et Francis Ott (UNEF)
UER Espagnol-Italien-Portugais (2) : M. Françoise Mousny et Salvatore Russo (UNEF)
UER Géographie et urbanisme (2) : Fabienne Reberieux et Dominique Rist (UNEF)
UER Histoire et sociologie (2) : Philippe Mioche et Evelyne Pichot (UNEF)
UER Informatique et linguistique (2) : J.Marc Vitry et Lucien Cauvin (Université rénovée)
UER Psychologie et Sciences de l'Education : Antoine Gimondi et Marine d'Andréa (Université rénovée)
UER Philosophie et psychanalyse (2 UNEF)
UER Sciences juridiques et politiques (1 UNEF, 1 Université rénovée)
UER Sciences sociales (1 UNEF, 1 Université rénovée)
UER Arts (2 UNEF)

- Collège A : 14

(Suivent les noms des élus par UER et pour le personnel de la bibliothèque).

- Collège B – C : 8

(Suivent les noms des élus par UER).

- ATOS : 7

(Suivent les noms des élus).

- Personnalités extérieures siégeant au conseil de l'université Paris VIII : 11, dont :

Personnalités syndicales :

MM. Alezard et Touzet : CGT

M Georges Guy (SNI) et ? : FEN

Mme Jarousse et M. Vu Van Qui : CFDT

Autres personnalités :

M. Roland Barthes directeur d'études à l'École pratique des hautes études.
Mme Finifter directrice de la maison des jeunes et de la culture du XII^{ème}
arrondissement
M. le docteur Hecaen docteur du laboratoire de pathologie du langage au centre
neurochirurgical de l'hôpital Sainte-Anne.
M. Schultzenberger professeur d'informatique de l'université Paris VII.
Me Roland Weil avocat.

B) DOSSIERS SOUMIS A DEROGATION (série F) : Un dossier et deux sous chemises concernant les années 1969, 1972 et 1978.

I) Dossier 610 : « Manifestations et mouvements divers par les étudiants de la faculté de Vincennes. Année 1969 » (la chemise n° 1 en partie seulement).

1) Chemise n° 1 : « Blancs des RG »

– Du 29 janvier au 18 décembre 1969, rapports datés au jour le jour sur l'activité des militants du centre universitaire de Vincennes (maoïstes, anarchistes, communistes, trotskystes, socialistes PSU,...) : rapports sur la projection de films, la diffusion de tracts, d'affiches, sur les réunions, les moyens, les armes et caches supposées, les stratégies et les projets en cours des militants, les actions spontanées ou non, les AG, revendications, grèves, manifestations et préparations de manifestations, le boycott des élections, les heurts et affrontements entre organisations, etc.

– Organisations mentionnées : UEC (organe *Jeune garde*, groupe de Vincennes), fédération de Paris, Gauche prolétarienne, *Humanité rouge*, Ligue communiste, comités de base (prochinois), Alliance des jeunes pour le socialisme, divers syndicats, « groupe des 115 » qui devient groupe des « 405 » à la rentrée 1969 (le 13 novembre), « groupes autonomes d'action » formés par des militants anarchistes en décembre 1969, etc.

– Quelques exemples et extraits de rapports :

- 20 mars 1969 : « Des militants gauchistes semblent préparer, dans le plus grand secret, une action destinée à marquer l'anniversaire de la création de l'“ex-Mouvement du 22 Mars” [...] » ; le rapport contient des informations et des rumeurs sur la préparation, la date, les moyens et les actions envisagées.

- 25 juin 1969 : « Les élections ayant pour objet de désigner les délégués des enseignants et des étudiants du CUEV auront lieu le jeudi 26 juin. De nouveaux incidents sont à craindre [...] ».

- 29 octobre 1969 : « En raison de la vive tension qui règne à Vincennes entre les militants de la GP et ceux de l'AJS, des heurts violents sont prévisibles dans un proche avenir. Les maoïstes, en prévision des actions futures, auraient stocké des bouteilles de liquide inflammable [...] ».

- 3 novembre 1969 : « Des armes par destination sont entreposées dans une armoire métallique placée dans la salle d'informatique du CUEV. Des armes par destination se trouvent entreposées dans une armoire métallique meublant la salle affectée à l'enseignement de l'informatique du CUEV, salle située dans le bâtiment C, 1^{er} étage, et portant le n° 109. Le stock se décompose comme suit :

- 5 frondes métalliques de forte puissance, avec un sac de billes d'acier
- 2 frondes en matière plastique
- 25 manches de pioches et quelques barres métalliques

Il s'y trouve, en outre :

- 1 boîte de chlorate de soude
- 1 sachet de sucre glace
- 2 casques militaires
- 50 casques de motocyclistes

L'armoire métallique est fermée en permanence, un étudiant en informatique en détient la clé ».

● 6 novembre 1969 : « Le groupe de la gauche prolétarienne du CUEV vient d'entreposer un stock important de grenades fumigènes dans un local de la faculté. Des militants de la GP du CUEV ont entreposé récemment un stock important de grenades fumigènes dans un local du bâtiment C de la faculté. Afin de juger de la puissance et des effets de ces engins, Jean Marc SALMON et Joseph André GLUCKSMANN ont procédé ce jour, 6 novembre, vers 14h30 à une première expérience. Ils ont fait exploser trois grenades dans un terrain vague situé derrière le restaurant nord du centre universitaire. Les militants de la GP estiment que ces armes pourront leur être d'une grande utilité lors d'éventuelles manifestations violentes ».

● 7 novembre 1969 : « Des militants d'obédience maoïste s'entraînent régulièrement à la technique du combat de rue à l'aide de longs bâtons dans la salle d'éducation physique du centre universitaire expérimental de Vincennes. Dans une information, en date du 6 novembre, il était indiqué que des militants prochinois de la région parisienne s'astreignent quotidiennement à des exercices de combats de corps à corps ou à l'aide de longs bâtons. Cette technique, imitée de celle déjà pratiquée par la Zengakuren japonaise, comporte en outre des phases de combat empruntées au karaté et au judo. L'un des centres d'entraînement a pu être identifié comme étant la salle de sport du centre universitaire expérimental de Vincennes ».

● 28 et 29 novembre 1969 : rapports sur les actions des gauchistes contre les informateurs, indics et RG qui officient à Vincennes.

● 10 décembre 1969 : « Des bouteilles de gravillons, des bidons d'essence et des bâtons seraient entreposés dans certaines salles du CUEV. Certaines informations émanant des milieux étudiants de la faculté de Vincennes font état de ce que des bouteilles remplies de gravillons ont été stockées dans une armoire située dans la salle 216 du bâtiment D. Il est en outre précisé que des bidons d'essence seraient entreposés dans le bâtiment C, et des bâtons dans le bâtiment F. Par ailleurs, des étudiants, dont la demande de bourse n'a pas été prise en considération, auraient fait part de leur intention de manifester violemment leur mécontentement, soutenus en cela par des éléments d'extrême-gauche ».

● 16 décembre 1969 : « Selon une information non recoupée, des bouteilles incendiaires et des armes par destination seraient entreposées dans une salle voisine de l'atelier de sérigraphie du CUEV. Selon une information non recoupée, un stock assez important de casques, de bouteilles incendiaires et d'armes par destination (matraques, frondes, etc.) est placé dans une salle qui jouxte, immédiatement à gauche, celle occupée par l'atelier de sérigraphie au 2^{ème} étage du bâtiment C (local n° 221), du CUEV. Ce stock est contrôlé par la GP (maoïste) et les groupes d'action autonome (anarchistes) ».

- 18 décembre 1969 : « Projection d'un film d'actualité tourné aux Etats-Unis, dans les facultés parisiennes et en province (sur les manifestations pour la paix au Vietnam) [...] ».

2) Chemise n° 2 : « Effectifs matériel »

Quelques télégrammes de la Préfecture de Police, Direction générale de la police municipale, sous-direction des services de la voie publique, section des effectifs, envoyés aux districts et arrondissements, informant des effectifs et véhicules qui seront envoyés à Vincennes en fonction de ce qui s'y passe : élections du conseil de gestion le 26 juin 1969 (1 télégramme), réunion du conseil le 5 juillet (1 télégramme), inauguration de la nouvelle faculté de Saint-Maur le 20 octobre (1 télégramme), réunion des étudiants gauchistes le 24 novembre (1 télégramme), action des gauchistes dans un restaurant Wimpy le 17 décembre (1 télégramme).

3) Chemise n° 3 : « Informations renseignements locaux »

Même type d'informations que la chemise 1 (blancs des RG), dans un format différent : brèves notes internes émanant de la salle d'information et de commandement destinées à transmettre les informations dans les différents services de la Préfecture de police de Paris, et indiquant les suites données à l'information (qui est avisé ou saisi de l'affaire).

Dans une note où on parle du « pillage » du RU (les boursiers mécontents n'ont pas payé leur repas), on note : « N.B. Parmi les boursiers figure le fils de M. Cabat, consul de France à Genève, qui utilise une Mercedes noire immatriculée C.D. à Genève, pour venir aux cours ».

4) Chemise n° 4 : « Main courante »

Six rapports dont quatre très courts (2 ou 3 lignes) sur la situation à Vincennes : nombre de participants à des AG, présence de militants gauchistes lors de la réunion du conseil provisoire de gestion du 8 octobre, compte-rendu de la journée agitée du 2 octobre, et de l'évacuation de la fac par les forces de l'ordre la nuit du 23 au 24 janvier 1969.

5) Chemise n° 5 bis : « Tracts – Affiches »

Quelques tracts et journaux militants envoyés par les commissariats du 5^{ème} arrondissement (un seul) et du 12^{ème} au directeur général de la police municipale (Préfecture de police) : tracts d'organisations gauchistes et étudiantes (GP, *Barricades*, comités UNEF-Renouveau, etc.) diffusés à Vincennes en 1969.

6) Chemise n° 6 : « Articles de presse »

Important dossier de presse sur Vincennes, articles de 1969 allant de la brève à l'article illustré, tirés de journaux de toutes tendances :

- Dépêche AFP du 10 octobre 1969 : « M. Droz : des difficultés graves mettent en péril l'existence de Vincennes ».
- *Paris-jour*, 14 octobre 1969 : « Vincennes : les maoïstes mettent les pouces. A Vincennes, les maoïstes n'empêchent plus les étudiants de retirer leurs dossiers de préinscription » (brève).
- *Combat*, 15 décembre 69 : « Vincennes : promesses de satisfaction aux grévistes de la faim » (brève).
- *Paris-jour*, 15 décembre 1969 : « Vincennes : le doyen soutient les grévistes de la faim » (brève).
- *le Monde*, 14 décembre 1969 : « Deux chargés de cours du centre universitaire de Vincennes ont été interpellés jeudi soir à la sortie de la faculté et sont retenus dans les locaux de la police » (brève).
- *l'Aurore*, 13 décembre 1969 : « Université. Grève de la faim à Vincennes pour réclamer le paiement des bourses » (avec une photo : « De l'eau, mais pas de solide pour les étudiants grévistes »).
- *Paris-jour*, 13 décembre 1969 : « La bourse ou la vie » (brève).
- *Lutte ouvrière*, 9 décembre 1969, dossier « La grande misère de l'enseignement » avec un article sur Vincennes : « Austérité à Vincennes » avec une photo : « Une faculté moderne... sans crédits suffisants ».
- *l'Aurore*, 2 décembre 1969 : « A bien y réfléchir. Le centre universitaire de Vincennes, orgueil d'Edgar Faure, s'enfonce dans l'anarchie » (brève).
- *Paris-press*, 30 novembre 1969 : « Un maoïste blessé à Vincennes » (brève).
- *Paris-press*, 27 novembre 1969 : « Vincennes élit son doyen vendredi » (brève).
- *Paris-press*, 26 novembre 1969 : « Vincennes toujours sans doyen » (brève).
- *l'Humanité*, 25 novembre 1969 : « Vincennes : le conseil est déterminé à poursuivre l'action ».
- *le Monde*, 25 novembre 1969 : « Le conseil de gestion du centre de Vincennes doit examiner des propositions du ministère ».
- *Paris-press*, 25 novembre 1969 : « Manifestations attendues à Vincennes et à Censier » (court article).
- *le Figaro*, 25 novembre 1969 : « Toujours pas de doyen au centre universitaire de Vincennes » (brève).
- *l'Express*, 24 novembre 1969 : « Crise de l'autorité à Vincennes » (brève).
- *les Echos*, 24 novembre 1969 : « Université : l'agitation. Les difficultés de la rentrée universitaire s'affirment encore cette semaine sur trois fronts : [...] » (brève).
- *Rivarol*, 20 novembre 1969 : « Nouvelles du "front". La situation au centre universitaire de Vincennes redevient explosive ».
- *Combat*, 19 novembre 1969 : « A Vincennes : gauchistes et communistes s'épient ».
- *l'Aurore*, 19 novembre 1969 : « Vincennes : aucun cours hier... mais beaucoup de discussions ».
- *Paris-press*, 19 novembre 1969 : « A la fac de Vincennes, gauchistes et communistes se heurtent pour le monopole de la grève ».
- *le Monde*, 19 novembre 1969 : « Au centre de Vincennes. Etudiants gauchistes et communistes revendiquent l'initiative de la grève ».

- *Combat*, 18 novembre 1969 : « Vincennes : le successeur du doyen Droz sera élu lundi prochain ».
- *Paris-presse*, 18 novembre 1969 : « Le doyen de Vincennes démissionne » (brève).
- *le Monde*, 18 novembre 1969 : « Estimant ses moyens insuffisants, le conseil du centre de Vincennes décide de suspendre les cours jusqu'à jeudi ».
- *l'Aurore*, 17 novembre 1969 : « Nouvelles de l'université. Vincennes : le doyen "offre" sa démission. Suspension des cours jusqu'à jeudi ».
- *l'Aurore*, 20 octobre 1969 : « Une annexe communiste » (brève).
- *Entreprise*, 18 octobre 1969 : « Vincennes : communistes et gauchistes face-à-face », brève avec une photo de Jacques Droz, doyen de Paris 8.
- *le Point*, octobre 69 (jour ?) : « Vincennes : le salaire des "PCF" » avec une photo d'un tableau de classe où sont écrits à la craie des salaires de militants communistes travaillant à Paris 8.
- *l'Aurore*, 14 octobre 1969 : « Les communistes à Vincennes » (brève).
- *le Figaro*, 14 octobre 1969, dossier sur Vincennes : « Université. De Censier à Vincennes... », avec de nombreux articles : « Remplir le bocal... » ; « Fermeté, mais non fermeture... » ; « Faculté libre pluridisciplinaire : inscriptions ouvertes » ; « La "société des agrégés" : "même limitée, l'inflation des diplômes ne peut que porter préjudice aux diplômés" » ; « Calme hier à Vincennes pour la réouverture des inscriptions » ; « A qui de droit » ; « Protestations contre l'attitude des gauchistes ».
- *l'Aurore*, 14 octobre 1969 : « Journée calme dans les facultés parisiennes. Les inscriptions ont repris à Vincennes ».
- *Paris-presse*, 12 octobre 1969 : « Les syndicats promettent de défendre Vincennes », avec en sous-titre : « "Dans les entreprises, les travailleurs n'abîment pas leurs outils" », et en paragraphes-titres : « Milliers d'ouvriers », « Ecole de cadres », « Méthodes gauchistes ».
- *le Monde*, 11 octobre 1969 : « Au centre universitaire de vincennes. Querelle sur le droit de recruter des enseignants » (brève).
- *le Figaro*, 11 octobre 1969 : « Centre universitaire de vincennes. **Pas d'impunité pour les responsables de l'agitation dans les locaux** déclare le conseil transitoire ».
- *l'Humanité*, 10 octobre 1969 : « Le vandalisme à Vincennes : une déclaration de Marius Bertou secrétaire général de l'Union des Syndicats CGT parisiens ».
- *l'Aurore*, 9 octobre 1969 : « Vincennes : menace de fermeture. Déjà la rentrée est repoussée au 27 octobre ».
- *France-soir*, 8 octobre 1969 : « Tracts, affiches et graffiti à Vincennes avant la rentrée » (brève).
- *le Monde*, 7 octobre 1969 : « A la suite de déprédations. Les bureaux de la scolarité du centre de Vincennes sont fermés jusqu'au 11 octobre ».
- *le Monde*, 4 octobre 1969 : « A vincennes. Des étudiants "gauchistes" occupent les locaux administratifs pendant quelques heures ».
- Dépêche AFP du 2 octobre 1969 : « 60 étudiants occupent les locaux administratifs de la faculté de Vincennes ».
- *le Parisien libéré*, 3 octobre 1969 : « Université. Vincennes : un commando de 60 "révolutionnaires" occupe les locaux administratifs de la faculté ».
- *l'Aurore*, 3 octobre 1969 : dossier « Facultés : nouveaux blocages dans les bureaux d'inscription », article : « Vincennes retrouve ses problèmes. Des contestataires occupent des bureaux ; le compte des "unités de valeur" va être vérifié ».
- *le Figaro littéraire*, du 25 au 31 août 1969, grand article sur quatre pages avec photos N&B : « Un prof d'anglais à Vincennes par Anthony Sampson (lui-même) » : traduction de l'article qu'il a écrit dans *the Observer* : « Il a regardé avec beaucoup de flegme le

psychodrame permanent qui se déroulait sous ses yeux. On était violent. On était poli. Aujourd'hui il essaie de faire le point », sous-titres : « La gauche des beaux quartiers ; un remarquable sens théâtral ; communistes contre mao-spontex ; la violence reste au vestiaire ; un jeu aux règles compliquées ; davantage qu'une rhétorique », et photos : double-page 1 : grande photo de la foule d'étudiants à Vincennes sous le hall et sur le toit du hall d'entrée ; page 2 : « Des manifestations impressionnantes mais, jusqu'à présent, rarement sanglantes » ; page 3 « D'évidentes qualités théâtrales et un grand souci de la mise en scène ».

- *Carrefour*, 6 août 1969 : « Le désert de Vincennes tandis que la “révolution culturelle” se dore sur les plages ».
- *le Défi*, juillet-août 1969, grand article avec photos N&B : « La vérité sur la faculté de Vincennes », avec en sous-titre : « La fac de Vincennes comme si vous y étiez... ».
- *le Parisien libéré*, 14 juillet 1969 : « Les facultés en délire. Vincennes : le champ clos de bagarres entre communistes et “gauchistes” ”qui ont coûté des milliards, par Jean Sonkin ».
- *Paris-presse*, 13 juillet 1969 : « La faculté de Vincennes ferme jusqu'au 12 octobre » (brève).
- *l'Humanité rouge*, 10 juillet 1969 : « A propos des élections du centre universitaire de Vincennes. Une provocation social-fasciste du P.“C.”F. dénoncée par la masse des étudiants ».
- *l'Humanité*, 4 juillet 1969 : « Hier à Vincennes, agression de type fasciste dans une salle d'examen. Arrêt de protestation des professeurs et des étudiants » (petit article).
- *l'Aurore*, 3 juillet 1969 : « Vincennes : ambiance de camp retranché pour la seconde réunion du conseil élu ».
- *Rivarol*, 3 juillet 1969 : « Vincennes, fief du P.C. » de François Solchaga avec photo AFP : « Les bulletins de vote dans l'eau, et les portes au milieu ! Les élections à Vincennes se déroulent dans la tradition des festivités précédant les grandes vacances ».
- *Paris-presse*, 1^{er} juillet 1969 : « Son élection s'est déroulée dans un lieu tenu secret car, les jours précédents, il y avait eu de nouveaux incidents à la faculté. Un spécialiste du socialisme dirige désormais Vincennes. M. Droz, 60 ans, agrégé d'histoire, a également écrit de nombreux ouvrages sur l'Europe centrale ».
- *le Monde*, 29 juin 1969 : « Après les élections de jeudi la tension persiste à Vincennes ; des enseignants sont malmenés et insultés par des gauchistes ».
- *Paris-presse*, 28 juin 1969 : « Le rectorat l'a décidé dans la nuit : malgré les incidents, les élections de Vincennes sont valables. Mais le boycott des gauchistes a réussi à décourager la majorité des étudiants » ; avec photos : « Barricadé au premier étage du bâtiment E, le service d'ordre communiste attendait, parmi les tables renversées, les contestataires. Mais les gauchistes n'ont pas donné l'assaut, se contentant de briser les vitres à coups de pierres », et « Les urnes étaient solidement scellées aux tables dans les bureaux. Mais pour y arriver il fallait franchir le barrage gauchiste ».
- *France-soir*, 28 juin 1969, « Enseignement jeunesse. 13 % à 22 % des étudiants ont voté à Vincennes. Gauchistes et communistes se sont affrontés pendant une partie de l'après-midi », avec photo « Assis dans le bassin central asséché, des étudiants de Vincennes écoutent un orateur. Quelques bulletins de vote flottent (au centre) dans une flaque d'eau attardée ».
- *le Parisien libéré*, 27 juin 1969 : « Au cours des élections au conseil de gestion. Incidents à la fac' de Vincennes ».
- *la Nation*, 27 juin 1969 : « Climat de “guerre froide” hier à Vincennes... mais étudiants et enseignants ont voté » (brève).

- *Combat*, 27 juin 1969 : « Jeunesse université. “Barricades” devant les urnes à Vincennes par les communistes qui voulaient assurer le déroulement normal des élections ».
- *l’Aurore*, 27 juin 1969, « A Vincennes où l’on a peu voté on avait vidé le bassin pour que les gauchistes n’y noient pas les urnes », avec photo d’une AG dans le bassin vide ; plus loin page 7 : « Au début de l’après-midi, l’affrontement entre gauchistes et communistes paraissait inévitable. Vincennes a voté peu mais a pourtant voté ».
- *le Monde*, 27 juin 1969, dernière édition : « Par suite d’affrontements entre “gauchistes” et communistes les élections au centre universitaire de Vincennes ont été interrompues au début de l’après-midi ».
- *France-soir*, 27 juin 1969, 4^{ème} édition : « Fac de vincennes : “ne vous faites pas élire sous la protection des communistes” dit le SNESUP ».
- *France-soir*, 27 juin 1969, 5^{ème} édition : « Enseignement jeunesse. Brève bagarre à la fac de Vincennes où les élections ont été interrompues ».
- *Minute*, 26 juin 1969 : « C’était “la grande pensée” d’Edgar Faure, le symbole de son université. Des milliards ont été engloutis et elle est aux mains des Enragés... IL FAUT NETTOYER LA BASE ROUGE DE VINCENNES », avec photo : « Les bulletins de vote jetés à l’eau, les urnes saccagées, c’est la démocratie “avancée” brevetée Edgar Faure pratiquée à la faculté de Vincennes ». Long article de Frédéric Sorel avec en sous-tires : « “Avec le fric du gouvernement” », « Trente millions de dégâts », « La dictature de Mao-Spontex » et « Aux étudiants qui travaillent ».
- *Rivarol*, 26 juin 1969 : « Vie et mort de Vincennes ».
- *Lutte ouvrière*, 25 juin 1969 : « Vincennes, la mini-insurrection du ghetto universitaire », avec photo du slogan écrit sur un mur de l’université : « A bas le référendum de participation-répression-fascisation ».
- *Paris-presse*, 20 juin 1969 : « L’article d’Henri Marque. La navrante déception de la fac de Vincennes », avec un dossier photos titré : « Urnes défoncées, documents dans le bassin, listes électorales incendiées : quand “mao-spontex” fait le ménage à la fac de vincennes... » ; légendes des photos : « Drapeau rouge, drapeau noir sur le nouveau fort de Vincennes », « Les listes électorales de la nouvelle faculté de Vincennes devront être reconstituées » (incendie des listes), et « On peut supposer qu’à Vincennes, dans le bassin de l’université, même les poissons sont rouges. Ils nagent parmi les bulletins de vote jetés par les contestataires ».
- *l’Aurore*, 19 juin 1969 : « Sabotage des élections à la faculté de Vincennes. Les enragés jettent dans le bassin du centre urnes et listes électorales. Nouveau scrutin le 26 juin. Edgar Faure : S’ “ils” veulent la mort de cette université pilote, “ils” l’auront » (avec photos) ; plus loin article en page 7 : « Nouvelles de l’université. Des enragés jettent dans le bassin du centre les urnes et les listes électorales. Scandaleux sabotage des élections à Vincennes », et plus bas « Edgar Faure : la vie de Vincennes ne tient qu’à un fil. Les élections sont reportées au jeudi 26 juin ».
- *le Parisien libéré*, 19 juin 1969 : « Au centre universitaire de Vincennes. Les commandos gauchistes brisent les urnes et brûlent les listes électorales », avec photo du slogan contre le référendum : « on a vu réapparaître hier à Vincennes les drapeaux rouges et noirs ».
- *l’Aurore*, 17 juin 1969 : « Vincennes : l’expérience est désormais officialisée et les non-bacheliers voient leur statut confirmé par décret ministériel ».
- *l’Express*, 16 juin 1969 : « Vie moderne. L’université de Vincennes survit aux gauchistes », avec photo : « Affiches à l’université de Vincennes. Le parti communiste est le représentant n° 1 de l’ordre bourgeois » [sur la photo on peut voir une affiche où

est écrit “Voter c’est pisser contre le vent” ; au dos suite de l’article avec photo : « M. André Gisselbrecht, maître de conférence à Vincennes ».

- *l’Humanité rouge*, 12 juin 1969 : « A la faculté de Vincennes, lutte anti-fasciste et lutte anti-révisionniste ».
- *le Parisien libéré*, 2 juin 1969 : « Des gauchistes sèment le désordre à Vincennes ».
- *l’Humanité*, 28 mai 1969 : « à Vincennes les gauchistes s’attaquent à un prof communiste » (brève).
- *Rivarol*, 22 mai 1969 : « Terrorisme gauchiste à Vincennes ».
- *Paris-presse*, 21 mai 1969 : « Cela s’est passé à Vincennes : une information contre X... est ouverte. Un professeur frappé, dévêtu et badigeonné de peinture. “C’est un flic, disait un tract gauchiste. Et un bon flic est un flic mort” ».
- *l’Aurore*, 2 avril 1969 : « Vincennes : la pluridisciplinarité, ou l’enseignement qui cherche la réalité », avec une petite photo d’une réunion dans la cour : « Dès les premiers jours, enseignants et étudiants ont consacré tous leurs entretiens à la mise sur pied d’une pluridisciplinarité totale et sincère ».
- *Paris-presse*, 6 mars 1969 : « Deux modérés de Vincennes assiégés pendant 3 heures. C’est le dernier épisode du combat que mènent pour une salle les comités d’action et leurs opposants ».
- *Combat*, 1^{er} mars 1969 : « Les locaux de l’union des étudiants de Vincennes (UEV), association de tendance modérée ont été saccagés hier au centre universitaire de Vincennes » (brève).
- *le Nouveau Journal*, 12 février 1969 : « Les problèmes universitaires. Avec le départ de M. Las Vergnas la faculté de Vincennes est livrée aux communistes et aux gauchistes ».
- *Paris-presse*, 11 février 1969 : « Premier contact du remplaçant de Las Vergnas avec Vincennes. Deux heures après son arrivée, les comités d’action tiennent un meeting qui ouvre la semaine chargée des “enragés” », avec une photo de lui [le remplaçant provisoire est Jérôme Seïté, inspecteur général de l’EN].
- *le Parisien libéré*, 10 février 1969 : Encart de présentation : « Vincennes : 181 des 220 agitateurs du 23 janvier appelés à “présenter leur défense” avant des décisions d’exclusion », l’article se trouve sur une page plus loin : « A la suite de l’occupation de la faculté de Vincennes. 181 étudiants invités à présenter leur défense. Ils risquent l’exclusion pendant un an ».
- *Combat*, 10 février 1969 : « Escalade à Vincennes. Le recteur Roche engage une procédure disciplinaire contre 181 étudiants qui avaient participé à l’occupation de la faculté le 23 janvier » ; plus loin, un autre article sur le même sujet : « A l’attention d’Edgar Faure ».
- *Paris-presse*, 9 février 1969 : « Edgar Faure charge un inspecteur général de l’EN de remettre en marche la faculté paralysée. Le doyen libéral Las Vergnas renonce à diriger Vincennes. “D’importantes décisions y étaient prises auxquelles je n’avais aucune part et dont j’étais moralement irresponsable”. M. Las Vergnas, doyen libéral de la Sorbonne, inventeur et directeur de la faculté pilote de Vincennes, a écrit à M. Edgar Faure pour demander qu’il soit mis fin à sa mission », et plus loin sur une autre page : « Las Vergnas renonce à diriger Vincennes » ; dans le même journal, plus loin : « 9000 étudiants, 1000 sympathisants, 250 irréductibles, des bâtiments tout neufs et depuis hier plus de contacts avec l’administration. VINCENNES, “CETTE BASE ROUGE FAITE AVEC LE “FRIC” DE L’ETAT” », avec une photo : « Elevés en quelques mois dans le bois de Vincennes, ces bâtiments harmonieux ont coûté 240 millions, sans compter les équipements intérieurs. Le terrain a été remblayé avec les débris des barricades de mai. Les contestataires ne le savent pas. Ils se plaignent cependant de la disposition des

bâtiments, qui ont été construits, disent-ils, suivant un plan destiné à rendre plus facile l'intervention de la police » ; et en sous-titre : « La définition du comité d'action est appliquée à la lettre, mais les "enragés" voudraient bien sortir de leur ghetto ».

- *le Figaro*, 8 février 1969 : « Centre universitaire de Vincennes : M. Las Vergnas a donné sa démission de responsable de l'organisation des enseignements ».
- *Paris-press*, 2 février 1969 : « Pour réveiller la masse des étudiants les profs de Vincennes font retraite ».
- *Lutte ouvrière*, 29 janvier 1969 : « A VINCENNES » (sur la grève avec occupation à Vincennes).
- Dépêches AFP sur la nuit du 23 au 24 janvier :
 - soir du 23 à 20h53 : « L'occupation de Vincennes ».
 - nuit du 24 à 3h38 : « Incendie rapidement maîtrisé à la faculté de Vincennes ».
 - nuit du 24 à 4h48 : « Après l'évacuation de la faculté de Vincennes ».
- *l'Aurore*, 22 janvier 1969 : « A Vincennes : ordre de grève annulé ; 250 professeurs enfin nommés à l'université mais 3 300 élèves de plus que prévu ».
- *le Parisien libéré*, 21 janvier 1969 : « Université. Incident au centre universitaire de Vincennes » (sur une bagarre à Vincennes entre le rassemblement étudiant pour la participation - REP - et des militants du comité d'action).

II) Chemise n° 3 d'un dossier non numéroté : « Universités et lycées. Mouvements divers. 1972. Université de Paris VIII-Vincennes ».

– Rapports des RG et notes internes de la police sur la situation à Vincennes et les actions menées dans le cadre des revendications pour plus de moyens pour la rentrée 1972-73 du fait de l'accroissement des effectifs (délégations, pétitions,...), mais aussi sur des thèmes divers, sur l'activité militante à Vincennes (grèves, AG, projections de films, contenus des affiches, manifestations prévues,...) ; quelques dépêches AFP (notamment le 18 novembre 1972 sur un élève officier inspecteur de police officiant à Vincennes et inscrit comme étudiant en sociologie, démasqué lors d'une AG des ouvriers immigrés du service de nettoyage, puis humilié dans toute la faculté : on l'a fait passer dans tous les services pour qu'il soit identifié par tout le monde puis on l'a relâché et il a été ramené après 23 h à la Préfecture de police par des journalistes de France-inter »

On trouve notamment un rapport classé « confidentiel » du 21 avril 1972 pour la PMA et la PJA : « Des militants anarchistes du centre universitaire de Vincennes ont proposé aux responsables du comité de lutte des engins explosifs de leur fabrication. Des militants anarchistes du centre universitaire de Vincennes ont proposé aux responsables du comité de lutte de mettre à leur disposition des "engins détonants destinés à être fixés sur des bouteilles d'essence qui seraient mises à feu". Ces engins pourraient être utilisés par les membres du comité de lutte pour leur action revendicative actuelle ».

– Quelques articles de presse :

- *Lutte ouvrière*, 9 mai 1972 : « Enseignement. Pour résoudre les problèmes de l'enseignement, le gouvernement ferme la faculté de Vincennes » (court article avec photo).
- *le Canard enchaîné*, 3 janvier 1973 : « Faux papiers pour un vrai flic » (brève).
- *Combat*, 20 novembre 1972 : « L'étudiant en sociologie était aussi policier » (brève).

- *le Figaro*, 18 novembre 1972 : « Un élève officier de police retenu pendant plusieurs heures à la faculté de Vincennes » (brève).
- *France-soir*, 19 novembre 1972 : « “Espion” à la fac de Vincennes, l’élève policier échappe de peu au lynchage » (court article avec photo commentée : « Au centre, le policier Michel Guédon, surpris alors qu’il téléphonait des renseignements »).
- *l’Humanité*, 13 mai 1972 : « Universités : assemblée aujourd’hui à Vincennes » (brève).
- *l’Humanité*, 7 novembre 1972 : « Paris VIII (Vincennes) » (brève).
- *l’Humanité*, 23 juin 1972 : « “Le mouvement syndical dans la résistance” sera le thème de trois journées d’étude (29, 30 septembre et 1^{er} octobre 1972) à la faculté de Vincennes organisées par la CGT et l’association pour la création d’un musée de la Résistance » (brève).
- *Politique hebdo*, 11 mai 1972 « Vincennes : pas d’argent pas de cours » (court article).
- *l’Aurore*, 21 novembre 1972 : « Université. Paris VIII : enseignants et étudiants voudraient pouvoir travailler ».

III) Dossier non numéroté : « Université – Lycée. Sous-chemise 1 » (année 1978).

– Notes internes et blancs des RG concernant l’activité des étudiants et militants de Vincennes pour l’année 1978 : manifestations et actions pour s’opposer au « démantèlement » et au transfert de la faculté (cours sauvages dans le métro,...), manifestations pour la défense des étudiants étrangers et pour des revendications diverses ; parfois les rapports sont accompagnés de tracts, la plupart du temps ceux-ci protestent contre la fermeture de Vincennes (voir photos annexées) ; on trouve également une affiche sur ce sujet (voir photocopie de l’affiche).

– Quelques articles de presse :

- *le Monde*, 28 septembre 1978 : « Education. Mme Saunier-Seïté paraît décidée à imposer le transfert de Paris-VIII à Saint-Denis », et en sous-titre : « Un déménagement sous escorte ».
- *le Matin*, 27 septembre 1978, appel d’article avec photo : « Face-à-face à l’IUT de Vincennes » ; article : « Transfert de l’université de Vincennes à Saint-Denis. Des enseignants et étudiants s’opposent aux déménageurs » (avec photo).
- *France-soir*, 30 novembre 1978 : « Fac de vincennes : le cours des halles » avec photo (sur un cours sauvage dans la station de métro Châtelet).
- *l’Aurore*, 5 juillet 1978 : « Université paris VIII : Alice Saunié-Seïté a tranché. Vincennes devra faire ses valises. Installation prévue à Saint-Denis en août 1979 » (avec photos) ; plus loin : « Apathie à Vincennes » ; plus loin : « Le maire communiste de Saint-Denis : “Pourquoi chez nous ?” ».
- *le Parisien libéré*, 27 septembre 1978 : « Université de Vincennes : les forces de police ont interdit hier l’IUT de Saint-Denis » (brève).
- *Rouge*, 22 mai 1978 : « “Semaine femmes” à la faculté de Vincennes » (brève).
- *l’Aurore*, 26 avril 1978 : « Le déménagement de Vincennes : Paris veut récupérer son bois ».
- Dépêche AFP du 15 septembre 1978 : « La municipalité de Montreuil (Seine-Saint-Denis) disposée à accueillir l’université de Vincennes ».

- *l'Aurore*, 24 avril 1978 : « A la faculté de Vincennes. Entre la drogue et le couteau » (sur Moussa Sadoun, 27 ans, soupçonné d'être un dealer à Vincennes, il a été poignardé et transféré en réanimation à l'hôpital Rothschild ; plus généralement, article sur la drogue à Vincennes).
- *la Croix*, 8 avril 1978 : « Bois de Vincennes : Paris récupérera les terrains de l'université », et en sous-titre : « "Périphériqueville" sera modifiée ».
- *le Monde*, 1^{er} avril 1978 : « Au conseil de Paris. L'université de Paris VIII quittera-t-elle Vincennes ? ».
- *Valeurs actuelles*, 20 mars 1978 : « Université de Paris-Vincennes » (brève déclaration de Pierre Merlin au sujet de la drogue à Vincennes et de l'attitude de Saunier-Seité).

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE SUR L'UNIVERSITE PARIS VIII VINCENNES-SAINT-DENIS

Travaux universitaires :

Faucherre Rémi, *Atypie-utopie ; Vincennes, naissance d'une université (mai 1968-janvier 1969)*, mémoire de maîtrise, Université Paris VII, 1992 (dir. M. Perrot).

ADDA, *Fonction de l'atelier au sein du département théâtre de Paris VIII*, mémoire de maîtrise, Université Paris VIII, 1974 (dir. M. Veinstein).

Bruel Christian, *Réflexions sur le système universitaire. Paris VIII et ses contextes*, mémoire de maîtrise, Université Paris VIII, 1975 (dir. M. Kuentz).

Leite Emmanuel, *Travailleurs immigrés et alphabétisation dans le cadre de l'université de Paris VIII-Vincennes*, Université Paris VIII, 1976 (dir. G. Lapassade).

Ouvrages parus :

Michel Debeauvais, *Les dossiers de Vincennes (présentés par)*, Presses universitaires de Grenoble, 1976.

Jacqueline Brunet et Bernard Cassen (dir.), (préface de Pierre Merlin), *Vincennes ou le désir d'apprendre*, A. Moreau, Paris, 1979.

Université Paris 8, *Vincennes : vaine scène ?*, Université Paris 8-Vincennes, Saint-Denis, 1981.

Georges Lapassade, *De Vincennes à Saint-Denis, Essais d'analyse interne*, AISF - Paris 8, coll. « Transductions », Saint-Denis, 2008.

Jean-Michel Djian (dir), *Vincennes, une aventure de la pensée critique*, Flammarion, Paris, 2009.

Quelques Films :

Vincennes Si !!! Département d'histoire de l'université de Vincennes, vidéo VHS ½ pouce, 22 mn, 1979 (dir. P. Sorlin).

La Paille et la poutre. Vincennes, 1980, vidéo VHS ½ pouce, 35 mn.

Annexe 2

Inventaire du Fonds Vincennes

Cet instrument de recherche est celui réalisé au moment du classement initial du fonds (cf. partie sur l'historique du fonds, p. 30). Parce qu'il nous semble devoir être revu, nous avons commencé à l'aménager.

Dans cette version, proposée à titre d'exemple, nous avons conservé en caractères de couleur noir la version originale. Les modifications sont proposées en bleu, en rose figurent les commentaires sur le sort de ces documents en tant qu'archives publiques, d'après la nomenclature utilisée dans les services d'archives des établissements d'enseignement. La durée d'utilité administrative(DUA) est la période pendant laquelle les documents restent à titre d'archives intermédiaires dans les établissements. Après ce délai, seuls les documents devant être conservés, après avoir été triés le cas échéant, sont considérés comme des archives définitives et envoyés aux Archives départementales ou nationales.

Dossiers

Les dossiers sont numérotés de V1 à V36 - Pour consulter ces dossiers, adressez-vous à la banque des périodiques

V1 Guides de l'étudiant

de 1971/72 puis 1977/78 à 2000...

Livrets des enseignements

DUA : 5 ans

Sort final : conservation

V 1.1 a Guides de l'étudiant

1970/1971 à 1972/1973

V 1.1 b Guides de l'étudiant

1977/1978, 1978/1979, 1980/1981, 1981/1982

V 1.2 Guides de l'étudiant

1982/1983 à 1991/1992

V 1.3 Guides de l'étudiant

1992/1993 à 1993/1994, 1995/1996 à 2002/2003

V 1.4 Guides de l'étudiant

2004/2005 à 2006/2007

V2 Guides des diplômes nationaux
de 1er cycle, 2ème cycle, 3ème cycle
et Guides des diplômes d'Université
classés par année universitaire

V 2.1 Guides des diplômes nationaux

1^{er} cycle

1984/1985 à 1988/1989, 1990/1991, 1991/1992, 1995/1996 à 1998/1999,
2003/2004

V 2.2 Guides des diplômes nationaux

2^{ème} cycle

1988/1989, 1990/1991, 1991/1992, 1995/1996 à 1997/1998, 2002/2003

V 2.3 Guides des diplômes nationaux

3^{ème} cycle

1987/1988, 1990/1991, 1991/1992, 1995/1996 à 1997/1998, 2002/2003

Guides des diplômes d'université

1984/1985, 1985/1986, 1995/1996, 1996/1997, 2002/2003

V 2.4 Guides des équivalences

1983/1984

V2.5 Guides divers

IUT de Tremblay et IUT de Montreuil

V3 Programmes d'enseignement des départements

à partir de 1972/73 à 2000...

V 3.1 Programmes d'enseignement des départements

1971/1972 à 1974/1975

V 3.2 Programmes d'enseignement des départements

1975/1976 à 1979/1980

V 3.3 Programmes d'enseignement des départements

1980/1981

V 3.4 Programmes d'enseignement des départements

1981/1982

V 3.5 Programmes d'enseignement des départements

1982/1983

V 3.6 Programmes d'enseignement des départements

1983/1984

V 3.7 Programmes d'enseignement des départements

1984/1985

- V 3.8 Programmes d'enseignement des départements**
1985/1986
- V 3.9 Programmes d'enseignement des départements**
1986/1987
- V 3.10 Programmes d'enseignement des départements**
1987/1988
- V 3.11 Programmes d'enseignement des départements**
1988/1989
- V 3.12 Programmes d'enseignement des départements**
1989/1990
- V 3.13.1 Programmes d'enseignement des départements**
1990/1991
- V 3.13.2 Programmes d'enseignement des départements**
1990/1991
- V 3.14.1 Programmes d'enseignement des départements**
1991/1992
- V 3.14.2 Programmes d'enseignement des départements**
1991/1992
- V 3.15.1 Programmes d'enseignement des départements**
1992/1993
- V 3.15.2 Programmes d'enseignement des départements**
1992/1993
- V 3.16.1 Programmes d'enseignement des départements**
1993/1994
- V 3.16.2 Programmes d'enseignement des départements**
1993/1994
- V 3.16.3 Programmes d'enseignement des départements**
1993/1994
- V 3.17.1 Programmes d'enseignement des départements**
1994/1995
- V 3.17.2 Programmes d'enseignement des départements**
1994/1995
- V 3.18.1 Programmes d'enseignement des départements**
1995/1996
- V 3.18.2 Programmes d'enseignement des départements**
1995/1996

V 3.18.3 Programmes d'enseignement des départements

1995/1996

V 3.19.1 Programmes d'enseignement des départements

1996/1997

V 3.19.2 Programmes d'enseignement des départements

1996/1997

V 3.19.3 Programmes d'enseignement des départements

1996/1997

V 3.19.4 Programmes d'enseignement des départements

1996/1997

V 3.20.1 Programmes d'enseignement des départements

1997/1998

V 3.20.2 Programmes d'enseignement des départements

1997/1998

V 3.20.3 Programmes d'enseignement des départements

1997/1998

V 3.21.1 Programmes d'enseignement des départements

1998/1999

V 3.21.2 Programmes d'enseignement des départements

1998/1999

V 3.21.3 Programmes d'enseignement des départements

1998/1999

V 3.22.1 Programmes d'enseignement des départements

1999/2000

V 3.22.2 Programmes d'enseignement des départements

1999/2000

V 3.22.3 Programmes d'enseignement des départements

1999/2000

V 3.22.4 Programmes d'enseignement des départements

1999/2000

V 3.23.1 Programmes d'enseignement des départements

2000/2001

V 3.23.2 Programmes d'enseignement des départements

2000/2001

V 3.23.3 Programmes d'enseignement des départements

2000/2001

V 3.23.4 Programmes d'enseignement des départements

2000/2001

V 3.24.1 Programmes d'enseignement des départements

2001/2002

V 3.24.2 Programmes d'enseignement des départements

2001/2002

V 3.24.3 Programmes d'enseignement des départements

2001/2002

V 3.24.4 Programmes d'enseignement des départements

2001/2002

V 3.24.5 Programmes d'enseignement des départements

2001/2002

V 3.25 Programmes d'enseignement des départements

2002/2003

V 3.26.1 Programmes d'enseignement des départements

2003/2004

V 3.26.2 Programmes d'enseignement des départements

2003/2004

V 3.27 Programmes d'enseignement des départements

2004/2005

V 3.28 Programmes d'enseignement des départements

Sans date

Environ 300 brochures des programmes d'enseignement (2001/2002 à 2006/2007) sont à classer

V4 Conseil de l'Université

comptes-rendus de 1969 à 1985

Conseils des universités : procès verbaux

DUA : 5 ans

Sort final : conservation

V5 Elections du Conseil de l'Université

listes, campagnes, débats

Elections aux différents conseils

DUA : 2 mandats

Sort final : tri. Seuls sont conservées les professions de foi, les procès verbaux de dépouillement et un exemplaire de bulletin de vote.

V6 Bureau du Conseil de l'Université

comptes-rendus de 1971 à 1985

V6.4 Le Président - Le Secrétaire Général

depuis 1992

- Réunion des trois conseils du 18 décembre 1997 : textes de référence : brochure
- Paris 8, une université ouverte aux habitants de Saint-Denis / Association Saint-Denis ville universitaire, mai 1998 : brochure (19 p.)
- Statuts de l'Université Paris 8 : brochure
Statuts des établissements d'enseignement supérieur
DUA : durée de validité
Sort final : conservation
- Dossier : Le président, le secrétaire général, 1992 à 1998 : communiqués, courriers, organigramme 1996-1997, déclaration de candidature à la présidence (Pierre Lunel)

Organigramme

DUA : 5 ans

Sort final : conservation

- Cartes de vœux, cartons d'invitation

Cartes de vœux

DUA : 2 ans

Sort final : tri. Ne conserver qu'un exemplaire

- Projet d'établissement, 1997-2000 : brochure

Projets d'établissements

DUA : 10 ans

Sort final : conservation

- Annuaire, 2001

Liste des personnels

DUA : 5 ans

Sort final : conservation

- Plan des locaux

Construction et maintenance des bâtiments, équipement des espaces

DUA : 10 ans

Sort final : conservation

V7 Défense des personnels

comptes-rendus de commissions de 1971 à 1988

déclarations syndicales, grèves des personnels

- Séquestration Frioux, 1971 : courriers, tracts, pétitions, communiqués
- Commission défense des personnels : courriers, tracts, pétitions, communiqués, motions
- Cas personnel : Mr Mohamed Zemzemi : courriers administratifs, compte-rendus de conseils, attestations médicales

Il semble difficile de permettre la communication de certaines pièces du dossier d'un agent de l'université

Cf Circulaire n° FP 3 n° 1821 du 20 octobre 1993 relative aux instructions pour le versement, le tri et la conservation des dossiers de personnel et Loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008 relative aux archives

- Demandes de cartes de travail pour les travailleurs du nettoyage : tracts
- Grève de la faim d'un travailleur du nettoyage, 1978 : tracts, communiqués
- Grève des vacataires, juin-novembre 1971 : courriers, tracts, communiqués
- Grève de la scolarité, janvier-février 1971 : tracts, compte-rendus de réunion, rapport
- Grèves du nettoyage, 1971, 1972, 1973, 1974, 1978, 1984-85 : tracts, compte-rendus de réunion
- Commission de défense des personnels : compte-rendus de réunion, règlement intérieur

V8 Commissions pédagogiques

études, rapports, débats, diplômes, équivalences, habilitations de 1969 à 1992

Habilitation des diplômes nationaux

DUA : durée de vie du diplôme

Sort final : conservation

V 8.1 Pédagogie

Compte-rendu des commissions

1969 à 1980

- Décrets, élections : photocopies (pourquoi garder ça ?)
- Pédagogie : comptes-rendus de réunions, notes administratives
- Elections des UER : notes, tracts
- Commission de pédagogie, 1971-1972 : tracts, motions du conseil de l'université, textes de lois commentés, rapport de bilan pédagogique, compte-rendus de réunion
- Commission de pédagogie, 1972-1973 : notes, pétitions, projet de diplôme, informations ministérielles, rapport d'enquête sur des étudiants en allemand, texte de loi
- Commission de pédagogie, 1973-1974 : notes, texte de loi, compte-rendus de réunions, informations ministérielles, motions
- Commission de pédagogie, 1974-1975 : idem + Affaire Meignan (UV de sexologie) : textes de l'université, tracts
- Commission de pédagogie, 1975-1976 : idem
- Commission de pédagogie, 1976-1977 : idem
- Commission de pédagogie, 1977-1978 : idem + notes manuscrites
- Commission de pédagogie, 1978-1979 (2 dossiers) : idem
- Commission de pédagogie, 1979-1980 : idem
- Documents pédagogiques non datés : idem

V 8.2 Pédagogie

Compte-rendu des commissions

1980 à 1982

V9 Commissions Budgets-locaux

comptes-rendus de 1971 à 1981

voir aussi V34

V10 Personnels enseignants

comptes-rendus de commissions de 1970 à 1985

conflits, grèves, pétitions de 1969 à 1983, affaire Bolo en 1985

événement du 16 novembre 1998 à l'UFR 3 (anthropologie)

collectif enseignant de 1999

V 10.1 Personnels enseignants

Comptes-rendus de commissions

1970 à 1985

V 10.2 Personnels enseignants

Conflits, grèves, pétitions de 1969 à 1983, affaire Bolo en 1985, événement du 16 novembre 1998 à l'UFR 3 (anthropologie), collectif enseignant de 1999

V11 Action sociale et culturelle

Service d'Action Culturelle et Artistique - SACAA

Service d'Action Culturelle et Sociale - SACSO

voir aussi V25

Activités péri-universitaires (action culturelle)

DUA : 2 ans

Sort final : tri

- Programmes annuels : brochures
- Recettes de cuisine : brochure
- Album photo : brochure
- Comité hygiène et sécurité : tract
- Comité d'action sociale et culturelle des personnels ATOS de Paris VIII (CAS, CASC) : tracts, courriers, communiqués
- Action sociale : présentation des activités
- Annuaire 1998

V12 Formation permanente

comptes-rendus de la commission de 1972 à 1981

programmes des stages de 1975 à 1994

Services de formation continue

DUA : 5 ans

Sort final : tri et conservation

V 12.1 Formation permanente

Compte-rendus de la commission 1972 à 1981

V 12.2 Formation permanente

Programmes des stages 1975 à 1994

V13 Recherche

comptes-rendus, notes diverses
Recherche infos de 1995 à 1997
voir aussi V23 Conseil scientifique

V14 Recherche

programmes, annuaires
catalogues des Presses de l'Université de Vincennes depuis 1983

V15 Bibliothèque

des anciens aux nouveaux locaux
conseil de la bibliothèque - bilan d'activité

V16 Transfert Vincennes - Saint-Denis

notes d'information, positions des syndicats et des partis politiques
voir aussi comptes-rendus des commissions

V17 Statistiques

bilans et évaluations de 1971 à 1989

Evaluation et statistiques

DUA : 5 ans

Sort final : tri

V18 Journaux de Paris 8

anciens journaux de 1975 à 1990
"Passerelles" 1993/2001
"Paris 8 infos" depuis 1997
"Paris 8 infos - IATOSS" depuis 1996
"Magazine Université Paris 8" depuis 2002

Publications périodiques (journaux ou lettres d'information à destination des personnels ou des élèves, journaux scolaires, fanzines, etc)

DUA : 5 ans

Sort final : tri

V 18.1 Journaux de Paris 8

Anciens : 1975 à 1985

- «Usons du verbe : revue des étudiants en sciences de l'éducation»

N° 2, [1982-83]

- «PCF Paris VIII : journal édité par la cellule de l'Université de Paris VIII »

Janvier 1983

Novembre 1983

- « Cris et chuchotements »

N° 2, janvier-février 1979

- « Le stylo entre les dents : journal édité par le comité du parti communiste français de l'Université Paris VIII Vincennes »

N° [1], mars 1980

N° 2, avril 1980 (2 ex)

N° 3, mai-juin 1980

N° spécial action, 18 mai 1980

N° 5, janvier-février 1981 (2 ex)

- « Vincennes Saint-Denis : journal d'information de l'université de Paris VIII »

N° 1, mai 1981

N° 2, juin 1981

- « Le mongol : t'otô gnôme de Vincennes »

N° 0, mars 1978

N° 2, mai 1978

N° 7, janvier 1980

- « Le saint »

N° 1, mars 1982 (4 ex.)

N° 2, juin 1982 (3 ex.)

N° 3, décembre 1982 (2 ex.)

N° 4, mai 1983 (3 ex)

- « Personnel hebdo : Paris 8 »

N° 1, novembre 1975 (2 ex.)

N° 2, décembre 1975 (3 ex.)

- « Le chaînon manquant »

N° 2, lundi 30 avril 1985

N° 3, 30 septembre 1985

- « Pépé huit »

N° 8, mars 1977

- « Anecdotes vincennes »

N° 2, 26 mars 1979

- « Paris 8 informations »

N° 2, 1er trimestre 1978

N°3, 2ème trimestre 1978

N° 4, 3ème trimestre 1978 (4 ex.)

- « Vincennes université : bulletin d'information»

Mars 80 (3 ex.)

N° non daté

V 18.2 Journaux de Paris 8

Anciens : de 1985 à 1990

V 18.3 Journaux de Paris 8

A partir de 1990

V 18.4 Journaux de Paris 8

Passerelles

1993 à 2001

V 18.5 Journaux de Paris 8

Paris 8 infos magazine

Depuis 1996

V19 Presse

articles de presse autour de Vincennes

(naissance, croissance, luttes et conflits divers...)

Coupures, panoramas et dossiers de presse sur les établissements, la politique de l'éducation nationale, etc

DUA : 3 ans

Sort final : tri

V20 Divers

nécrologies, thèmes divers et textes non datés

V21 Conseil d'administration

comptes-rendus du Conseil de 1986 à 1997

Conseils des universités : procès verbaux

DUA : 5 ans

Sort final : conservation

V22 Conseil des études et de la vie universitaire

comptes-rendus du Conseil de 1986 à 1997

V23 Conseil scientifique

comptes-rendus du Conseil depuis 1980

V24 Listes d'enseignants

archives, divers

Organigramme, liste des personnels

DUA : 5 ans

Sort final : conservation

- Analyse de la répartition de 1978-79
- Notes sur les heures complémentaires
- Taux d'encadrement en personnel
- Liste des enseignants candidats potentiels à des postes de maitres-assistants
- Liste des assistants inscrits sur LAFMA
- Première liste d'enseignants proposés par M. Las Vergnas, à la nomination du Ministère de l'Education nationale
- Liste des enseignants vacataires
- Rapport de Bertrand Schwartz sur l'Université Paris 8
- Essai de bilan général de l'activité de l'université de Paris VIII depuis sa création / Le conseil de l'université, 1974
- Dossier pour la commission du personnel
- Dossier pour la commission du personnel étudiant du 4 juin 1981 : problèmes revendicatifs
- Listes d'enseignants chargés de cours titulaires de différents diplômes
- Liste des professeurs titulaires, 1978/1979
- Evolution des effectifs par département, depuis la création de Vincennes, 1980
- Interview de Mr. Herpin, 5/11/1984
- Interview de Salmon
- Interview de Reberieux, juillet 1982
- Interview de Chevalley
- Interview de Dominique Jean
- Interview de Gérard Miller
- Interview de Marie Noëlle
- Interview de Michel Beaud, juillet 1984
- Interview de Gattegno, janvier 1984
- Interview de Jacques Rancière
- Interview de Frazee
- Interview de Martine Roman
- Interview de Frioux, janvier 1984
- Interview de Casamayor, mars 1984
- Interview de Droz
- Interview de Jean Henri
- Interview de Claude Moss

- Interview de Sylvère Monod, avril 1984
- Interview de Bouvier
- Interview de F. Poirier
- Interview d'Hélène Cixous
- Interview de Narboni
- Interview de Berger
- Interview de Devisse
- Interview de Guedj
- Interview de Michel Royer, juillet 1982
- Liste des emplois budgétaires d'enseignants, 1978-79
- Le projet Vincennes (anonyme) [thèse d'A. Melamed ?]
- Le projet (anonyme)
- Plan de l'université, 1994
- Liste du nombre d'enseignants par UFR
- Historique des postes
- Liste alphabétique du personnel enseignant, administratif, de service et technique, 1970-71

V25 Actions culturelles

festivals, échanges culturels, fêtes...

voir aussi V11

Activités péri-universitaires (action culturelle)

DUA : 2 ans

Sort final : tri

V26.1 Colloques, séminaires, assises...

Manifestations et cérémonies

DUA : 5 ans

Sort final : tri

- Quelle université pour demain : actes du colloque, 24-25 novembre 1989
- La notion de communauté / Sarella Henriquez. Colloque sur les universités et la collectivité, 1-2 décembre 1978
- Intercom : assises nationales des formations à l'information et à la communication, 4-5 avril 1987. Programme
- Vincennes St Denis : journal d'information de l'université de Paris VIII, n°1, mai 1981 (n° spécial Assises de l'université des 21 et 22 mai 1981)
- Colloque international 22 et 23 avril 1988 : Salut Armand Gatti : programme
- Invitation au colloque
- Motion
- Les stratégies industrielles et le développement économique de l'Afrique/ Jean Chevassu. Colloque « Vers quel nouvel ordre mondial ? »

V 26.2 Rapports sur Paris 8

1980 à 1997

Evaluation et statistiques

DUA : 5 ans

Sort final : tri

- MEYER, Nicole. Les publics de la formation permanente à l'université de Paris VIII. Université Paris VIII, Service formation permanente, 1981. 145 p.
- DEMICHEL, André. Rapport sur la situation des personnels ATOS de Paris VIII. Université Paris VIII, avril 1987. Pagination multiple
- Rapport sur les étudiants inscrits en 4ème année de DEUG. Université Paris VIII, Coordination des 1er cycles, cellule informatique pour tous, 1988
- CHARLOT, Bernard. Pré-rapport sur le 1er cycle à Paris VIII. Université Paris VIII, mars 1988
- CHARLOT, Bernard. Le Premier cycle de l'Université Paris VIII. Université Paris VIII, 1998
- GEHANT, Jean-François, AZZOUG, Marie-Louise, PLACIDE, Jacqueline. Les Diplômés du 1er cycle de Paris 8 et leur devenir : étude sur les inscrits 1984-1985 et 1985-1986. Université Paris VIII, Cellule d'information et d'orientation, 1989
- SCP communication. Les étudiants jugent leur Université Paris 8 : enquête. Maisons-Alfort : SCP communication, 1989
- LEBARBIER, Marie-Pierre, JEAN, Christophe. Le Mouvement étudiant de 1986. 1989
- BOYER, Jean-Claude. Rapport sur la préparation au CAPES et à l'agrégation à l'Université Paris 8. Université Paris VIII, 1989
- Questions sociales et vie de l'étudiant. Université Paris VIII, 1990
- CHACON, L. La vie des étudiants à Paris 8 : enquête. Université Paris VIII, Conseil d'études et de la vie universitaire, 1991
- BLANCHET, Alain, PATERSON, Florence, GIAMI, Alain [et al.]. Les représentations de l'Université Paris 8 par ses étudiants et son personnel enseignant, technique, administratif, ouvrier, de service et de santé. Université Paris VIII, 2001
- COULON, Alain (dir.). L'évaluation des enseignements de méthodologie documentaire à l'Université de Paris 8. Université Paris VIII, Laboratoire de recherche ethnométhodologique, 1993 (2 ex.)

V27 Mouvement étudiant

commission info des étudiants nov.-déc. 1986
Loi Devaquet - Loi Debré - Loi Fontanet (1973-1976)

V 27.1 Mouvement étudiant

Loi Devaquet

Novembre-décembre 1986

V 27.2 Mouvement étudiant

Commission info des étudiants

Novembre-décembre 1986

V 27.3 Mouvement étudiant

Commission info des étudiants

Novembre-décembre 1986

V 27.4 Mouvement étudiant

Loi Debré

Loi Fontanet

Réforme 2^{ème} cycle

1973 à 1976

V28 Etats généraux des étudiants

mars 1987

V29 Images / photos / tag / graffiti

Vincennes... vaine scène ? - mai 1981

Le muralisme à l'Université de Jacky Lafortune - déc. 1993

V30 Solidarité nationale

divers problèmes nationaux

V31 Solidarité internationale

divers problèmes internationaux

V32 Drogue à Vincennes

articles de presse de 1977

conflit entre Alice Saunier-Séité et le PCF en 1977

V33 Déménagement à Saint-Denis

planning rentrée, répartition des locaux... 1980-1981

V34 Gestion, organisation, administration

budgets, équipements, dotations... de 1979 à 1987

voir aussi Budgets-locaux V9

V35 Statuts et règlements intérieurs à Paris 8

règlements intérieurs UFR, UER de 1973 à 1985

V36 Création de Vincennes

Atypie-Utopie : "Vincennes, naissance d'une université mai 1968-janvier 1969" de Rémi Faucherre (maîtrise d'histoire - Paris VII - 1991/1992)

Rapports sur Paris 8

- Les publics de la formation permanente à l'Université de Paris 8

Nicole Meyer, 1981

- Rapport sur la situation des personnels ATOS de Paris 8

André Demichel, 1987

- Rapport sur les étudiants inscrits en 4ème année de DEUG

1988

- L'Université Paris 8-Vincennes à Saint-Denis : rapport du comité national d'évaluation

1988

- Pré-rapport sur le 1er cycle à Paris 8

B. Charlot, 1988

- Le Premier cycle de l'Université Paris 8

B. Charlot, 1998

- Les Diplômés du 1er cycle de Paris 8 et leur devenir : étude sur les inscrits 1984-1985 et 1985-1986

J.F. Gehant, M.L. Azzoug, J.Placide - CIO, 1989

- Les Etudiants jugent leur Université Paris 8 : enquête SCP Communication

1989

- Le Mouvement étudiant de 1986

M.P. Lebarbier et C. Jean, 1989

- Rapport sur la préparation au CAPES et à l'agrégation à l'Université Paris 8

J.C. Boyer, 1989

- Questions sociales et vie de l'étudiant / Université Paris 8

1990

- La vie des étudiants à Paris 8 : enquête réalisé par L. Chacon pour le Conseil d'études et de la vie universitaire

1991

- L'évaluation des enseignements de méthodologie documentaire à l'Université de Paris 8

sous la direction d'Alain Coulon, juin 1992

Revue de presse

Les revues de presse sont classées par périodes et numérotées de RP1 à RP4

RP1. REVUE DE PRESSE

- du 1er janvier 1992 au 31 février 1992
- mars 1992
- avril / mai 1992
- juillet / août / septembre 1992

RP2. REVUE DE PRESSE

- février / mars 1993
- juillet août 1993
- septembre / octobre 1993
- novembre /décembre 1993

RP3. REVUE DE PRESSE

- janvier / février 1994
- mai / août 1994
- septembre à décembre 1994

RP4. REVUE DE PRESSE

- janvier / mars 1995
- du 4 au 11 mars 1997
- du 12 au 19 mars 1997
- du 18 au 2 avril 1997

Enregistrements vidéo Documentaires, colloques, conférences...

Les enregistrements vidéo sont classés par ordre alphabétique de titres. Ils sont disponibles au format VHS ou U-matic et sont uniquement consultable dans l'espace audiovisuel de la bibliothèque. Les cotes sont indiquées en gris. Les titres précédés du signe * sont répertoriés dans le catalogue informatisé de la bibliothèque

A propos d'Anne Koren - réal. Marie-Françoise Garaudet - Univ.P8, 1995 - 1 vidéocassette U-matic, 30mn
AVV 403

l'Amérique en noir - réal. étud. départ. histoire (sous la dir. de P. Sorlin) -Univ.P8 - 1 vidéocassette VHS, 40mn
AVV 412

Apocalypse mégot - reportage de Didier Fraisse sur la campagne anti-tabac à l'Univ.P8, 1989 - 1 vidéocassette VHS, 19mn
AVV 438

*** l'Approche pluriréférentielle en formation et en sciences de l'éducation**, débat animé par Guy Berger - Formation permanente -Univ.P8, 1993 - 4 vidéocassettes VHS
AVV 445/1,2

Aquarium - réal. étud. départ. musique (sous la di. de C. Cheyrezy) -Univ.P8, 1981 - 1 vidéocassette VHS, 7mn
AVV 422

Aqui e la'em baixo : ici et là-bas - réal. étud. départ. histoire -Univ.P8, 1981 - 1 vidéocassette VHS
AVV 421

Archives au quotidien - réal. étud. départ. histoire et docum. (sous la dir. de P. Sorlin) - Univ.P8,1988 - 1 vidéocassette VHS, 8mn
AVV 415

Arlequin - réal. centre vidéo -Univ.P8, 1985 - atelier de peinture dans une école maternelle de Pierrefitte / seine - 1 vidéocassette VHS
AVV 440

Assises de l'Université Paris 8 de Saint-Denis - 22 mai (ouverture) -12 juin (fermeture) 1981 - 2 vidéocassettes VHS
AVV 426 / 1, 2

*** Atelier de réalisation documentaire de Henri-François Imbert-** Département Arts du spectacle - DEUG 2002/2003 - Université Paris 8 - 1 vidéocassette VHS, 1h40.
AVV 470

Avec Rainer Maria Rilke - parcours spectacle conçu par Catherine Altani - café de la danse - Univ.P8 - 1 vidéocassette VHS, 27mn
AVV 416

Belleville 1984 - réal. étud. départ. histoire et filère doc.(sous la dir. de P. Sorlin) - Univ.P8 - 1 vidéocassette VHS

AVV 440

Carnaval des ténèbres : l'opéra brûlé - réal. étud. départ. cinéma «groupe P4» -Univ.P8, 1985 - 1 vidéocassette U-matic, 28mn

AVV 429

101 (Cent un) Haïkaï de Bascho - réal. étud. filière création, comm. vidéo (sous la dir. de J.M. Gautreau) - Univ.P8, 1986 - 1 vidéocassette U-matic

AVV 452

* **Champigny sur Tage (sobro o tejo) : L'immigration portugaise** - Mémoire de maîtrise de José-Alexandre Cardoso-Marques, sous la dir. de Pierre sorlin - Univ. P8 - 1 vidéocassette VHS, 28 min.

AVV 462

Chaud set d'amour - réal. étud. 1er cycle Educ. comm. animation - Univ.P8, 1986 - 1 vidéocassette VHS

AVV 460

CHOMSKY (Noam) «Recent reflexions on language and mind» - conférence 22 mai 1979 - départ. d'études des pays anglophones, départ. linguistique générale - Maison des sciences de l'homme - Univ.P8 (conf. en américain) - 1 vidéocassette VHS

AVV 419

le Cinéma nazi - doc. constitué d'entretiens et d'extraits de films allemands de la période nazie - réal. Marie-Lise Cadeddu et Gilles Guenoun - 1 vidéocassette VHS

AVV 432

Colotenago : vie quotidienne et spirituelle d'une communauté indigène au Guatemala - réal. Henri Lehman, CNRS - Maison des Sciences de l'Homme - Univ. P8 - 1 vidéocassette VHS, 43 min.

AVV 430

Confliction - réal. étud. filière création, comm. vidéo -Univ.P8, 1987 - 1 vidéocassette U-matic

AVV 452

Dècina, Paco : à propos de Scilla e Cariddi - réal. Marie-françoise Garaudet - Univ.P8, 1995 - 1 vidéocassette U-matic, 60mn

AVV 401

Dècina, Paco : vestigia di un corpo - réal. Marie-françoise Garaudet - Univ.P8, 1995 - 1 vidéocassette U-matic, 60mn

AVV 402

Défilé de mode à Paris VIII - Vincennes à Saint-Denis - filmé lors du festival inter-culturel en mars 1986 - Service audiovisuel Univ.P8 - 1 vidéocassette VHS

AVV 442

* **DELEUZE (Gilles)** - enregistrement du cours «le Point de vue: le pli, Leibniz et le baroque» - réalisatrice : Marielle Burkhalter - départ. philo. - Univ.P8, nov 1986 - 1

vidéocassette VHS
AVV 466

DELEUZE (Gilles) - enregistrement du cours «Procès de subjectivation» - réalisatrice :
Marielle Burkhalter - Univ.P8, année univ. 1975-1976 - 1 vidéocassette VHS
AVV 465

Département cinéma de l'Univ.P8

1. *Lettre à la p'tite amie de l'ennemi public n°1* (5mn)
2. *Polar à Saint-Denis* (2mn)
3. *Les petites rues de Singapour* (5mn)

1 vidéocassette VHS
AVV 439

Dernier parcours - réal. étud. départ. histoire (sous la direct. de P. Sorlin) - Univ.P8, 1985
AVV 440

Désir de glace - réal. étud. filière création, comm. vidéo - Univ.P8, 1989 - 1 vidéocassette U-matic
AVV 407

Duo des chats - réal. étud. filière création, comm. vidéo (sous la direct. de C. Cheyreyz) -
Univ.P8, 1985 - 1 vidéocassette U-matic
AVV 452

Effet mer - réal. étud. filière création, comm. vidéo - Univ.P8, 1985 - 1 vidéocassette VHS
AVV 440

* **Entre deux sculptures** - de Monika Bellan, entretien entre 2 sculpteurs «beurs» - Univ.P8
- 1 vidéocassette VHS, 20mn
AVV 444

Entre ici et là-bas : des allemands en France - réal. étud. départ. allemand - Univ.P8, 1984 -
1 vidéocassette VHS, 37mn
AVV 431

Entrepôts 85 : des magasins généraux aux ateliers d'artistes - réal. étud. filière création,
comm. vidéo - Univ.P8, 1985 - 1 vidéocassette VHS
AVV 440

l'Espace du possible ou vivre ses vacances - mémoire de maîtrise de Robert Chausse -
sciences de l'éducation - Univ.P8, 1986 - 1 vidéocassette VHS
AVV 414

l'Evaluation - réal. scientifique de Guy Berger - coproduction : Univ.P8 - ENS
Fontenay/Saint-Cloud - Univ. Nantes - 6 vidéocassettes VHS
AVV de 453 à 458

Exil 33 - Paris 82 : des émigrés allemands en France racontent - réal. étud. départ.
allemand (sous la dir. de Henri Roussel et M. Bellan) - Univ.P8 - 1 vidéocassette VHS
AVV 434

Façade - réal. étud. départ. musique (sous la dir. de C. Cheyrezy) - Univ.P8, 1982 - 1 vidéocassette VHS, 11mn

AVV 422

Ferrara : città e teatro all'epoca di Ercole 1 - enregistrement vidéo d'un montage diapositives en langue italienne - Univ.P8, 1981 - 1 vidéocassette U-matic

AVV 411

3eme Festival interculturel de Paris 8 - 20, 22, 22 mars 1986 - 1 vidéocassette VHS, 25mn

AVV 433

*** le GHETTO EXPERIMENTAL ou l'université pour quoi faire?** de Jean-Michel Carré et Adam Schmedes - Univ.P8, 1975 - 1 vidéocassette VHS, 90mn

AVV 464

le Graffiti - réal. étud. départ. histoire (sous la dir. de P. Sorlin) - Univ.P8, 1984 - 1 vidéocassette VHS

AVV 440

Graphismes et animations électroniques - de Hervé Huitric et Michel Bret - 1 vidéocassette VHS, 17mn

AVV 448

*** Hommage à François Mitterrand le 11 janv. 1996** -UFR8 audiovisuel - Univ.P8 - 1 vidéocassette VHS

AVV 447

*** Hommage à Philippe Soulez** - colloque international Politique de la philosophie et économie de la guerre - UFR8 audiovisuel - Univ.P8 - 1 vidéocassette VHS

AVV 446

I wana be your dog - réal. étud. UFR arts, philo, esthétique - Univ.P8, 1989 - 1 vidéocassette U-matic

AVV 407

l'Image viendra...elle aura tes yeux - réal. étud. UFR arts, philo, esthétique - Univ.P8, 1989 - 1 vidéocassette U-matic

AVV 407

Images d'Allemagne, image de France - de Monika Bellan et Henry Sève -Univ.P8, 1983 - 1vidéocassette U-matic, 45mn

AVV 424

l'Imitateur d'après Thomas Bernhard - réal. étud. filière création, comm. vidéo - (sous la dir. de J.P. Fargier) - Univ.P8, 1985, 12 travaux d'étud. - 1 vidéocassette U-matic

AVV 436

l'Imitateur d'après Thomas Bernhard - réal. étud. filière création, comm. vidéo --(sous la dir. de J.P. Fargier) - Univ.P8, 1985, 6 travaux d'étud. - 1 vidéocassette U-matic

AVV 452

Improvisations picturale et musicale - réal. étud. départ. musique (sous la dir. de C. Cheyrezy) -Univ.P8, 1977 - 1 vidéocassette VHS, 6mn

AVV 422

Juifs du temps qui passe - réal. Lilly Scherr et Pierre Sorlin - coproduction : Institut national des langues orientales et Univ.P8, 1983 - 1 vidéocassette VHS

AVV 421

Langage inné, langage acquis? débat à propos de la conférence «Recent reflexions on language and mind» du 22 mai 1979 de Noam Chomsky - Univ.P8 - 1 vidéocassette VHS (son très faible)

AVV 425

Lea Lublin - réal. filière action artistique (sous la dir. de Nil Yalter) - Univ.P8 - 1 vidéocassette U-matic, 10mn

AVV 406

Lire à Saint Denis - réal. étud. départ. histoire et docum. (sous la dir. de Pierre Sorlin) - Univ.P8, 1988 - 1 vidéocassette U-matic, 7mn

AVV 415

La Logeuse - réal. Pascal Pérennès, avec Macha Méril (atelier de Serge Le Péron) - Univ.P8, 1988 - 1 vidéocassette U-matic

AVV 410

Look! - réal. Prosper John (atelier de Simon Luciani) - Univ. P8, 1999 - 1 vidéocassette VHS, 12mn

AVV 468

Madame Jourdain des années 1980 : histoire en cinq portraits - réal. étud. départ. Arts plastiques - Univ.P8, 1987 - 1 vidéocassette U-matic

AVV 459

Magie de la couleur. Collages - réal. étud. UFR arts, philosophie, esthétique (sous la dir. de Ch. Ducourneau - Univ.P8, 1988 - 1 vidéocassette U-matic

AVV 413

*** Maïeutique et histoires Henri de vie** - entretien avec Henri Desroche par Jean-Louis Le Grand - laboratoire LO.F.T.A - Univ.P8, 1995 - 2 vidéocassettes VHS

AVV 450 et 451

Moi, l'Afrique - réal. collective - Univ.P8, 1985

1. *Des rois, des chaînes et des pleurs*
2. *Nous nous sommes très fâchés*
3. *A nos enfants*

3 vidéocassettes U-matic, 3 fois 1h.

AVV 435 / 1, 2, 3

Mouvement étudiant et lycéen (contre la loi Devaquet) : nov.-déc. 1986 - document de Univ.ParisX - montage centre vidéo de Univ.P8, fév.1987 - 1 vidéocassette Noir et Blanc VHS, 12mn

AVV 408

Le Mythe de Sisyphe d'après Albert Camus - réal. José Ignacio B.C. - un essai cinématographique et philosophique sur l'absurde et le suicide - 1 vidéocassette VHS, 18mn

AVV 467

Occupation des sols - réal. étud. UFR arts, philo, esthétique - Univ.P8, 1989 - 1 vidéocassette U-matic
AVV 407

Paris 8 chez les grecs - réal. départ. théâtre - Univ.P8, 1986 - 1 vidéocassette U-matic
AVV 441

Paroles et images de chorégraphes : danser pour explorer le temps - 5 documents de Marie-Françoise Garaudet - Univ.P8 - 1 vidéocassette U-matic
AVV 404

PASOLINI (Pier, Paolo) colloque christianisme, marxisme, fascisme 10, 11, 12 mai 1979
- Institut culturel italien et Univ. P8 - 6 vidéocassettes
VHS AVV 428 / 1 à 6

les Pleurs de porcelaine de Karine Saporta - réal. Marie-Françoise Garaudet - Univ.P8, 1989 - 1 vidéocassette U-matic, 1989, 38mn
AVV 406

les Poings tendus : conflits et incertitudes de l'année 1936 - de Pierre Sorlin - Univ.P8, 1973 - 1 vidéocassette VHS
AVV 418

Pose de la première pierre de la bibliothèque le 28 mars 1995 - 1 vidéocassette U-matic, 24mn
AVV 400

le Pouvoir intellectuel en France - débat avec Régis DEBRAY sur son ouvrage, organisé le 21 mai 1979 par le départ. d'études des pays anglophones - Univ.P8 - 1 vidéocassette VHS
AVV 427

Saint-Denis, passé présent? - réal. étud. départ. histoire et filière docum. (sous la dir. de P. Sorlin) - Univ.P8, 1982 - 1 vidéocassette U-matic, 15mn
AVV 409

Se réussir - réal. étud. 1er cycle Educ.comm. animation - Univ.P8, 1987 - 1 vidéocassette U-matic
AVV 461

*** Seul astre exact un livre / l'avenir est aux lecteurs** - interview de Pierre Riboulet architecte de la BU - Univ.P8 - 1 vidéocassette VHS
AVV 423

Simoneau mort pour la loi en l'an III de la Liberté - réal. étud. Départ. histoire - Univ.P8, 1884 - 1 vidéocassette VHS
AVV 421

Synthèse digitale 1 - réal. Groupe Arts et Informatique de Vincennes (G.A.I.V.) images et programmes de Michel Bret sur système colorix - Univ.P8, 1981 - 1 vidéocassette VHS
AVV 437

Tâches - réal. étud. départ. musique (sous la di. de C.Cheyrezy) - Univ.P8, 1981 - 1 vidéocassette VHS, 9mn
AVV 422

Tentative d'évasion - réal. étud. filière création, comm. vidéo (sous la dir. de J.M.Gautreau) - Univ.P8, 1986 - 1 vidéocassette U-matic

AVV 452

Ticket pour un carmel - réal. étud. départ. histoire et docum. (sous la dir. de P. Sorlin) - Univ.P8, 1988 - 1 vidéocassette U-matic, 6mn

AVV 415

l'Univers des Zanni - réal. étud. départ. italien (sous la dir. de F. Decroisette) - Univ.P8, 1980 - 1 vidéocassette VHS, 17mn

AVV 443

Vaincre la consommation macabre - réal. étud. UFR arts, philo, esthétique - Univ.P8, 1989 - 1 vidéocassette U-matic

AVV 407

les Veuves - réal. UFR Arts (sous la dir. de M-F Garaudet - Univ.P8, 1986 - 1 vidéocassette VHS

AVV 417

Viles collisions - réal. étud. filière création, comm. vidéo (sous la dir. de C. Cheyrezy) - Univ.P8, 1985 - 1 vidéocassette U-matic

AVV 452

la Villette : deux ou trois choses que je sais d'elle - réal. étud. filière création, comm. vidéo(sous la dir. de P. Sorlin) - Univ.P8, 1985 - 1 vidéocassette VHS

AVV 440

Vincennes si - réal. étud. départ. histoire - Univ.P8, 1979 - 1 vidéocassette VHS

AVV 421

Wamani et Wanuy : conception de l'espace et du temps; de la mort - 2 documents réal. par Abdou Yaranga Valderrama -équipe de recherche culture amérindienne de Univ. P8 - coproduction CNRS et Univ.P8, 1973 et 1979 - 1 vidéocassette VHS VHS

AVV 420

Zemrude - réal. étud. filière création, comm. vidéo (sous la direct. de J.P. Fargier) -Univ.P8, 1987 - 1 vidéocassette U-matic

AVV 452

